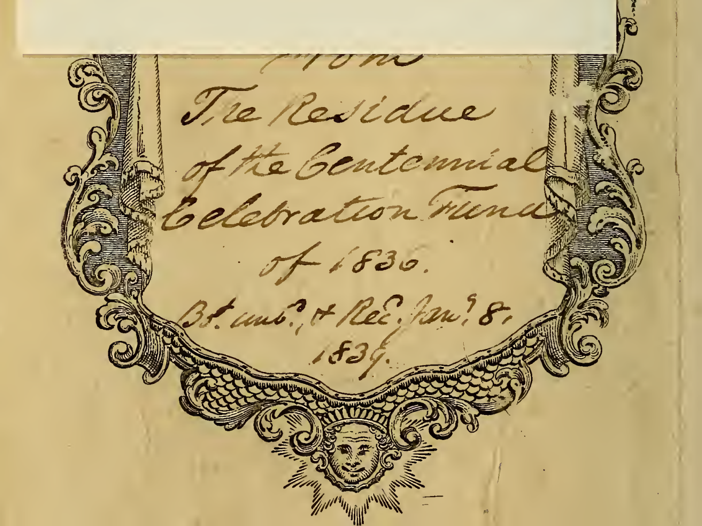
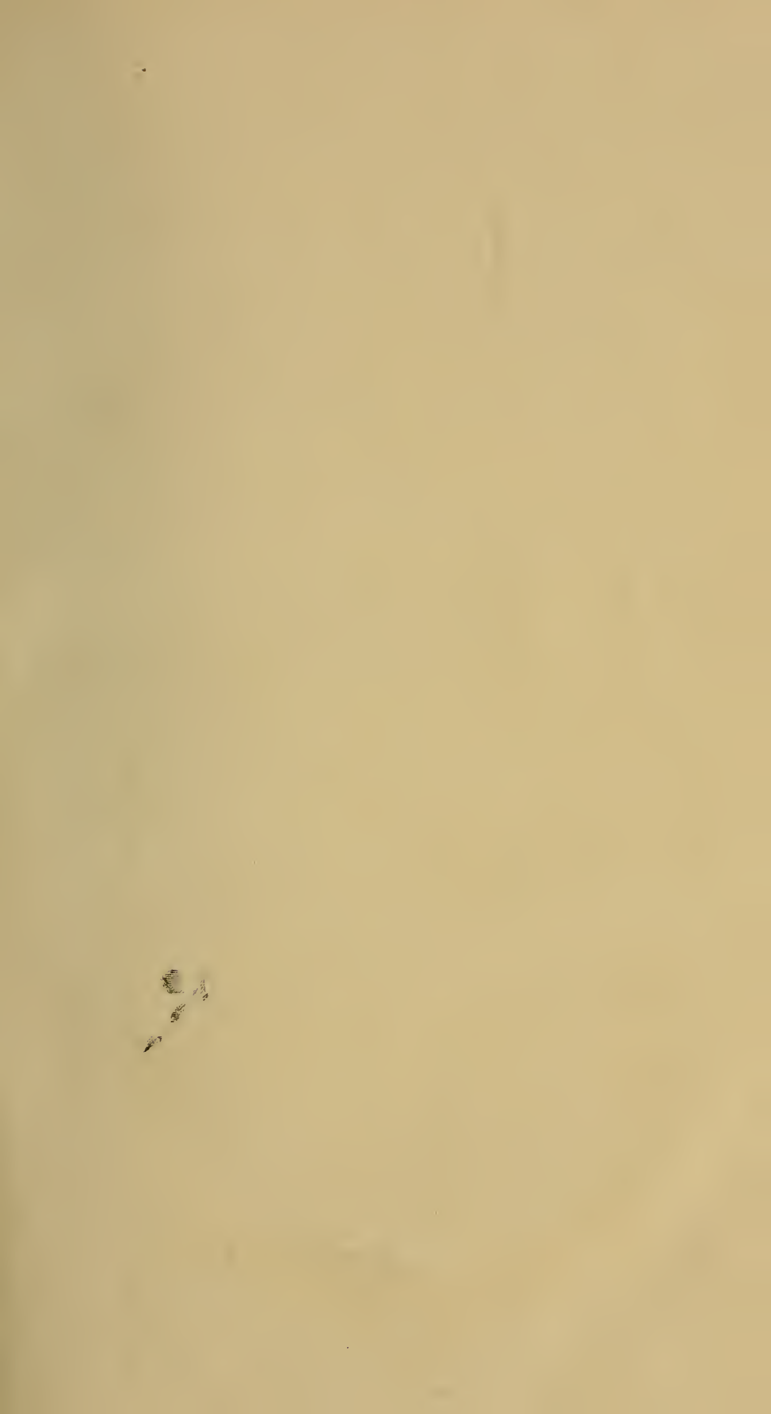



VE RI
TAS


From
The Residue
of the Centennial
Celebration Fund
of 1836.
Bt. mo. & Rec. Jan. 8.
1839.



MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

IMPRIMERIE DE Mme HUZARD, née VALLAT LA CHAPELLE,
rue de l'Eperon, no 7.

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE

Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT ;

PUBLIÉ PAR F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Professeur d'histoire naturelle, Membre de diverses Sociétés savantes nationales et étrangères ; Auteur de l'Iconographie du règne animal ; l'un des Auteurs du Traité élémentaire d'histoire naturelle, de la Zoologie de l'Encyclopédie méthodique, du Dictionnaire classique d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de la Coquille, de l'Expédition de Morée, du Voyage aux Indes par Bélanger, etc., etc., etc.

SIXIÈME ANNÉE.

C,

A PARIS,
CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

1836.

SUR L'ANNÉE 1836.

En terminant la sixième année du *Magasin de Zoologie*, nous donnerons aux Souscripteurs, comme par le passé, le tableau des matières qui la composent.

Classe I (n. 18 à 21), 4 pl. représentant	3 feuilles	8 pages.	5 f.	6 p.
Le texte. .	1 —	14 pages		
Cl. II (n. 49 à 76), 28 planches.	27 feuilles	8 pages.	32 f.	12 p.
Le texte. .	5 —	4 pages.		
Cl. V (n. 71 à 77), 7 planches.	6 feuilles	»	7 f.	8 p.
Le texte. .	1 —	8 pages.		

Nota. Les numéros 71, 72, 74, 75, 77 comptent pour une feuille entière.

Cl. VII (n. 17 à 21), 5 planches. . . .	2 —	8 pages.	3 f.	10 p.
Le texte. .	1 —	2 pages.		

Nota. Dans l'année 1835, la planche et le texte du *Gelasimus Tangeri* portent le n° 17, au lieu du n° 14. Dans l'année 1836, la planche et le texte du *Deto echinata* portent le n° 14, au lieu du n° 21.

Cl. VIII (n. 12 à 15), 4 planches. . .	2 feuilles	»	3 f.	6 p.
Le texte. .	1 —	6 pages.		
Cl. IX (n. 139 à 171), 33 planches. .	27 feuilles	8 pages.	32 f.	10 p.
Le texte. .	5 —	2 pages.		

Nota. Les planches 139, 140, 166, 167, 168, 169, et toutes celles de la Monographie des *Trachydérides*, qui représentent plus d'une espèce, comptent pour une feuille entière.

Le texte de la planche 170, *Carabus basilicus*, porte par erreur le n° 169.

Cl. X (n. 1 et 2), 2 planches.	1 feuille	»	2 f.	
Le texte. .	1 —	»		
Le titre, la table et la préface			»	12 p.
Total.			88 feuill	

Il résulte du tableau ci-dessus que les Souscripteurs ont reçu quatre feuilles au delà du nombre de quatre-vingt-quatre que nous avons annoncé devoir former les deux volumes de chaque année.

L'année 1837 contiendra :

1°. Le *Synopsis* de tous les Oiseaux recueillis par M. A. d'Orbigny dans son voyage en Amérique; ce Mémoire, qui formera près de 100 pages, est presque terminé.

2°. Une Monographie dugenre *Littorine*, par MM. A. d'Orbigny et Cristophori.

3°. La suite de la Monographie des *Trachydérides*, par M. Dupont, qu'il nous a été impossible de donner en entier dans l'année 1836.

4°. Les nouvelles espèces d'insectes Coléoptères recueillis par M. Cristophori, dans son voyage en Turquie.

Les Souscripteurs doivent s'être aperçus que nous n'avons reculé devant aucun sacrifice pour apporter chaque année à notre Journal des améliorations importantes dans toutes ses parties. L'empressement que les zoologistes de tous les pays ont bien voulu mettre à l'enrichir de leurs mémoires en a assuré la réussite, qui se trouve d'ailleurs garantie par une existence de six années. En effet, possédant actuellement une collection de plus de cinq cents planches relatives à des travaux quelquefois assez étendus sur toutes les classes du règne animal, le *Magasin de Zoologie* est devenu l'ouvrage périodique à figures le plus important qui existe aujourd'hui dans la science.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES ET DES GENRES DÉCRITS OU INDIQUÉS [1] DANS L'ANNÉE 1834.

		Notices.	Pl.
1re *Classe.* — MAMMIFÈRES.			
Colobus guereza.	Ruppel.	XVIII.	18
Viverra indica.	Geoffroy St-H.	XIX à XXI.	19
Pæphagomys ater.	Fr. Cuvier.	*id.*	20
Oryctomys (Dents).		*id.*	21
2e *Classe.* — OISEAUX.			
Lanius melanoleucus.	Smith.	LXI.	61
Tyrannus gutturalis.	Eyd. et Gerv.	LXII à LXXVI.	63
Muscicapa regia.	Buffon.	*id.*	73
Turdus cinnamomeiventris.	Lafresnaye.	LV et LVI.	55
— (femelle).	*id.*	*id.*	56
— albo-specularis.	Eyd. et Gerv.	LXII à LXXVI.	64
— (femelle).	*id.*	*id.*	65
— occipitalis.	Temminck.	*id.*	66
Sylvia miniata.	Lafresnaye.	LIV.	54
Orthotomus sepium.	Horsfield.	LI à LIII.	51
— Bennettii.	Sykes.	*id.*	52
— (le nid).		*id.*	53
Anthus variegatus.	Vieillot.	LXII à LXXVI.	67
Pipra Laplacei.	Eyd et Gerv.	*id.*	68
Certhilauda albo-fasciata.	Lafresnaye.	LVIII et LIX.	58
— rufo-palliata.	Lafresnaye.	*id.*	59
Emberyza luctuosa.	Eyd. et Gerv.	LXII à LXXVI.	71
Passerina guttata.	Meyen.	*id.*	70
Fringilla diuca.	Molina.	*id.*	69
Corvus Beecheii.	Vigors.	*id.*	72
Falculia palliata.	Isid. Geoff.	XLIX et L.	49
— (détails).	*id.*	*id.*	50
Alcedo vintsioides.	Eyd. et Gerv.	LXII à LXXVI.	74
Barbion sulphuratus.	Lafresnaye.	LX.	60
Pteroglossus ulocomus.	Gould.	LXII à LXXVI.	62
Columba boliviana.	D'Orb. et Lafresn.	*id.*	75
— viridis.	Linn.	*id.*	76
Ibis lamellicollis.	Lafresnaye.	LVII.	57

[1] Les espèces décrites sont en caractères romains; celles qui sont seulement indiquées sont en italique. Les genres nouveaux sont précédés d'un astérisque. Le chiffre romain indique le numéro placé en tête de chaque page de la notice ; le chiffre arabe, celui de la planche. — Le nom de l'auteur qui a nommé l'espèce est en petites capitales, seulement quand il est l'auteur de la notice.

MÉMOIRES GÉNÉRAUX.

COLOBE. Colobus. *Illiger.*

Le genre *Colobus* est encore très imparfaitement connu des naturalistes, car les espèces de singes, voisines des Semnopithèques, qu'il renferme, n'ont été que peu étudiées ; aussi avons-nous pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de reproduire, dans le *Magasin de Zoologie*, quelques uns des détails que M. Ruppel vient de donner sur un de ces animaux (le *Colobus Guereza*), dans un ouvrage rare en France. (*Neue Wirbelthiere zu der fauna von Abyssinien gehörig, entdeckt und beschrieben von* D. Edward Ruppel, in-4°, avec pl., *Frankfurt am Main.*)

C'est dans son *Prodromus*, p. 69, qu'Illiger a proposé ce genre; il y rapporte les *Simia polycomos*, Schreb., et *S. ferruginea,* Schaw, dont Kuhl (Beitrag, pl. 7), a rapproché son *C. Temminckii.* L'espèce que M. Ruppel fait connaître prend le nom de *C. Guereza*, et M. Ogilby a ajouté à ces quatre Colobes (dont quelques personnes suppriment le *C. Temminckii*, qui leur paraît être le même que le *ferrugineus*) les *C. Ursinus* et *Fuliginosus* (*Proceed. zool. soc. Lond.*, 1835, p. 98 et 99). Nous ne nous occuperons que de l'animal décrit par M. Ruppel.

Les caractères que ce naturaliste en donne confirment l'opinion de quelques savants, que les Colobes sont fort voisins des Semnopithèques de M. Fr. Cuvier, et doivent leur être réunis. Le *C. Guereza* possède, comme les Semnopithèques et les Macaques, un cæcum intestinal, assez court il est vrai, et il a de même un cinquième tubercule à la dernière molaire inférieure. De plus, son estomac présente des lanières musculeuses qui le traversent dans plusieurs sens, ce qui nous paraît être quelque chose d'analogue aux par-

ties musculeuses qui produisent les boursouflures de l'estomac des Semnopithèques.

Ces boursouflures indiquées d'abord par M. Otto (*Nova Acta Acad. Naturæ curios.* XII, part. 2, 505, pl. 47, 1825), dans l'espèce de Semnopithèque de Ceylan, qu'il a nommée *Cercopithecus ? leucoprymnus*, ont été retrouvées par M. Rich. Owen chez d'autres espèces du même genre, *Simia comatus* (*S. fascicularis*, Raffles) et *S. Entellus* (*Trans. zool. soc. Lond.* I, part. 1, pag. 65, pl. 8 et 9, 1833); et par M. Duvernoy, chez le même *S. Entellus* (Mém. Soc. hist. nat. de Strasbourg, T. 2, mém. X, avec pl., 1835), sur le *Semnopithecus cucullatus*, Is. Geoff., et sur le *Douc* (*Simia nemæus*). Nous les avons nous-même également vues, ainsi que le Cæcum, chez un individu de cette dernière espèce, rapporté de Cochinchine, par M. F. Eydoux. (*Voyage de la Favorite : Hist. nat.*, 2e part., p. 5, 1836.)

Le *Colobus guereza* a les canines assez développées, mais beaucoup de Semnopithèques sont aussi dans ce cas; de plus, il manque d'abajoues, ce qui le rapproche encore davantage de ces animaux. Ses proportions sont d'ailleurs comme celles des autres Colobes décrits et celles des Semnopithèques, et il ne reste, pour le différencier de ces animaux, que l'absence de pouce aux membres de devant. Mais les Semnopithèques ont ordinairement le pouce assez court (peut-être, sous ce rapport, le Douc s'éloigne-t-il de la plupart d'entre eux, puisqu'il a ce doigt assez développé) et, de plus, on cite des espèces qui l'ont extrêmement réduit; tel est, par exemple, le *Semnopithecus bicolor* de M. Wesmaël [1]. On peut donc, ce nous semble, placer, sans trop choquer les affinités des espèces, les Colobes après les Semnopithèques, entre eux-ci et les Maca-

[1] *Bulletin de l'Acad. royale de Bruxelles*, 1835, p. 236. Cette espèce nous paraît être le *Semn. vellerosus*, Isid. Geoff., *Voyage de Bélanger*, zool., p. 37. M. Wesmaël pense qu'elle est de la côte orientale d'Afrique.

ques. Ces animaux seront, en Afrique, les représentants des Semnopithèques de l'Inde, si toutefois le *Semnopithecus vellerosus* ou *bicolor* n'est pas lui-même un Semnopithèque africain.

C. Guereza. *C. Guereza.* Ruppel.

Il se distingue spécifiquement des autres singes connus par la couleur noire veloutée du sommet de la tête, de la nuque, de la partie antérieure du dos et des épaules, de la poitrine et du ventre, ainsi que des cuisses, des jambes et de la première moitié de la queue, et par son front, ses tempes, les côtés de son cou, son menton et sa gorge, qui sont entièrement blancs, de même que ce cercle de longs poils qui s'étend depuis les épaules jusqu'au dessous des reins, en longeant les côtés du corps : la moitié supérieure de la queue est blanche et terminée en pinceau ; chacun de ses poils est marqué d'anneaux bruns, fort minces, ce qui lui donne une teinte argentée. La chevelure, ou le poil de la tête, est assez longue ; les callosités, qui sont entourées de poils blancs, les ongles et les pieds sont noirs. La même coloration existe dans les deux sexes et aussi dans le premier âge ; mais, dans les jeunes mâles et les femelles adultes, les poils blancs des flancs sont moins longs.

Les dimensions de l'individu représenté sont les suivantes :

De la pointe du nez à la base de la queue.	2 pds.	4 pces.	» l.
De la queue sans le flocon terminal. . .	2	4	6
Du flocon terminal de la queue. . . .	»	2	»

Le Guereza vit en Abyssinie par petites familles et se tient sur les arbres élevés et dans le voisinage des eaux courantes. Il est agile, vif, sans être bruyant, et d'un naturel tout à fait inoffensif ; sa nourriture consiste en fruits sauvages, en graines, en insectes, etc. Il fait ses provisions durant le jour et passe la nuit à dormir sous les

SEMNOPITHÈQUE DOUC.

SEMNOPITHECUS NEMÆUS.

Simia nemæus, Linn.; *Cerc. nemæus*, Erxleb.; *Pygathrix nemæus*, Geoff.; *Lasiopyga nemæus*, Illig.; *Semnopithecus nemæus*, F. Cuv. liv. 48 et 49.

Chargés de publier le résultat scientifique du voyage de la corvette *la Favorite*, nous devons maintenant (1) faire connaître zoologiquement les espèces de mammifères les plus remarquables, soit par leur nouveauté ou leur rareté, soit par les observations auxquelles chacune d'elles aura pu donner lieu. Toutes les espèces recueillies ne pourront être signalées, toutes d'ailleurs ne le méritaient pas; mais nous avons tâché, malgré le peu d'étendue de cet ouvrage, de ne passer sous silence aucune de celles qui offraient le plus d'intérêt.

(1) La partie zoologique du Voyage de *la Favorite* formera un beau vol. grand in-8°, orné de 60 planches, et qui paraîtra en 6 livr., coûtant chacune 7 fr. 50 c. La première partie de l'ouvrage est consacrée à des travaux anatomiques.

Les espèces de la classe des mammifères sont celles qui nous arrêteront le moins long-temps. La première est celle du *Douc*, animal de la famille des Singes, qui est loin d'être nouveau pour la science, puisque Buffon le cite dans son ouvrage, mais qui est rare encore dans les collections, et dont les mœurs et les caractères ont été jusque dans ces derniers temps mal décrits.

Tous les véritables Singes de l'ancien monde, excepté peut-être le Chimpanzé, les Orangs-outangs et l'espèce de Gibbon que M. Harlan a décrite sous le nom de *Simia hooloch* (Physic. and med. Researches, p. 9), ont les fesses garnies de callosités. Buffon et Daubenton, auxquels cette loi n'avait point échappé, crurent y reconnaître une nouvelle exception en constatant que le Douc manquait aussi de callosités; cette assertion fut admise par tous les naturalistes, et l'un d'eux se crut même fondé à distinguer à cause de cela le Douc des autres guenons ou singes à longue queue qui ont des callosités; il en fit le genre *Lasiopyga* (fesses velues). Nous avons pu vérifier, sur plusieurs individus de l'espèce qui nous occupe, que l'opinion de Buffon est tout-à-fait erronée; c'est d'ailleurs ce qu'ont démontré avant nous plusieurs savants naturalistes, et M. Geoffroy, qui avait proposé pour le même animal le genre *Pygatrix*, a reconnu depuis (Cours de l'hist. des Mamm.) qu'il devait être supprimé. Le Douc appartient au sous-genre des Semnopithèques, qui paraissent, jusqu'ici au moins, être des singes asiatiques; aussi est-ce avec raison qu'on a considéré comme fort suspect le fait, avancé par Flaccourt, de Doucs pris à Madagascar. Cette île, si différente, par ses productions zoologiques et botaniques, de

l'Asie, et même de l'Afrique, dont elle est voisine, n'a encore fourni aux naturalistes aucune espèce de véritable singe; les quadrumanes qu'on lui connaît sont de la famille des Lémuriens, à côté de laquelle se place le genre si singulier des Ayes-ayes (*Cheiromys*), qui est du même pays.

Tous les Doucs que l'on possède dans les collections viennent de la Cochinchine; à Tourane, où l'un de nous a pu les observer, ils sont très-communs. Ils vivent par troupes plus ou moins nombreuses dans les vastes espaces boisés qui recouvrent le littoral, et leurs mœurs sont certainement bien loin d'être aussi farouches qu'on les a supposées. Ces animaux sont peu gênés par la présence des hommes, et ils viennent souvent très-près des habitations des Cochinchinois; d'ailleurs ces derniers paraissent les inquiéter fort peu, et ne cherchent pas à tirer de la belle fourrure des Doucs tous les avantages qu'ils pourraient en obtenir. Néanmoins, les courses des marins de la corvette *la Favorite* ne tardèrent pas à effrayer ces animaux, qui fuyaient aussitôt avec une telle rapidité, que, bien qu'ils fussent très-nombreux, on se les procurait assez difficilement.

L'estomac du Douc offre les mêmes particularités que celui des autres animaux du même groupe (Semnopithèques); assez de détails intéressants ont été donnés sur ce sujet pour le Douc lui-même, et plus particulièrement pour deux ou trois autres espèces de ce sous-genre, pour que nous n'ayons pas à y revenir : ces détails sont dus à M. Otto, qui les a indiqués le premier et les a fait connaître avec soin en décrivant l'espèce qu'il nomme *Cercopithecus leucoprymnus;* depuis Otto, M. Rich. Owen

(Trans. of Soc. zool. of Lond., t. I), et plus récemment encore M. Duvernoy (Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Strasbourg, t. II), ont aussi traité le même sujet.

Un incident qui mérite d'être signalé se rattache à la capture de deux Doucs qui ont été rapportés au Muséum par l'un de nous. Une femelle adulte et mère fut tuée d'abord; son petit, qui la suivait de près, frappé du même coup, mais blessé seulement, se jeta sur le cadavre, en poussant des cris perçants, véritables hurlements commandés à la fois par la perte qu'il venait d'éprouver, et par les douleurs qu'il ressentait. Ce jeune Douc fut conservé pendant plusieurs jours à bord de la corvette; mais il ne tarda pas à mourir, les blessures qu'il avait reçues ayant occasionné une paralysie complète des membres postérieurs.

NYCTICÉE ALECTO.

VESPERTILIO (*Nycticeus*) *ALECTO. Nob.*

V. corpore nigro-brunneo, ad gulam verò dilutiore; capite crasso, depresso : longitudo corporis caudæque, 0,060; *antibranchii*, 0,045; *alarum amplitudo*, 0,285. *Hab.* Manille, *in insulâ* Luçon.

Le genre Nycticée a été proposé par M. Rafinesque (Journ. de Physique, t. LXXXVIII, p. 417) et adopté par M. F. Cuvier dans son grand article sur les mammifères, inséré dans le Dictionnaire des Sciences naturelles; c'est un petit groupe voisin du genre *Vespertilio* des auteurs, et caractérisé principalement par la présence de deux incisives seulement existant à la mâchoire supérieure. Beaucoup d'auteurs ont pensé que le genre Nycticée ne devait pas être adopté; d'autres, au contraire, ont admis avec M. F. Cuvier qu'il devait être conservé : de ce nombre est M. Lesson, qui l'a reproduit dans le Complément aux œuvres de Buffon, t. V, p. 111, en y ajoutant quelques espèces dont on avait fait des Vespertilions. La nouvelle

Nycticée, que nous nommons *Alecto,* a été recueillie à Manille par l'un de nous; elle est facile à reconnaître à sa conque auriculaire moins large que haute, ainsi qu'à son oreillon en couteau, c'est-à-dire (pour nous servir des expressions de M. F. Cuvier, qui a proposé cette dénomination) consistant en une lame plus longue que large, et dont le bord interne est courbé tandis que l'externe est presque droit. La tête est épaisse, le museau large et déprimé, et la bouche assez largement ouverte. Les membranes alaires sont étroites, mais fort étendues dans le sens de l'envergure, et les deux dernières phalanges sont repliées l'une sur l'autre en zigzag pendant le repos. La membrane inter-fémorale est très ample, et la queue, moins longue qu'elle de moitié, y est entièrement comprise, si ce n'est par sa dernière phalange, qui est libre à la face dorsale de la membrane; celle-ci présente à sa face inférieure quelques poils épars.

La couleur générale du pelage est noirâtre, changeant au brun à la face inférieure des ailes et au grisâtre sur le museau.

Dimensions :

Longueur du corps et de la tête. .	0,047	1	p^ce	9 l^gnes
« de la queue.	0,013	»		6
« de l'avant-bras. . . .	0,045	1		8
Envergure.	0,285	10		6

RHINOLOPHE DEUIL.

RHINOLOPHUS LUCTUS.

Temm. *Monograph. T. II,* p. 14, pl. 20.

(Variété rousse. *Varietas rufa.* Nob.)

Nous considérons comme une variété du Rhinolophe Deuil de M. Temminck une autre sorte de Chauve-souris qui provient, de même que la précédente, de Manille. Le grand développement de la feuille nasale de ce Rhinolophe fait une des espèces les plus remarquables du genre. Comme l'espèce a été figurée par M. Temminck, et décrite avec soin dans ses monographies, ainsi que dans le mémoire qu'il a publié en hollandais dans le Tiijchrift, nous ne la représenterons pas ici.

La couleur ordinaire du Rhinolophe Deuil est d'un brun noir, ainsi qu'on peut le supposer d'après le nom de cet animal; mais, dans la variété que nous décrivons, quoique la feuille soit parfaitement la même, le pelage est généralement roussâtre. Cet animal vient, comme nous l'avons dit, de Manille, ce qu'il importe de noter, les individus qu'a étudiés M. Temminck étant de Java.

GENETTE DE L'INDE.

VIVERRA INDICA.

(Pl. 19.)

V. Indica, Geoff. Catalogue, p. 113; Desmarest, *Nouv. Dict.,* t. VII, p. 170; id. Mamm. esp. 319 *V. Raasse,* Horsfield; Fréd. Cuv. livr. 62 *V. Pallida,* Gray in Hardwich illustrations of Indian zoology, Pl. 11. *Zibeth de Java à queue courte et annelée,* Diard, *Coll. Mus.; Genetta gracilis, raasse* et *Manillensis.* N[elles] Ann. du Mus., t. II, p. 442.

Habitat in Indiæ continentalis et insularis regionibus plurimis.

Le groupe des *Viverra,* tel que le comprenait Linnæus, a subi de la part des naturalistes modernes de nombreuses et nécessaires modifications; néanmoins on ne saurait se dissimuler que souvent on a trop multiplié les subdivisions génériques. Mais, circonscrit tel que l'ont proposé plusieurs naturalistes moins prodigues, le genre *Viverra* nous paraît très-naturel; les espèces qu'il renferme (Civettes, Genettes, Paradoxures, etc.) possè-

dent en effet les mêmes caractères de dentition; leurs organes du mouvement, à l'exception de quelques légères modifications de la queue et des pattes, sont les mêmes, et leurs habitudes offrent peu de différences. On doit aussi remarquer que la distribution géographique de ces animaux est très-sensiblement la même, et rappelle ce que l'on connaît de plusieurs genres naturels d'animaux, de ceux de l'ordre des quadrumanes, par exemple. La Nouvelle-Hollande et les grandes îles Australiennes ne possèdent aucune espèce du genre *Viverra;* ce fait étonnera peu, si l'on se rappelle combien ces contrées sont pauvres en mammifères ordinaires (*Mamm. monodelphes,* Blainv.). Mais l'Amérique n'a point non plus de *Viverra,* et ce n'est que dans l'ancien monde que l'on observe ces animaux : l'Europe n'en offre qu'une seule espèce, encore cette espèce se trouve-t-elle dans plusieurs parties de l'Afrique; tous les autres *Viverra* sont de cette contrée ou de l'Inde : la Fossane, *V. fossa,* appartient à Madagascar.

Parmi ces animaux, un seul doit nous occuper plus particulièrement; ses caractères nous font reconnaître d'une manière positive que c'est à tort qu'on a distingué génériquement les civettes (*civetta* ou mieux *viverra*) des genettes (*genetta*). En effet, aucune ligne de démarcation bien distincte ne saurait être établie entre les unes et les autres : les caractères principaux sont les mêmes, et les différences indiquées dans le mode de coloration, la profondeur de la bourse, etc., sont des nuances dont on ne saurait tenir compte; l'espèce que nous étudions suffirait seule pour le prouver.

M. Geoffroy a le premier donné à cette espèce le nom

de *Viverra Indica*. L'individu qu'il a étudié existe encore dans les galeries du Muséum de Paris ; mais sa mauvaise préparation et l'altération de ses couleurs ne permettraient point de se faire d'après lui une idée exacte des caractères de l'espèce. Cet individu, rapporté par Sonnerat, n'est point celui que ce voyageur a représenté sous le nom de Civette de Malacca (Voyage aux Indes et à la Chine, t. II, pl. 91) ; ce dernier, s'il faut en croire M. Desmarest (Mamm.), était originaire du cap de Bonne-Espérance, et ce fut à Paris que Sonnerat l'observa pour la première fois.

L'animal rapporté du voyage de *la Favorite* provient de la Cochinchine : il a été pris aux environs de Tourane ; c'est un mâle adulte et dont l'odeur forte, quoique agréable, diffère peu de celle que répand le Zibeth (*V. zibetha*). La collection du Muséum possède plusieurs autres individus de la même espèce, qui lui ont été rapportés de la côte de Malabar par M. Dussumier ; leurs caractères sont entièrement les mêmes. Nous rapporterons aussi au *V. Indica* deux Genettes de la même collection envoyées de Java et de Sumatra par M. Diard : l'une d'elles, originaire de Java, est étiquetée Zibeth de Java ; si elle est la même que celle indiquée par M. Desmarest sous ce nom (*loco cit.*), et nous le supposons volontiers, c'est à tort que M. Gray (Proceed. Soc. zool. Lond., 1832, p. 66) rapporte cet animal au *Viverra musanga* Horsfield (Zool. Res.), qui est, d'après lui, une espèce de Paradoxure (*Paradoxurus musanga*). L'autre individu, provenant des collections de M. Diard, est indiqué sous le nom provisoire de Zibeth rayé ; il est de Sumatra. Tous deux sont d'une nuance un peu plus sombre, mais cette légère différence autorise à peine la distinction d'une variété, et nous nous

croyons fondés, au moins dans l'état actuel, à considérer ces animaux et tous ceux de l'Inde que nous avons indiqués (l'individu décrit par M. Geoffroy, celui de Tourane, et ceux de MM. Diard et Dussumier) comme de même espèce. Le *Viverra Indica* se trouve donc à Java, à Sumatra, à la côte de Malabar et en Cochinchine; ajoutons qu'il est aussi de la Chine et des Philippines, et nous reconnaîtrons toute la justesse du nom qui lui a été imposé.

Le musée de Paris ne possède point de *V. Indica* qui provienne de Chine; mais l'animal de cette contrée que l'on voit représenté dans les *Illustrations of Indian zoology* du major Hardwich, sous le nom de *V. pallida,* est évidemment de la même espèce : c'est à tort que M. Gray, l'un des collaborateurs de cet ouvrage, lui donne un nouveau nom.

La Genette indienne a le pelage plus foncé que celui des genettes ordinaires, et sous ce rapport on pourrait la comparer au *Genetta pardalis* de M. Is. Geoffroy (Mag. de Zoologie, classe I, pl. 8). Mais c'est plutôt au Zibeth qu'elle ressemble : de même que lui elle a les pattes d'une teinte foncée, et les taches de ses flancs sont nombreuses et simples. Cette espèce n'a point de crinière; le fond de son pelage, chez les sujets adultes comme dans le jeune âge, est d'un fauve-brun avec de nombreuses taches d'une teinte chocolat et qui sont ainsi réparties : une tache en avant de chaque œil, et une derrière les oreilles, qui sont larges et arrondies; deux lignes longitudinales sur les côtés du cou, et des rangées assez régulières de points ronds sur les épaules et les flancs; à mesure qu'on les considère plus supérieurement, les points ou taches confluent davantage les uns vers les

autres, et sur le dos ils sont remplacés par des lignes continues. On peut compter en tout cinq de ces lignes qui sont bien évidentes, et, de chaque côté, cinq rangées de taches; les deux rangées supérieures se changent en lignes vers les cuisses; les lignes dont nous parlions précédemment, ou les lignes continues, prennent naissance au milieu du dos et se dirigent jusqu'à la queue. Cette dernière est annelée de la même couleur ferrugineuse et de blanc-jaunâtre; on distingue sept ou huit anneaux blanchâtres et sept de couleur plus foncée : le premier de ceux-ci est incomplet. La base de la queue présente en dessus un reste des lignes du dos, et les pattes sont d'une teinte de chocolat roussâtre ; le ventre est plus clair ; les lèvres sont blanchâtres en partie.

Longueur totale.	28 pouces $\frac{1}{2}$.
De la queue en particulier. . .	11 pouces $\frac{1}{2}$.

Les jeunes sujets de cette espèce présentent les caractères de l'adulte; mais les taches brunes roussâtres de leurs flancs sont moins distinctes et le fond du pelage est moins clair que chez les adultes.

La livrée des jeunes sujets du genre *Viverra* ne paraît pas différer de celle des adultes d'une manière essentielle : c'est ce que nous offre le *V. Indica;* c'est aussi ce qu'on remarque chez la Genette commune du Sénégal. Un jeune de cette dernière, rapporté tout récemment par M. Eug. Robert, présente entièrement le système des taches de l'adulte; mais, de même que chez le précédent, le fond de son pelage est d'une teinte plus foncée et son poil est généralement plus doux. Le *V. Fossa* offre aussi cette particularité.

ZIBETH.

VIVERRA ZIBETHA. Linn.

Nous avons étudié aussi le *Viverra zibetha* d'après un individu qui venait de mourir récemment, et nous avons pu constater quelques-uns de ses caractères que nous indiquerons brièvement.

Une crinière, dont la description de Daubenton ne fait pas mention, existe sur l'épine dorsale du Zibeth, et s'étend des épaules jusqu'à l'orifice de la queue; les poils des moustaches sont en grande partie blancs, les supérieurs étant presque tous noirs; quelques soies raides de cette dernière couleur partent du dessus des yeux; les soies de la commissure des lèvres sont blanches, leur longueur n'égale pas celle des moustaches. Les ongles des pieds ne sont ni rétractiles ni semi-rétractiles, comme on l'a dit; ils ont la même disposition que chez les chiens; les doigts sont en grande partie réunis sous la peau. L'odeur que répand la matière sébacée du Zibeth est fortement musquée : la poche sécrétrice est peu profonde; c'est un simple repli de la peau du scrotum, assez analogue à ce que l'on voit chez les hermaphrodites mâles de l'espèce humaine. Cette sorte de poche présente à son intérieur

quelques poils qui semblent avoir pour usage de retenir la matière secrétée.

La queue du Zibeth offre un caractère assez remarquable; elle est comprimée et légèrement courbée en dessous : la flexion en dessus lui est à peu près impossible. Daubenton (Hist. nat. génér., t. XI, pl. 34), qui avait déjà remarqué ce fait, dit qu'il y a ankylose des vertèbres de la queue; ces vertèbres ne sont point ankylosées, puisqu'elles sont parfaitement mobiles, mais leur articulation est telle que la flexion en dessous est seule possible. Nous avons cherché dans les figures des ouvrages récents et anciens qu'on a publiées du Zibeth une indication de ce caractère : aucune ne nous l'a montré, la figure la meilleure est peut-être celle de Daubenton (*loco cit.*), laquelle a été copiée depuis dans l'*Encyclopédie.*

La Civette vient d'Afrique, la Fossane est certainement de Madagascar, mais la patrie du Zibeth est encore incertaine; cet animal est très-probablement de l'Inde. MM. Dussumier, Quoy et Gaimard l'ont rapporté des Philippines; cependant il n'est pas prouvé que l'espèce elle-même se trouve naturellement dans cet archipel. Nous ne saurions donner des renseignements positifs sur la patrie de l'individu que nous avons observé, cet animal ayant été acquis, pour les galeries d'anatomie comparée, d'un gardien de ménagerie ambulante qui n'a pu nous dire d'où ce Zibeth avait été amené en Europe. L'île de Sumatra possède, assure-t-on, un grand nombre de Zibeths.

Sur le genre PÆPHAGOMYS *et quelques autres Rongeurs qui l'avoisinent.*

(Pl. 20 et 21.)

L'intéressant animal que M. F. Cuvier a décrit sous le nom de *Pœphagomys ater* appartient à l'ordre des Rongeurs, et se rapporte à une famille très nombreuse de cet ordre, celle des Rats ou Muriens, dont la disposition est encore loin d'avoir été naturellement établie. Ce mammifère n'a encore été trouvé qu'au Chili (à Valparaiso, à Coquimbo, etc.). Nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de donner du *Pœphagomys*, qui n'a été représenté qu'au trait, une figure coloriée; nous essaierons aussi de faire connaître la place que cet animal doit occuper dans l'ordre des Rongeurs.

Le *Pœphagomys ater* (1) a le port général des campagnols, et sa taille se rapproche de celle du rat d'eau; sa queue égale à peu près, comme chez les campagnols ordinaires, la moitié de la longueur du corps, et ses oreilles, de grandeur moyenne, sont presque dénudées. Tous ces caractères feraient prendre le Pæphagomys pour un campagnol, et tendraient à le faire placer dans le sous-genre *Arvicola* du genre *Lemmys*;

(1) F. Cuvier, Ann. des Sc. Nat. (2e série). Zoologie, t. I, p. 321, pl. 13.

mais ses dents ne sont point celles des campagnols ou *Lemmys*. Les molaires des campagnols sont au nombre de trois de chaque côté des deux mâchoires, et leur émail forme des replis disposés en Z. Chez les *Pœphagomys* il y a quatre dents molaires partout ($\frac{4-4}{4-4}$ mol.), et les dents ont leur émail formant, autour de la partie éburnée, une ceinture disposée à peu près en chiffre 8. C'est sur l'inspection de ce caractère des dents molaires que M. F. Cuvier a cru devoir faire des *Pœphagomys* un genre distinct. Ce savant naturaliste n'indique pas d'une manière précise la place que le *Pœphagomys* doit occuper parmi les Rongeurs, mais il reconnaît qu'il offre avec les *Octodon* de M. Bennett des rapports évidents. Chez les Pæphagomys, la queue est courte, velue, mais non floconneuse, et les dents molaires sont toutes didymes, décroissant de la première à la dernière, et présentent la forme que nous venons d'indiquer. Chez les *Octodon*, que M. Meyen a depuis décrits sous le nom de *Dendrobius*, les dents sont didymes et en forme de 8 à une mâchoire, et au contraire irrégulièrement triangulaires à l'autre ; de plus, la queue est longue et en balai. Ces caractères, si l'on ne fait d'abord attention qu'aux animaux qui les présentent, paraissent autoriser à faire de ces Rongeurs deux genres distincts ; mais ils deviennent bien moins importants si l'on étudie aussi les espèces voisines de celles qui nous occupent. Quelques-unes de ces espèces présentent en effet des caractères peu différents, et plusieurs d'entre elles viennent combler la lacune qui semblerait séparer les Pæphagomys des Octodon ; de plus, il en est qui lient ces animaux à plusieurs autres genres de

Rongeurs qu'on avait crus jusqu'ici en être parfaitement distincts. On reconnaît alors qu'il est difficile d'admettre que les uns et les autres puissent devenir, ainsi que l'ont voulu les auteurs, autant de genres particuliers. Le même fait se représentera également pour divers animaux des autres classes que nous étudierons, et particulièrement dans celle des Reptiles : les groupes dans lesquels on réunit les espèces paraissent d'abord circonscrits et bien tranchés ; mais, à mesure que de nouvelles espèces se présentent, la fixité des caractères semble s'altérer, les *hiatus* se comblent peu à peu, et l'on n'a, le plus souvent, au lieu des genres si distincts qu'un premier travail avait fait établir, qu'une série d'espèces toutes liées entre elles par des rapports intimes et qu'on ne saurait séparer en genres, ou en familles rigoureusement définies. On peut alors constater aisément que les caractères qu'on avait considérés comme génériques n'ont pas autant de valeur qu'on leur en avait accordé ; toutefois, si l'on sait les employer d'une manière convenable, on peut arriver à une disposition très naturelle des espèces.

Depuis que M. F. Cuvier a publié la description du Pæphagomys, deux naturalistes, à notre connaissance, se sont occupés de classer ce Rongeur : ce sont MM. de Blainville en 1834 (cours de la faculté des Sciences) et Is. Geoffroy en 1835 (cours de Mammalogie du Muséum). M. Is. Geoffroy place le Pæphagomys entre les Hamters ou *Cricetus*, qui ont $\frac{3}{3}$ molaires de chaque côté, et les Capromys, qui en ont $\frac{4}{4}$; les uns et les autres sont des rongeurs de la famille des rats. M. de Blainville fait de cet animal une espèce de la même famille,

et il le rapporte à la section des Muriens à dents molaires $\frac{4}{4}$, et non tuberculeuses ; cette section comprend un grand nombre d'espèces qui se partagent assez bien en plusieurs genres, parmi lesquels il en est qui ont les replis émailleux des dents molaires simples , tandis que d'autres les ont plus compliqués. Ceux-ci sont les Hérissons ou *Hystrix* , les *Castor,* les *Myopotamys* et les *Capromys ;* les premiers, ou ceux chez lesquels les dents sont peu compliquées , sont les *Helamys* , les *Echimys,* les *Callomys,* et ceux que M. de Blainville nomme *Oryctomys*. L'étude que nous avons faite de ces animaux nous permet d'apprécier toute la justesse de ce rapprochement et de les disposer ainsi qu'on le voit ci-dessous. On doit avoir égard, pour arriver à ce résultat, non-seulement aux dents , mais encore à divers autres caractères. Nous ne nous occuperons que des espèces américaines des genres *Callomys* et *Oryctomys* , qui tous deux appartiennent , comme nous l'avons vu , à la famille des Rongeurs Muriens.

I.—Queue plus ou moins courte, non floconneuse, et semblable à celle des Campagnols ; membres à peu près égaux , queue de moyenne longueur ; dents simples.

Genre Oryctomys, Blainv.

A — Les abajoues plus ou moins considérables.

a) doigts 4-4 ? *Diplostoma*. Rafin.

b) doigts 5-5 , pouces des antérieurs quelquefois très courts.

* Ongles puissants, très inégaux , pouce antérieur distinct. *Saccophorus*. Kuhl.

** Ongles à peu près égaux, pouce antérieur presque nul; dents molaires didymes. *Saccomys*. F. Cuv.

B — Point de grandes abajoues, des ongles fouisseurs à peu près égaux et présentant ordinairement à leur base quelques poils raides dirigés en avant.

c) Les dents toutes didymes, à peu près en forme de 8 de celles des Saccomys. *Pæphagomys*. F. Cuv.

d) Les dents toutes virguliformes; poils en brosse recouvrant les ongles, qui sont bien développés. (Pl. 21, f. 2.) *Ctenomys* (1). Blainv.

II.—Queue longue, floconneuse, en balai; molaires presque toujours lamelleuses.

Genre Callomys, Is. Geoff. et d'Orb.

C — Dents molaires non lamelleuses, irrégulièrement triangulaires à une mâchoire, didymes et à peu près en 8 à l'autre. (Pl. 21, f. 3.)

e) Doigts 5-5. *Octodon* (2). Benn.

D — Molaires lamelleuses. (Vrais *Callomys*.)

f) Doigts 5-4. *Chinchilla*. Benn.

g) Doigts 4-4. *Lagotis*. Benn.

h) Doigts 4-3. *Lagostomus*. Brookes.

(1) Ce sous-genre paraît être représenté en Afrique par les *Ctenodactylus*, Gray; mais ceux-ci ont $\frac{3}{3}$ molaires seulement.

(2) Le sous-genre *Octodon*, Bennett (*Proceed. Zool. Soc. Lond.* 1832), ou *Dendrobius*, Meyen (*Nova acta cur.*, xvi, pl. 44), devra certainement, à cause de ses dents, être reporté parmi les

Le sous-genre *Lagostomus,* dans lequel on doit, suivant M. Meyen, admettre plusieurs espèces, est celui auquel la *Viscache* sert de type. Le groupe des *Lagotis* comprend les *Lagotis Cuvierii* et *pallipes* Bennett (Trans. Zool. Soc. Lond., t. I); le premier est aussi le *Lagidium peruanum,* Meyen (*loco cit.*); ces animaux et le *Chinchilla* forment le genre Callomys de MM. Is. Geoffroy et d'Orbigny, qui devra être conservé, si l'on ne veut faire autant de genres, ou à peu près, qu'il y aura d'espèces. Nous ne connaissons le genre *Galea* de M. Meyen que par ce qu'en a dit ce naturaliste. M. Meyen l'a établi dans le t. XVI des *Nova acta curiosorum,* p. 597, pl. 42, fig. 4-7, d'après une tête desséchée trouvée à l'entrée d'un terrier. La figure qu'il donne de ce mammifère (*Galea Musteloïdes,* Meyen) ne permet pas de douter que ce ne soit une espèce de Cabiai, très voisine du *Moko* ou *Cavia rupestris,* dont M. F. Cuvier fait son genre *Kerodon,* si ce n'est le *Moko* lui-même (1).

Revenons maintenant sur quelques-unes des espèces du genre *Oryctomys,* en commençant par celle du groupe des *Saccophorus* de Kuhl ou *Ascomys,* Licht. Les *Saccopho-*

Oryctomys, quoique sa queue ait quelque chose de celle des Chinchillas. (Pl. 21, fig. 3, empruntée à M. Meyen.)

(1) Nous avons observé, dans la collection anatomique du Muséum, la tête osseuse d'un rongeur à molaires $\frac{4}{4}$, qui paraît appartenir à une espèce de la famille des Caviens. Les trois premières molaires de cet animal sont toutes didymes et à peu près en forme d'*H*; la quatrième est à trois divisions et représente assez bien la lettre *M*. Nous nous bornerons à indiquer et à figurer, pl. 21, f. 1, cette tête qui a été recueillie par M. Gaudichaud sur la montagne de Coquimbo.

rus sont assez intimement liés aux *Saccomys*, qui établissent évidemment un passage entre eux et les *Pæphagomys*. On connait exactement deux espèces parmi ces animaux, le *Mus bursarius* de Shaw (*Saccophorus bursarius*, Kuhl , *Ascomys bursarius*, Lichtenst.), et l'*Ascomys Mexicanus*, Lichtenst. Ces deux espèces se distinguent assez facilement par les caractères de leurs dents incisives et quelques autres différences; nous en avons observé une troisième, *Oryctomys* (*Saccophorus*) *Bottæ*, Blainv. *Mss.*

1° Le *Mus bursarius*, ou première espèce du groupe des *Saccophorus*, se trouve principalement aux États-Unis et dans le Canada; sa couleur est roussâtre, et ses dents incisives présentent antérieurement deux sillons, l'un médian très marqué, l'autre moins évident et placé au bord interne; les deuxième et troisième molaires du *Mus bursarius* sont ovalaires transverses.

Longueur totale. . . . . . . 10 pouces.
— de la queue seule. . 3 pouces.

2° *Ascomys Mexicanus*, Lichtenst. et Brandt.: *Tucan*, Fernandez. (Pl. 21, fig. 5 et 6.)

Dents incisives supérieures présentant un seul sillon submédian, les deuxième et troisième molaires ovalaires transverses.

Longueur totale, 1 pied.

Cette espèce vit au Mexique; sa couleur est brune ou d'un roux marron; nous avons observé cette dernière variété.

3° *Oryctomys* (*Saccophorus*) *Bottæ*. (Pl. 21, fig. 4.)

Les deux précédentes espèces se distinguent, ainsi que

nous venons de le dire, assez bien entre elles ; mais celle-ci peut être caractérisée d'une manière encore plus tranchée : ses incisives supérieures n'ont point de sillons verticaux ; peut-être cependant pourrait-on admettre que le sillon du bord interne est représenté par une très-légère impression. Le sillon médian n'existe point, et les deuxième et troisième molaires de la mâchoire supérieure sont en forme de cœur de carte à jouer, au lieu d'être régulièrement ovalaires : l'extrémité aiguë de cette sorte de cœur est du côté externe ; la première molaire est didyme, et la quatrième est irrégulièrement arrondie ; les molaires inférieures diffèrent très peu des supérieures.

La couleur est d'un fauve roussâtre, plus clair à la gorge et sous les abajoues ; les cuisses et les jambes sont fauves comme le corps, et les quatre extrémités sont d'un blanc sale.

Longueur totale.	8 pouces
— de la queue en particulier.	2

Cette espèce a été étudiée d'après un individu apporté de Californie, il y a peu d'années, par M. Paul-Émile Botta.

L'*Oryctomys Bottæ* appartient à la collection de la faculté des Sciences.

Nota. La Planche 20 représente le *Pæphagomys ater* réduit aux trois quarts de sa grandeur naturelle ; la figure *a* donne la tête de cet animal, et *b* ses molaires supérieures grossies. — La figure 7 de la pl. 21 représente la tête d'une autre espèce d'*Oryctomys*, la *grande taupe du Cap*, *Mus maritimus*, Gmel.

HYDROMYS A VENTRE JAUNE.

HYDROMYS CHRYSOGASTER, Geoff.

Nous ne ferons qu'indiquer cette espèce, dont nous avons pu nous procurer une peau à la Terre de Diémen. Les Hydromys ont été pendant long-temps considérés, avec le *Pteropus poliocephalus* (Temm.), comme les seuls mammifères monodelphes propres aux terres de la Nouvelle-Hollande; il paraît néanmoins, d'après des observations récentes, que d'autres animaux de la même sous-classe sont aussi indigènes du continent australien. Ainsi M. Gray (Proceed. Zool. Soc. Lond.) a fait connaître le *Pseudomys australis* découvert par M. Cunningham dans cette partie du globe, et M. Lichtenstein a décrit sous le nom d'*Hapalotis albipes* un autre mammifère type d'un nouveau genre de l'ordre des Rongeurs, et qui a quelques rapports avec les Chinchillas. Quoique nous n'ayons pu nous procurer en nature l'*Hapalotis* ni le *Pseudomys*, nous avons cru cependant qu'il était bon de les indiquer, pour appeler principalement sur eux l'attention des voyageurs.

Nota. Nous ajouterons que MM. Quoy et Gaimard ont déposé au Muséum de Paris (collections d'anatomie), une tête très voisine de celle des rats, mais qui cependant diffère des espèces ordinaires de ce genre par quelques légers caractères. Nous ne pensons pas que cette tête soit celle d'un *Pseudomys*.

CERF DES MOLUQUES.

CERVUS MOLUCCENSIS.

Quoy et Gaimard, Voyage de *l'Astrolabe*, pl. 24 de l'Atlas zoologique.

Nous rapportons à l'espèce du cerf des Moluques, que MM. Quoy et Gaimard ont décrit et fait représenter avec tant de soin, la race nombreuse des cerfs que l'on observe à Luçon, la principale des îles Philippines. Le jeune âge de cet animal, dont nous avons déposé au Muséum un individu conservé dans l'alcool, est remarquable par son pelage d'un brun fauve uniforme, comme celui des adultes, et sans aucune tache ni livrée. Une femelle du cerf des Moluques, prise depuis quelque temps à Manille, nous a offert la curieuse particularité de porter un bois presque aussi volumineux que celui des mâles. Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur l'état des fonctions génératrices de cette femelle, ce qu'il eût été cependant intéressant d'obtenir, pour savoir si elle avait perdu, comme il arrive très souvent dans le même cas, la faculté d'engendrer.

FIN DES MAMMIFÈRES.

FALCULIE. FALCULIA. *Isid. Geoff.* [1].

Madagascar est, sur toute l'étendue du globe terrestre, le seul exemple connu d'une île qui, située à peu de distance d'un continent, en diffère essentiellement par sa population zoologique. Simple appendice de l'Afrique aux yeux du géographe, elle est, pour le zoologiste, comme une terre isolée de toutes les autres, et presque, en petit, comme un continent distinct. Ce serait, sans nul doute, une moindre faute d'assimiler la Faune africaine à la Faune des régions méridionales de l'Asie ou même de l'Europe, que de la confondre avec la Faune madécasse.

Ainsi, parmi les mammifères, les espèces qui habitent Madagascar ne sont pas seulement inconnues aux autres contrées, à moins toutefois d'importations opérées par l'homme : mais elles sont établies presque toujours sur des types génériques, et quelquefois, comme pour l'Aye-Aye et l'Euplère, sur des types de famille que l'on ne trouve reproduits en aucune autre région. Dans tous les autres groupes zoologiques, dans tous ceux du moins que l'on peut dire essentiellement terrestres, l'observation conduit à des résultats moins tranchés [2], mais manifestement analo-

[1] Note lue à la Société des sciences naturelles, dans sa séance du 23 décembre 1835. Voyez son *Bulletin*, ann. 1835, p. 115.

[2] Ce qui a constamment lieu dans toutes les recherches analogues. Les propositions établies pour les mammifères, comme des vérités sans exception, perdent ordinairement plus ou moins de leur généralité, lorsqu'on les applique aux autres classes, et finissent, quand on arrive aux êtres les plus éloignés de l'homme, par n'être plus que des aperçus vrais pour le plus grand nombre des cas, mais soumis à des exceptions multipliées. C'est ce que j'ai montré à l'égard des lois de la variation de la taille, dans le mémoire *ex professo* que j'ai publié sur cette difficile question de zoologie générale (voyez

gues ; et il n'est pas même jusqu'aux animaux aquatiques, malgré les circonstances particulières de leur habitation, pas même jusqu'aux oiseaux, malgré la puissance et la rapidité de leur progression aérienne, qui ne confirment, par des exemples assez nombreux, la spécialité très remarquable de la création zoologique de Madagascar.

Parmi les oiseaux, et sans remonter à un grand nombre d'espèces ou même de genres anciennement connus qui, découverts à Madagascar, n'ont jamais été retrouvés ailleurs, je rappellerai ici les formes si singulières, si caractéristiques du genre *Eurycère*, décrit récemment par M. Lesson; et j'ajouterai, comme second exemple, un oiseau que M. Goudot a tout nouvellement rapporté de Madagascar, et qui peut être placé à côté de l'Eurycère, pour la singularité de ses caractères génériques.

Je donne à cet oiseau le nom de Falculie mantelée, *Falculia palliata*. Il sera facile de reconnaître, par les détails qui vont suivre, que ce nouveau genre offre des rapports multipliés avec les Huppes et les Épimaques, mais se distingue des uns et des autres, ainsi que de tous les groupes voisins déjà connus, par des caractères nets et tranchés.

§ I. Description générique.

Le genre Falculie est surtout remarquable par son bec très long, fortement comprimé. La comparaison de sa forme avec celle d'une lame de faux se présente à l'esprit dès qu'on jette les yeux sur lui, et c'est cette ressemblance que nous avons voulu indiquer par le nom de *Falculia* [1].

les *Mém. de l'Acad. des sciences, savants étrangers*, t. III, 1832, p. 503), et ce que j'ai aussi indiqué pour les lois de la distribution géographique principalement à l'égard des mammifères (voyez le même mémoire, p. 527, et un travail beaucoup plus ancien, inséré dans le tome 1er des *Annales des sciences natur.*, avril 1824, p. 337.

[1] De *falcula*, petite faux, faucille.

Les deux mandibules sont courbées sur toute leur longueur de haut en bas. La courbure, quoiqu'un peu moins prononcée vers la base, est, en somme, assez régulière pour qu'on puisse la comparer à un arc de cercle; arc qui serait égal au cinquième environ d'une circonférence.

Le bec est tellement comprimé, que sa surface se compose de deux faces latérales parallèles, séparées par deux arêtes médianes, toutes deux mousses, l'une supérieure, convexe, qui est le dos de la mandibule supérieure, l'autre inférieure, concave, qui est la ligne médiane de la mandibule inférieure. Chaque face latérale est divisée en deux portions presque égales par la commissure des deux mandibules, courbe aussi bien que les arêtes supérieure et inférieure. En d'autres termes, les deux mandibules, de forme très semblable, sont aussi sensiblement de même hauteur. La supérieure est toutefois un peu plus longue que l'inférieure, elle forme, à elle seule, la pointe du bec, ou plus exactement son extrémité terminale; car cette extrémité est arrondie et non aiguë.

Toute la surface des mandibules est lisse, et leurs bords ne sont point dentelés; seulement la mandibule supérieure présente sur chaque bord, vers son extrémité, une légère sinuosité, faible vestige de ces dentelures qui, très prononcées chez les dentirostres, passaient autrefois pour leur appartenir en propre, mais que j'ai retrouvées depuis dans un grand nombre de genres de divers groupes [1].

Si ce n'est vers l'extrémité du bec, où la mandibule inférieure pénètre un peu dans la supérieure, la commissure n'est qu'un simple sillon, résultant de la rencontre des deux bords légèrement rentrants de chaque demi-bec.

Les narines, placées à la base du bec, sont ovalaires :

[1] On peut consulter, à cet égard, la notice que j'ai donnée sur le nouveau genre *Rhinomie*, dans le *Magasin de zoologie*, année 1832, et dans mes *Études zoologiques*, 1re livr., cl. 11, pl. 3.

elles sont séparées des plumes antérieures du front par un intervalle très étroit et presque exactement linéaire. Il est à remarquer qu'elles sont tout à fait latérales et non supérieures, ce qui est une conséquence nécessaire de la forme très comprimée du bec. Les yeux sont de grandeur moyenne.

Parmi les organes du mouvement, les ailes, dont l'extrémité n'atteint que la région moyenne de la queue, se composent d'une très petite penne, d'une autre double de la première, mais encore courte, d'une troisième plus longue, puis de deux autres sensiblement égales, les plus longues de toutes : après celles-ci, les pennes décroissent graduellement en longueur. Les ailes, très semblables à celles des Huppes et des Promérops, sont donc, en somme, établies sur le type que j'ai nommé surobtus.

Les membres abdominaux offrent une conformation plus remarquable et beaucoup mieux caractéristique.

Les tarses sont épais, robustes, mais courts. Chacun d'eux est recouvert antérieurement par une rangée de larges écussons irrégulièrement quadrangulaires. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, dans l'individu qui sert de type à notre description, les écussons diffèrent de forme et même de nombre d'un tarse à l'autre : c'est une preuve de plus de l'impossibilité de trouver, comme quelques ornithologistes ont cru pouvoir le faire, de bons caractères génériques dans la conformation de ces plaques épidermiques.

Les pieds ont, comme chez la plupart des oiseaux, quatre doigts, trois antérieurs, un seul postérieur. Celui-ci, ou le pouce, est remarquable tout à la fois par sa longueur, qui surpasse (toutefois en comprenant l'ongle) celle du tarse, et par sa grosseur. Il est bordé, de chaque côté, d'une membrane qui, indiquée par un simple vestige linéaire à l'extrémité onguéale, s'élargit de plus en plus en se rapprochant de l'autre extrémité, et qui finit même par former une expansion triangulaire qui rend le pouce au moins deux fois plus large en avant qu'en arrière. Dans la moitié

postérieure de ce doigt, il est même à remarquer que la membrane ne borde plus seulement le doigt, mais est changée en une sorte de semelle qui en couvre toute la partie inférieure, en même temps qu'elle le dépasse de beaucoup en dedans et en dehors. Cette semelle paraît, au premier aspect, lisse et seulement membraneuse : mais, en l'examinant de près à l'œil nu, et mieux encore à la loupe, on reconnaît qu'elle est recouverte d'une multitude de petites écailles; en d'autres termes, qu'elle est très finement réticulée. En dessus, au contraire, le pouce est couvert d'écussons semblables à ceux des tarses, mais un peu plus petits.

Chacun des trois doigts antérieurs ressemble au pouce par la nature et la disposition de ses téguments. Chacun d'eux, écussonné en dessus, est recouvert en dessous d'écailles extrêmement fines, et pourvu, vers l'extrémité onguéale, d'un rebord membraneux, linéaire, qui se continue en arrière avec une sorte de semelle assez épaisse, et couvrant la totalité de la face inférieure. Le doigt interne, qui est le plus court, a sa semelle antérieure distincte de celle des autres doigts : l'externe, un peu plus long, et le médian plus long encore, et qui, plus grêle que le pouce, le surpasse même en longueur, ont au contraire leurs semelles confondues sur toute l'étendue de la première phalange. Ces deux derniers doigts sont de même supérieurement un peu plus intimement réunis entre eux, que ne le sont ensemble le doigt externe et le médian; disposition qui est, au reste, commune à la plupart des passereaux, et qui est analogue, en petit, à celle qui caractérise les syndactyles.

Les ongles sont grands, comprimés, assez pointus, et tous très aigus [1] : leur courbure peut être représentée par une demi-circonférence presque entière. Quant à leur

[1] C'est là, après celle qui résulte de la conformation du bec, une des plus remarquables différences qui distinguent la Falculie des Huppes. On sait que celles-ci ont les ongles des pouces presque droits.

longueur, celui du pouce l'emporte de beaucoup sur tous les autres; viennent ensuite celui du doigt médian, puis ceux des deux doigts latéraux; mais ces derniers le cèdent à peine au médian.

La queue se compose de douze longues pennes, sensiblement égales entre elles. Étalée, elle est, dans son ensemble, carrée : chaque penne est néanmoins irrégulièrement arrondie à son extrémité. On ne voit, sur aucune partie de la queue, rien que l'on puisse considérer comme une trace d'usure; mais, dans chacune des trois pennes externes, on voit la pointe de la baguette tutrice dépasser un peu les barbes; caractère qui rappelle, mais seulement par un faible vestige, ce qu'on observe chez la plupart des oiseaux qui grimpent en prenant appui sur leur queue.

Enfin, nous devons noter, comme un dernier caractère générique, la nature du plumage. Nulle part on ne voit aucun développement comparable, soit à celui qu'on observe dans les Huppes, soit, à plus forte raison, aux ornements de quelques Épimaques. La coloration manque également de l'éclat accordé à quelques oiseaux de la même famille : des reflets métalliques, assez ternes, rappellent seuls, et seulement sur une portion du plumage, la parure si resplendissante des Épimaques.

§ II. Description spécifique.

La description des caractères spécifiques de la Falculie mantelée va fournir le complément des détails qui précèdent. Nous donnerons d'abord le tableau des dimensions de notre individu, en indiquant en regard, comme terme de comparaison, celles de la Huppe commune et celles de l'Épimaque royal.

	Huppe.		Falculie.		Épimaque.	
	p.	lig.	p.	lig.	p.	lig.
Longueur totale........................	10	6	11	6	11	5
Longueur du bec, depuis les plumes du front, prise en ligne droite..........	1	9	2	1	1	7
— prise en suivant la courbure supérieure............................	1	10	2	6	1	6
Longueur de l'aile....................	5	6	6	»	5	9
Longueur du tarse....................	»	11	1	1	1	6
Longueur du pouce, l'ongle non compris.	»	6	»	9	»	9
Longueur du doigt médian, l'ongle non compris............................	»	7	»	11	»	10
Longueur de l'ongle du pouce, prise en suivant la courbure.................	»	5	»	7	»	8

Il est facile de voir, par ce tableau, que la Falculie est, quant à ses proportions, en rapport, par certaines parties, avec la Huppe, par d'autres avec les Épimaques. La comparaison de son mode de coloration donne des résultats assez analogues. En effet, une moitié environ de son plumage est terne, l'autre moitié bronzée et à reflets métalliques.

La tête, le cou, toute la partie emplumée des membres, sont d'un blanc plus ou moins pur; et l'on retrouve aussi un peu de blanc en dessus, immédiatement au dessus de l'insertion de la queue. Au contraire, le dos, le dessus des ailes et de la queue, et c'est ce caractère que rappelle le nom de *Falculia palliata*, sont d'un vert métallique très foncé, et l'on pourrait même dire d'un noir verdâtre, dont les reflets sont toujours sans éclat, même sous l'influence de la plus vive lumière; encore ne les aperçoit-on guère que par réflexion. Lorsqu'on place l'oiseau entre la lumière et l'œil, et, à plus forte raison, lorsqu'on le considère dans un lieu mal éclairé,

les parties métalliques non seulement perdent tout éclat, mais leur couleur verte elle-même n'est plus sensible, et l'oiseau paraît blanc et noir.

Le dessous des ailes et de la queue est noirâtre et sans aucun reflet; disposition de couleur qui est, au reste, commune à la Falculie et à un grand nombre d'oiseaux très brillants.

Les yeux sont d'un noir bleuâtre. Le bec, noirâtre dans sa première portion, est grisâtre dans sa région moyenne, et blanchâtre à son extrémité. Les pattes sont entièrement noires.

Une disposition assez remarquable de la couleur de la Falculie mantelée est celle que l'on aperçoit lorsqu'on examine avec soin les plumes du dos. On reconnaît alors que toutes sont de deux couleurs, blanches près de leur insertion, d'un vert métallique à leur extrémité libre; mais ces deux couleurs varient beaucoup dans leur disposition, suivant la région où on les examine. Près du cou, et même plus exactement sur le bas du cou, ce sont des plumes presque entièrement blanches, avec un simple liseré vert. Plus bas, la portion verte s'accroît aux dépens de la blanche et lui devient égale, puis, bientôt, de beaucoup supérieure en étendue. Plus bas encore, au contraire, le blanc commence à reprendre plus d'étendue, jusqu'à ce qu'enfin on trouve, près du croupion, comme près du cou, des plumes blanches à liseré vert, puis enfin d'autres toutes blanches.

§ III. Résumé des caractères, et mœurs.

Les caractères génériques et spécifiques que nous venons d'exposer peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

Caractères génériques. Bec très long, arqué, comprimé en lame, à faces latérales presque parallèles.

Narines basales, latérales, de forme ovalaire, presque contiguës aux plumes antérieures de la région frontale.

Ailes surobtuses; la première rémige très courte; les quatrième et cinquième, les plus longues de toutes, atteignant seulement, par leur extrémité, le milieu des pennes caudales.

Pieds à tarses courts, mais très robustes; doigts longs, principalement le pouce et le médian, et tous forts et terminés par des ongles longs et très arqués. Chaque doigt, mais surtout le pouce, garni en dessous d'une sorte de semelle qui en élargit considérablement la base.

Queue carrée, composée de douze pennes.

Caractères spécifiques. Taille un peu supérieure à celle de la Huppe commune; dos, dessus des ailes et de la queue d'un vert métallique très foncé, à reflets peu brillants; parties inférieures, tête et cou blancs.

Nous eussions désiré pouvoir confirmer la détermination générique de cet oiseau par l'examen comparatif de ses mœurs. Malheureusement nous manquons presque entièrement de renseignements sur cette partie intéressante de l'histoire de la Falculie mantelée. M. Goudot, qui a découvert cette rare espèce dans son second voyage à Madagascar, nous a seulement appris qu'elle fréquente le bord des eaux, et vit, outre la chasse des insectes aquatiques, de la recherche des débris organiques que renferme la vase des marais et des ruisseaux. Le seul individu que ce voyageur ait pu se procurer a été trouvé dans le nord de l'île: il fait aujourd'hui partie des collections du Muséum d'histoire naturelle.

Si incomplètes que soient ces indications, les ornithologistes les trouveront sans doute de quelque intérêt. Elles concordent très bien, d'une part, avec ce qu'on sait de la Huppe commune, de l'autre, et d'une manière bien remarquable, avec toutes les données de l'organisation de la Falculie,

principalement, avec la forme si singulière de son bec, et, mieux encore, avec cette expansion cutanée de ses doigts que j'ai décrite plus haut, et qui, semblable à celle que présentent si souvent les pattes des Échassiers, peut être considérée comme un rudiment de palmature [1].

§ IV. Rapports naturels de la Falculie.

On connaît déjà, parmi les Passereaux, plusieurs genres qui offrent, avec la Falculie, soit par la conformation de leur bec, soit à d'autres égards, des analogies qu'il est intéressant de rappeler ici, et dont il importe surtout d'apprécier la valeur.

Une partie des oiseaux qui nous les présentent rentrent dans le groupe des *Certhia* de Linnée; d'autres, dans ce groupe si distinct, dont les *Picucules* sont le type, d'autres encore, dans celui que tout le monde connaît sous le nom d'*Oiseaux de paradis;* les autres enfin, dans le groupe des *Upupa* de Linnée, ou, si l'on aime mieux, dans celui des *Promerops* de Levaillant. En d'autres termes, et suivant la nomenclature abréviative dont nous nous servons ordinairement dans nos cours, les uns sont des *Certhidés,* d'autres des *Picuculidés*, d'autres des *Paradisidés,* d'autres enfin, des *Upupidés* [1].

Parmi les premiers, les oiseaux si improprement nommés *Grimpereaux* par la plupart des auteurs, par d'autres *Guit-guits,* et les Héorotaires, ceux-ci surtout, ont, par la longueur considérable et la courbure très marquée de leur bec, quelque analogie avec la Falculie; mais l'analogie est ici beaucoup plutôt apparente que réelle. Le bec de ces Certhidés est prismatique, et n'a rien de cette forme comprimée et *en lame*, qui est le caractère le plus remarquable de la Falculie. Rien d'ailleurs, dans la conformation des pattes ou

[1] Je pourrais citer aussi comme analogues à la Falculie, par la

dans celle des ailes, ne confirme l'analogie apparente du bec. Les Guitguits et les Héorotaires, au moins les espèces qui appartiennent véritablement à ces deux genres, ont les ailes aiguës ou subaiguës, et leurs membres inférieurs ont les tarses grêles et longs, les doigts courts, et les ongles petits.

La Falculie n'a pas plus de droits à être placée parmi les Picuculidés. Il est vrai que cette famille renferme un oiseau dont le bec a une analogie frappante, et cette fois très réelle, avec celui de la Falculie : c'est le Picucule à bec en faucille, espèce sur laquelle ses caractères très remarquables et véritablement génériques ont fixé l'attention d'un assez grand nombre d'auteurs, et qui, par suite, a aujourd'hui cinq ou six noms. Le bec du Picucule en faucille et celui de la Falculie sont tous deux, comme l'indiquent leurs noms, comparables à la lame d'une faux: le degré de courbure de l'un et de l'autre diffère peu; et si le bec du Picucule est proportionnellement un peu plus long, si celui de la Falculie est encore beaucoup plus fortement comprimé, ces différences, si remarquables qu'elles sont, n'excèdent pas, et il s'en faut de beaucoup, celles que l'on est habitué à rencontrer dans le sein d'une même famille naturelle. La Falculie a aussi l'aile établie sur un type peu différent de celui des Picuculidés; mais l'analogie, qui se soutient encore ici, est tout à coup rompue quand on passe à la comparaison des pieds. Les caractères si remarquables de ceux-ci, dans les Picuculidés, manquent entièrement dans la Falculie, ou n'y existent qu'en vestiges que l'analyse seule peut mettre complètement en lumière. La Falculie ne peut donc pas plus être placée parmi les Picuculidés que parmi les Certhidés.

forme de leur bec, la plupart des *Méropidés*, et principalement ceux que M. Jardines a distingués génériquement sous le nom de *Rhinopomastus*. Mais les Méropidés appartiennent au sous-ordre des *Syndactyles*, et par conséquent ne peuvent être, en aucun cas, confondus avec la *Falculie*, qui est *déodactyle*.

Les Paradisidés ne comprennent, comme les Picuculidés, qu'un seul genre que l'on puisse considérer comme très analogue, par la forme de son bec, à la Falculie : c'est le genre Épimaque, genre par lequel se lient si intimement les Upupidés et les Paradisidés, et par suite, d'une manière plus générale, la tribu tout entière des Ténuirostres et celle des Cultrirostres. Les Épimaques ont, en effet, comme la Falculie, un bec long, comprimé, et même un peu recourbé en bas ; on peut ajouter que leurs ailes ont aussi quelque analogie avec celles de cet oiseau. Mais il existe aussi de très importantes différences, parmi lesquelles il suffit de citer la disposition des narines, en partie couvertes par des plumes veloutées dans les Épimaques comme chez tous les autres Paradisidés, et percées, au contraire, chez la Falculie, comme chez la plupart des Passereaux.

On arriverait ainsi, par voie d'exclusion, à chercher les véritables analogues de la Falculie parmi les Upupidés ; et c'est à ce même résultat que conduit directement l'analyse des caractères. Il est vrai qu'aucun des genres jusqu'à présent connus dans cette famille n'a un bec aussi singulier, et il s'en faut de beaucoup, que celui de la Falculie ; mais tous ont un bec conformé comme lui dans ses conditions les plus essentielles. Il est, chez tous, long, comprimé, arqué ; chez tous, les narines ont une toute semblable position, et ce sont véritablement toutes les conditions organiques du bec des Upupidés que nous venons de trouver réalisées, mais avec un degré d'exagération jusqu'à présent inconnu, dans notre genre Falculie. L'étude des organes du mouvement confirme parfaitement cet aperçu : les doigts, tout en variant un peu par la proportion, conservent entre eux exactement les mêmes dispositions relatives à leur point d'origine, aussi bien que la même forme ; et les ailes de la Falculie reproduisent, avec une rare exactitude, toutes les modifications du vol des Upupidés.

C'est donc dans cette dernière famille que nous croyons

devoir placer la Falculie. Aux trois groupes génériques qu'elle comprenait jusqu'à présent, les Huppes, les Cravuppes et les Promérops, cet oiseau remarquable viendra s'ajouter comme quatrième genre [1], et il les rattachera par un lien de plus avec les Paradisidés par les Épimaques, avec les Picuculidés par le Bec-en-faucille; enfin, mais de plus loin, avec les Certhidés, par les Grimpereaux, et surtout par l'Héorotaire.

[1] Dans la classification de M. Cuvier, c'est entre les Promérops et les Epimaques que la Falculie pourrait être le plus convenablement intercalée. Dans celle de M. Temminck, elle trouverait de même assez naturellement sa place entre les Huppes et les Promérops de Temminck, qui sont, non pas ceux de Cuvier (ceux-ci ont pour type l'*Upupa promerops* des auteurs), mais bien les Epimaques de l'illustre auteur du *Règne animal.* Il est à remarquer que, dans l'ordre suivi par M. Temminck, ces derniers précèdent immédiatement les Héorotaires, l'un des genres dont le bec ressemble le plus à la Falculie, sinon pour les détails de sa forme, au moins pour sa courbure générale.

EXPLICATION DES PLANCHES.

49. La Falculie mantelée, vue de profil; réduite à la moitié de sa grandeur naturelle.

50. Fig. 1. Tête de grandeur naturelle, vue de profil.

Fig. 2. Tête de grandeur naturelle, vue en dessus.

Fig. 3. Patte de grandeur naturelle, vue de profil.

Fig. 4. Patte de grandeur naturelle, vue en dessous.

Fig. 5. Patte de grandeur naturelle, vue en dessus.

Fig. 6. Extrémité de la penne externe de la queue, du côté droit; vue de grandeur naturelle.

Fig. 7. Extrémité de la penne interne de la queue, du côté droit; vue de grandeur naturelle.

Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.

Janvier 1836.

ORTHOTOME, Orthotomus. *Horsfield.*

G. Edèle, *Edela,* Lesson.

Le genre *Edèle* de M. Lesson, tel qu'il le décrit dans son *Traité d'Ornithologie*, p. 309, et surtout dans sa *Centurie zoologique,* page 212, où est jointe la figure de son *Edèle à tête rousse,* pl. 71, n'étant autre que le genre *Orthotomus* d'Horsfield (*Transac. linnæan. Soc.,* t. xiii, p. 165), genre que M. Lesson avait adopté toutefois dans son *Manuel d'Ornithologie,* tome second, page 65, où il cite toute la description générique de M. Horsfield, nous avons cru, dans l'intérêt de la science, devoir décrire de nouveau les trois espèces connues aujourd'hui comme appartenant à ce genre, autant pour faire ressortir les différences assez peu marquées qui existent entre les deux premières espèces, que pour dissiper l'incertitude où pourraient se trouver certains ornithologistes d'après la différence de la description de l'*Edèle à tête rousse* dans le traité de M. Lesson, et dans sa *Centurie*, différence qui nous paraît provenir évidemment de ce que, dans le premier ouvrage, il a décrit sous ce même nom l'*Orthotomus sepium* d'Horsfield, et dans le second, l'*Orthotomus Bennettii*, Sykes.

Les caractères les plus marquants de ce genre sont un bec grêle, alongé, presque droit, un peu déprimé et élargi à sa base, à bords des mandibules lisses et droits (d'où le nom générique d'*Orthotomus*, à arête vive entre les fosses nasales, qui sont basales, assez grandes, revêtues d'une membrane en dessus ; des ailes fort courtes et très arrondies, les quatrième, cinquième et sixième rémiges étant les plus longues, et égales entre elles, une queue médiocre, étagée, à rectrices molles et étroites, des tarses alongés, grêles, et des doigts munis d'ongles courbés et assez forts, surtout celui du pouce.

Première espèce. — *O. sepium* (Horsfield, *Trans. lin.*, t. xiii, p. 165, le Chiglet des Javanais). Less., *Man.*, t. ii, p. 66. — *Edela ruficeps*, Less., *Traité*, 309? (Voy. notre pl. 51.)

Cette espèce est, en dessus, d'un gris ardoisé légèrement lavé de roussâtre ; le front jusqu'au delà des yeux, les joues en entier et la gorge, sont d'un roux ocreux. Dans notre individu, le sommet de la tête, depuis les yeux jusqu'à la nuque, prend une teinte enfumée. Depuis la gorge, le devant et les côtés du cou, jusqu'à la poitrine, sont d'un gris cendré assez foncé ; cette teinte se dégrade sur la poitrine, les flancs, et devient blanche sur le milieu de l'abdomen. Les ailes et la queue sont d'un gris-brunâtre couleur souris ; quelques grandes couvertures de l'aile, et les rémiges primaires sont finement bordées d'une nuance plus claire. Les rectrices, qui sont très étagées, ont à leur extrémité une bordure blanche, à peine visible sur les deux intermédiaires, cette bordure est précédée d'une tache brunâtre ; les jambes sont du même roux ocreux que la tête. Les tarses et les doigts paraissent avoir été rougeâtres, le bec est corné en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous.

Cette description de l'*Orthotomus sepium*, que nous avons faite sur un individu de la collection de M. le duc de Rivoli, intitulé, de la main même de Temminck, *Orthotomus sepium*, Horsfield, et sur un second individu que nous possédons, me paraît tout à fait conforme à celle que M. Lesson donne dans son traité, et en ces termes, de son *Edela ruficeps* : « Tête et joues rousses, dos gris-roussâtre, dessous » du corps gris cendré, milieu du ventre blanchâtre. Habite » la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande. » M. Lesson, décrivant de nouveau, dans sa *Centurie zoologique*, l'*Edela ruficeps*, mais sous un plumage fort différent, annonce que c'est par erreur qu'il l'a indiquée comme de la Nouvelle-Hollande dans son *Traité*, mais qu'elle a été rapportée de Java par M. Bélanger : c'est effectivement de l'Inde que les trois espèces connues de ce genre sont originaires.

Deuxième espèce. — *O. Bennettii* (Sykes proceedings 1832, p. 90). *Edela ruficeps*, Less., *Cent. zoolog.*, pag. 212, pl. 71 (avec son nid, voy. nos pl. 52 et 53).

Quoique déjà décrite et figurée par M. Lesson, nous nous sommes décidés à décrire et figurer de nouveau cette espèce, d'abord parce que la figure de la *Centurie* est inexacte, l'oiseau y étant représenté avec une queue courte et simplement arrondie au bout, tandis que chez les individus adultes des deux sexes, selon le colonel Sykes, et d'après un individu que je possède, cette queue est dépassée d'un pouce environ par les deux plumes médianes en forme de filets étroits n'ayant qu'une ligne de largeur environ dans la partie qui dépasse la queue; ces filets se terminent presque carrément, comme toutes les autres rectrices. Pour mettre à même de reconnaître l'identité de l'*Edèle à tête rousse* de M. Lesson, *Centurie zoologique*, et de l'*Orthotomus Bennettii* (Sykes), nous allons copier les deux descriptions littéralement.

« *Orthotomus Bennettii* (Sykes), *Orth. olivaceo-viridis*, » *subtus albidus; capite supraferrugineo; cauda elongata obsolete fasciata; irides flavæ; longit. corporis*, 6 *unc.*, *caudæ* » 2 $\frac{7}{10}$; et il ajoute en anglais: les deux plumes mitoyennes » de la queue dépassent les autres de près d'un pouce et » n'ont de large que le $\frac{1}{10}$ d'un pouce; les sexes sont semblables. Cet oiseau est très remarquable pour l'adresse » avec laquelle il construit son nid en cousant ensemble les » feuilles des arbres avec des fils de coton et des fibres » de plantes. Le colonel Sykes a vu des nids dans lesquels » les fils de coton étaient réellement terminés par un nœud. » Cette espèce se rapproche singulièrement de l'*Orthotomus* » *sepium* (Horsf.), mais en les comparant on y reconnaît des » différences spécifiques. »

Maintenant voici la description de l'*Edèle à tête rousse* (*Edela ruficeps*, Lesson), *Centurie zool.*, page 212 et pl. 71.

« Le bec et les tarses sont jaunes; tout le dessus de la tête

faufilé aux deux feuilles qui l'entourent, les plus grands rapports avec les nids de quelques unes de nos petites espèces de fauvettes de roseaux, étroits et profonds comme lui, et comme lui faufilés, non à des feuilles, mais à des joncs ou des graminées entre lesquels ils sont placés et fixés au moyen de fils que l'oiseau a entortillés autour de leurs tiges, qu'il a souvent même fendues, pour les y faire passer de part en part, avec la pointe déliée de son bec.

Ce grand rapport de nids joint à ceux que je retrouve dans les formes des Orthotomes et de certaines Rousseroles, tels que des tarses longs et déliés, des ailes très courtes et très arrondies, une queue étagée, et un bec mince, délié et droit, me fait penser qu'ils doivent être groupés près d'elles, si toutefois ils ne leur sont pas congénères. Si les feuilles entre lesquelles les nids sont placés appartenaient à des plantes ou des arbustes de marais, ce serait un fait de plus à l'appui de mes conjectures; mais les auteurs n'en disent rien.

Quant à la troisième espèce, comme nous ne la connaissons que d'après la description du colonel Sykes, nous nous bornerons à la copier ici littéralement.

Troisième espèce. — *O. Lingoo*, Sykes proceedings, 1832, p. 90.

« *Orth. olivaceo-brunneus, subtus sordide albus; longit. corporis*, 5 $\frac{6}{10}$ *unc., caudæ* 2 $\frac{1}{10}$. »

Après cette courte description, l'auteur ajoute en anglais: « Cette espèce diffère du type du genre *Orthotomus* par la » brièveté de sa queue; mais elle réunit d'ailleurs les carac- » tères du genre suffisamment pour y être rangée. Les sexes » ont exactement le même plumage. Sa principale nourri- » ture consiste en fourmis noires. Elle est de l'Inde. »

DE LA FRESNAYE.

Mars 1836.

BEC-FIN. Sylvia, *Wolf* et *Meyer*.

B. Vermillon, *S. Miniata*. De la Fresnaye.

Cet oiseau du Mexique, remarquable par la belle coloration de son plumage, est du nombre de ces espèces américaines qui, avec un bec de Fauvette et non déprimé comme celui des Gobe-Mouches, ont néanmoins son ouverture garnie de poils ou cils assez fournis et alongés, comme chez ces derniers. Ces espèces intermédiaires entre ces deux genres ne pourront être classées avec quelque certitude que lorsqu'on aura des renseignements un peu circonstanciés sur leurs mœurs. Cependant le bec de notre oiseau, outre sa forme longicône, nous ayant encore présenté des mandibules à bords fortement rentrants en dedans, surtout chez la supérieure, nous nous sommes décidés à le placer dans les Bec-Fins, ces caractères se retrouvant bien rarement dans toute la famille des Gobe-Mouches.

Le Bec-Fin vermillon présente des formes sveltes et élancées; ses tarses sont alongés et très grêles, et ses doigts ainsi que ses ongles sont faibles et minces. La queue est longue et assez étoffée. Nous avions d'abord été surpris de sa forme étagée latéralement, puis échancrée dans son milieu, telle que M. Prêtre l'a fidèlement représentée sur la planche ci-jointe (caractère très rare chez les petites espèces de Passereaux et que nous n'avons guère remarqué que chez le Moucherolle à bracelets, *Muscicapa armillata, V.*, *Dict.*, t. 21, p. 448); mais, en découvrant la base de ses rectrices latérales, nous les avons trouvées encore revêtues des tuyaux de la mue, preuve qu'elles n'avaient pas encore atteint leur longueur. Il est donc de toute probabilité que cet oiseau, lorsque sa mue est faite, a une queue coupée carrément du bout, avec une légère échancrure dans son milieu, comme chez la plupart des Bec-Fins sylvains et des Gobe-Mou-

ches. Nous avons également reconnu que les premières rémiges étaient en tuyau à leur base, et nous ne pouvons, par conséquent, décrire exactement la forme des ailes ; mais, en les supposant plus longues de trois lignes à peu près qu'elles ne sont sur la planche, on aura probablement une idée assez juste de leur longueur qui, jointe à la forme carrée de la queue et à l'échancrure du bec, éloigne notre oiseau du groupe des Synnalaxes américains.

Une couleur rouge tenant le milieu entre le ponceau et le vermillon colore toutes les parties supérieures et inférieures de notre oiseau; elle est d'une nuance plus foncée sur le dos et les scapulaires, plus claire sur les flancs et l'abdomen. Les plumes décomposées qui recouvrent le méat auditif sont d'un gris blanc argentin, et ressortent d'une manière assez marquante sur le fond rouge du plumage. Les ailes et la queue sont d'un noirâtre peu foncé ; les premières ont leurs couvertures supérieures bordées et terminées de la même nuance rouge du dos, et les rémiges ainsi que les rectrices en sont très finement liserées sur leur bord extérieur. Le bec est brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Les pattes sont d'un blanc jaunâtre. La longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces trois lignes. Il vient du Mexique, d'où il a été rapporté par madame Salé.

Il a été trouvé en août à *Las Vegas*, près *Jalapa*. Il grimpait sur les sapins et tournait sur leurs branches, à la manière des Mésanges. Son cri était *pi-pi-pi*.

DE LA FRESNAYE.

Mars 1836.

MERLE. Turdus. *Linnée*.

M. a ventre couleur cannelle. *T. cinnamomei-ventris*. De Lafresnaye.

Cette espèce africaine semble au premier abord, d'après la forme de son bec et de ses pattes et les couleurs fortement tranchées de son plumage, devoir faire partie du genre *Saxicola*, et se grouper près de ces grandes espèces de Traquets habitant comme elle l'Afrique australe; mais la coupe de ses ailes, sa queue étagée et longue, l'en éloignent et la rapprochent des Merles : nous ne serions pas surpris, toutefois, d'après la forme de ses pattes et surtout de ses doigts, que cette espèce fût intermédiaire entre ces deux genres, et qu'avec des ailes et une queue de merle elle n'eût les habitudes marcheuses des Traquets. Nous n'avons aucun renseignement sur ses mœurs et ne pouvons, par conséquent, que former des conjectures.

Le mâle (pl. 55) a la tête, le cou et toutes les parties supérieures, excepté le croupion, d'un noir profond et sans reflets. Les ailes et la queue sont d'un noir moins intense; les petites couvertures de l'aile, d'un blanc pur, y forment une sorte d'épaulette blanche qui rappelle celles du *Traquet fourmilier* du même pays. Tout le dessous de l'oiseau, depuis le bec jusqu'au ventre, est de la couleur du dos. Le croupion, les couvertures supérieures de la queue et le reste des parties inférieures, depuis le bas de la poitrine, sont d'un beau roux cannelle, brillant sur le croupion, et passant au roux blanchâtre à son point de réunion avec le noir de la poitrine : le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, 7 pouces et demi.

Chez la femelle (pl. 56), toutes les parties du plumage, qui sont noires chez le mâle, prennent une nuance de gris ardoise, sauf les ailes et la queue, qui sont d'un noir sombre et mat. La couleur cannelle du bas, du dos et du ventre, est à peu près de la même teinte que chez le mâle, excepté qu'elle est partout uniforme dans sa nuance et ne s'éclaircit pas comme chez lui près de la poitrine.

Cette espèce a été envoyée du Cap de Bonne-Espérance par M. Verreaux fils ; il paraît qu'elle y est rare, peut-être même est-elle de l'intérieur des terres ?

DE LAFRESNAYE.

Mars 1836.

IBIS. IBIS. *Cuvier.*

1. A COU LAMELLEUX. *I. lamellicollis.* Lafresnaye.

Parmi les Échassiers, une seule espèce, le Bec-ouvert à lames, nous offrait jusqu'ici cette particularité bizarre de plumes terminées par une expansion de la partie cornée en forme de lames, caractère que nous retrouvons dans d'autres ordres, chez le Coq Sonnerat, les Jaseurs, sur la queue du Paradis rouge, etc. Notre nouvelle et rare espèce d'Ibis est donc la seconde espèce de l'ordre, remarquable par ce trait caractéristique. De la force à peu près de l'Ibis sacré, elle a le bec aussi long, mais plus grêle et moins arqué, les ailes plus longues, et le tarse, réticulé comme chez ce dernier, est plus court. La tête en entier, la nuque et par devant tout le haut du cou, se terminant en pointe étroite entre les plumes lamelleuses latérales, sont nus et de couleur noire, comme chez l'Ibis sacré.

Depuis la nuque, le cou est recouvert, jusque vers la moitié de sa longueur, par derrière, et vers les deux tiers sur les côtés, par de petites plumes courtes, clair-semées en forme de petites houppes duveteuses, noires et blanches; en s'approchant de la partie médiane antérieure nue du cou, elles se terminent par des lames étroites, fines, allongées, couleur de paille, et qui, de chaque côté, viennent recouvrir cette partie nue. Depuis le haut du cou, où elles ont de quatre à six lignes de long, elles vont toujours en s'allongeant jusqu'au bas, où elles ont jusqu'à vingt-deux lignes ou deux pouces de longueur, mais à peine une demi-ligne dans leur plus grande largeur. Ces dernières forment, par leur réunion, une pointe recouvrant la poitrine à peu près comme les plumes effilées du bas du cou des Hérons et des Aigrettes. Tout le reste du cou en dessus, comme sur

les côtés et par devant jusqu'à la poitrine, de même que tout le dessus de l'oiseau jusqu'à la queue, est d'un noir à reflets d'acier poli, vert et violet. Toutes les couvertures des ailes et les scapulaires sont semblables, mais comme striées en travers de bandes noires; toutes les rémiges sont noires; les secondaires, qui égalent les primaires en longueur, ont leurs barbes extérieures légèrement frangées. La queue, excepté ses couvertures supérieures, est entièrement blanche, ainsi que tout le dessous de l'oiseau, depuis le bas du cou; le bec est d'un noir brun, les côtés de la mandibule supérieure sont marqués par des bandes sinueuses, verticales, d'un blanc jaunâtre.

Le bas de la jambe est d'un rouge carné vif, le tarse d'un rouge brun foncé, et les doigts noirs.

Longueur totale, en peau non montée, 2 pieds 5 pouces.
— du bec depuis l'ouverture, 6 pouces.
— du tarse, 3 pouces 3 lignes.

Cette espèce habite la Nouvelle-Hollande.

On voit, sur notre planche 57, une des plumes du cou, dessinée de grandeur naturelle.

De Lafresnaye.

Juillet 1836.

ALOUETTE. Alauda. *Lin.*

Certhilauda. *Swainson.* — Sirli. *Lesson.*

Le genre *Certhilauda*, établi par M. Will. Swainson, *zool. journ.* 1827, n° 11, pag. 344, pour recevoir l'Alouette Sirli de Le Vaillant, *Al. Africana Gmel.*, et autres espèces à bec grêle et allongé, est caractérisé par l'auteur anglais, de la manière suivante : *rostrum mediocre, gracile arcuatum; naribus subrotundatis; ala?... cauda subbrevis, æqualis. pedes mediocres; halluce ungue brevi, recto.* Il faut convenir que les caractères les plus saillants de ces espèces, la forme allongée du bec, celle assez élevée des tarses, sont omis dans la diagnose ci-dessus, et qu'aujourd'hui que plusieurs espèces assez nouvelles doivent figurer près de l'Alouette Silri, une partie des caractères ci-dessus indiqués ne leur conviennent plus. L'ongle du pouce par exemple, décrit comme court et droit, est, au contraire, fort allongé chez le Sirli à queue barrée de blanc de Lesson, court, mais arqué chez l'Alouette bifasciée de Temminck; les doigts qui, chez le Sirli d'Afrique, sont allongés et assez effilés, sont singulièrement courts chez l'Alouette bifasciée, courts et robustes chez le Sirli à queue barrée de blanc, grêles chez les Alouettes à bec de Sirli de l'Amérique méridionale. M. Lesson adoptant, dans son traité, le genre *Certhilauda* (Swains.), qu'il traduit par le mot *Sirli*, en détaille mieux les caractères que l'auteur anglais, en indiquant la longueur du bec et la force et l'élévation des tarses; mais il commet la même erreur quant à l'ongle du pouce qu'il décrit comme robuste, droit, coupant, très aigu, ce qui ne convient qu'au Sirli proprement dit, et à

son Sirli à queue barrée de blanc, mais nullement à son Sirli bifascié, qui est l'Alouette bifasciée de Temminck et qui a, au contraire, cet ongle court et arqué. Quant à son espèce, 3e *petit Sirli*, dont il ne donne ni description ni indication aucune, nous ne pouvons deviner à quelle espèce ce nom peut se rapporter. Nous possédons deux individus du Sirli du Cap, dont un, plus petit que l'autre, à bec et ongle du pouce plus courts, nous a paru être un jeune de l'année; d'après ces différences de proportions assez prononcées, serait-ce l'espèce n° 3 de M. Lesson, qu'il indique simplement par le nom 3e *petit Sirli?* nous l'ignorons entièrement.

Les alouettes à bec grêle n'ayant de particulier et de commun entre elles que cette modification rostrale, et offrant, au contraire, dans la forme de leurs pattes, les petites variations que l'on retrouve parmi les différentes espèces du genre Alouette, il nous semble que ce genre *Certhilauda* ne peut être adopté, puisqu'il ne repose réellement que sur une modification du bec, la longueur même du tarse devenant peu saillante chez certaines espèces; mais on peut l'employer comme section dans le genre Alouette.

M. Swainson, après avoir ajouté à ce genre *Certhilauda* ceux de *Macronyx* et de *Brachonyx,* tous trois sur des types africains, ajoute que ces trois groupes renfermeront probablement la plupart des Alouettes d'Afrique, et qu il n'a jamais vu une seule Alouette venant de l'Amérique méridionale ni de l'Australasie, mais que le genre *Anthus* se rencontre sur ce dernier continent. Il n'est pas rare non plus dans les deux Amériques, et nous pouvons de plus certifier que le genre Alouette s'y trouve aussi, car nous en connaissons deux espèces, toutes deux de la division des Alouettes à bec grêle ou Sirlis, que nous allons indiquer après en avoir décrit deux de l'ancien continent, dont une l'a été trop succinctement par M. Lesson. Nous ferons précéder ces deux descriptions d'une exposition des caractères

essentiels que nous assignons à la division des Alouettes que nous désignons sous le nom d'*Alaudæ longirostres*, et qui correspond au genre *Certhilauda*, Swainson, ou *Sirli*, Lesson.

Caractères.

Alouettes à bec allongé, grêle, arqué, la mandibule inférieure se recourbant comme la supérieure; tarses allongés, robustes, quelquefois courts et de grosseur médiocre; doigts allongés ou courts, ongle du pouce ou long et rectiligne, ou court et légèrement arqué.

A. a queue barrée de blanc. *A. albo-fasciata.* Lafresnaye. — Sirli a queue barrée de blanc. Less., tr. 426 (Pl. 58).

Cette espèce, à bec presque aussi long que celui de *l'Alouette Sirli*, mais un peu plus grêle, et beaucoup plus petite qu'elle, et surtout d'une forme plus raccourcie et plus élevée sur pattes, en diffère aussi totalement par les couleurs. Une teinte rousse, assez vive sur la tête et le croupion, colore tout le fond du plumage supérieur; mais toutes les plumes du dessus de la tête, du cou et celles du dos, jusqu'à la queue, ont leur milieu noir ou noirâtre comme chez le Sirli, et celles du dos sont terminées par une bordure étroite, d'un roux clair, même blanchâtre, en forme d'écailles. Les lorums, les sourcils et tout le tour de l'œil sont roussâtre clair; les plumes qui recouvrent les oreilles sont d'un roux vif et uniforme; les couvertures supérieures de la queue sont couleur cannelle, frangées de blanchâtre; les couvertures des ailes sont semblables aux plumes dorsales; les rémiges primaires sont noirâtres ou brunâtres, avec une fine pointe parfois blanchâtre; les secondaires sont assez largement frangées de roussâtre pâle. Les

rectrices sont noires, avec leur base couleur d'ocre, et leur extrémité blanche en forme de tache oblique sur chacune d'elles, excepté les deux intermédiaires, qui sont d'ailleurs d'une teinte moins foncée qu'elles : la gorge et tout le devant du cou sont blancs, la poitrine et tout le dessous sont du même roux ocreux que les joues; quelques mèches noirâtres, mais rares, se remarquent aux côtés de la poitrine, presque sous les ailes; le bec est de couleur de corne, long de onze lignes depuis son ouverture; les pattes paraissent avoir été d'un brun jaunâtre. Les tarses, assez robustes, sont longs de treize lignes; les doigts antérieurs sont gros, courts, l'ongle du pouce parfaitement rectiligne, très aigu et long de sept lignes. La longueur totale de l'oiseau empaillé est de cinq pouces sept lignes. Un second individu que je possède diffère de celui-ci en ce que le roux domine davantage sur toute la partie supérieure de l'oiseau, les plumes ayant moins de noir dans leur milieu, et qu'il est d'une teinte plus claire en dessous. L'ongle du pouce et le bec étant de même longueur que chez le premier individu, nous attribuons la différence des nuances du plumage plutôt au sexe ou à une livrée particulière qu'à une différence d'âge. Cette espèce vient de l'Afrique méridionale et a été envoyée du cap de Bonne-Espérance par MM. Verreaux fils.

A. a manteau roux. *A. rufo-palliata*, Lafresnaye. (Pl. 59).

Cette espèce, d'une dimension plus forte et d'une forme plus allongée que la précédente, égale en grosseur l'Alouette Sirli ; mais elle en diffère, ainsi que de l'espèce ci-dessus, par un bec un peu plus court et par la forme de l'ongle du pouce, qui, au lieu d'être allongé, très aiguisé et tout à fait rectiligne, est, au contraire, assez court et légère-

ment courbé, comme chez l'Alouette bifasciée de Temm., col. 393 ; tout le dessus de la tête jusqu'à la nuque, le dos en entier, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, sont d'un roux un peu cannelle, plus vif sur le dos que sur la tête, dont toutes les plumes ont leur tige noirâtre, formant une strie étroite et longitudinale. Celles du dos, surtout de sa partie antérieure, offrent encore ces stries, mais peu apparentes, et elles finissent par n'être plus visibles sur le croupion, où elles se fondent dans la nuance rousse du manteau. Tout le cou, tant en dessus que sur ses côtés, est d'un gris roussâtre, se détachant en forme de demi-collier de la teinte rousse du dos et de la tête ; les couvertures des ailes, de la même teinte que le dos, ont leur milieu noirâtre ; les rémiges primaires, noirâtres antérieurement, sont très finement liserées de gris roussâtre ; les secondaires les plus rapprochées du corps sont largement frangées de la teinte roux cannelle du dos, d'où il résulte que les ailes, dans l'état de repos, offrent la nuance générale de tout le dessus de l'oiseau. Les rectrices, noirâtres comme les rémiges, sont liserées sur leur bord externe de roux clair, les deux du milieu le sont plus largement et sur leurs deux côtés ; les lorums, les sourcils et le tour des yeux sont d'un blanc légèrement lavé de roussâtre, et les plumes qui recouvrent les oreilles sont roussâtres ; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc sale comme le tour de l'œil, et cette teinte devient d'un roussâtre clair sur le milieu de la poitrine et tout le dessous ; les côtés de cette première partie et les flancs sont roux, et des mèches brunes, étroites, se remarquent sur le milieu des plumes de la poitrine et sont plus prononcées sur les côtés. Le bec, long de onze lignes depuis son ouverture, est de couleur de corne ; les pattes, qui paraissent avoir été d'un brun jaunâtre, ont le tarse moins allongé que chez les espèces précédentes, long de douze lignes, ma s fort et robuste, ainsi que les doigts, qui sont de longueur moyenne ; l'ongle du pouce, légère-

ment courbé, n'est long que de quatre lignes et demie. La longueur totale de l'oiseau est de sept pouces moins deux lignes; cette espèce, comme la précédente, a été envoyée du cap par MM. Verreaux.

Alouettes a long bec de l'Amérique méridionale.

Quoique M. Swainson ait avancé, comme nous l'avons cité plus haut, qu'il n'avait jamais vu une seule Alouette de l'Amérique méridionale, sur les cinq décrites par d'Azara, Vieillot en a cité et décrit quatre comme du genre *Anthus*, dans le nouveau *Dict. d'Hist. nat.*, et la cinquième du genre Alouette, conservant son nom d'*Alouette mineuse*, *Alauda cunicularia*, imposé par l'auteur espagnol. Nous avons la certitude que deux espèces de ce genre ont été rapportées du Chili et du Paraguay, l'une par M. Gay et M. d'Orbigny, l'autre par ce dernier voyageur seulement; ces deux espèces, que nous croyons inédites, ne peuvent être rangées que dans nos *Alouettes longirostres*. La première offre, dans sa forme et dans sa coloration, plusieurs rapports avec l'*Alouette mineuse* d'Azara, décrite par Vieillot, nouveau dictionnaire; mais ils ne nous ont pas paru suffisants pour la regarder comme identique; d'après cela, nous avons cru pouvoir lui imposer un nom, la croyant inédite.

Cette espèce, que nous nommons *Alouette à queue barrée de noir*, *Alauda nigro-fasciata*, est d'une forme raccourcie et trapue, et se fait remarquer par sa queue courte, d'un fauve clair à sa base jusqu'à moitié; noir brunâtre dans le reste, par son bec grêle, moins allongé que chez les Sirlis d'Afrique, jaune à la base de la mandibule inférieure, par sa poitrine tachée de noir, ses sourcils blanchâtres se prolongeant jusqu'à la nuque, ses rémiges secondaires fauves, barrées de noir, ses pattes noires et son ongle postérieur court, légèrement arqué, etc.

La seconde rapportée par M. d'Orbigny pour la première

fois, et que nous avons nommée, conjointement avec lui, *Alouette ténuirostre, Alauda tenuirostris*, d'Orb. et de Lafr., est remarquable par son bec très long, très grêle et arqué, avec la base de la mandibule inférieure jaune, par sa queue presque entièrement d'un roux cannelle, sauf les deux rectrices intermédiaires et la pointe de toutes les latérales, qui sont noires, par ses pattes noires, à doigts minces et à ongle postérieur assez court et arqué, etc. Nous donnerons, M. d'Orbigny et moi, une description plus détaillée de ces deux espèces américaines, dans le *Synopsis* des oiseaux d'Amérique rapportés par lui, et qui paraîtra dans une prochaine livraison de ce magasin. Toutes les Alouettes à long bec que nous connaissons, et qui doivent être rangées dans notre division des *Alaudæ longirostres*, se bornent jusqu'à ce moment-ci à six espèces, que nous indiquons de la manière suivante :

A. *Ongle du pouce allongé et rectiligne.*		
Doigts assez allongés.	1. *A. africana*, Gmel., Buf. enl., 712. — Vieill., Galer., 159.	Espèces de l'ancien continent.
Doigts courts et robustes.	2. *A. albo-fasciata*, Nob., Sirli à queue barrée de blanc. Lesson, Traité.	
B. *Ongle du pouce court et arqué.*		
Doigts très courts, assez robustes.	3. *A. bifasciata*, Ruppel, pl. 5, Tem., col., 393, Licht., n° 285.	
Doigts de long. moyenne, robustes.	4. *A. rufo-palliata*, Nob.	
Doigts de long. moyenne, assez faibles et minces, tarses médiocres ou courts.	5. *A. nigro-fasciata*, Nob.	Espèces du nouveau continent.
	6. *A. tenuirostris*, d'Orb. et Lafr.	

De Lafresnaye.

Falaise, 15 août 1836.

BARBION. Micropogon. *Temm.*

B. soufré. *B. sulphuratus.* Lafresn.

Parmi les nouvelles espèces d'oiseaux envoyés dernièrement du Cap par MM. Verreaux fils à leur père, se trouve l'espèce ci-dessus, d'autant plus intéressante, qu'elle forme la seconde espèce africaine du genre *Barbion* (*Micropogon*) de Temminck, pl. col., et que, nous offrant les mêmes caractères distinctifs de forme, de queue et de plumage que la première (le *Barbion perlé*, *Micr. margaritatus,* Temm., col. 490), il nous a paru naturel de former de ces deux espèces africaines une section géographique dans ce genre Barbion, composé, jusqu'à ce moment-ci, de sept espèces, dont trois américaines, une asiatique, une à patrie inconnue, et deux africaines. Ces deux dernières, en effet, se distinguent de toutes les autres par une queue plus longue et par un plumage bariolé de taches blanches sur le noir des ailes et de la queue, comme chez le Pic varié et autres espèces voisines.

Cette espèce, ainsi que presque toutes celles du dernier envoi de MM. Verreaux, était étiquetée comme venant du pays des Masilikats, contrée de l'intérieur de l'Afrique, fort éloignée du Cap; elles portaient des noms spécifiques, tantôt latins, tantôt français, mais sans citation d'auteur. Nous avons, néanmoins, reconnu l'exactitude de plusieurs des noms latins donnés récemment par Swainson, Ruppell, etc.; les autres, donnés à des espèces toutes nouvelles en apparence, l'ont peut-être été au Cap même, par le docteur Smith, directeur du musée anglais du Cap. Quant

aux noms français, nous les supposons, ou traduits par MM. Verreaux, ou peut-être donnés par eux-mêmes. L'oiseau dont il s'agit est dans ce cas, et quoique le nom de *Barbu serin* de son étiquette n'exprimât pas bien la nuance soufrée qui le distingue, nous le lui aurions conservé si, déjà, une espèce de Barbu n'était décrite sous ce nom, dans le traité d'ornithologie de M. Lesson, *Traité*, p. 163. C'est donc pour éviter ce double emploi, que nous avons cru devoir lui substituer le nom de Barbion soufré, qui d'ailleurs rend beaucoup plus exactement la nuance principale qui le distingue.

Cette espèce offre, dans la bigarrure de son plumage, et dans l'arrangement général des nuances, les plus grands rapports avec le Barbion perlé (*Micropogon margaritatus*, col. 490), rapporté d'Abyssinie par M. Ruppell, et figuré dans son *Voyage*, pl. 20. Un jaune soufre plutôt que serin revêt le dessus de la tête, depuis le front jusqu'au vertex, ainsi que tout le devant et les côtés du cou, mais toutes les plumes de ces parties, excepté celles de la gorge, sont bordées, à leur extrémité, de rouge sanguin; celles qui recouvrent les oreilles sont suivies, en arrière, de quelques autres variées de noir et de blanc, et formant une tache au dessous du méat auditif. Depuis le vertex, une bande longitudinale d'un noir brillant, à reflets gris bleu et violets, couvre le dessus du cou jusqu'au dos, et s'élargissant vers le pli de l'aile, vient se réunir sur les côtés à un large plastron demi-circulaire de la même couleur, enveloppant tout le jaune du devant et des côtés du cou. Les plumes noires du vertex sont allongées et forment une espèce de huppe. Le haut du dos est de la même couleur noire luisante, mais chaque plume est terminée par une large tache blanche. Les plumes du milieu et du bas du dos sont effilées et d'un jaune soufre. Les dernières couvertures supérieures de la queue, noires à leur base, sont colorées à leur extrémité de rouge sanguin formant une bande terminale de cette couleur. Les ailes, noires, ont

une tache blanche sur la partie interne du poignet la plus rapprochée du corps. Leurs couvertures supérieures sont noires, les petites à reflets gros bleu ; les moyennes et les grandes, d'un noir mat, sont bordées, à leur extrémité, de blanc, qui forme deux bandes obliques sur l'aile. Les rémiges sont d'un noir-brun obscur ; les primaires ont, sur leur bord externe, trois à quatre taches carrées ou triangulaires d'un blanc soufré, formant des bandes irrégulières lorsque l'aile est pliée ; les secondaires sont, en outre, largement terminées de blanc pur. La queue est d'un noir profond, mais sans reflets ; chaque rectrice est marquée, sur ses bords externe et interne, de quatre taches blanches, et terminée largement de la même couleur, formant quatre rangées et une bande blanche courbée, lorsque la queue est étalée.

Les plumes couleur soufre du devant du cou, terminées de rouge, comme nous l'avons dit, au dessous de la gorge, le sont insensiblement de blanc rosé, en se rapprochant du plastron noir, qui est marqué, dans sa partie supérieure, de plusieurs taches de cette couleur ; il est bordé de blanc inférieurement. Tout le dessous, depuis ce plastron, est d'une belle couleur soufrée verdâtre ; mais, immédiatement au dessous, l'on remarque des mèches étroites, sanguinolentes, formant des stries longitudinales. Le bec, d'un jaune un peu verdâtre, prend une teinte noire-bleuâtre à sa pointe. Les pattes paraissent avoir été noires.

Cette espèce vient du pays des Masilikats ; sa longueur totale est de huit pouces ; celle de la queue, de trois pouces trois lignes.

Nous ne savons absolument rien sur ses mœurs, mais, d'après ses rapports géographiques, outre ceux de forme et de plumage avec le Barbion perlé de M. Ruppell, nous pensons que l'on peut présumer, avec quelque fondement, qu'il y a également analogie de mœurs dans les deux espèces ; or, M. Ruppell nous apprend que son Barbion perlé

recherche les bois de haute futaie, où il se cache sous le feuillage, et qu'il a un chant agréable.

Nous croyons être utile à ceux des souscripteurs qui ne possèdent pas les planches coloriées de Temminck, en leur donnant ici une indication des caractères génériques et des différentes espèces du genre Barbion, *Micropogon*, de Temminck.

« Bec médiocre, à crête arquée, plus haut que large, très comprimé à la pointe, et sans échancrure; crête s'avançant entre les plumes du front; de très courtes soies à la base des narines seulement.

» Ailes médiocres, la première penne très courte, les deuxième et troisième plus courtes que la quatrième, qui est la plus longue. »

(A.) Queue courte, les ailes et la queue n'étant point marquées de rangées de taches blanches ou jaunâtres.

Espèces américaines et asiatiques.

1. Le Barbion a gorge rouge (*Micropogon cayennensis*, Tem., col., genre Barbion). Barbu de Cayenne, Buff. enl., 206-1; Vaill., *Barbus*, pl. 24, 25 ♂, et 26 ♀; *Bucco cayennensis*, Gmel. (De la Guiane, commun à Surinam.)
2. Le Barbion moucheté (*Micropogon nævius*, Tem., *id.*, *ibid.*). Barbu de Saint-Domingue, Buff. enl., 206-2; Vaill., pl. 25. *Bucco nævius*, Brisson. (Saint-Domingue et quelques parties du continent d'Amérique.)
3. Le Barbion gorge orange (*Micropogon aureus*, Tem., *id.*, *ibid.*), Vaill., pl. 27. *Capito aurifrons?* Vigors, Proceedings. 1832, p. 3. (Pérou.)
4. Le Barbion a ceinture rouge (*Micropogon cinctus*, Tem., col., *id.*, *ibid.*), Vaillant, pl. 37. (L'espèce n'existe dans aucune collection, et Temminck ne la place ici que d'après la figure citée.) (Patrie inconnue.)

5. Le Barbion fuligineux (*Micropogon fuliginosus*, Tem., *id.*, *ibid.*) (île de Bornéo). —Chez cette espèce asiatique, la côte de la mandibule supérieure forme à sa base une arète tranchante et arquée entrant dans les plumes du front.)

(B.) Queue longue, ailes et queue noires traversées de taches blanches ou jaunâtres, comme chez les Pics variés.

Espèces africaines.

6. Le Barbion perlé (*Micropogon margaritatus*, Tem., col. 490). *Bucco margaritatus*, Ruppell., atlas, pl. 20. (Abyssinie.)
7. Le Barbion soufré (*Micropogon sulphuratus*, Nob.). Barbu serin, Verreaux. (Pays des Masilikats.)

de Lafresnaye.

PIE-GRIÈCHE. Lanius. *Linné.*

P. Demi-deuil. *L. melanoleucus.* Smith.

Cette nouvelle et curieuse espèce de Pie-grièche, d'après la longueur de sa queue et son plumage noir et blanc, rappelle, au premier abord, la Pie-grièche de Levaillant; mais celle-ci, habitante du Nouveau-Monde, en diffère complètement par la forme de ses ailes, celle de son bec, et même par la distribution de ses deux couleurs; elle est d'ailleurs regardée aujourd'hui comme faisant partie de la famille des Tangaras, tandis que notre nouvelle espèce, d'après la forme de ses ailes, celle de son bec fortement denté, et celle de ses rectrices allongées, étroites ou rubanées, se rapproche entièrement de plusieurs Pies-grièches africaines, ses compatriotes, telles que le *Fiscal,* la *Corvinelle,* etc. On reconnaît dans ces rapports une nouvelle preuve de cette loi que la nature semble s'être imposée, d'imprimer à toutes les espèces d'un même groupe géographique des caractères communs de forme, de coloration, qui ne peuvent échapper à l'œil de l'ornithologiste un peu exercé, et qui ne se retrouvent presque jamais entièrement semblables chez des espèces du même genre, mais habitantes d'un autre continent. Ainsi donc, en rapprochant notre nouvelle espèce de la Pie-grièche corvinelle, on retrouve les plus grands rapports dans la forme du bec élevé et arqué dès la base, très comprimé vers la pointe, et dans celle de la queue très étagée et fort allongée; en la comparant au Fiscal, on reconnaît de grands rapports dans la distribution des deux couleurs de leur plumage. L'une et l'autre ont le dessus du corps noir jusque vers le milieu du dos, le croupion blanc ou

ARACARI A CRÊTE BOUCLÉE.

RHAMPHASTOS (Pteroglossus) ULOCOMUS.

(Pl. 62.)

Pt. ulocomus, Gould, *Proceed. Zool. Soc. Lond.*, 1833, p. 38, et *Monography of Rhamphastidæ.*

Le genre linnéen des *Rhamphastos*, dont un ornithologiste anglais, M. Gould, a publié récemment une si belle Monographie, a été partagé par Illiger en deux groupes qu'on a considérés comme étant autant de genres distincts : ce sont les *Rhamphastos* proprement dits ou vrais Toucans, et les *Pteroglossus*, en français *Aracari.* A ces deux groupes, M. Gould (Proceed. Zool. Soc., 1834, p. 147) en ajoute un troisième qui paraît leur être intermédiàire, et comprend les *Pteroglossus sulcosus*, Swains., et *Prasinus*, Licht., ainsi qu'une nouvelle espèce, *Pt. hæmatopygus*, Gould. L'espèce de *Rhamphastos* que nous avons fait figurer appartient au sous-genre *Pteroglossus.*

Il est probable que le premier individu de cette jolie espèce a été rapporté en France, et peut-être en Europe, par celui de nous qui a fait en qualité de chirurgien-

major la circumnavigation de la corvette *la Favorite*, sous le commandement du capitaine Laplace. Ce bel oiseau, qui est aujourd'hui encore le seul que possède le Muséum de Paris, fut recueilli au Para par M. le Dr. Bonneau. Les circonstances n'ayant point permis de publier aussitôt que nous l'aurions desiré les principales observations zoologiques faites pendant la longue campagne de *la Favorite*, l'oiseau qui va nous occuper a été nommé et décrit par un naturaliste étranger, M. Gould, auquel l'ornithologie doit de si précieuses monographies. Nous avons pensé néanmoins qu'il ne serait pas sans intérêt de décrire dans cet ouvrage le *P. ulocomus* et d'en donner une figure exacte.

L'individu que nous avons représenté diffère sous quelques points de ceux qu'a figurés M. Gould dans sa *Monography of Rhamphastidæ;* mais il présente néanmoins les principaux caractères de ces derniers, et les plumes de sa tête ont la même disposition, c'est-à-dire qu'elles sont sans barbes, élargies en forme de lamelles fort minces et roulées en copeau. Ces plumes sont d'un noir profond d'ébène et très luisantes; en arrière de l'occiput elles perdent leur caractère bouclé et deviennent graduellement droites, grises et en forme de spatule. Les plumes des joues offrent aussi ce dernier caractère, mais d'une manière plus prononcée; elles sont d'un jaune pâle qui se change en noir vers leur extrémité. Nous n'insisterons pas davantage sur la description; faisons seulement remarquer que notre individu diffère surtout de ceux de M. Gould, 1° en ce qu'il offre sous le ventre une bande transversale d'un rouge écarlate, plus large sur les côtés qu'au milieu, où elle est un peu mélangée

de jaune; 2° par un piqueté noirâtre en avant de la gorge, et écarlate sous cette même partie (les figures de l'auteur anglais présentent des lignes transverses rouges peu nombreuses); 3° par les couleurs du bec, qui sont plus foncées. Ces différences sont, comme on le voit, peu importantes, et elles tiennent certainement à l'âge de l'oiseau observé, qui nous paraît être un jeune mâle; quant aux autres caractères, ils sont absolument les mêmes.

Les plumes en palette qui garnissent la tête de cette espèce sont certainement ce qu'il présente de plus remarquable. Rien d'analogue ne saurait être indiqué dans les autres espèces du même genre, et quoique, dans la série ornithologique, on trouve plusieurs espèces chez lesquelles se remarque une disposition plus ou moins semblable, ces espèces ne sont pas très nombreuses. Nous voyons ce caractère bien développé chez le Bec-ouvert (*Anastomus lamelligerus*), ainsi que chez le Coq Sonnerat (*Gallus Sonnerati*), et chez une espèce d'Ibis de la Nouvelle-Hollande (*New Holland Ibis* de Latham), sur laquelle M. de La Fresnaye vient de publier une intéressante notice dans le *Magasin de Zoologie*. Diverses autres espèces présentent aussi des particularités analogues, mais moins remarquables; les petites plaques qui se développent à certaines époques à l'extrémité des pennes des Jaseurs (*Bombycilla*) en sont un exemple. On peut également citer la petite dilatation que présentent les baguettes des pennes de quelques Pics, les plumes en copeau des jeunes Autruches, etc., etc.

TYRAN GUTTURAL.

TYRANNUS GUTTURALIS, Nob.

(Pl. 63.)

On peut donner le nom de Tyran guttural, *T. gutturalis*, à cette nouvelle espèce de Tyran, parce qu'en effet son caractère le plus saillant est d'avoir la gorge et tout le haut du cou d'un blanc sale, strié longitudinalement de lignes noirâtres dont la principale est placée sur la ligne médiane et plus éloignée des autres que celles-ci ne le sont entre elles. La tête et tout le dessus du corps sont d'un gris-brun, avec quelques taches un peu plus foncées sur les plumes de la tête, qui sont assez rudes et à barbes comme usées ; le dessous du corps est d'un brun légèrement roussâtre sur la poitrine, et passe sur le ventre et sur le dessous des ailes à une teinte rousse plus prononcée ; les couvertures inférieures de la queue et le fouet de l'aile sont aussi de cette couleur ; les pennes alaires sont d'un brun léger et plus foncé que le dos, et bordées de grisâtre à leur côté externe ; leur première rémige est plus petite que les trois suivantes (qui sont à peu près égales), et comme régulièrement découpée à son extrémité interne ; la queue est carrée ,

à pennes brunes comme celle des ailes, l'interne étant d'un gris nuancé de roussâtre à son côté externe.

Bec droit, fort, et subitement terminé en crochet à son extrémité : mandibule supérieure brune; l'inférieure jaunâtre, mais lavée de brun sur les côtés. Pieds robustes, noirs ainsi que les ongles.

Longueur totale.	10	pouces	(0m,27).
— de la queue. . .	4	id.	(0,108).
— du bec depuis sa commissure.	18	lignes.	

Le *Tyrannus gutturalis* vit au Chili.

Ce n'est qu'avec hésitation que nous décrivons comme différant spécifiquement du *T. gutturalis* un autre oiseau du Chili tué à Coquimbo par l'un de nous, et qui nous a offert quelques traits caractéristiques assez tranchés. Cet oiseau, que nous nous bornerons à indiquer, est d'un bon pouce moins long que le précédent; son bec est plus faible, et tous les parties de son corps, pattes, ongles, queue, ailes, etc., offrent aussi la même disposition, mais ont également de moindres dimensions. De plus, les lignes noirâtres de la gorge sont très-peu marquées, le roux du ventre est moins vif, la première penne de l'aile est entière au lieu d'être découpée, et les rectrices sont toutes, à l'exception des deux médianes, teintes de blanc sale dans leur tiers postérieur et sur toute l'étendue de leurs barbes externes, ce qui n'a pas lieu chez le *Gutturalis*, et les pennes secondaires de l'aile sont, ainsi que deux des primaires, bordées de blanc à leur extrémité; les tarses sont noirs comme ceux du *Gutturalis*, mais ils sont moins forts et le bec est également plus

réduit et presque entièrement noirâtre. On ne voit pas du tout de lignes brunes sur la tête, et la couleur brune des parties supérieures est elle-même moins foncée ; les ailes et la partie brunâtre de la queue le sont aussi beaucoup moins.

M. Eydoux s'est assuré par la dissection que l'oiseau que nous décrivons présentement est un mâle ; il a noté aussi que son iris était d'un jaune clair.

Cet oiseau est-il le jeune âge ou quelque variété du précédent, ou bien doit-il constituer une espèce à part ? c'est ce qu'il n'est pas permis de décider d'une manière complète. Néanmoins l'observation de l'un de nous, que l'individu étudié avait ses organes mâles développés, pourrait faire croire qu'il avait atteint l'âge adulte, ou qu'il en approchait beaucoup, et dès-lors la différence de taille ne devient explicable qu'en admettant que l'espèce ou au moins la variété est autre.

Beaucoup d'oiseaux que l'on considère comme de même espèce nous présentent des variations analogues : c'est ainsi que l'on sait que parmi beaucoup de *Cuculus* étrangers, il y a toujours des individus plus grands et d'autres plus petits d'un tiers. L'étude des mœurs pourra seule nous apprendre si ces oiseaux constituent réellement des espèces différentes, ou bien s'ils ne sont que de simples variétés produites par les circonstances.

Nota. Depuis la composition de cette feuille, l'espèce que nous avons nommée *Tyrannus gutturalis* a été décrite par M. Kittlitz (*Mém. présentés à l'Ac. de Saint-Pétersbourg par divers savants*, t. II, p. 465, pl. 1) sous le nom de *Thamnophilus lividus*.

MERLE A MIROIR BLANC.

TURDUS ALBO-SPECULARIS, Nob.

(Pl. 64 et 65.)

Cette belle espèce de la famille des Merles, dont, grâce à l'extrême obligeance de M. Fl. Prévost, nous pourrons décrire le mâle et la femelle, appartient à l'île de Madagascar, qui a déjà fourni aux naturalistes tant d'objets intéressants et qui semble loin d'être entièrement connue.

Le Merle à miroir blanc paraît devoir être classé près de la section des *petits-merles* de M. Lesson; ses caractères, dans l'un et l'autre sexe, sont les suivants:

La queue est étagée, médiocre; les tarses sont faibles, à scutelles élevées comme chez les stournes, *Lamprotornis* Temm.; les ailes courtes et à quatrième rémige la plus longue; les narines latérales et percées sur le rebord du front. Le *mâle adulte* (pl. 64) a tout le corps d'un beau noir brillant, nuancé d'une légère teinte bleuâtre avec deux taches d'un blanc très-pur sur les couvertures alaires; les pennes rémiges et les rectrices sont noires comme le corps, et jouissent à leur face supérieure d'un éclat aussi vif; la face inférieure est au contraire d'une teinte plus mate, et l'on voit sur les

couvertures inférieures de la queue, ainsi qu'aux plumes des cuisses et à celles qui garnissent la face inférieure des ailes, quelques traces de blanc plus ou moins prononcées.

Longueur de la queue en particulier. 2 p^ces^ $\frac{1}{2}$ environ.
— du bec depuis la commissure. 9 lignes.
— des tarses. . . . . 10 lignes.

Femelle adulte (pl. 65) : elle présente les mêmes dimensions que le mâle, mais son plumage est généralement brun varié de roux plus ou moins vif, suivant les diverses parties. La poitrine passe au gris plombé ainsi que le devant du cou. Le dos est brun, légèrement nuancé de roux cannelle sur les lombes; la queue est noirâtre ainsi que les ailes, qui ont aussi une double tache blanche, mais moins séparée sur leurs couvertures supérieures; le ventre est roussâtre et les cuisses sont variées de brun et de blanc au lieu de l'être de noir et de blanc, comme chez le mâle.

Cette espèce, dont nous n'avons vu que deux individus, habite Madagascar; ses mœurs nous sont entièrement inconnues.

TURDOIDE OCCIPITAL.

TURDUS OCCIPITALIS, Coll. Mus.

(Pl. 66.)

M. Lesson a cité dans son *Traité d'ornithologie*, p. 410, comme ayant été décrite sous ce nom par M. Tem-

minck, une espèce de Merle voisine des Turdoïdes, dont nous n'avons pu retrouver la figure ni la caractéristique dans les ouvrages de ce savant ornithologiste, et M. Temminck lui-même auquel nous l'avons montrée nous a dit qu'il n'avait point publié d'oiseau semblable. M. Lesson est le seul ornithologiste qui, à notre connaissance au moins, ait parlé du *Turdus occipitalis;* mais il s'est borné à le mentionner comme existant dans la collection du Muséum, où nous avons en effet retrouvé, avec l'étiquette de *Turdus occipitalis* Temm., un oiseau rapporté de Manille par M. Sonnerat. Cet oiseau, qui n'a point encore été décrit, est de même espèce qu'un autre individu rapporté de la même localité par M. Eydoux; c'est ce qui nous a engagés à représenter ce dernier, et à en faire la courte description qui va suivre.

Couleur du dos et des ailes brune, lavée de jaune verdâtre; dessous du corps blanchâtre, varié de jaunâtre; gorge blanche, bas du cou cendré, une tache bronzée sur chaque joue; tête présentant une calotte noire bordée par une auréole blanche; queue de la couleur du dos en dessus, brunâtre en dessous; bec et pieds noirs.

Longueur totale, 7 pouces 5 lignes (0,20).

PIPIT VARIOLE.

ANTHUS VARIEGATUS.

(Pl. 67.)

Vieillot. *Nouv. Dict.*, t. XXVI, p. 499.

Cette espèce, que Buffon a fait le premier connaître sous le nom d'*Alouette à dos roux* (pl. enl. 738), et que Gmelin, Latham, et tous les ornithologistes plus modernes ont laissée confondue avec les Alouettes sous le nom d'*Alauda rufa*, est un véritable Pipit, ainsi que l'a reconnu Vieillot. Ce dernier naturaliste lui a donné dans le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle (Dict. de Déterville) le nom d'*Anthus variegatus*, qui devra maintenant lui être conservé. Peut-être eût-il été plus convenable de l'appeler *Anthus rufus*, afin de faire mieux sentir que cette espèce était la même que l'*Alauda rufa*; mais l'épithète de *rufus* avait été appliquée à un autre Pipit, le Pipit rousselin, *Anthus rufus* Vieill., dont M. Temminck remplace le nom par celui d'*Anthus rufescens* (1).

(1) Manuel d'ornithologie.

L'*Anthus variegatus* a été représenté dans son sexe mâle seulement par Buffon (*loco citato*). Depuis ce célèbre naturaliste, aucun auteur, si ce n'est d'Azara (*Ois. du Paraguay*), ne s'en est occupé d'une manière originale, et la figure de Buffon est la seule que l'on possède. C'est ce qui nous a engagés à faire représenter le sexe femelle, qui offre d'ailleurs beaucoup de différences dans son système de coloration.

La disposition des ongles et des pieds de l'oiseau qui fait le sujet de cette notice, et surtout la forme de son bec, qui est très-nettement échancré, ne permettent point de douter qu'il appartienne au genre Pipit. Ses mœurs sont très-probablement les mêmes que celles des espèces de ce groupe, mais elles sont encore peu connues; n'ayant point eu l'occasion de les étudier suffisamment, nous rapporterons ce qu'en dit d'Azara : « Cette Alouette arrive, dit-il, au Paraguay en hiver; son vol est léger, sa course rapide et ses mouvemens très-vifs. Elle saisit les mouches à terre et au vol; quelquefois elle se pose sur les plantes hautes, mais elle se tient presque toujours à terre, et principalement dans les chemins, les enclos, les grandes cours et le bord des étangs. » (*Voy. d'Azara*, édit. fr., par Walckenaër, t. III, p. 321.)

Le *mâle* de cette espèce (enl. 738) mesure 4 pouces 6 lignes de longueur (0,121), depuis l'extrémité du bec jusqu'à la fin de la queue; tout le dessous de son corps, les ailes, la tête et le cou, ainsi que la queue, sont d'un brun foncé presque noir. Le dos et quelques plumes des épaules sont au contraire d'un roux-cannelle uniforme. Le bec est noir et long de 7 lignes, depuis la commissure du bec jusqu'à la pointe de la

mandibule supérieure; les pieds offrent la même teinte. Voyez la tête de cet oiseau à la planche 67.

La femelle et le jeune mâle ne diffèrent point pour la taille; leurs pattes et leur bec ont aussi la même disposition et sont colorés de même; mais le jeune a le roux du manteau beaucoup moins vif et sa gorge est grivelée de petits traits gris ou blanchâtres. La femelle (planche 67) est généralement d'un gris cendré, avec une très-légère nuance rousse sur le dos et un peu de brun sur les ailes et la queue; les couvertures inférieures des rectrices sont blanchâtres et les barbes externes de ces dernières à peu près de même nuance.

D'Azara observa cet oiseau au Paraguay; les individus que nous avons représentés et tous ceux que nous avons pu nous procurer sont du Chili.

MANAKIN DE LAPLACE.

PIPRA LAPLACEI, Nob.

(Pl. 68.)

Les genres Manakin, *Pipra* L., et Pardalote, *Pardalotus* Vieill., que Cuvier et quelques autres ornithologistes ont placés très-loin l'un de l'autre, paraissent cependant se lier assez intimement, et le caractère principal qui les distingue, celui des doigts internes et externes réunis ou non réunis à leur base, n'est pas toujours facile à bien constater. Aussi M. Lesson, dans son *Manuel d'ornithologie*, les avait-il considérés comme deux genres d'une même famille, celle des Pipradées (Man. I, p. 261); mais dans l'ouvrage qu'il a publié depuis sous le titre de *Traité d'ornith.*, il abandonne cette manière de voir, et place les Pardalotes parmi les Mésanges (*Ægithales* Vieill.), tandis qu'il laisse les Manakins dans la famille des Pipradées à laquelle ils servent de type. Mais néanmoins il ne paraît point entièrement arrêté à sa nouvelle opinion, car dans sa *Centurie zoologique*, il avoue que le genre Pardalote n'est pas très-nettement circonscrit, et il dit, en décrivant son *Pardalotus Pipra*, que les caractères mixtes de cet oiseau porteraient à en faire un petit genre intermédiaire à ceux des *Pardalotus* et des *Pipra*,

si le genre Pardalote n'était pas lui-même peu caractérisé. L'espèce que nous allons faire connaître est une nouvelle preuve à l'appui de cette opinion ; très-semblable par plusieurs de ses caractères aux Pardalotes, et particulièrement au *Pardalotus Pipra,* elle appartient néanmoins au véritable genre Manakin par sa patrie et le commencement de syndactylie qui s'observe à ses pieds.

Au premier aspect on la prendrait pour le Pardalote Manakin lui-même : la fraise violette qu'elle présente de même sur les côtés du ventre ne contribue pas peu à occasioner cette méprise ; mais ses autres couleurs ont une teinte différente, et leur distribution n'est pas précisément la même ; la taille est aussi plus considérable. D'ailleurs l'une vient d'Amérique comme tous les Manakins, et l'autre est de l'archipel Asiatique, ainsi que tous les *Pardalotus ;* mais cependant, pour que la comparaison soit plus facile, nous ferons suivre notre description de celle qu'a publiée M. Lesson du *Pardalotus pipra.*

Le Manakin de Laplace est d'un brun foncé, très-légèrement nuancé de roux sur toutes les parties supérieures, à l'exception du croupion, qui est blanc. Ses ailes et sa queue sont d'un brun noir et le dessous de son corps est aussi en grande partie brun, mais plus clair et mélangé de blanc sur le milieu du ventre ; les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres, salies de roux, et on distingue de chaque côté des flancs, à peu près vers le milieu de l'aile une petite touffe de plumes violettes, très-caractéristiques, et qui produisent un effet assez agréable. Le bec et les pieds sont noirâtres, et la longueur totale est de 4 pouces deux lignes ($0^m,113$) ; les ailes atteignent jusqu'à l'extrémité de la queue qui est carrée.

Ce joli oiseau provient de la Guyane; nous l'avons dédié à M. Laplace, commandant de la *Favorite* et capitaine de vaisseau de la marine royale.

Nous joindrons à cette notice la description du *Pardalotus Pipra*, telle que M. Lesson l'a donnée dans la *Centurie zoologique*, page 81.

« Cet oiseau (figuré à la planche 26 du même recueil) a les tarses noirs, ainsi que le bec, qui est seulement blanchâtre en dessous de la mandibule inférieure. La tête, le dessus du cou, et le dos jusqu'au croupion, sont d'un gris brunâtre cendré. Les ailes et la queue sont brunes avec une teinte roussâtre; la gorge et le devant du cou sont de couleur de rouille, et les plumes du thorax, des flancs et de l'abdomen sont brunes, rayées de blanchâtre. Les plumes de la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont rousses. Ce qui distingue au premier abord cet oiseau, ce sont deux touffes de plumes latérales, formant de chaque côté, vers le tiers supérieur de l'aile, un faisceau d'un violet pur et brillant.

« M. le docteur Reynaud a découvert cet oiseau à Trinquemalé, sur la côte de Ceylan. »

Ajoutons que le *Pardalotus Pipra*, dont nous avons vu un individu dans le Musée Masséna, est d'un tiers plus petit que le *Pipra Laplacei*.

MOINEAU DIUCA.

FRINGILLA DIUCA.

(Pl. 69.)

Fr. Diuca Molina, Hist. du Chili; Kittlitz, Mém. présentés par div. savants à l'Ac. de Saint-Pétersbourg, t. I.

Nous ne dirons que peu de mots sur cette jolie espèce de Fringille que Molina, dans son *Histoire naturelle du Chili,* appelle de son nom de pays *Diuca.* Le *Fr. Diuca* n'a été représenté dans aucun ouvrage français; la seule figure que nous puissions indiquer de cet oiseau, celle qu'en a donnée le baron de Kittlitz, est consignée dans un recueil étranger et fort rare.

Le *Fringilla Diuca* mesure 7 pouces (0,186) depuis l'extrémité du bec jusqu'à la fin de la queue; ce caractère, joint à celui de sa coloration, en fait une espèce très-remarquable; tout le dessus de sa tête, le tour de ses yeux et son dos sont, ainsi que le dessus et les côtés du cou, le haut de la poitrine et les flancs, d'une teinte plombée uniforme, qui n'a véritablement rien de bleu et ne saurait mériter à l'espèce le nom (Oiseau bleu du Chili) que Vieillot lui a imposé dans son article FRINGILLE du *Nouveau Dictionnaire,* t. XII, p. 245. Les ailes et la

queue sont également plombées, mais d'une teinte plus foncée; et la queue, qui est carrée, présente, à l'extrémité interne de ses rectrices, des taches blanches plus grandes sur les pennes les plus externes et qui ont disparu sur les quatre médianes. Le milieu du ventre est d'un blanc lavé de roussâtre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue et une partie de l'espace appelé crissum par quelques ornithologistes; la gorge et la région antérieure et supérieure du cou sont de couleur blanche, séparée du blanc roussâtre du ventre par une large bande transversale de gris plombé, qui se confond avec le gris du dos et des côtés.

Le bec, brun à sa mandibule supérieure, est plus clair à l'inférieure; il n'a point le tubercule caractéristique des vrais Bruants, et se rapproche assez, pour la forme, de celui du *Fringilla domestica*, dont le *Diuca* diffère un peu par la taille, mais avec lequel il a de commun plusieurs particularités de ses habitudes. Les tarses de cet oiseau sont bruns et longs de 6 lignes, et le pouce est pourvu d'un ongle assez long et courbé comme cela se voit d'ailleurs chez presque toutes les espèces du même groupe.

Le *F. Diuca* habite le Chili; on le trouve aussi en Patagonie. L'individu représenté à notre planche 69 est de Valparaiso.

MOINEAU DE GAY.

FRINGILLA GAYI.

F. Gayi Eyd. et Gerv., *Magas. de zool.*, Cl. II, pl. 23, 1834.

Nous rappelons seulement ici les caractères de cet oiseau, sans en donner une autre figure. De même que la précédente espèce, celle-ci est du Chili, et les individus étudiés proviennent de Valparaiso. La tête, le cou, les ailes et la queue sont d'un gris-brun plombé, le dos est jaune verdâtre, la poitrine d'un jaune plus pur, et le ventre blanchâtre.

SERIN DE MOZAMBIQUE.

FRINGILLA ICTERA, Vieill.

Fr. Canaria var. B. Gmel. Lath., etc. *Fr. Ictera*, Vieill., Nouv. Dict., t. XII, p. 170. Buffon, Enl. 364.

C'est avec raison que Vieillot a distingué du Serin des Canaries ce joli oiseau de la côte de Mozambique et du cap de Bonne-Espérance que plusieurs auteurs avaient laissé confondu et confondent encore avec lui. Le *Fringilla Ictera* se reconnaît parfaitement à la belle couleur jaune qui règne sur tout son ventre, sur sa poitrine et sur sa gorge, ainsi que sur la partie antérieure de sa tête et sur le dessus de l'œil où elle forme un petit sourcil. Le croupion est aussi de la même couleur; mais sur les lombes et le dos, la couleur jaune est variée de brun auquel elle donne une teinte légèrement verdâtre; les ailes sont à peu près de la couleur du dos, si ce n'est que leur teinte est légèrement plus foncée et les rémiges sont finement bordées de jaune dans une partie de leurs barbes externes; la queue est brune, plus foncée en dessus qu'en dessous et assez régulièrement carrée; la tête et les joues sont cendrées, et on remarque des taches brunes allongées sur le milieu des plumes de la première. Quelques taches de même couleur existent sur les plumes du milieu du cou.

Longueur totale. . . 3 pouces 11 lignes (0,105).

PASSERINE DE MEYEN.

PASSERINA GUTTATA.

(Pl. 70.)

Emberiza guttata Meyen; *Pass. guttata* d'Orb. et Lafresn., *Synopsis.*

C'est à l'obligeance de M. Fl. Prévost que nous sommes redevables d'avoir pu étudier cette espèce, que M. Meyen (*Nova Acta curios.*, t. XVII, suppl. pl. 12, f. 1) a nommée *Emberiza guttata.* La patrie de cet oiseau est la Bolivie, et il a l'habitude de rechercher les régions élevées.

Le genre, ou plutôt le sous-genre *Passerina,* fut établi par Vieillot dans sa *Galerie ornithologique;* il comprend des oiseaux du grand genre *Fringilla* qui se rapprochent des Bruants (*Emberiza*) par les mœurs, mais n'ont point leur tubercule rostral. L'espèce nouvelle que nous décrivons se rapproche assez de celle que nous ferons connaître après elle sous le nom d'*Emberiza luctuosa;* mais c'est surtout avec l'*Emb. hiemalis* Gm. des États-Unis qu'elle offre le plus grand nombre de rapports.

La tête de cet oiseau est d'un gris plombé assez foncé, avec quelques légères teintes roussâtres et des stries noires, moins apparentes que chez l'*Emb. luctuosa;* le

cou est plus nettement plombé que chez celui-ci, le dos est plus roux, et le croupion ainsi que les couvertures supérieures de la queue reprennent la couleur du cou; la gorge et la poitrine sont également d'un gris plombé, et rappellent les mêmes parties chez l'*Emb. hiemalis*, mais leur teinte est plus claire et moins nettement séparée du blanchâtre sale qui colore le ventre et les couvertures inférieures de la queue. Celle-ci est carrée; elle a toutes ses plumes, excepté les deux moyennes qui sont entièrement brunes, noirâtres avec une large tache blanche placée vers la partie moyenne, sur les barbes internes seulement; les ailes sont brunes, bordées extérieurement de grisâtre, et leurs couvertures ainsi que les pennes secondaires sont variées de roussâtre.

Longueur totale.	0,14 ou	5 p^ces	2 l^nes.
— de la queue en particulier	0,05 ou		22 *id.*

Nous renvoyons, pour les mœurs de cet oiseau, à la partie ornithologique du Voyage de M. d'Orbigny et au travail de M. Meyen.

BRUANT EN DEUIL.

EMBERIZA LUCTUOSA, Nob.

(Pl. 71.)

Ce Bruant, propre au Chili, n'a point été décrit par Molina non plus que par d'Azara, et il paraît avoir jusqu'ici échappé aux recherches des naturalistes. Il est assez remarquable et très-facile à distinguer par la disposition de ses couleurs, qui imprime à l'ensemble de son plumage un caractère de tristesse et de deuil que nous avons cherché à rendre par le nom de *Luctuosa*.

Les principales couleurs, on peut même dire les seules couleurs de cet oiseau, sont le blanc, le noir, et le gris plombé qui prédomine. La gorge est noire, et le haut de la poitrine, qui est plombé, présente quelques taches de noir qui rendent insensible le passage au noir de la gorge, et se confond lui-même inférieurement avec le gris-plombé uniforme qui colore le ventre et les flancs : cette couleur est remplacée vers l'anus et aux couvertures inférieures de la queue par une teinte d'un blanchâtre sale. La tête est variée de stries noires sur un fond plombé qui règne avec les mêmes accidents de coloration sur la région dorsale, et passe vers le croupion à du plombé uniforme. Les petites couvertures alaires sont noires avec une sé-

rie oblique de taches blanches plus ou moins distinctes, et les rémiges sont brunes, bordées de blanc sale à leur côté externe; la queue est à peu près carrée, plutôt échancrée qu'arrondie, et les rectrices qui la composent sont noires, bordées de brun clair et terminées par un liséré de même couleur plus étroit en dessus qu'en dessous. Le bec est jaunâtre, tuberculé à sa mandibule supérieure comme chez les vrais Bruants, et les pieds paraissent en différer peu pour la coloration.

Longueur totale.	6 pouces	9 lignes.	
— de la queue. . . .	2	*id.*	11 *id.*
— des tarses.	»	»	10 $\frac{1}{2}$.

Ce Bruant habite le Chili.

CORBEAU A MANTEAU BLEU.

CORVUS (PICA) BEECHEII.

(Pl. 72.)

Pica Beecheii. Vigors, Zool. Journ., t. IV.

L'espèce de Pie que nous avons fait représenter ne l'avait point encore été ; mais elle a été décrite il y a deux ou trois ans et dénommée par un savant ornithologiste, M. Vigors. Ses caractères ne sont pas difficiles à saisir, bien qu'ils aient quelque chose de ceux de la Pie bleue.

Le *Corvus Beecheii* a 14 ou 15 pouces de longueur, depuis l'extrémité du bec jusqu'à la fin de la queue. Cette dernière, large et plutôt arrondie qu'étagée, semble intermédiaire à celle des Pies et des véritables Corbeaux ; elle est en dessus d'un beau bleu de ciel, lequel règne aussi sur le dos et le dessus des ailes. Mais la tête, qui n'a point de huppe, le cou en dessus et en dessous, ainsi que la poitrine et le ventre, sont d'un noir profond ; les couvertures inférieures de la queue sont également noires, mais avec quelques teintes bleues. Le dessous des rectrices est semblable à celui des rémiges.

Quant au bec et aux pattes, leur couleur est jaunâ-

tre, légèrement lavée de rougeâtre. Chez quelques individus, ces parties sont brunâtres.

Cette espèce paraît vivre dans une partie assez étendue de l'Amérique du Nord. L'individu qu'a observé M. Vigors provenait de l'île de Montréal; ceux que nous avons étudiés ont été rapportés en France par M. P. E. Botta, qui nous les a communiqués, et proviennent de la Californie.

Les *Corvus Beecheii* qu'a rapportés M. Botta sont aujourd'hui dans plusieurs musées. Ce naturaliste fort instruit et plein de zèle les a observés vivants, et il a noté qu'ils se tiennent fréquemment sur les arbres, où ils sont dans une agitation presque continuelle, et font entendre, lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un, un cri assez semblable à celui d'un canard, mais plus clair. Leur iris est d'un brun foncé.

CORBEAU MORIO.

CORVUS MORIO.

Corv. morio Licht., Mus. de Berlin; *Pica morio* Wagler, Isis, t. XXII (1829), p. 751; *Pica fuliginosa* Less. Traité d'ornith., p. 333.

C'est aussi à M. Botta que l'on doit les premiers individus de cette espèce qui aient été rapportés en France; il se les est procurés, ainsi que les précédents, en Californie. Nous ne nous arrêterons point à décrire cet oiseau, que Wagler et M. Lesson ont fait suffisamment connaître; nous dirons seulement que M. Botta nous a communiqué que les *Corvus morio* qu'il a tués lui-même à San-Francisco ont l'iris d'un brun foncé. Ces oiseaux, ainsi qu'il l'a remarqué, vivent et volent en grandes troupes, et ils se nourrissent en partie des débris des animaux que l'on tue, et font entendre une voix très-peu différente de celle des corbeaux les plus communs chez nous, c'est-à-dire de la corneille, du choucas, etc.

MOUCHEROLLE A HUPPE TRANSVERSE.

MUSCICAPA REGIA.

(Pl. 73.)

Mouch. à huppe transverse ou *Roi des Gobe-Mouches*, Buff., enl. 289; *Todus regius*, Gmel.; *Tyran roi*, Geoff. Ann. Mus. III, p. 275; *Megalophus regius*, Vigors, Ornithol. drawings.

Le nom que Buffon a donné à cette espèce lui convient parfaitement : aussi avons-nous pensé qu'il devrait être préféré. Cet oiseau offre en effet dans la belle huppe transverse (pl. 73, fig. 2) dont sa tête est ornée un caractère extrêmement remarquable. Gmelin a rapproché la *Moucherolle à huppe transverse* des Todiers (*Todus*); mais il est évident qu'elle a les caractères génériques des Moucherolles, ainsi que l'avait bien reconnu le célèbre naturaliste français. M. Vigors fait un genre particulier de cet oiseau; nous avons préféré le laisser avec les *Muscicapa*, le nombre des genres étant certainement assez considérable aujourd'hui pour qu'on évite autant que possible de l'augmenter, si toutefois on peut y parvenir sans nuire à la méthode.

Nous nous bornerons à représenter ce bel oiseau dont Buffon, Gmelin, et depuis eux MM. Geoffroy, Vigors, etc., ont donné de bonnes descriptions. La patrie du *Muscicapa regia* est le Pérou et la Guyane.

MARTIN-PÊCHEUR VINTSIOIDE.

ALCEDO VINTSIOIDES, Nob.

(Pl. 74.)

Cette espèce du groupe des Martins-Pêcheurs ordinaires se rapproche beaucoup du Martin-Pêcheur huppé ou *Vintsi, Alcedo cristata*, Gmel., avec lequel elle semble avoir été confondue par quelques ornithologistes; mais une taille différente, et quelques autres caractères constants, joints à une patrie particulière, sont autant de considérations qui autorisent à la regarder comme en étant distincte : toutefois le nom de *Vintsioïde*, que nous proposons de lui donner, rappellera les rapports intimes qui tendent à la faire rapprocher du Vintsi, à côté duquel on devra la placer dans le système.

Le Martin-Pêcheur Vintsioïde a, comme l'*Alcedo cristata*, le dos et la queue d'un bleu d'azur, varié de bleu foncé; ses ailes sont brunes, légèrement nuancées de violet, et tout le dessous du corps roux, à l'exception de la gorge qui est blanchâtre; les joues sont rousses, et on voit sur les côtés du cou une tache de couleur blanche; la huppe, plus longue que chez l'*Alcedo cristata*, est variée de bleu verdâtre et de noir, le noir formant une bande longitudinale sur le milieu de chaque plume, et, de plus,

la colorant à son extrémité dans l'espace d'une ligne environ.

Les pieds sont d'un jaune roussâtre, et le bec, plus long que dans l'*Alcedo cristata*, est entièrement et constamment noir, ce qui constitue un des principaux caractères de cette espèce. On sait qu'il est toujours rouge dans le *cristata*.

Longueur totale. . . . . . 0^m,16 ou 5 pouces 11 lignes.
— du bec seul, mesuré depuis la commissure. . . 0^m,042.

L'*Alcedo vintsioïdes* que nous avons représenté à notre planche 74 provient de Madagascar, tandis que le Vintsi est du Sénégal ou du Cap de Bonne-Espérance; les différences qui le caractérisent à l'égard de ce dernier et de tous les autres *Alcedo* décrits, sont constantes, surtout celles de la coloration et de la longueur de la huppe et du bec. Tous les individus que nous avons pu nous procurer dans les collections de Paris, et particulièrement dans celles du duc de Rivoli et de M. F. Prévost, nous les ont présentées; la taille seule paraît varier, mais jamais elle n'est aussi petite que celle du véritable Vintsi.

Nous n'avons vu aucun Vintsioïde étranger à Madagascar.

SYNALLAXE MÉSANGE.

SYNALLAXIS ÆGITHALOIDES, Kittl.

Nous appellerons *Synallaxe Mésange*, pour rappeler son nom latin, et en même temps ses rapports avec les Ægithales de Vieillot ou Mésanges, la petite espèce de Synallaxe que M. Kittlitz a représentée et décrite sous la dénomination de *Synallaxis ægithaloïdes*. (Mém. présentés à l'Ac. de St-Pétersb. par divers savants, t. I, pl. VII.)

Les principaux caractères de cet oiseau sont les suivants : couleur générale d'un brun lavé de roussâtre, plus foncé en dessus, plus pâle en dessous ; gorge blanchâtre, ainsi que le devant du cou ; côtés de la tête variés de blanc et de brun ; le blanc remplacé par du roux vif sur la calotte, et le brun plus foncé à cette partie et plus abondant; quelques petites taches blanches en demi-collier sur le dessus du cou ; teinte rousse des ailes assez vive ; queue brunâtre, étagée, à rectrices usées insensiblement, les externes, qui sont les plus petites, étant en partie d'un blanc roussâtre. Bec et pattes d'un brun noirâtre.

Longueur totale.	5 pouces	6 lignes.
— de la queue. . .	3 *id.*	3 *id.*

Le Synallaxe Mésange vit au Chili comme les *Synallaxis Tupinieri*, Less. (Zool. Coquille), et *Humicola*, Kittl. ; mais il diffère de l'un et de l'autre par plusieurs caractères. Nous n'avons pu nous procurer le dernier, et nous ne le connaissons que par la figure qu'en donne M. Kittlitz à sa planche VI.

COLOMBE BOLIVIENNE.

COLUMBA BOLIVIANA.

(Pl. 75.)

C. boliviana, d'Orb. et de Lafresnaye, *Synopsis ornithologicus.*

C. corpore toto, scapulisque isabellino-vinaceis; abdomine pectoreque parùm dilutioribus; alarum flexura gulaque exalbidis; rectricibus remigibusque fuscis; uropygio brunneo. Longit. 0,21.

Habit. Boliviæ montes.

Nous adoptons pour cette espèce la dénomination que lui ont donnée MM. d'Orbigny et de Lafresnaye dans leur *Synopsis*. La Colombe bolivienne, dont le nom indique la patrie, habite les hautes montagnes; elle se distingue par sa couleur générale d'un isabelle vineux, moins foncé en dessous qu'en dessus et sur la tête; sa queue et ses ailes passent au brun-noir; les couvertures inférieures de sa queue sont brunes, le fouet de l'aile et la partie externe des plumes du carpe ainsi que le menton sont de couleur blanche. Le bec et les pieds sont bruns.

Longueur totale. . . . 0,20, ou 7 pouces 5 lignes.

Les naturalistes précités doivent publier sur les

mœurs de cette espèce des détails auxquels nous renvoyons.

La *Columba boliviana* appartient au même sous-genre que le *Columba viridis* Linn., pl. 24.

COLOMBE A GORGE POURPRÉE.

COLUMBA VIRIDIS, Linn.

(Pl. 76.)

Colombe à gorge pourprée, Buff., Enl., pl. 609. *C. viridis*, Lin. Lath. *Index ornith.*; Temm., *Hist. des Gallinacés*; Wagler, *Systema avium.*

C. capite gulaque cinerascentibus; corpore colore viridi aureo splendenti; collo infimo anticè purpureo; rectricibus et remigibus sulphureo limbatis.

Quoique cette belle espèce de colombe, particulière aux îles Moluques, soit depuis long-temps connue, et que Buffon l'ait représentée dans ses Enluminures, nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile d'en donner une nouvelle figure et une description. En effet, la planche citée de Buffon est médiocre, pour ne pas dire méconnaissable, et l'espèce du *C. viridis* est encore assez rare dans les collections. Le nom spécifique de *Viridis*, que les auteurs donnent à cet oiseau, paraît véritablement peu heureux si l'on remarque que beaucoup d'espéces du même groupe offrent la coloration verte et que celle

qui nous occupe présente dans la large tache pourprée de son cou un caractère bien remarquable que le nom français imposé par Buffon indique assez bien.

La Colombe à gorge pourprée vit aux Moluques, à Amboine, à Bourou, et dans quelques autres îles du même archipel. Sa longueur totale est de 7 pouces et demi (0,22), depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue; les tarses sont rouges, longs de 10 lignes, et le bec, qui est de la même couleur, mesure environ 6 lignes. La tête et les joues sont d'un beau gris cendré, lequel se voit aussi à l'épaule et colore également la base de toutes les plumes, mais reste alors inaperçu, recouvert qu'il est par leur extrémité verte. La teinte verte du dos, du ventre et des ailes est, comme nous l'avons dit, nuancée de jaune doré, et complètement remplacée par cette dernière couleur à l'extrémité des pennes caudales et sur les barbes externes des grandes pennes alaires. La queue est brunâtre, dans une partie de sa face inférieure, mais elle blanchit vers son troisième tiers et devient jaunâtre à son extrémité. Les couvertures inférieures sont variées de blanc, de jaune et de vert, et enfin, ce qui caractérise principalement cette espèce, une large plaque d'un violet pourpré s'étend depuis le milieu de la face antérieure du cou jusque sur le commencement de la poitrine, et se présente avec une intensité et des dimensions plus ou moins considérables, suivant l'âge et le sexe des individus qu'on étudie.

COSCOROBA.

ANAS COSCOROBA.

A. cosc. Molina, Hist. nat. du Chili, trad. franç. de Gruvel, p. 312; Lath., Index ornithol., p. 335, sp. 7; *Ganso blanco*, *Oie blanche,* d'Az., Voyage, trad. fr. par Walckenaër, etc., t. IV, p. 325; *Anser coscoroba,* Vieill., Nouv. Dict., t. XXIII, p. 332; *Cygnus anatoïdes*, King, Proceed. Zool. Soc. Lond., 1830, p. 15.

Nous terminerons ce que nous avons à dire sur les oiseaux par quelques lignes sur cette espèce intéressante du grand genre *Anas,* qui a été décrite d'une manière originale par trois auteurs, et placée par eux, sous trois dénominations particulières, dans trois sous-genres différents. Le *Coscoroba* est en effet remarquable par ses caractères, qui ont en même temps quelque chose de ceux que l'on connaît aux trois sous-genres *Anser*, *Cygnus* et *Anas*, groupes dans lesquels les auteurs ont réparti les espèces que Linnæus comprenait sous la dénomination commune d'*Anas :* mais c'est avec les Cygnes et les Canards que le *Coscoroba* offre le plus de ressemblance; il les lie véritablement entre eux et nous semble établir d'une manière positive que ces oiseaux ne sauraient être distingués en deux genres particuliers, et encore moins séparés entre eux par les Oies (*Anser*),

ainsi que l'ont voulu quelques zoologistes. Le *Coscoroba* offre à peu près le port des Cygnes, mais il a aussi quelque chose de celui des Canards. Son bec manque du tubercule basilaire que présente celui des Cygnes, et il est encore plus grand proportionnellement et plus élargi que celui de ces derniers; de plus, le lorum ne présente point la particularité commune à tous les vrais Cygnes, d'être complètement dénudé; l'espace qui sépare les yeux de la base du bec est au contraire emplumé; toutefois on peut, en écartant les plumes de cette partie, retrouver au-dessus d'elles une ligne très-rétrécie, traversant le lorum et qui est dénudée; mais lorsque les plumes voisines conservent leur disposition naturelle, cette ligne n'est point apparente.

Le plumage de l'*Anas coscoroba* est entièrement blanc, si ce n'est à l'extrémité des pennes alaires, où il présente ordinairement un peu de brun. Le bec et les pieds sont rougeâtres.

Longueur	totale.	3 pieds.
—	du cou.	1
—	du bec.	2 pouces 1/2.
—	du tarse.	3 *id.*

Cet oiseau, signalé et décrit avec exactitude par Molina et d'Azara, et plus récemment par M. King, habite diverses parties de l'Amérique méridionale.

FIN DES OISEAUX.

DRÉPANOSTOME. Drepanostoma[1]. *Porro.*

M. Charles Porro, de Milan, nous a adressé la description suivante d'une espèce fort curieuse du genre Hélix des Auteurs, en y joignant cinq individus vivants de ce Mollusque. Avant d'arriver à la description de son espèce, M. Porro se livre à quelques considérations générales sur le genre Hélix, sur le mode d'enroulement de la spire, et sur la forme curieuse qu'offre la bouche de son espèce; l'ouverture de cette bouche, qu'il compare à la forme d'une faux, lui a fourni la racine du nom qu'il assigne au sous-genre dont il propose la formation pour ces coquilles. Voici, du reste, sa description.

Animal semblable à celui de toutes les Hélices; corps roulé dans un plan parfaitement horizontal.

Coquille discoïde, concave, ombiliquée à sa surface inférieure, bossue, perforée à la supérieure; ouverture en forme de faux par la convexité de l'avant-dernier tour, subdéprimée au bord latéral, renflée au bord columellaire, insertion du bord latéral avec l'avant-dernier tour, formant un angle obtus.

Drepanostoma nautiliformis. Porro.

Long. de la coquille, 3 mill.; larg., 4 1/2 mill.

Animal cinerascens, longitudinaliter subrugosum; tentaculis subfuscis; pede albescenti; testa brunneo-rubiginosa, cornea, irregulariter rarisque pilis adspersa, substriata; peristomate roseo, per duas partes inferiores marginato, per altera simplici medioque protendens.

L'animal est cendré, chagriné par des vésicules disposées longitudinalement; les tentacules sont plus foncés à cause d'une ligne noire qui les traverse au milieu; ces lignes noires, se prolongeant, forment dans le corps de l'animal

[1] De δρεπανον, faux, et στόμα, bouche.

deux lignes parallèles l'une sous l'autre, qui se réunissent avant de se cacher sous le collier. Le pied est blanchâtre, étroit, court et pointu en arrière.

La coquille est d'un brun rougeâtre, transparente; elle est munie de poils clair-semés, fauves, facilement caducs, et marquée, vue à la loupe, de fines stries. La spire est renfoncée, et forme un cône rentrant, composé de cinq tours : la suture est bien distincte; le péristome est rebordé et rose.

J'ai trouvé fréquemment cette espèce en automne, sous les pierres et parmi les feuilles pourries ombragées par les buissons qui couvrent la pente occidentale de la *Valgana*, près de *Varèse*, province de Como. Elle vit en familles assez nombreuses. Pendant l'hiver, l'animal se renferme au moyen d'un épiphragme membraneux placé très profondément.

Cette espèce est représentée grossie et vue en dessus, fig. 1; en dessous, fig. 2; de profil, fig. 3; et avec l'animal, fig. 4.

Ch. Porro.

Milan, janvier 1836.

ROSTELLAIRE. (aporrhais). Rostellaria. *Lamarck.*

R. occidentale R. *occidentalis*. Beck.

R. *testa livido-plumbea, turrita, spiraliter tenue-striata, anfractibus convexis longitudinaliter oblique costellatis; labro alato, mutico, intùs albo.*

Beck., in *Lyell Catal. of the Fossils of St Laurence-Bay.* in *Geol. Trans.*

Testæ axis, 5 cent. 7 mill.; — latitudo supra alam, 3 c. 5 m.; — spiræ axis, 3 c. 3 m.; — spiræ diameter transversalis, 2 c.

Testa crassa, sed lævis, opaca, oblongo-alata, depressiuscula, subdistorta, spira elongato-conica, anfractibus 8 1/2 regulariter accrescentibus, convexis, ad suturam impressam paululum coarctatis, testæ axim versus sub angulo patulo (graduum circiter 110°) inclinatis. Anfractus infantiles 2 1/2 lævigati; cæteri costis longitudinalibus dextrorsum arcuatis, suturas vix attingentibus, elevatiusculis, rotundatis (in perultimo anfractu circiter 25) ornati, striisque confertis et æquali fere spatio remotis, spiralibus exarati.

Ultimus anfractus spira paululum brevior, posterius valde convexus, costisque longitudinalibus obsoletioribus, ante medium evanescentibus, ornatus; anterius oblique attenuatus, subacuminatus, dextrorsum in labrum sat magnum alæforme continuatus, supra striis spiralibus, ad labrum extremum divergentibus, exaratus.

Labrum oblique quadrilaterale, posterius late excisum,

lobo baseos supra anfractum penultimum decurrente, ad angulum externum protractum, subuncinatum, margine exteriore truncatum, valde incrassatum, angulo superiore obtuso rotundato, margineque anteriore oblique excisa, compressiuscula in apicem columellæ abreviato-rostratum dextrorsum inclinatum, continuatum, superne ruga una alterave antiquatum, inferne et interne lævissimum.

Apertura oblonga, augustiuscula, subquadrilateralis, posticè ad columellam acuminata, vix canaliculata, anticè in fissuram obsoletam, canalis ad instar, continuata, lævissima.

Columella obliqua, posterius subconvexa, medio excavata, subarcuata, antrorsum oblique subulatim producta, aspice obtuso, supra indumento subcalcareo polito tecta, fissura umbilicali longitudinali obsoleta.

Color testæ extus explumbeo griseus, vel sordidè albus, raro in fuscum vergens : apertura intus plumbeo-cærulescens, columella labroque candidis. Epidermis fuscescens, opaca.

Hab : Oc. atlanticum americanum, in sinu Sancti-Laurentii, et ad insul. Terræ-Novæ. Frustula spiræ etiam e Groenlandia nobis allata.

H. Beck.

1 mai 1836.

Nota. La coquille d'après laquelle cette description a été faite appartient à la collection de M. Petit de la Saussaye, à Paris; il l'a reçue de M. Le Vicaire, employé de l'administration de la marine.

(R.)

MARGINELLE. Marginella. *Lamarck.*

M. de Cléry. *M. Cleryi.* Petit.

(Collection Petit de la Saussaye.)

M. testa fusiformis, gracilis, lævis, exalbida, griseo subfasciata, lineis nigris longitudinalibus hinc interruptis, spira elongato-conica, obtusa, labrum rotundatum intus crenulatum, aperturaque albis columellæ plicis quatuor.

Largeur, 9 millim.; long., 20 millim.

Coquille oblongue, élégante, d'un fond presque gris veiné de seize à vingt lignes noires, dont quelques unes interrompues sur le dernier tour, celui-ci nuancé transversalement par des bandes d'un gris un peu fauve; spire alongée, presque lisse; lèvre blanche, garnie de dents peu prononcées; bourrelet au bord droit; quatre plis à la columelle.

Cette jolie Marginelle a quelque rapport avec la *Marginella Adansonii;* mais elle en diffère essentiellement par sa forme étroite, alongée, par la présence des zones transversales, et par la disposition des lignes noires et longitudinales, qui sont moins nombreuses, et souvent interrompues. La Marginelle d'Adanson s'en distingue encore par des varices nombreuses.

La Marginelle de Cléry habite les côtes du Sénégal. J'ai dédié cette coquille à mon ami, M. Hanet-Cléry, officier supérieur de la marine, qui, au retour de ses campagnes, a toujours rapporté beaucoup d'objets fort intéressants pour l'étude des sciences naturelles. J'ai aussi reçu cette Marginelle de M. Trobert, officier de santé de la marine, collecteur aussi zélé qu'instruit.

S. Petit.

Mai 1836.

HÉLICE. Helix. *Linné.*

H. de Poey. *H. Poeyi.* Petit.

(Collection Petit de la Saussaye.)

H. *orbiculato-convexa, subcarinata, concinne plicatula, perforato-umbilicata, badia, epidermide subvelutino, peristomate obovato-subangulato, subreflexo.*

Hauteur : 15 millim. 1/2. Largeur : 26 millim.

Coquille mince, légère, un peu transparente, orbiculaire et convexe ; spire élevée, légèrement aiguë, ayant quatre tours médiocrement convexes, également garnis de plis bien distincts, quoique petits et serrés ; le dernier tour un peu caréné.

L'ombilic, étroit et à moitié recouvert par la lèvre de la coquille, est perforé jusqu'au sommet de la spire.

Bouche presque ronde, lisse et sans dents.

Épiderme velouté, opaque, brun : la carène du dernier tour se fait remarquer par une bande dont la partie supérieure est d'un brun foncé, et la partie inférieure beaucoup plus claire.

L'intérieur de la bouche est d'une couleur plombée, livide, avec une bande blanchâtre qui est la couleur du bord droit.

Cette belle Hélice habite l'intérieur de l'île de Cuba. Elle m'a été envoyée par M. Poey, dont les connaissances en histoire naturelle nous promettent d'intéressantes découvertes en conchyliologie. Il est parfaitement secondé

dans ses recherches par son ami, M. Lanier, que ses travaux, comme ingénieur, mettent en position d'être très utile aux sciences naturelles.

S. Petit.

Mai 1836.

NOTICE

sur les Mollusques du genre Parmacella de Cuvier, et description d'une nouvelle espèce de ce genre,

Par MM. Webb et Vanbeneden.

Nous ne connaissions véritablement que deux espèces du genre Parmacelle, fondé par l'illustre Cuvier. L'espèce type, *P. Olivieri*, a été dédiée à Olivier, qui l'a rapportée de la Mésopotamie; l'autre fut trouvée à Alexandrie, en Egypte, par l'infatigable Rüppell, et a été décrite par M. Ehrenberg dans ses *Symbolæ physicæ*, sous le nom de *P. Alexandrina*. Les espèces américaines, que nous avons examinées attentivement dans la riche collection de feu M. le baron de Férussac, nous ont offert des différences de conformation trop marquantes avec celles de l'ancien continent, pour continuer à faire partie d'un même genre, et nous sommes d'avis de les séparer des vraies Parmacelles, en les réunissant dans un groupe à part, auquel nous donnons, par analogie, le nom générique de *Peltella*. Cette division, fondée sur des différences organiques, a en outre l'avantage de fixer d'une manière tranchée la distribution géographique des deux genres. Les Parmacelles semblent appartenir plus particulièrement à l'Afrique septentrionale; l'espèce dont nous nous occupons est la seule qu'on rencontre à l'extrémité occidentale de l'Europe, et dans une des régions les plus chaudes de la Péninsule ibérique. On peut donc présumer que quand les Limacinées du nord de l'Afrique seront mieux connues, le groupe auquel elles appartiennent présentera une série d'espèces également conformées et remplaçant dans ces climats les Limaces sans coquilles de nos pays tempérés.

Parmacelle de Valenciennes.

Parmacella Valenciennii. Webb et Vanbeneden.

P. corpore toto fulvo, reticulatim rugoso; concha scutello obvoluta, tenui, diaphana, fragilissima; spiræ rudimento instructa, basi motaria amditu sinuatá.

Nous avons donné à cette espèce le nom de notre savant ami M. Valenciennes, professeur administrateur du Jardin du Roi, qui s'occupe avec zèle de classer et augmenter la collection de Mollusques de ce bel établissement, et dont les nombreux travaux zoologiques sont trop bien connus pour qu'ils aient besoin de nos éloges. La *Parmacella Valenciennii* a été trouvée par l'un de nous sur les collines de calcaire hippuritique d'Alcantara, derrière Lisbonne, sur la rive droite du Tage, depuis le grand aqueduc jusqu'au palais d'Ajuda. Cette espèce est herbivore, et se nourrit principalement de jeunes pousses du joli *Cochlearia acaulis*, Desf., qui fleurit sur les rochers d'alentour depuis le mois de février jusqu'au commencement d'avril. C'est à cette époque qu'a lieu l'accouplement des Parmacelles, et que nous avons pu observer dans leur entier développement les organes de la reproduction de l'individu que nous représentons dans notre planche. Lorsque cette espèce est étalée, elle est à peu près de la grandeur de la Limace rouge d'Europe; conservée dans l'esprit de vin, elle a mesuré dix-sept lignes de long, six de large, et huit de haut. Quoiqu'elle soit plus ridée que la *P. Olivieri*, elle lui ressemble cependant beaucoup. De même que cette espèce, la nôtre a aussi trois sillons qui partent de dessous le manteau, mais dont les deux latéraux ne suivent pas une ligne parallèle à celui du milieu. Après avoir descendu abrupte-

ment vers le pied, ces sillons continuent horizontalement vers la tête; celui du milieu est double comme chez la *P. Olivieri;* arrivé au cou, il se subdivise en deux lignes qui descendent également des deux côtés de la tête. La queue est à crête tranchante. La teinte générale de notre Parmacelle est rougeâtre, comme l'espèce d'Égypte; la couleur de la *P. Olivieri* est inconnue. La coquille est oblongue-spatulée, marquée de stries par accroissement; elle est très mince et extrêmement fragile, olivâtre en dehors et perlée en dedans. Sa base est terminée par une demi-spire extrêmement lisse, de couleur verte claire. Sur un des côtés de la spire, entre elle et le bord de la lame de la coquille, on distingue une espèce de petit crochet élevé, auquel correspond, sur le dos de l'animal, une protubérance de la peau; cette protubérance, se trouvant saisie entre le crochet et le bord de la coquille, sert à fixer cette dernière à sa place; de sorte que si on n'y fait pas attention, on risque de la casser en voulant la relever. Cette circonstance n'existe pas dans la Cryptelle des Canaries, et nous ignorons si elle se retrouve dans les autres espèces du genre *Parmacella.* Un appendice de la peau entre aussi dans la demi-spire, dont elle prend la forme en la remplissant entièrement.

Anatomie de la *Parmacella Valenciennii.*

Système nerveux. Ce système est très développé dans les Parmacelles, du moins sous le rapport du volume des nerfs. Il n'est point symétrique; les organes de la génération reçoivent plusieurs filets de leur côté qui manquent du côté gauche. Ce système consiste en un ruban subœsophagien qui constitue le cerveau, deux ganglions sousœsophagiens juxta-posés, et les filets nerveux qui en partent. Sur le côté latéral droit on aperçoit comme un ganglion nerveux, formé par la réunion des filets nerveux provenant des

organes de la génération. On pourrait considérer ce renflement comme l'analogue du ganglion viscéral des *Aplysies*. Le collier nerveux présente sous l'*œsophage* une disposition très curieuse. Les ganglions constituent un second collier qui embrasse un muscle comme le cerveau embrasse l'œsophage; de manière qu'il y a deux colliers nerveux dans ces animaux.

On compte de chaque côté une douzaine de filets nerveux proportionnellement plus gros que dans les autres Limaces. Ils sont presque tous enveloppés d'un *névrilème* noirâtre chez les animaux conservés dans la liqueur. Un filet assez gros se rend de chaque côté au tentacule oculaire, et forme le nerf optique. Le grand nombre se rend sur toute l'étendue du pied, pour le pénétrer à des distances différentes, à la cavité buccale et sur le pourtour de la bouche. Du côté droit du corps naît un plus grand nombre de filets nerveux. Ils constituent à leur base le renflement dont nous venons de parler, et d'où partent les nerfs des organes de la génération.

Système musculaire. Il est disposé à peu près comme dans les Limaces proprement dites. Une enveloppe musculaire entoure les viscères de toute part, et prend un grand développement à la base de l'animal, pour constituer le pied. Outre cette enveloppe, la verge présente à son extrémité postérieure un muscle très fort, qui va s'attacher au bord antérieur et interne du bouclier; deux autres muscles partent de la masse de la bouche, et vont se fixer sous la coquille. Le commencement du tube digestif est aussi très musculaire. Différent muscles permettent des mouvements assez variés à la partie dite la langue et la mâchoire.

Système digestif. Le canal intestinal est assez long; il a à peu près le double de la longueur du corps. La bouche est transverse et d'une étendue médiocre. La mâchoire cornée, qui est implantée dans la voûte de la masse buccale, se montre souvent au dehors, et donne alors un bec à l'animal.

Tout le bord de la bouche, en repos, est garni de sillons profonds qui correspondent aux divisions de la surface extérieure de la peau.

La cavité buccale est grande et très musculeuse. Outre la pièce cornée de la voûte, il existe dans cette même cavité une autre pièce qui recouvre un organe musculaire, la prétendue langue, et qui lui sert de point d'appui. Cette seconde pièce, qui se compose d'une lame pliée au milieu sur elle-même, et dont la moitié seulement est adhérente, présente des dessins très réguliers qui pourraient contribuer un jour à déterminer avec certitude les espèces. Ces dessins ne se voient bien distinctement qu'à un certain grossissement.

Derrière cette lame cornée on aperçoit un cul-de-sac, dont les parois sont fortement musculaires, et qui n'est probablement pas sans importance pour l'animal dans la mastication des aliments.

Il se rend à cette cavité de la bouche un nombre considérable de nerfs, ce qui est en rapport avec la disposition musculaire.

L'œsophage est très court, et à peine peut-on lui assigner une certaine étendue. Sitôt que le tube digestif a dépassé le collier nerveux, il se dilate pour former l'estomac.

L'estomac est membraneux comme tout le reste du tube digestif. Il est très allongé, et ses parois sont aussi minces que ceux de tout le tube. Il est recouvert de glandes salivaires.

L'intestin, dont on ne peut point déterminer avec précision le commencement, se dirige à droite de l'animal, perce les lobes du foie, dont il reçoit en différents endroits les canaux excréteurs, se replie sur lui-même, gagne le côté gauche, fait une anse, et vient longer le bord postérieur du sac pulmonaire, pour s'ouvrir au dehors par cette ouverture commune.

Les glandes salivaires sont au nombre de deux et ne sont

point réunies, comme on l'observe dans beaucoup de Mollusques de ce groupe. Chacune est composée de lobules qui s'appliquent exactement sur les parois de l'estomac, et imitent assez bien des feuilles de plantes.

Le conduit excréteur particulier à chaque glande est assez mince à son origine. Il se renfle, après avoir passé sous le collier nerveux, et se rend, à travers les parois supérieures, dans la cavité de la bouche.

Le foie est très volumineux, ce qui correspond avec l'ampleur du tube digestif, et la mâchoire sans dentelures. M. de Blainville a fait l'observation que les Mollusques frugivores ont un foie plus volumineux que les autres. Tout s'accorde ainsi à considérer ces animaux comme uniquement frugivores. Le foie est composé de plusieurs lobes qui se divisent en lobules, et qui se décomposent avec facilité. Ces lobules semblent, par leur disposition, enfilés au canal excréteur. Ce canal est très volumineux vers le milieu du foie. Il s'ouvre dans l'intestin à l'endroit où celui-ci se replie sur lui-même pour gagner le côté gauche du corps.

La glande du bouclier ne présente rien de remarquable dans sa disposition.

Système circulatoire. Le cœur est situé, comme dans tous les pulmonés, sur le côté gauche dans la cavité respiratoire; il a une forme ovale; sa texture est consistante et grenue à l'extérieur; son intérieur est sillonné de fibres musculaires nombreuses; il s'ouvre dans l'oreillette par un orifice à deux lèvres arrondies, charnues, qui lui donnent l'aspect d'un museau de tanche.

L'oreillette a la même étendue que le ventricule; ses parois sont minces, mais garnies d'un nombre non moins considérable de fibres musculaires. Elle reçoit le sang hématosé par la veine principale qui vient du lacis branchial.

Le péricarde enveloppe l'oreillette, le ventricule et le commencement de l'aorte.

L'organe respiratoire occupe les voûtes du sac branchial.

Il consiste, comme dans les autres pulmonés, en un lacis de vaisseaux inextricables.

Système générateur. Les organes de la génération offrent des dispositions curieuses dans l'énorme développement et la complication des différents organes qui constituent cet appareil. Il serait difficile de déterminer avec certitude chacun des organes, parce que les anatomistes sont loin d'être d'accord sur leur nature, et nous serons obligés de nous tenir à l'énoncé des particularités en désignant chacun des organes d'après *Cuvier* et *Carus*, qui partagent la même opinion, contre *Swammerdam*, *Treviranus*, *Wohnlich*, *Prevost*, etc., etc.

Nous dirons d'abord un mot des organes qu'on pourrait appeler excitateurs, et qui sont proéminents au dehors pendant l'acte de la copulation.

Le hasard nous a procuré le moyen de bien faire connaître par une figure l'organe extérieur mâle et femelle. Les animaux qui ont servi à notre examen étaient jetés dans la liqueur à l'époque de leurs amours, et pour plusieurs pendant l'accouplement même. Quelques uns présentaient ainsi tout cet organe saillant à l'extérieur; nous l'avons fait figurer, ainsi qu'un appendice particulier qui se trouvait à la base de cet organe dans plusieurs individus (Fig. III, 9).

La verge a le quart de la longueur du corps; elle est irrégulièrement arrondie, dilatée vers son sommet, qui présente un gros tubercule, et couverte dans sa moitié supérieure de granulations assez dures qui hérissent sa surface. L'ouverture du canal déférent se trouve vers le tiers de sa hauteur (Fig. III, 7.)

La vulve, ou l'ouverture du vagin, se trouve à la base et en dessous de l'organe mâle (Fig. III, 6); elle est entourée en dessous d'un corps presque aussi long que la verge, qui se loge dans une poche particulière (Fig. III, 9). Ce singu-

lier organe présente des appendices foliacés sur presque toute sa longueur.

Pendant le repos on n'aperçoit à l'extérieur qu'une seule ouverture, qui fait l'orifice du cul-de-sac où aboutissent les deux orifices dont nous venons de parler, ainsi que l'ouverture propre de l'organe femelle.

Passons maintenant à la description des organes internes, en commençant par ceux qui sont situés à l'extrémité postérieure.

L'ovaire est logé tout au fond du sac viscéral, entre les lobes du foie; il est recouvert presque immédiatement par la partie postérieure du manteau; il n'est composé que de deux grappes séparées et d'une forme arrondie. Chaque grappe est constituée par une agglomération de granules noires qui lui donnent un aspect tout particulier. Ce noir contraste avec le jaune du foie, au milieu duquel il se trouve (Fig. II et III, oo). Il part de chaque grappe un canal qui se réunit bientôt avec celui du côté opposé pour former un premier oviducte. Celui-ci se rend, après quelques circonvolutions, vers la base du second oviducte ou de la matrice, et se termine par un canal tellement étroit, que le scalpel ne peut plus le suivre. Ce premier oviducte conserve la couleur noire de l'ovaire. Nous faisons continuer cet oviducte dans le testicule, parce que, d'après cette détermination, il doit traverser seulement le testicule, ce que le scalpel ne peut cependant démontrer nettement.

L'aspect du second oviducte est tout différent du précédent. Il présente, par ses nombreux replis et circonvolutions, une disposition semblable à celle des intestins dans les animaux supérieurs; ses parois sont très épaisses et d'une consistance assez molle; il se rétrécit à son extrémité supérieure après s'être replié sur lui-même, et va s'ouvrir dans le cul-de-sac décrit plus haut.

Tout près de sa terminaison, le second oviducte présente sur son trajet des cavités ou bourses particulières

dont l'usage est encore entièrement inconnu. Le premier de ces renflements affecte la forme d'une poire et présente des parois très épaisses. Son intérieur est garni de lamelles longitudinales qui tapissent toute sa surface. Dans un individu nous avons trouvé un œuf contenu dans cette poche. Il ne s'en trouvait pas d'autres dans les organes voisins. L'œuf remplissait exactement cette cavité (Voy. fig. III, 3).

A l'extrémité de cet organe aboutit une bourse volumineuse ; c'est la bourse dite du pourpre, et que *Delle Chiaie* considère comme testicule. Elle a des parois très minces et délicates ; on aperçoit dans son intérieur un tissu particulier qu'on enlève facilement par le lavage. Il se trouve dans ce même organe un stylet cartilagineux (quelquefois au nombre de deux) et qui est tourné en spirale sur lui-même. Cette pièce pourrait être comparée au cristallin de l'*Helix pomatia;* mais il se trouve d'abord dans un autre organe, et sa longueur et sa forme ne permettent point d'y trouver une très grande analogie. L'usage de ce singulier organe, placé dans une bourse dont l'usage est également inconnu dans les autres Mollusques, est un sujet curieux de méditation pour le physiologiste.

L'extrémité postérieure de cette pièce est presque droite ; vers le milieu elle se contourne sur elle-même, s'amincit insensiblement, et se termine vers l'ouverture des organes de la génération. Dans sa plus grande épaisseur, cet organe est régulièrement bosselé; le bout antérieur est terminé par un petit bourrelet percé au milieu.

Cette poche paraît contenir des corps bien différents, selon les genres et les espèces. Nous avons trouvé chez l'*Helix Algira* des zoospermes dans cette bourse, qui nous semblaient différents de ceux contenus dans le premier oviducte du même animal. Chez le plus grand nombre on ne trouve dans son intérieur qu'une masse pulpeuse rougeâtre.

La première idée qui se présente pour se rendre compte

de ce corps dans cette bourse, c'est qu'il serait introduit par l'acte de l'accouplement, et qu'il ne se trouve là que dans un organe emprunté; mais, dans cette supposition, il faudrait au moins trouver sa place véritable dans d'autres individus, place que nous avons cherchée en vain dans les autres organes. D'ailleurs la délicatesse et la longueur de ce corps rendent difficile l'introduction dans toute son intégrité.

C'est donc tout simplement un fait à noter dans l'histoire des Mollusques pulmonés, et qui ne recevra son explication que quand on aura parcouru avec plus de soin cet appareil dans le plus grand nombre d'espèces.

Plus près de l'ouverture extérieure vient se placer un autre organe sur le trajet de l'oviducte, dont l'usage n'est pas plus facile à deviner. C'est aussi un cul-de-sac à forme globuleuse, et dont les parois sont très épaisses; l'intérieur en est tapissé par de nombreuses papilles serrées, et qui s'étendent même dans le vagin. La place et les rapports de ces papilles nous portent à les rapprocher de celles qui se montrent sur la poche dite du dard dans l'*Helix Algira*, et par conséquent aux vésicules multifides du plus grand nombre d'hélices à forme globuleuse. Ces papilles se trouveraient, dans ce cas, placées dans l'intérieur du sac, tandis que dans les autres elles se présentent à l'extérieur sous des formes différentes. La forme de sa cavité, sa surface rugueuse par suite des papilles, la position et la distance de l'ouverture extérieure, nous portent à croire que ce cul-de-sac loge l'extrémité de la verge, et que le sperme se répand par cette disposition soit dans la matrice, soit dans l'oviducte.

A côté de l'endroit où l'oviducte s'ouvre dans le cloaque, on aperçoit une ouverture qui conduit à un dernier cul-de-sac, et qui loge l'appendice appartenant à l'organe de la génération femelle dont nous avons parlé plus haut.

L'organe de la génération mâle présente une complica-

tion non moins grande que celui de la femelle. On aperçoit d'abord, à l'extrémité du second oviducte ou vers le milieu du corps, une masse glandulaire d'un aspect fuligineux; c'est le testicule. Il n'est pas plus facile de démontrer par le scalpel l'origine du canal déférent que la terminaison du premier oviducte. Il est accolé contre le second oviducte, et se montre, dans son commencement, sous la forme d'un ruban glandulaire. Il est de longueur moyenne; à l'endroit où il se détache du second oviducte, il se replie sur lui-même et il va se terminer à l'extrémité de la verge, à côté de l'insertion du grand muscle rétracteur.

La verge est disposée à peu près comme dans les autres Limaces; elle est repliée sur elle-même vers le milieu de sa longueur; ses parois sont très solides.

EXPLICATION DES FIGURES DES PLANCHES 75 et 76.

Fig. I. Elle représente l'animal vu du côté droit et montrant la verge saillant au dehors. — *a*, la verge de grandeur naturelle.

Fig. II. Le même animal ouvert du côté du dos, dans toute sa longueur, le bouclier porté sur le côté gauche. Les différents organes sont un peu séparés, en conservant toutefois à peu près leurs rapports. La figure est presque du double, ainsi que toutes les autres parties, excepté la coquille. — *a*, le cerveau. — *b*, nerf optique. — *c*, nerf qui se rend à l'ouverture du sac pulmonaire. — *d*, nerfs qui se rendent aux muscles et à la peau qui entourent la bouche. — *e*, tentacule oculaire ou supérieur. — *f*, la cavité buccale. — *g*, œsophage. — *h*, *h*, estomac. — *i*, *i*, *i*, intestins. — *k*, extrémité des conduits salivaires se jetant dans la cavité buccale. — *l*, conduit salivaire. — *m*, *m*, glande salivaire. — *n*, *n*, *n*, *n*, le foie. — *o*, *o*, les ovaires. — *p*, *p*, *p*, second oviducte. — *q*, la matrice? ouverte en partie. — *r*, poche du pourpre ouverte pour montrer le stylet. — *s*, stylet? — *t*, testicule. — *u*, canal déférent. *v*, commencement de la verge. — *w*, la verge. —

x, muscle rétracteur de la verge. — *y*, le bouclier. — *z*, la peau rejetée en dehors.

Fig. III. Les organes de la génération mâle et femelle entièrement détachés.

Les mêmes lettres indiquent les mêmes organes; ceux que nous n'avons pas vus dans la figure précédente, nous les désignerons par des numéros.

1. Premier oviducte. — 2. Corps qui recouvre le testicule en partie. — 3. OEuf contenu dans la matrice, qui est ouverte. — 4. Cul-de-sac que nous supposons recevoir l'extrémité arrondie de la verge. — 5. Vagin. — 6. ouverture femelle. — 7. Ouverture mâle. — 8. Corps de l'organe (clitoris?) — 9. Appendice foliacé du même.

Fig. IV. La verge détachée, vue à sa face inférieure. — *a*, tubercule arrondi. — *b*, ouverture mâle. — *c*, ouverture femelle.

Fig. V. Le stylet. — *a*, extrémité libre. — *b*, l'autre extrémité logée dans le fond de la vessie.

Fig. VI. Mâchoire ou dent supérieure.

Fig. VII. La coquille vue en dedans.

Fig. VIII. La coquille vue en dessus et en dehors.

Paris, juin 1836.

NOTE

sur deux espèces nouvelles d'Aplysies,

Par MM. Vanbeneden et Robb, D.-M.

Les deux espèces que nous décrivons dans la présente notice proviennent de la Méditerranée ; elles ont été recueillies par nous dans les parages de Nice, au milieu des débris que les pêcheurs rejettent de leurs filets ; elles portent, ainsi que les autres espèces de petites Aplysies, le nom de Limaces de mer : ces espèces nous ont paru inédites. En effet, les ouvrages que nous avons consultés n'en donnent point la description, et elles ne sont point non plus dans la *Monographie de M. Rang*, qui est le travail le plus complet que nous possédions sur ces animaux.

1. A. de Brugnatelli. *A. Brugnatellii.* Vanb. et Robb (fig. 1 et 2).

Colore aurantiaco : alis parum elongatis ; tentaculis posterioribus colore privatis, ore membranis duabus accessoriis lateralibus munito. Testa ovata, tenuissima, fragili, pellucida, striis concentricis eleganter notata. Rostro dextrum inclinato et in uncinam parvulam abeunte.

Longueur, 35 millim.; largeur de la coq., 12 millim.

Le corps est allongé, élargi, bombé au milieu et rétréci à ses deux extrémités ; la portion du pied, derrière l'opercule, est fortement déprimée et arrondie ; la peau est d'une teinte pâle, parsemée de taches orangées d'une forme irrégulière, et au premier abord l'animal paraît entièrement de cette dernière couleur ; le pied est incolore et dia-

que légèrement adhérente par le crochet, et sa membrane semble s'adapter aux parois d'une sorte de feuillure; tout le pourtour est coloré par la glande au pourpre qui est située en dessous de la coquille : l'anus se trouve sous l'angle postérieur de la coquille.

On voit la vulve vers la réunion des bords antérieurs des ailes; elle est légèrement proéminente en dehors; le sillon qui conduit à l'organe excitateur est très apparent.

Les quatre tentacules sont tous fendus postérieurement et coupés nettement à leur sommet; les antérieurs sont colorés comme le reste du corps : les postérieurs sont d'un blanc cendré.

On distingue, à la base de ces derniers, deux points noirs qui sont les organes de la vision; derrière eux se voit une petite tache noire à peu près semblable; il n'en est pas fait mention dans les espèces des auteurs.

La bouche est verticale et placée au milieu de deux prolongements de la peau du pied.

Cette espèce diffère essentiellement de l'*A. Brugnatellii*, 1° par la taille; 2° par sa couleur; 3° par son élargissement antérieur; 4° par la forme plus allongée de la coquille; 5° par les rudiments d'un siphon qui commencent à se montrer.

Les rapports de l'*A. Webbii* avec l'*A. Ferussacii*, dont la patrie est inconnue, sont assez nombreux; mais celle-ci s'en distingue 1° par la présence des appendices buccaux et 2° par la couleur blanche des tentacules postérieurs.

Les caractères zoologiques de notre espèce rappellent assez bien ceux de l'*A. Limacina* (Blainv.); mais cette dernière, n'ayant point une coquille, s'en éloigne tout d'abord.

L'*Aplysia Webbii* se trouve parmi les algues du rivage de Nice.

DESCRIPTION

de quelques genres nouveaux de Crustacés appartenant à la famille des Hypérines,

par M. F.-E. Guérin.

Les Crustacés de cette famille appartiennent à l'ordre des Amphipodes, et sont très voisins des Crevettes ; mais ils s'en distinguent principalement en ce que leurs premiers pied-smâchoires forment, réunis, une sorte de lèvre inférieure terminée par trois lobes triangulaires, tandis que ce même organe, chez les Crevettines, est terminé par quatre lobes. Beaucoup d'autres caractères distinguent entre elles ces deux familles ; mais ils ont été exposés en détail dans les ouvrages de Latreille, ce qui nous dispense de les énumérer ici.

La famille qui nous occupe a été fondée par Latreille, sous le nom d'Uroptères, dans son ouvrage intitulé : *Familles naturelles du règne animal ;* il la composait alors de deux genres Phronime et Phrosine (*Dactylocère*, Lat., manuscr.). On retrouve cette coupe dans la deuxième édition du *Règne animal*, mais elle se compose de quatre genres (Phronime, Hypérie, Phrosine et Dactylocère). On voit que Latreille, tenant à introduire son nom de Dactylocère, n'a trouvé rien de mieux que de couper le genre Phrosine de Risso, composé de deux espèces, en deux, et de donner le nom de Dactylocère à l'un de ces genres. Presqu'à la même époque où Latreille publiait l'*Entomologie du règne animal*, M. Milnes-Edwards fit paraître, dans les *Annales des sciences naturelles*, un mémoire intitulé *Extrait de recherches pour servir à l'histoire naturelle des Crustacés Amphipodes ;* dans ce mémoire, l'auteur forme une famille pour les Uroptères de Latreille ; mais il lui donne le nom de famille des Hypérines, la compose des quatre genres de Latreille, de sept nouvelles coupes génériques, et y

joint, avec raison, le genre Typhis de Risso, que Latreille plaçait fort loin de là, à la suite des Crevettines et dans la section des Hétéropes. Enfin Latreille, dans le premier volume de son *Cours d'entomologie*, adopte la dénomination d'Hypérines, et compose cette famille des mêmes genres que dans le *Règne animal*, en y ajoutant le genre Typhis de Risso, et notre genre Thémisto. Il n'a pas fait entrer dans ce cadre les sept genres fondés par M. Edwards, probablement parce que son mémoire n'est qu'une esquisse, et ne contient que les caractères sommaires des genres, sans description des espèces qui leur servent de types.

Voilà où en était la science, relativement à cette famille, quand nous avons entrepris de faire la planche de l'*Iconographie du règne animal* qui doit représenter les genres des Hypérines ; nous possédions plusieurs petits Crustacés pris dans l'Océan, par M. Gaudichaud et Gay, et nous avons été à même de reconnaître quelques uns des genres de M. Edwards, et d'en observer d'autres entièrement nouveaux ; ce sont ces derniers que nous allons faire connaître ; nous y ajouterons la description de deux espèces nouvelles appartenant à des genres déjà établis.

PRIMNO [1]. Primno. *Guérin*.

Caractères : Corps alongé, de quatorze segmens, non compris la tête. Tête ovale, très bombée, perpendiculaire et terminée en pointe. Deux antennes plus longues que la tête, subulées, composées de deux articles, dont le premier court et le second effilé vers le bout, et n'étant pas articulé. Pieds de la première paire, les plus courts de tous, à article cylindrique, dépassant la tête de presque

[1] *Primno*, nymphe, fille de l'Océan.

toute sa hauteur, et terminés par un petit ongle pointu. Seconds pieds un peu plus longs, avec le premier article large et aplati; les deuxième et troisième très courts, les quatrième et cinquième plus longs et égaux entre eux, et le cinquième terminé par un petit ongle pointu; troisième et quatrième pieds encore plus longs, simples, à articles cylindriques; cinquièmes pieds de plus du double plus grands que les précédens; le premier article grand, un peu aplati, presque aussi long que les pieds qui précèdent; le second court, armé d'une épine en arrière; le troisième également court, très étroit à la base, renflé en demi lune, et aigu à ses extrémités; quatrième article presque aussi grand que le premier, large et aplati, armé de fortes épines à son côté antérieur; cinquieme, grêle, plus long que le quatrième, cylindrique et un peu courbé, terminé par un ongle assez long, très aigu et un peu courbé; sixièmes pieds beaucoup plus courts, à premier article large et plat; deuxième court, inerme; troisième deux fois plus long; quatrième aussi long que le premier, étroit et armé d'épines en avant; cinquième aussi long que le précédent et terminé par un ongle aigu; septièmes pattes encore plus courtes; à premier article large et aplati, ayant les autres articles cylindriques et grêle, et la griffe du dernier renflée et arrondie, au lieu d'être aiguë comme aux autres pattes. Trois premiers segmens de l'abdomen grands et arrondis en arrière, portant chacun une paire de pattes natatoires conformées comme dans le Phronèmes; les suivants courts, plus étroits, et donnant attache à des lames natatoires simples, larges, un peu lobées au bout, mais n'étant point terminées par deux petits appendices, comme dans les Phonimes.

Comme on le voit par ces caractères, ce genre est très voisin des Phronimes, et doit être placé immédiatement après ces Crustacés.

P. a grands pieds. *P. Macropa.* Guérin.

Cette espèce est longue de douze à quatorze millimètres; son corps, conservé dans l'alcool, est d'un jaune transparent. Il n'est pas d'un couleur bien différente dans l'état de vie. Il a été trouvé dans les mers du Chili par M. Gay.

Ce petit Crustacé se distingue facilement de toutes les Hypérines connues par les lames simples et larges de sa queue.

Pl. 17, fig. 1, *Primno macropa* grossi. — 1 *a*, tête très grossie pour montrer les rudimens des antennes inférieures situées en *f*. — 1 *b*, premiers pieds mâchoires. — 1 *c*, mâchoires de la première paire. — 1 *d*, mandibule. — 1 *e*, extrémité de la dernière patte. — 1 *f*, extrémité de l'abdomen.

HIERACONYX. Hieraconyx[1]. *Guérin.*

Caractères : Corps court et ramassé, composé de treize segmens non compris la tête. Tête ovale, très grosse, perpendiculaire, occupée en entier par les yeux; quatre antennes inégales; les supérieures de la longueur de la tête, cachées dans une fossette; les inférieures un peu plus longues; ces quatre antennes composées d'un support plus épais, court, et d'une tige multiarticulée. Premier et second segments du thorax réunis, et portant les deux premières paires de pattes; les deux segments qui suivent égaux entre eux et plus étroits que le premier ou les deux premiers, soudés; cinquième segment plus large et dilaté en arrière et en bas; les deux derniers étroits, cachés en bas par la dilatation du cinquième; pieds des deux premières paires assez courts, simples, égaux entre eux, à articles peu aplatis, troisièmes et quatrièmes terminés par une petite

[1] De ἱέραξ, ακος, épervier, ὄνυξ, ongle.

main imparfaitement didactyle, ayant le doigt mobile formée du cinquième article et de l'ongle aigu qui le termine; cinquièmes pieds les plus grands de tous, ayant le premier article très large et aplati, les deux suivants courts et transversaux; le quatrième grand, épais, denté au côté antérieur; le cinquième de la longueur du précédent, cylindrique et terminé par un ongle assez grand, aigu et un peu courbe; sixièmes pieds plus courts, à premier article aplati, les deux suivants petits, le quatrième renflé, inerme; pieds de la septième paire encore plus courts, ayant le premier article grand, plat, et les suivants cylindriques, moins longs ensemble que le premier, recourbés et cachés sous celui-ci dans le repos; les trois premiers segments de l'abdomen grands, diminuant de grandeur, portant chacun une paire d'appendices natatoires, semblable à ceux des autres genres de la même famille; les trois segmens suivants courts, portant chacun une paire de lames plates, ovales, un peu échancrées au bout, mais d'une seule pièce, comme dans le genre précédent.

Ce genre se rapproche beaucoup de celui que nous avons établi sous le nom de Thémisto, tome 4 des *Mémoires de la Société d'histoire naturelles de Paris*, et c'est près de lui qu'on doit le placer; mais il en diffère par plusieurs caractères importants, que la description et les figures font suffisamment ressortir.

H. raccourci. *H. abbreviatus*. Guérin.

Corps long de sept millimètres, ovalaire, court trapu et transparent; couleur jaunâtre dans l'alcool.

Ce petit Crustacé a été trouvée par M. Gaudichaud pendant une traversée des îles Malouines au port Jakson.

Pl. 17, fig. 2, *Hieraconyx abbreviatus*, grossi. 2 *a*, Antenne supérieure. — 2 *b*, antenne inférieure. — 2 *c* patte de l'avant-dernière

paire. — 2 *d*, patte de la dernière paire. — 2 *e*, extrémité de cette patte. — 2 *f*, extrémité de l'abdomen.

PRONOÉ. PRONOE[1]. *Guérin.*

Corps alongé, étroit, composé de quatorze segments, en n'y comprenant pas la tête. Tête grande, occupée par les yeux, arrondie, avancée, ayant le front très bossu, creusé devant pour recevoir les antennes supérieures, avec le tubercule buccal peu saillant. Antennes plus courtes que la tête, plates, paraissant composées de trois articles, dont les deux premiers très courts. Antennes inférieures insérées près de la bouche, grêles, cylindriques, sétacées et formées de cinq articles se reployant l'un sur l'autre. Pattes simples et monodactyles, allant en augmentant de longueur depuis les premières jusqu'aux cinquièmes; les quatre premières paires ayant tous leurs articles cylindriques; premier article des trois dernières paires large, aplati et arrondi; sixième paire beaucoup plus courte; septième, composée seulement du premier article et d'un petit tubercule qui semble le rudiment des autres. Les trois premiers segments abdominaux grands, arrondis et portant chacun une paire d'appendices natatoires, conformés comme dans les autres genres. Les trois segments suivants ayant des appendices étroits, plats, alongés et terminés par deux petites lames arrondies au bout; le dernier segment court et triangulaire

Ce genre est très voisin des Typhis, surtout à cause de ses antennes; mais il en diffère notablement par les pattes. Nous avions d'abord pensé que c'était un jeune âge de Typhis, mais nous avons eu occasion d'étudier un véritable Typhis fort jeune, qui nous a offert les deux paires de pattes antérieures didactyles, comme dans les adultes, seulement les pattes des cinquième et sixième paires n'étaient

[1] *Pronoé*, nymphe, fille de Nérée.

pas si développées. On peut voir une figure de ce jeune Typhis dans notre *Iconographie du règne animal* Crustacés, pl. 27, fig. 9.

P. A GROSSE TÊTE. *P. capito.* Guérin.

Corps long de douze à quatorze millimètres, jaunâtre, comprimé, avec l'abdomen un peu plus épais et plus long que le thorax.

Plusieurs individus de ces Crustacés nous ont été donnés par M. Gay; il les a trouvés dans la mer qui baigne les côtes du Chili.

Pl. 17, fig 3, *Pronoe capito* grossi. — 3 *a*, le même vu en dessus et aplati, pour montrer les segmens du thorax et l'insertion des pattes. — 3 *b*, *idem* vu en dessus, mais sans être aplati. — 3 *c*, tête grossie. — 3 *d*, antenne supérieure. — 3 *e*, antenne inférieure. — 3 *f*, extrémité de l'abdomen.

PHRONIME ATLANTIQUE.

P. ATLANTICA. Guérin. (*Iconog. du règne anim.*, Crustacés, pl. 25, fig. 4.)

Corps oblong, composé de quatorze segments, non compris la tête, sept thoraciques et sept abdominaux. Thorax plus long que l'abdomen, ovalaire, un peu renflé au milieu, à segments inégaux. Antennes petites, styliformes, composées de deux articles, dont le basilaire est très petit. Deux gros yeux saillants, placés au dessous des antennes, des gros points renflés, et semblables à ceux qui constituent les facettes des yeux, placés sur le sommet de la tête. Sept paires de pattes attachées aux sept segments thoraciques : les deux premières courtes, grêles, dirigées en avant et appliquées contre la bouche ; les deux suivantes le double plus longues, dirigées en arrière, ayant une épine aiguë à

l'extrémité et en arrière du premier article, et une autre épine au milieu et en arrière du second article; pattes de la cinquième paire encore plus grandes, plus fortes; leur premier article armé d'une épine à son extrémité et en arrière, le second en ayant une au milieu et en avant; le troisième renflé et aigu à l'extrémité postérieure; le quatrième plus grand, renflé au milieu, prolongé en avant, en une grande épine courbée et armée à la base d'une forte dent bifide. Le cinquième article s'attache à l'angle postérieure du précédent; il forme la pince, en venant s'opposer, comme un doigt, à la grande pointe avancée dont nous avons parlé. Cet article est courbé, faiblement renflé en dedans et au milieu, et son extrémité dépasse de beaucoup celle du doigt qui lui est opposé. Les pattes des sixième et septième paires sont un peu plus courtes que les deuxième et troisième; la sixième a les deuxième et troisième articles inégaux; le deuxième étant armé d'une épine au milieu et en avant, et le second étant deux fois plus long et cylindrique, tandis qu'à la septième patte les deuxième et troisième articles sont courts et armés tous deux, en avant, d'une épine; le segment du thorax qui porte cette septième paires de pattes est très grand, rétréci en arrière. Les trois premiers segments de la queue sont presque égaux, assez grands, terminés en arrière par une pointe assez aiguë, et portant chacun une paire d'appendices natatoires à tige renflée, terminée par deux lanières ciliées, aussi longues que la tige. Les trois segments suivants sont plus étroits, et vont en diminuant de longueur; ils portent trois paires d'appendices à tige grêle, plate, terminés par deux petites lames pointues et beaucoup plus courtes: ces appendices sont dirigés en arrière, et constituent une espèce de queue dont le milieu est occupé par le septième segment, qui est très court et triangulaire.

Cette jolie espèce diffère de la *Phronime sédentaire*, par la main de la cinquième paire de ses pieds. Dans la Phro-

nime sedentaire, le doigt immobile est armé à sa base d'une dent simple, et le doigt mobile en a également une très forte située au milieu. Nous avons observé un jeune individu de notre *Ph. Atlantica* bien caractérisé, mais ses antennes sont beaucoup plus grosses et plus longues que dans l'adulte.

Pl. 18, fig. 1, *Phronima atlantica* grossie. — 1 *a*, extrémité de son abdomen.

OXYCÉPHALE. Oxycephalus. *Edwards.*

Le petit Crustacé que nous allons décrire appartient bien évidemment à ce genre; voici les caractères que lui assigne son auteur :

« Ces Amphipodes s'éloignent de la plupart des Hypérines » par la forme grêle et alongée de leur corps, par leur » tête *aplatie* et lancéolée, etc. Les antennes sont sembla- » bles à celles des Thyphis; les pattes de deux premières » paires sont terminées par une main dydactyle bien » formée; les autres sont grêles, cylindriques et non pré- » hensibles; celles de la septième paire sont très courtes. » La disposition de l'abdomen et de ses appendices est » assez semblable à ce qui existe chez les Hypérines. »

« O. pêcheur. *O. piscatorius.* Nob. »

Voilà tout ce qu'on sait de ce genre : ses caractères généraux conviennent très bien à l'individu unique dont je donne la figure; mais je ne puis savoir s'il appartient à l'espèce indiquée par M. Edwards, ou s'il n'en constitue pas une nouvelle. J'ai été porté à avoir cette dernière idée, en observant que mon individu n'a pas la tête *aplatie*, comme cela est indiqué dans les caractères du genre, et surtout qu'il n'a pas l'abdomen terminé *comme chez les*

Hypéries, puisque le dernier segment est très grand, aussi long que les appendices latéraux. J'ai donc cru devoir en former une seconde espèce.

O. OCÉANIEN. *O. oceanicus*. Guérin.

Corps alongé, assez grêle, un peu comprimé, long de quatorze à seize millimètres. Tête grande, formant presque le tiers de la longueur totale de l'animal, trois fois plus longue que large, terminée en pointe en avant, triangulaire avec le dessous aplati. Antennes supérieures plates, ovalaire, terminées par un petit article aigu, insérées en dessous et près de l'extrémité de la tête; les inférieures placées près de la bouche, et composées de cinq articles égaux. Segments thoraciques presque égaux; ceux de l'abdomen diminuant graduellement, terminés en pointe aux angles postérieurs; le dernier plus long que le précédent, plus long que large, et pointu en arrière; les appendices de ces segments semblables à ceux des autres Hypérines, ceux de l'avant-dernier segment à peine aussi longs que ce dernier.

Ce Crustacé curieux est entièrement transparent; il a été trouvé dans les mers du Chili.

Pl. 18, fig. 2, *Oxycephalus oceanicus* grossi. — 2 *a*, antenne supérieure très grossie. — 2 *b*, extrémité d'une patte antérieure. — 2 *c*, extrémité de l'abdomen.

GUÉRIN.

Avril 1836.

PHLIAS. Phlias[1]. *Guérin.*

Le singulier Crustacé, sujet de cet article, ne pouvant entrer dans aucune des coupes génériques établies par les auteurs qui ont traité des Amphipodes, je me suis cru fondé à proposer, pour lui, le nouveau genre dont les caractères vont suivre :

Corps court, comprimé latéralement, composé de quatorze segments, non compris la tête ; tête petite, en grande partie cachée dans le premier segment. Yeux saillants. Antennes supérieures grandes, ayant un pédoncule renflé et composé de trois articles (la tige est détruite, et il n'en reste que la base. On voit qu'il n'y avait pas de petit filet supérieur comme dans les crevettes). Antennes inférieures très petites, insérées sous les précédentes, composées de deux articles égaux et d'une courte tige multiarticulée. Quatorze paires de pattes filiformes ; simples, monodactyles ; les quatre premières paires égales entre elles, plus courtes que les trois dernières, qui sont aussi égales entre elles. Appendices natatoires des trois premiers segments de l'abdomen de forme ordinaire ; ceux du quatrième un peu plus petits, mais encore semblables, c'est à dire terminés par deux lames plus longues que la tige qui les supporte, ciliées ; ceux du quatrième sont composés d'une tige plate, terminée par deux petites lames ovalaires et plus courtes, enfin ceux de l'avant-dernier segment ont leur tige plus courte, large et arrondie, et terminée par deux petites lames ovales et un peu pointues. Dernier segment abdominal très court, transversal et un peu arrondi.

Ce genre est voisin des Amphitoés et des Crevettes, mais

[1] *Phlias*, l'un des Argonautes.

il diffère des uns et des autres par des caractères trop faciles à saisir pour que nous cherchions à les faire ressortir ici.

P. en scie. *P. serratus*. Guérin.

Ce petit Crustacé est long de cinq à six millimètres; tous les segments de son corps ont leur tranche supérieure très saillante, ce qui le rend fortement dentelé quand on le voit de profil; il est d'un jaune brun opaque. M. Gaudichand a trouvé cette jolie petite espèce pendant la traversée des îles Malouines au port Jakson.

Pl. 19, fig. 1. *Phlias serratus* grossi et vu de profil. — 4. Le même, vu sur le dos. — 3. Tête et antennes. — 4. Extrémité de l'abdomen.

E. Guérin.

Mars 1836.

PTERELAS. Pterelas [1]. *Guérin.*

Le nouveau genre dont nous allons donner la description, appartient bien évidemment à la seconde section des Crustacées isopodes, que Latreille a formée dans la dernière édition du *Règne animal,* et qui correspond à la famille des Cymothoadés de son *Cours d'Entomologie* et de plusieurs de ses ouvrages antérieurs. Ce genre vient se placer à côté de celui que Leach a nommé OEga ; il offre la plupart de ses caractères ; mais, si la description que Leach donne de son genre OEga est exacte, nous sommes fondés à en distinguer notre Crustacé ; car dans les OEga il est dit que les deux premiers articles des antennes supérieures sont très larges et comprimés ; mais on ne dit pas que les quatrième et cinquième articles des antennes inférieures le soient. Les figures données par Leach représentent ces antennes comme formées d'articles cylindriques, simples et égaux en longueur, tandis que dans notre genre, il en est tout autrement. Ce qui nous a encore décidé à établir cette coupe, c'est que, dans tous les genres dont elle se rapproche, les trois paires de pattes antérieures sont armées d'ongles crochus, simples, et les autres pattes sont plus alongées, avec un simple onglet peu courbé au bout, tandis que, dans notre Crustacé, les deuxième et troisième paires de pattes sont terminées par une espèce de pince à deux doigts opposables, formée par un prolongement interne du dernier article de la patte, et par l'ongle crochu terminal. Voici les caractères que nous assignons à notre genre.

[1] *Pterelas*, fils de Neptune.

Yeux très visibles, composés d'un grand nombre de facettes, antennes supérieures plus courtes que les inférieures, insérées sur le bord antérieur de la tête, ayant leurs deux premiers articles grands, aplatis et larges, et le filet terminal inséré en arrière du deuxième article, composé de plusieurs petites articulations. Antennes inférieures deux fois plus longues que les supérieures, insérées au dessous de celles-ci, ayant leurs trois premiers articles courts, transversaux, les deux suivants grand, aplatis et larges, et le filet terminal composé d'environ dix articles cylindriques et allant en diminuant; mandibules alongées, terminées par un lobe triangulaire et portant un palpe plus long qu'elles, de deux articles cylindriques. Pattes de la première paire terminées par un ongle fort et très crochu. Celles des deuxième et troisième paires en pince dydactyle. Les quatre paires suivantes plus grêles, à articles plus alongés et terminés par un simple onglet peu crochu. Abdomen composé de six segments distincts, appendices latéraux du dernier segment composés de deux feuillets aplatis, et ne dépassant pas ce dernier segment en longueur.

P. DE WEBB. *P. Webbii.* Guérin.

Longueur : 22 millim. Largeur : 8 millim.

Corps oblong, trois fois plus long que large. Yeux grands, obliques, presque contigus en avant. Premier segment thoracique plus large que les trois suivants, rétréci et échancré en avant, pour recevoir la tête. Les cinquièmes et sixièmes, au moins aussi larges que le premier. Tous ces segments ayant leurs angles postérieurs un peu prolongés en arrière, en pointe obtuse, et offrant sur les côtés une petite impression longitudinale, qui les fait paraître rebordés. Abdomen ayant les cinq premiers segments très courts, terminés en pointe de chaque côté, et le dernier aussi long

que les cinq premiers, un peu rétréci en arrière, tronqué, et offrant une très faible échancrure au milieu et une légère impression sur la ligne médiane. Appendices latéraux presque égaux, l'extérieur ovale alongé, l'interne triangulaire, tronqué obliquement de dedans en dehors à son extrémité. Pattes assez courtes, les antérieures ayant leur premier article aussi grand que les suivants; le second court, le troisième encore plus court, beaucoup plus large, le suivant plus étroit et à peu près de la même largeur, et le dernier plus long, terminé par un grand ongle crochu dans les premières seulement, et par le même ongle et un prolongement de son angle antérieur et inférieur dans les deux suivantes. Les autres pattes ont leurs deuxièmes, troisièmes, quatrièmes et cinquièmes articles cylindriques un peu épineux presque égaux, et plus longs, pris ensemble, que le premier.

Ce Crustacé a été pris sur les côtes de Portugal par M. Webb, qui a bien voulu en disposer en notre faveur; nous nous sommes empressés d'exprimer publiquement notre profonde estime pour ce savant, en lui dédiant cette espèce curieuse.

Pl. 20, fig. 1. *Pterelas Webbii* de grandeur naturelle. — 2. Sa tête grossie et vue en dessus. — 3. Tête très grossie et vue en dessous. — 4. Mâchoire. — 5. Antenne supérieure. — 6. L'une des pattes postérieures.

E. Guérin.

Février 1836.

DETO. Deto [1]. *Guérin.*

Ce nouveau Crustacé appartient à l'ordre des Isopodes de Latreille, et rentre parfaitement dans la sixième et dernière section de cet ordre, section qui correspond à la tribu des Cloportides [2], dont il a formé la huitième famille des Isopodes dans son *Cours d'Entomologie* [3]. En suivant la méthode de Latreille, on le placera dans sa première division des Cloportides, près des Tylos, qui ont neuf articles aux antennes. Si l'on suivait la méthode de M. Brandt [4], on devrait le placer entre ses *Ligiea* et ses *Oniscinea*, et en former, avec les Tylos, que ce naturaliste n'a pas connus, une tribu intermédiaire que nous proposerions de désigner, en suivant sa méthode de nomenclature, sous le nom de Tylodea. Cette tribu contiendrait alors deux genres, les *Tylos* et les *Deto*.

Les affinités de notre nouveau Crustacé étant bien établies, nous allons présenter ses caractères génériques ainsi qu'il suit :

Antennes (fig. 3) de neuf articles, dont les quatre derniers forment une tige beaucoup plus courte que le précédent, et composée d'articles inégaux (fig. 4).

Corps ne paraissant pouvoir se contracter que très imparfaitement en boule.

Appendices ou stylets postérieurs s'avançant au delà du dernier segment (fig. 5).

Au moyen de ces caractères essentiels, on ne pourra confondre ce genre avec les Tylos, qui ont les appendices pos-

[1] Déto, nymphe maritime de la Grèce.

[2] *Règne animal* de Cuvier, t. 4, p. 141 (1829).

[3] *Cours d'Entomologie*, etc.; p. 412 (1831).

[4] *Conspectus monographiæ crustaceorum oniscodorum Latreillii*, par J.-F. Brandt, dans le *Bulletin de la Soc. imp. de Moscou*, etc.; et édition française de la partie entom. de ce recueil, insérée dans la *Bibliothèque Entomologique* publiée par Lequien, p. 364, pl. xiii.

M. Savigny, dans la *Description de l'Égypte*, voulant désigner les articles de ces derniers organes par des noms particuliers, assigna à ceux qui composent les pattes dans la classe des Arachnides une nomenclature plus ou moins en rapport avec les organes locomoteurs chez l'homme; ainsi, il appelle hanche ce petit article qui est toujours adhérent au céphalothorax; la cuisse, qui se compose de deux articles, il la distingue sous le nom d'exinguinal et de fémoral; la jambe, qui renferme deux articles, il nomme le premier article le génual et le second le tibial; et enfin le pied, qui se compose aussi de deux articles, il le désigne sous le nom de métatarse et de tarse. Cette nomenclature, pour désigner les articles des pattes, est bonne et n'est certainement pas à changer; mais la nature, qui se plaît à renverser ce qui nous a coûté tant de peines à établir, est venue ajouter un article de plus à la méthode de M. Savigny, sur la distinction des articles qui composent les pattes dans la classe des Arachnides, ce qui me permet de dire alors que le nombre des articles qui composent les pattes, chez la famille des Aranéides, n'est pas toujours absolu, et que ce nombre est plus ou moins susceptible de variations.

C'est le genre Hersilia qui présente aux tarses ce nouvel article, et l'on peut dire que c'est une anomalie étrange, car jamais les tarses, dans les Aranéides, n'avaient présenté jusqu'à présent plus de deux articles; mais si cette anomalie paraît extraordinaire dans la classe des Arachnides, elle n'est pas moins remarquable dans l'ordre des Orthoptères [1]; car dans un genre de cet ordre (*Heteronytarsus,* Alex. Lefebvre), c'est tout le contraire, c'est à dire, au lieu de présenter un article de plus, comme chez le genre *Hersilia,* il n'en présente que quatre aux pattes antérieures et trois aux intermédiaires et aux postérieures.

[1] Voyez le Mémoire de M. Alexandre Lefebvre, ayant pour titre : *Nouveau groupe d'Orthoptères de la famille des Mantides* (*Annales de la Société entomologique de France*, t. 4, p. 458).

Cette anomalie chez le genre Hersilia m'avait paru au premier abord si étrange, que j'ai été tenté de croire qu'il y avait erreur dans la figure de M. Savigny; mais après l'examen que je fis des espèces que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris, examen que j'ai communiqué à M. Walckenaër, qui m'avait prié de vérifier ce fait, afin de voir s'il n'y avait pas illusion, je me suis aperçu, non sans étonnement, que la figure donnée par M. Savigny, pl. 1, fig. 9, sous le nom d'*Hersilia caudata*, Sav., était exacte, et, qu'en effet les tarses, chez ce genre, se composaient de trois articles.

Ne voulant pas m'écarter de la méthode de M. Savigny sur la distinction des pièces qui composent les pattes dans la classe des Arachnides, je propose de désigner sous le nom de mésotarse le nouvel article qui se trouve dans les tarses du genre Hersilie; les pattes, alors, chez ce genre se composeraient de huit articles, qui sont :

La hanche, un article.	1
La cuisse, deux articles, l'exinguinal et le fémoral.	2
La jambe, deux articles, le génual et le tibial. .	2
Le pied, trois articles, le métatarse, le mésotarse et le tarse.	3
Total des articles.	8

Ce genre, outre cette anomalie, présente encore un caractère qui est bien remarquable et qui semble, jusqu'à présent, lui être particulier; on sait, sans doute, que, chez les autres genres, l'extrémité des pattes est toujours pourvue d'un onglet ou griffe, et que cet onglet est toujours armé de dents ou de peignes; chez le genre Hersilia, c'est tout le contraire; ainsi il présente bien un onglet ou griffe à l'extrémité de ses pattes, mais cet onglet est entièrement dépourvu des peignes ou des dents, caractère qui démontre que son industrie doit être bien différente de celle des autres genres qui composent la famille des Aranéides.

Enfin, l'anomalie de ce genre m'a paru si curieuse, que

je me suis décidé, afin de donner au moins quelques observations complètes, à reproduire les caractères génériques et à donner les caractères spécifiques de l'espèce qui a déjà été décrite par MM. Savigny et Audouin, dans la description des planches de l'Égypte ; mais, avant d'entrer dans l'examen de ces caractères, j'ai pensé qu'il serait convenable de dire quels sont les genres avec lesquels il a le plus d'analogie, et quelle est la place qu'il doit occuper dans la nouvelle classification des Aranéides de M. Walckenaër, insérée dans les *Annales de la Société entomologique de France*, t. 2, p. 414, et adoptée généralement par la plupart des Entomologistes.

Le genre *Hersilia,* comme l'ont déjà dit MM. Savigny et Audouin, présente, à cause des yeux, quelques ressemblances avec les Dolomèdes, et se rapproche beaucoup plus des Théridions par la disposition des mâchoires; mais si l'on porte son attention sur les genres Ctène et Sphase, l'on verra que c'est bien la place que doit occuper ce nouveau genre ; c'est, au reste, ce que M. Walckenaër a très bien indiqué dans son nouveau tableau de sa classification des Aranéides; en effet, si l'on examine avec attention ces deux genres, on s'apercevra que celui des Hersilies a beaucoup d'analogie avec le genre Ctène par la disposition des yeux, et si on le compare ensuite avec les Oxyopes de M. Walckenaër ou les Sphases, selon M. Savigny, il sera facile de voir qu'il y a beaucoup moins d'analogie ; mais cependant que la place entre ces deux genres est la seule qu'il puisse occuper, à cause de la trop grande dissemblance qu'il offre avec tous les autres genres de la famille des Aranéides; il appartiendrait donc, suivant la méthode de M. Walckenaër, à sa section des Coureuses, c'est-à-dire Aranéides courant avec agilité [1] pour attraper leur proie.

[1] Je crois que cette Aranéide doit appartenir à une autre section, ou doit en former une nouvelle; car la disposition de ses pattes n'an-

Hersilia, *Sav.* (*Descr. de l'Égyte*, pl. 1, fig. 9.)

Oculi octo, inæquales, in anteriori cephalothoracis parte coacti, transversim bifariam ordinati. Cephalothorax sub-orbicularis, angustatus, anterius erectus. Mandibulæ demissæ, parvæ, turbinatæ, unifariam dentatæ. Maxillæ parvæ, oblongæ, coeuntes, in labro inclinatæ, inferius latiores quam superius. Palpi parvi, secundo articulo quinto longiore. Labrum breve, transversum, ad latera rotundatum, anterius angustiusculum. Abdomen ovatum, depressum, longissimis fusis posterius positis. Pedes elongati, tertio pare brevissimo, posterius ferentes tarsum triarticulatum, unguiculatum non pectinatum.

Le céphalothorax est sous-orbiculaire, légèrement renflé sur les côtés latéraux, un peu déprimé postérieurement, rétréci et élevé verticalement sur le devant (pl. 12, fig. 3, et pl. 13, fig. 2). Les yeux, au nombre de huit, sont rassemblés sur l'éminence antérieure du céphalothorax, disposés sur deux lignes transverses recourbées en arrière, inégaux, les intermédiaires antérieurs plus grands, les latéraux antérieurs extrêmement petits, les quatre intermédiaires figurant un carré parfait, et les quatre latéraux deux lignes parallèles (fig. 4, pl. 12). Les mandibules, abaissées perpendiculairement, sont petites, coniques, à gouttière oblique, armées d'un seul rang de dentelures (fig. 6); les crochets de ces mandibules sont très petits, légèrement arqués, et très relevés dans le repos. Les mâchoires sont très con-

nonce pas une grande agilité pour la course; mais les mœurs de ce nouveau genre étant inconnues, il est impossible de lui assigner, dans l'état actuel de la science, une autre place que celle qui a été indiquée par M. Walckenaër dans son tableau sur une nouvelle classification des Aranéides.

vergentes, petites, très inclinées sur la lèvre, oblongues, rétrécies et contiguës à leur sommet, plus larges à leur partie inférieure qu'à leur partie supérieure, qui est légèrement arrondie (fig. 5); les palpes sont alongés, composés de cinq articles; le premier article est très court, le second très long, le troisième peu alongé, le quatrième moins long que le cinquième, qui est terminé à sa base par un crochet simple (fig. 5). La lèvre est petite, plus large que haute, et un peu arrondie à sa partie antérieure (fig. 5); la partie sternale est courte, transverse, arrondie sur les côtés, tronquée à sa partie antérieure, et très faiblement rétrécie à sa partie postérieure. Les pattes, au nombre de quatre paires, sont très alongées, à l'exception de la troisième paire; les première, seconde et quatrième paires sont successivement un peu moins longues, du moins chez les femelles; la troisième très courte, dépassant à peine, lorsqu'elle est étendue, le premier article tibial des précédents; ces pattes sont toutes à tarses de trois articles, le second de ces articles bien plus alongé que le dernier, qui est muni de deux ongles bidentés[1] à la base, d'un ongle inférieur simple, et de deux soies plantaires qui ont des dentelures en scie (pl. 12, fig. 7)[2]. L'abdomen est ovale, peu alongé, légèrement déprimé, attaché au céphalothorax par un court pédicule. Les filières sont au nombre de six, conico-cylindriques, saillantes en arrière, dont deux très alongées et distinctement tri-articulées.

[1] Les dentelures que présentent ces ongles ne sont pas en assez grand nombre pour pouvoir être comparées aux peignes qu'offrent les ongles des autres genres d'Aranéides; je crois qu'on peut dire que ces ongles ne sont point pectinés.

[2] Pl. 13, fig. 2 *d*, on a représenté le dernier article des pattes, qui se compose lui-même de trois articles : le premier, ou le plus alongé, est le métatarse; le second, ou l'intermédiaire est le mésotarse; et enfin le dernier ou le plus petit est le tarse.

I. Hersilie a queue, *Hersilia caudata*, Savigny[1]
(Voyez notre pl. 12).

Longueur : 9 millimètres.

Cette espèce est rousse, avec le thorax marqué de deux bandes dorsales et bordé de la même couleur; l'abdomen est varié, sur le milieu, de deux rangées contiguës de taches annelées brunes, et sur les côtés, de traits bruns obliques ; les pieds sont annelés de brun.

Trouvée aux environs du Caire.

II. Hersilie indienne, *Hersilia indica*, Lucas.
(Voyez notre pl. 13, fig. 2).

Longueur : 8 millimètres.

Cephalothorace ad medium et posterius fulvescente, ad latera fusco-maculato et anterius nigrescente; mandibulis fulvescentibus, basi nigrescentibus; maxillis labroque fulvis; pedibus exilibus, elongatis, obscuro fulvis, fusco nigroque annulatis; abdomine brevi, posterius quam anterius latiore, obscure fusco-fulvescente, duobus punctis nigris distinctissimis; fusis fulvescentibus, elongatissimorum extrema parte fusca.

Chez cette espèce, le céphalothorax est d'un jaune sale dans son milieu et postérieurement, tiqueté de brun sur les côtés, avec sa partie antérieure noire. Les mandibules sont petites, jaunâtres, hérissées de poils de même couleur

[1] Pour qu'on puisse, au premier abord, distinguer les espèces que je décris d'avec celle qui a déjà été décrite par M. Savigny, je reproduis ici la description de cet auteur.

avec leur base légèrement noirâtre; les crochets de ces mandibules sont très petits, roussâtres, peu en croissants et très acérés à leur extrémité. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont jaunes, couvertes de poils de même couleur. Les palpes sont alongés; le premier article est d'un jaune sale foncé, le second d'un jaune très clair, le troisième tirant sur le brun, avec sa base légèrement noirâtre, le quatrième d'un jaune clair avec une tache légèrement brunâtre à sa base, enfin le cinquième jaunâtre avec son extrémité de couleur noire. La partie sternale, qui est de forme arrondie, est mélangée de jaune et de brun. Les pattes sont grêles, alongées, d'un jaune sale, plus ou moins annelées de brun et de noir. L'abdomen est peu alongé, plus large à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure; sa couleur est d'un jaune sale mélangé de brun; on aperçoit sur les côtés latéraux une raie légèrement arquée d'une couleur brune foncée, ne se réunissant ni antérieurement ni postérieurement; sur le milieu, on aperçoit encore une autre raie d'une couleur brune moins foncée, partant de la partie antérieure, et aboutissant au milieu de l'abdomen, qui présente une tache plus ou moins ronde de couleur brune; de chaque côté de cette tache sont deux points noirs profondément marqués; en dessous, cet abdomen est d'un jaune clair, avec son milieu tiqueté de brun et de jaune plus foncé; près des filières sont des petites taches brunâtres. Les ouvertures pulmonaires sont de couleur noire. Les filières, au nombre de six, sont d'un jaune sale, peu foncé; celles qui sont très alongées sont brunes à leur extrémité, et couvertes de poils de même couleur.

Il y a des femelles chez lesquelles les caractères spécifiques que je viens d'indiquer sont beaucoup moins marqués.

Cette jolie espèce, qui fait partie des collections du muséum d'histoire naturelle de Paris, a été rapportée de la côte de Malabar par M. Dussumier.

Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il est beaucoup plus grêle et plus alongé ; le céphalothorax est d'un fauve foncé sur ses côtés latéraux, avec son milieu d'une couleur fauve moins foncée, et sa partie antérieure toute noire. Les palpes sont moins alongés que chez la femelle ; le premier article est très court, de couleur noire, le second est très alongé, mélangé de noir et de brun, le troisième est court, plus renflé à sa base qu'à sa naissance, le quatrième est un peu plus alongé et légèrement courbé, le cinquième est alongé, très renflé dans son milieu, et terminé en pointe à sa base (pl. 13, fig. 2*b*). La figure 2*c* offre le même palpe d'un jeune individu. Ces articles sont d'un fauve foncé, couverts de poils jaunes, et hérissés d'épines, surtout le dernier article. Les mandibules sont noirâtres, couvertes de poils fauves ; les crochets sont entièrement noirs. Les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un jaune sale foncé, et hérissées de poils de même couleur. La plaque sternale est d'un jaune clair et couverte de poils de même couleur. Les pattes sont très alongées, bien plus robustes que chez les femelles, d'un jaune sale, et annelées de fauve foncé. L'abdomen est d'un fauve clair, avec les raies et les taches qu'on aperçoit en dessus et sur les côtés, bien moins marquées que chez la femelle ; en dessous, cet abdomen est d'un jaune sale, avec deux raies longitudinales de couleur fauve. Les filières sont d'un fauve peu foncé, et annelées de brun.

Il y a des individus mâles [1] chez lesquels les caractères que je viens de décrire sont bien moins apparents, et sont même presqu'entièrement cachés par la couleur fauve, qui est très foncée ; il y en a d'autres, au contraire, où cette couleur fauve est très claire, ce qui permet alors d'aperce-

[1] Je n'ai pu voir d'une manière bien distincte le mâle de cette espèce à cause du mauvais état des individus qui étaient alors à ma disposition.

voir ces caractères plus facilement. Ces individus mâles ont été envoyés de Bombay par feu P. Roux, et font partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

III. Hersilie de Savigny, *Hersilia Savignyi*, Lucas. (Voyez notre pl. 13, fig. 1.)

Longueur : 9 millim.

Cephalothorace fulvo, ac anterius nigrescente; mandibulis fulvis, ad basim rufescentibus; maxillis labroque fulvis; palpis fulvis, elongatis, pilis fulvis nigrisque hirsutis ad extremitatem nigrescentibus; pedibus exilibus, maxime elongatis, fusco nigroque annulatis; abdomine latiore quam longiore, sex punctis rufescentibus valde distinctis; fusis fulvis, rufo-annulatis.

Cette espèce, au premier aspect, a beaucoup d'analogie avec l'*Hersilia indica*; mais, après en avoir fait une étude comparative, voici les caractères distinctifs qu'elle m'a présentés.

Le céphalothorax est entièrement jaune, couvert de poils de même couleur, avec la partie antérieure, où sont placés les yeux, légèrement noirâtre. Les mandibules sont d'un jaune sale, avec leur base légèrement roussâtre et hérissée de poils jaunes; leurs crochets sont légèrement jaunâtres; les mâchoires, ainsi que la lèvre, sont d'un jaune sale, avec leurs parties antérieures couvertes de poils jaunes. Les palpes sont jaunes, alongés, hérissés de poils jaunes et noirs avec l'extrémité du cinquième ou dernier article noirâtre. Les pattes sont grêles, très alongées; les premiers articles, ou la hanche et la cuisse, sont entièrement jaunes avec le fémoral roussâtre; la jambe ou le génual et le tibial sont annelés de jaune et de roussâtre; le pied, ou le tarse, le

mésotarse et le métatarse sont entièrement roussâtres, couverts de poils de même couleur, avec l'extrémité du mésotarse et du métatarse un peu noirâtre. L'abdomen est entièrement jaune, plus large que long; sur ses côtés latéraux on aperçoit une raie noirâtre, en feston, et hérissée de longs poils jaunes; supérieurement cet abdomen est couvert de poils d'un jaune clair, avec six points roussâtres, arrondis et assez profondément marqués; ces points forment un carré plus long que large, et ceux qui sont dans le milieu sont bien plus marqués que les autres; le dessous est d'un jaune entièrement sale, avec les filières de même couleur, annelées cependant de roussâtre, et hérissées de poils jaunâtres.

Cette jolie espèce, que j'ai dédiée à M. Savigny, auteur du genre *Hersilia*, a été rapportée de la côte du Malabar par M. Dussumier, et fait partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris. H. Lucas.

Janvier 1836.

PACHYLOSCÈLE. PACHYLOSCELIS. *Lucas.*

Lorsque, dans l'année 1833, je publiai un nouveau genre d'Aranéide sous le nom de *Pachyloscelis*[1], je ne possédais alors qu'une seule espèce provenant d'une collection du Brésil, envoyée au Muséum de Paris par M. Sylveira. Quoique cette Aranéide me présentât une grande analogie avec le genre *Missulena*, cela ne m'empêcha pas d'en faire un nouveau genre que je plaçai entre les Atypes et les Eriodons de M. Latreille, ou les Olétères et les Missulènes de M. Walckenaër, genres d'Aranéides de la tribu des Théraphoses. En effet, la conformation de la bouche de cette Aranéide, la disposition des yeux, et la différence qui existait entre les premières paires de pattes antérieures et les paires de pattes postérieures, me fournirent des caractères suffisants pour l'établissement de ce nouveau genre.

Peu de temps après avoir terminé mon mémoire, et l'avoir lu à la Société Entomologique, le Muséum reçut de M. Gaudichaud un envoi considérable du Brésil, contenant plusieurs Aranéides, parmi lesquelles j'en distinguai une qui me présenta, au premier aspect, les caractères principaux du nouveau genre que je venais d'établir. Je n'hésitai pas alors, toutefois après l'avoir bien étudiée, à la regarder comme une seconde espèce de mon genre Pachyloscèle, à la suite duquel je la plaçai en la désignant sous le nom spécifique de *Nigripes.*

Cette nouvelle Aranéide, outre les caractères génériques

[1] C'est sous le nom de *Sphodros* que ce nouveau genre a été désigné par M. Walckenaër, dans un travail ayant pour titre *Mémoire sur une nouvelle classification des Aranéides*, inséré dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, t. II, p. 144, et je me serais empressé d'adopter le nom de ce célèbre entomologiste, si, dans son mémoire, il avait indiqué des caractères génériques qui aient pu permettre de le distinguer.

qu'elle m'avait présentés, m'en offrait encore d'autres avec lesquels j'aurais pu établir plusieurs sections dans ce genre ; mais je n'ai osé le faire, à cause du petit nombre d'espèces qui étaient alors en ma disposition.

Dernièrement, dans un envoi de Bahia fait au Muséum de Paris par M. Bardoux, je trouvai une Aranéide entièrement semblable à l'espèce qui m'avait servi de type pour l'établissement de mon genre *Pachyloscelis*; elle différait cependant par les crochets des mandibules, qui, chez cette dernière, sont très allongés, par le céphalothorax, qui est un peu plus étroit, et par les palpes, qui ne dépassent pas en longueur la première paire de pattes. A l'aide de cette nouvelle espèce, je me suis décidé, afin de rendre ce genre plus naturel et pour qu'il fût en même temps plus facile à l'étude, à le partager en plusieurs sections. Les caractères qui m'ont servi de base pour distinguer ces sections entre elles ont été pris dans la forme du céphalothorax, dans la position des yeux, et dans la longueur relative des organes de la locomotion et de la manducation.

Avant d'entrer de suite dans les caractères distinctifs de ces sections, j'ai cru devoir faire connaître la description de l'espèce nouvelle qui provient de Bahia, et qui m'a servi de type pour l'établissement d'une troisième section.

P. A PIEDS FAUVES. *P. fulvipes*. Lucas.

P. cephalothorace fulvo, anterius truncato et posterius depresso. Mandibulis elongatis, compressissimis, ad basim gibbosis, lateri interno spinosis. Maxillis elongatissimis paululum lateri externo lunatis, ad basim dilatatis; labro latiori quam altiori. Palpis brevibus, ultimis articulis tantum lateri interno depressis. Pedibus brevibus, robustis. Abdomine ovato, globoso, flavo-piloso.

Cette espèce remarquable diffère de ses congénères par son céphalothorax, qui a la forme d'un carré plus long

que large et dont les angles antérieurs et postérieurs seraient arrondis. Ce céphalothorax est tronqué, peu épais, et, en arrière, il présente une éminence en forme de triangle (fig. 4 et 5), dont la partie médiane est saillante, avec les côtés latéraux et postérieurs déprimés. Les yeux sont placés sur cette éminence; la première paire est située sur la partie saillante et assez rapprochée; la seconde est placée sur les côtés latéraux de cette éminence; elle est plus grosse que la première paire et très écartée; la troisième est placée au dessus et un peu en arrière de la seconde paire, elle est très petite; enfin la quatrième, qui est un peu plus grosse, est placée tout à fait en arrière et au dessous de la troisième paire; les yeux, qui forment les seconde, troisième et quatrième paires, sont très rapprochés, et semblent, à la première vue, être réunis ensemble (fig. 6).

Les mandibules (fig. 3 *a*) sont allongées, plus longues que larges, très comprimées; elles sont saillantes au delà de leur naissance, arrondies en dessus, et présentent à leur extrémité quelques poils d'un roux clair; à leur côté interne, elles sont dentelées et hérissées de poils d'un roux clair. Les crochets des mandibules sont noirs, en croissant, très allongés, saillants au delà de leur naissance, et très aigus à leur extrémité. Les mâchoires (fig. 3 *b* et 7) sont très allongées, amincies à leur partie antérieure, où elles sont terminées en une pointe arrondie; ces mâchoires sont légèrement courbées au côté externe; et au côté interne elles sont hérissées de poils de même couleur que ceux des mandibules. La languette est très petite, plus large que haute, un peu concave antérieurement, où elle présente des poils de couleur fauve. La plaque sternale est grande, un peu ovalaire; postérieurement, elle se continue pour servir d'attache au pédicule de l'abdomen. Les palpes sont peu allongés, insérés à la base des mâchoires; le premier article est allongé; le second très court, le troisième un peu plus long et légèrement élargi; enfin le quatrième, de même

longueur, est terminé en une pointe mousse à son extrémité : ces palpes sont remarquables en ce que, à leur côté interne, ils sont très déprimés et arrondis à leur côté externe. Les pattes sont courtes, robustes, surtout les troisième et quatrième paires; la première paire est grêle et moins allongée que la seconde, dont les premiers articles sont robustes; la troisième paire est plus longue que la seconde; les articles qui la composent sont très robustes, surtout les premiers; la quatrième est la plus longue de toutes, avec ses articles un peu moins robustes que ceux de la troisième paire. Ces pattes ainsi que les palpes sont hérissés, à leur extrémité, de poils blonds.

L'abdomen, dont il ne restait plus que la pellicule, m'a paru être ovale, globuleux et couvert de poils blonds; cet abdomen est attaché au céphalothorax par un très court pédicule. La couleur générale de cette Aranéide est d'un fauve clair, avec les palpes, les pattes et les mandibules d'un fauve plus foncé.

Cette espèce a été trouvée à Bahia par M. Bardoux, elle fait partie des collections du Muséum.

Division du genre PACHYLOSCELIS en trois sections.

Première section. — (Type, *Pach. rufipes.*)

Palpes surpassant en longueur les deux premières paires de pattes antérieures. Mandibules robustes, peu allongées, pourvues, à leur côté interne, de deux rangées d'épines, et terminées antérieurement en une pointe aiguë. Crochets des mandibules peu allongés. Yeux placés sur trois lignes, les première et seconde paires assez éloignées l'une de l'autre, les troisième et quatrième très rapprochées, se touchant presque.

Mâchoires plus longues que larges, arrondies à leur partie antérieure. Languette assez allongée, terminée en pointe à ses parties supérieure et inférieure. Céphalothorax très épais

antérieurement et très déprimé postérieurement. Plaque sternale de forme ovalaire, tronquée postérieurement. Abdomen ovale.

Je ferai connaître incessamment une seconde espèce de Pachyloscèle, appartenant à cette première section : voici, au reste, le résumé des caractères de cette nouvelle espèce.

P. d'Audouin, *P. Audouinii*, Lucas.

Céphalothorax plus long que large, très épais antérieurement, avec les côtés latéraux et postérieurs déprimés; mandibules très robustes; palpes allongés; pattes robustes, peu allongées, surtout les première et seconde paires, qui sont courtes et plus grêles que la troisième, qui est un peu plus allongée, et qui est remarquable, en ce que son cinquième article est très étranglé à sa naissance; la quatrième paire est très robuste, et la plus longue de toutes. Abdomen allongé, ovalaire, couvert de poils peu serrés; filières peu saillantes, très robustes.

Envoyée de l'Amérique du nord, par M. Noisette.

Deuxième section.—(Type, *Pach. fulvipes*)

Palpes ne dépassant pas en longueur les première et seconde paires de pattes. Mandibules allongées, très comprimées, saillantes au delà de leur naissance, présentant, à leur côté interne, une rangée d'épines. Crochets des mandibules très allongés, en croissant. Yeux placés sur trois lignes, la première paire assez rapprochée, les seconde, troisième et quatrième très éloignées les unes des autres (fig. 9). Mâchoires très allongées, terminées en une pointe arrondie antérieurement, dilatées à leur base et légèrement arquées au côté externe (fig. 8). Languette très courte, plus large que longue, tronquée à ses parties antérieure et postérieure. Céphalothorax peu épais à sa partie antérieure, déprimé dans son milieu, et épais postérieurement, ayant la forme d'un carré plus long que large, avec ses angles an-

térieur et postérieur légèrement arrondis. Plaque sternale ovalaire, se continuant postérieurement pour servir d'attache au pédicule de l'abdomen. Abdomen ovalaire.

Troisième section. — (Type, le *Pach. nigripes.*)

Palpes grêles, plus allongés que les première et seconde paires de pattes antérieures. Mandibules robustes, assez allongées, dentelées à leur côté interne. Crochets des mandibules allongés, légèrement courbés. Yeux placés sur trois lignes, presque égaux entre eux, formant un carré plus long que large (fig. 10). Mâchoires plus longues que larges, s'amincissant et se terminant en une pointe arrondie antérieurement (fig. 11). Languette allongée. Céphalothorax épais antérieurement, tronqué postérieurement et légèrement déprimé sur les côtés latéraux. Plaque sternale ovale, à peine tronquée à sa partie postérieure. Abdomen de forme ovalaire.

Cette dernière espèce, à la première vue, paraîtrait appartenir à un tout autre genre; mais, si on l'étudie avec soin, on verra qu'elle présente les mêmes caractères génériques. Je ferai remarquer aussi que l'individu observé est un mâle, et que, dans ces Aranéides, ces derniers sont toujours bien plus grêles que les femelles. Je rapporte à cette section une Aranéide qui appartient évidemment à mon genre *Pachyloscelis*, et qui a été décrite et figurée par M. Perty, dans le *Delectus animalium* du Voyage de MM. Spix et Martius. Cette Aranéide a été désignée sous le nom générique d'*Actinopus*; M. Perty n'aura sans doute pas connu mon travail, car il aurait vu que ce genre avait déjà été établi sous le nom de *Pachyloscelis*.

Pachyloscelis tarsalis, Lucas. *Actinopus tarsalis*, Perty, *Delect. anim.* du Voy. de MM. Spix et Martius, tab. 39, fig. 6. Voici la description de cet auteur. *Totus nigro-fuscus, vix nitidus. Oculi flavicantes, pellucidi. Palpi fusco-nigri, articulo ultimo brunneo. Pedes omnes fusco-nigri, tarsis rufis. Subtus castaneus, nitidulus.* Habit. in prov. Piauhiensi.

H. Lucas.

Octobre 1835.

ATTE (Saltique, Lat.). Attus. *Valckenaër.*

L'Aranéide que je décris ici comme espèce nouvelle appartient au genre Atte de M. Walckenaër et fait partie de sa tribu des Voltigeuses. Par l'analogie qu'elle présente avec l'*Attus formicarius*, elle se place après cette espèce et fait le passage à l'*Attus formicoïdes*, du même auteur. Afin qu'on ne puisse pas la confondre avec ces deux espèces, j'ai pensé qu'il serait convenable d'indiquer auparavant quels sont les caractères qui l'en éloignent. Elle se distingue d'abord de l'*Attus formicarius*, en ce que, chez cette espèce, le céphalothorax est noir, relevé en forme de bosse, au lieu que, chez notre nouvelle espèce, le céphalothorax est bronzé, avec sa partie antérieure plane et sa partie postérieure déprimée; les mandibules, au lieu d'être rougeâtres, comme chez le *Formicarius*, sont, chez le nôtre, d'un jaune sale; mais un caractère qui le rend bien distinct et qui empêchera toute confusion, c'est que l'abdomen, chez le *Formicarius*, a la moitié antérieure d'un fauve obscur, la moitié postérieure d'un noir uniforme, plus deux bandes brunes qui se courbent l'une vers l'autre, comme pour se rejoindre en chevrons, tandis que, chez notre nouvelle espèce, l'abdomen est étranglé dans son milieu, avec ses parties antérieures et postérieures noires et une raie roussâtre transversale, sur laquelle est une autre raie d'une belle couleur blanche. On ne pourra non plus la confondre avec l'*Attus formicoides*, car, chez cette espèce, les mandibules sont d'un vert cuivré luisant, au lieu que, chez la nôtre, elles sont d'un jaune sale; elle en diffère encore par son abdomen, qui, au lieu d'être rouge à sa partie antérieure et postérieure, comme chez le Formicoïde, est noir antérieurement et postérieurement avec une raie roussâtre, sur laquelle est une belle raie blanche. Tels sont les principaux caractères qui, au premier

aspect, servent à l'en distinguer ; maintenant que nous les connaissons, nous pouvons passer à ses caractères spécifiques proprement dits.

A. chasseur. *A. venator*. Lucas.

A. cephalothorace anterius æneo, posterius nigrescente ; mandibulis brevibus, fulvescentibus; palpis paulum elongatis, fulvescentibus; ultimo articulo tumescente, ad basim spinoso; pedibus brevibus, fulvescentibus, exterius nigro-fasciatis ; abdomine elongato, fusiformi, ovato, anterius nigro, rufescente ad medium, transversim alba fascia coarctatum ; fusis brevibus, fulvescentibus.

Long., 4 millim.

Chez cette espèce, le céphalothorax est bronzé antérieurement, avec sa partie postérieure légèrement noirâtre ; vu au microscope, il paraît très granuleux, hérissé de poils supérieurement et presque pas sur les côtés ; la forme de ce céphalothorax est celle d'un carré alongé qui, antérieurement et supérieurement, serait entièrement plan avec sa partie postérieure arrondie et déprimée.

Les yeux, au nombre de quatre paires, diffèrent entre eux, en ce que la première paire est la plus grosse, la seconde ensuite ; la troisième est très petite, et la distance qui la sépare de la seconde paire est moins grande que celle qui la sépare de la quatrième paire, qui est un peu plus saillante que les autres au dessus du céphalothorax, et semble, au premier aspect, être portée sur un tubercule. Les yeux sont entourés de poils noirâtres assez longs, surtout les première et seconde paires.

Les mandibules sont d'un jaune sale, peu alongées ; les crochets sont courts, de couleur noire. Les palpes sont peu alongés, d'un jaune clair, avec le dernier article légèrement renflé et hérissé d'épines, surtout à la base (fig. 2) ; les autres articles sont aussi d'un jaune clair et couverts de poils de même couleur.

La partie sternale est entièrement noire, très alongée, ter-

minée en pointe postérieurement et légèrement arrondie à sa partie antérieure.

Les pattes sont peu alongées; la quatrième paire est plus courte que la première, la troisième ensuite; la seconde est la plus courte de toutes : ces pattes sont généralement d'un jaune très clair ; le premier article ou la hanche est jaune, la cuisse ou l'exinguinal et le fémoral sont d'un jaune sale, avec une raie légèrement noirâtre sur le côté extérieur; la jambe ou le génual et le tibial sont entièrement jaunes, avec le pied ou le métatarse et le tarse de même couleur : ces pattes sont hérissées de poils jaunâtres.

L'abdomen est alongé, fusiforme, ovale, de couleur noire antérieurement et postérieurement, roussâtre dans son milieu, qui est étranglé transversalement, et sur lequel étranglement on aperçoit une bande blanche se rétrécissant dans son milieu, mais s'élargissant à ses deux extrémités; en dessous, cet abdomen est roussâtre antérieurement et postérieurement, ensuite d'un jaune clair au milieu. Les filières sont jaunâtres, peu alongées, hérissées de poils de même couleur.

Le mâle (fig. 3) diffère de la femelle (fig. 1) en ce qu'il est un peu plus alongé et plus étroit, avec les pattes antérieures beaucoup plus robustes; les second, troisième et quatrième articles étant très élargis, la couleur des quatre paires de pattes est d'un roux foncé, sans aucune bande noirâtre comme chez la femelle. Les palpes sont moins alongés; le premier article est très court, le second est très alongé, légèrement renflé dans son milieu; le troisième est court, plus gros à sa partie antérieure qu'à sa partie inférieure; le quatrième article est très court ; enfin le cinquième est plus alongé que le quatrième, très renflé à sa partie antérieure et terminé en pointe à sa base : ces palpes sont de couleur jaunâtre, hérissés de poils plus ou moins longs, surtout le dernier article, qui a tout à fait la forme d'une poire.

L'abdomen est plus alongé et plus étroit, et la bande blanche qu'on aperçoit dans son milieu est bien plus mar-

quée et l'étranglement bien plus apparent que chez la femelle.

J'ai trouvé cette espèce, qui était une femelle, aux environs de Paris, dans les îles de la Marne, près Charenton, en octobre 1835 ; je l'ai prise depuis sous les écorces des pins, au Jardin des Plantes, en novembre : c'était encore une femelle ; elle était renfermée dans une coque de soie très blanche, ovale, assez alongée : aussitôt que j'eus touché la coque, elle la quitta en se laissant tomber à terre par le moyen d'un fil de soie attaché à sa partie anale. Sa démarche était très vive : je l'ai prise avec beaucoup de difficulté, à cause des mouvements très prompts qu'elle exécute : quand on l'inquiète elle remue son abdomen en tout sens, comme certains Hyménoptères. Quand elle marche, elle tient sa première paire de pattes levée en l'air; elle ne saute pas : d'ailleurs ses pattes, par leur disposition, sont plutôt propres à la course qu'au saut, caractère qui me l'a fait ranger dans la tribu des Voltigeuses de M. Walckenaër, c'est à dire Aranéides épiant leur proie et la saisissant à la course. Peu de temps après, je pris le mâle sur les treillages qui bordent les allées du labyrinthe : ses mouvemens étaient encore plus prompts que ceux de la femelle, aussi c'est avec beaucoup de peine que je m'en suis emparé; au premier abord je l'avais pris pour une fourmi, ce n'est qu'à ses mouvements brusques et prompts que je me suis aperçu que c'était une Aranéide.

H. Lucas.

31 décembre 1835.

SCARABÉE. Scarabæus. *Linnée.*

S. Anubis. Chevrolat.

S. niger, pube cinerea omnino indutus. Clypeo bispinoso; in capite, cornu longitudine thoracis, bifurcatissimo apice; in medio thoracis, altero cornu, subito furcato. Thorace angulis anticis productis. Tibiis anterioribus extus tridentatis.

Longueur : 6 centim., 6 millim. Largeur : 38 millim.

Voisin des *Scar. Typhon* d'Olivier et *Goliath* [1] de Voet; mais plus petit que ces deux espèces, entièrement couvert d'une pubescence courte, cendrée. Tête noire, munie d'une corne élevée, luisante, à pointillé distant, bifurquée largement au sommet. Chaperon ayant une petite pointe aiguë sur chaque côté. Antennes noires, premier et deuxième articles couverts de poils d'un roux vif, les cinquième et sixième un peu comprimés, massue de trois feuillets. Yeux d'un jaune d'ocre, maculés de noir. Corselet d'un tiers plus large que haut, arrondi faiblement sur les côtés, et au delà du milieu, angles antérieurs avancés; son milieu offre une corne noire, finement ponctuée, avec une ligne longitudinale en dessus; elle est fourchue, large, et se dirige en

[1] Johann. Euseb. Voets, tab. 17, fig. 114.
Herbst a copié cette planche dans l'ouvrage intitulé *Natursistem, etc.*, von Gustav. Jablonski, t. 1, tab. 4, fig. 4 : on a changé sur la planche le nom d'Esaü qu'il y avait en celui de Gyas, t. 1, p. 263, n° 26. Ces trois noms de Goliath, Esaü et Gyas ne sont donc employés que pour la même espèce.

avant. Écusson grand, presque arrondi en arrière, rugueux, si ce n'est aux bords postérieurs. Élytres larges, arrondies régulièrement vers le sommet de la marge, rectangulaires sur le dedans de la suture; vues avec un verre grossissant, la ponctuation paraît fine, rugueuse par places; chaque étui a cinq séries de lignes étroites et scabreuses. Les deux callosités se rapprochent de l'extrémité de la suture. Marge mince, sillon étroit peu après. Pygidium rétréci, alongé, arrondi par dessous. Cuisses larges, aplaties, très velues. Jambes noires, antérieures munies de trois fortes dents; la première est plus espacée; les médianes et les postérieures ont quatre dents vers le milieu, disposées par deux. Huit segments abdominaux; le quatrième seulement laisse voir un stigmate sur le côté. Le huitième est très petit.

Foemina. (Pl. 140.)

Nigra, nitida. Elytris pube cinerea tectis, corpore subtus, pilis aureis. Capite in medio subcornuto. Thorace punctis confertis.—Thorax differt margine productiori et angulis anticis brevioribus.

Longueur, 5 cent. 7 millim.: largeur, 35 millim.

Presque aussi forte que le mâle. Tête noire, finement scabreuse, ayant au milieu supérieur une petite corne obtuse. Chaperon comme dans l'autre sexe. Yeux noirâtres. Corselet noir, un peu convexe en dessus, abaissé sur les côtés, plus fortement rebordé, chargé d'une ponctuation arrondie et serrée, scabreuse près des côtés; angles antérieurs rapprochés des yeux, peu avancés, bord antérieur d'un marron jaunâtre; il a en dessous une saillie transverse qui suit la marge. Écusson noir, lisse, légèrement ponctué en avant. Élytres d'un cendré pubescent, excepté

à la base, qui est noire, et laisse voir quelques séries de points et de lignes scabreuses. Pygidium caché en partie par les élytres. Jambes antérieures plus courtes. Les pattes et le dessous du corps sont couverts de poils d'un roux ardent. Sept segments abdominaux, le premier et le dernier très petits.

J'ai conservé à cette espèce le nom que lui a imposé M. Beské, entomologiste de Hambourg, résidant actuellement au Brésil; voici ce qu'il dit sur son habitat et sur ce qu'il a pu observer de ses mœurs, dans une lettre datée de Morro-Queimado, aux frontières de Minas Geraës, mars 1835: « L'année passée, j'avais trouvé, dans mes chasses, quelques têtes de ce Scarabée, que je me permis de nommer *Anubis* (voisin du Typhon). Au commencement de cette année, je me rendis à l'endroit où j'avais trouve les fragmens, et je fus assez heureux pour prendre, au tronc de l'arbre nommé *Berroba*, un individu frais, et ensuite plusieurs mâles et femelles; ces dernières sont plus rares; on les trouve sur la pente d'une montagne sablonneuse. Vers le soir, ils sont très vifs et volent près de l'arbre *berroba*. Quoique j'aie examiné soigneusement les environs de ce lieu, il ne m'a pas été possible de rencontrer d'autres individus; ils sont réunis sur un point très peu étendu. »

Aug. Chevrolat.

Mars 1836.

MONOGRAPHIE

DES

TRACHYDÉRIDES,

PAR M. DUPONT JEUNE.

CERAMBYX et CALLIDIUM *auctorum veterum*.

Les insectes qui composent cette tribu se distinguent facilement des autres Cérambycins par leur écusson tantôt large et en triangle rectangle, et tantôt en triangle allongé, très rétréci et presque ensiforme, mais jamais demi-circulaire; par leurs pattes généralement plus courtes et plus robustes; par leurs élytres plus dures, ordinairement glabres et comme vernissées et dépourvues de reflets métalliques.

Cette tribu se divise en seize genres, dont le tableau suivant indique les principaux caractères :

TABLEAU DES TRACHYDÉRIDES.

DESSUS DU CORSELET

- lisse ou chagriné. Presternum
  - large, aplati, et s'unissant au mésosternum par une échancrure demi-circulaire . . . . 1. *Megaderus*.
  - médiocrement large et entièrement séparé du mésosternum, celui-ci
    - large et coupé transversalement, pattes antérieures notablement plus longues et plus épaisses que les autres. . . . . 2. *Lissonotus*.
    - terminé en pointe assez aiguë, pattes antérieures moins longues et à peine plus épaisses que les autres. 3. *Rachidion*.
- couvert de tubercules. Presternum offrant une pointe plus ou moins longue entre l'articulation des premières cuisses. Ecusson
  - en triangle raccourci, élytres fortement rebordées et s'élargissant à leur extrémité. . . . . 4. *Nosophlœus*.
  - en triangle allongé et presque ensiforme,
    - une fois seulement plus long que large . . . 5. *Desmoderus*.
    - deux fois au moins plus long que large
      - Extrémité latérale des élytres uni-épineuse; antennes de onze articles également dilatés. . . . . 6. *Phœdinus*.
      - Extrémité des élytres tout à fait mutique; antennes de douze articles graduellement dilatés. . . . . . 7. *Charinotes*.
- couvert d'excavations. Presternum
  - très saillant avec une échancrure transversale plus ou moins profonde. Mandibules
    - des mâles très avancées, bifides et courbées à leur extrémité, menton entièrement corné.
      - Bords latéraux du corselet armés d'une longue épine. . . . . . . 8. *Dendrobias*.
      - Bords latéraux du corselet armés de deux larges épines. . . . . . . 9. *Dicranoderes*.
    - à peu près semblables dans les deux sexes, menton corné à la base et membraneux vers la languette. . . . . 10. *Trachyderes*.
  - offrant entre l'articulation des premières cuisses une proéminence médiocrement prononcée. . . . . 11. *Xylocharis*.
- à peine excavé. Extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures, ainsi que l'extrémité latérale des élytres munies d'une épine. Presternum
  - échancré profondément ainsi que le second article des antennes. . . . . 12. *Ancylosternus*.
  - Sans échancrure apparente, offrant une saillie peu notable entre l'articulation des premières cuisses. . . . . 13. *Oxymerus*.
- sans excavations. Presternum
  - offrant une saillie cunéiforme et comprimée entre l'articulation des premières cuisses; antennes grêles, une fois au moins plus longues que le corps, et de douze articles. . . . . 14. *Stenaspis*.
  - arrondi et faiblement creusé, ainsi que le mésosternum, l'un et l'autre entièrement mutiques; antennes courtes de onze articles, à peu près égaux, moins le second. . . . . 15. *Crioprosopus*.
- rétréci en avant et tout à fait mutique. Presternum aplati et coupé nettement en travers. . . . . 16. *Sphœnothecus*.

I. MEGADERUS. *Dejean*, V. p. 5.

Presternum latissimum, inter femora antica rotundatum, mesosterno semi-circulariter adfixum.
Mesosternum latius, haud prominens.
Caput sat validum, pone oculos emarginatum.
Antennæ 11-articulatæ, *maris* corpus æquantes, *feminæ* multo breviores.
Thorax deplanatus, quam latior sublongior, antice angustatus, lateraliter rotundatus, utrinque subspinosus, angulis humeralibus emarginatis.
Scutellum triangulare maximum.
Elytra deplanata sensim ad apicem subangustiora, mutica.
Pedes longi, solitu graciliores; antici posticique æquales, medii breviores; tarsi longi, leviter dilatati.

Ce genre ne renferme que deux espèces.

1. M. Stigma. *Dejean*. Pl. 141, fig. 1.

Ater, elytris fascia obliqua lutea; pedibus nigris.

Cerambyx stigma, Lin., Syst. nat., 1-2, p. 635, n° 72.
— *stigma*, Gmel., 1-4, p. 184, no 72.
— *stigma*, de Geer., Ins., tom. v, p. 119, n. 22, tab. 14, fig. 13.
— *stigma*, Herbst., Borows. naturg., tom. vi, p. 129, n. 15, tab. 16, fig. 3.
— *stigma*, Lat., Gen. crust. et ins., tom. iii, p. 39, sect. 3.
— *stigma*, Schoen., Syn. ins., tom. iii, p 362, n° 72.
Callidium stigma, Fab., Syst. eleut., tom. ii, p. 338, n° 28.
— *stigma*, Oliv., Ent., tom. iv, n° 70, p. 7, n° 4, tab. 2, fig, 21, *a*, *b* ♂.
— *stigma*, Voet., Col. ed. Panz., tom. iv, p. 1, n° 134, tab. 25, fig. 134.
— *stigma*, Illig., Mag., tom. v, p. 240, n° 28.
Megaderus stigma, Guér., Icon. du règne animal, Ins., pl. 43, f. 2.
— *stigma*, Dej., Cat., 3e édit., p. 344.

Longueur, 8-15; largeur, 3-5 lignes.

Cet insecte varie beaucoup pour la taille et la couleur;

tantôt il a huit lignes de long depuis la tête jusqu'à l'extrémité des élytres; tantôt il en a quinze, et quelquefois davantage. Ordinairement il est, en dessus et en dessous, d'un noir plus ou moins profond, et quelquefois d'un brun-marron plus ou moins clair : la partie supérieure de la tête est rugueuse; l'arcade qui reçoit l'articulation des antennes est entièrement lisse; un peu en avant de celle-ci, on voit de chaque côté une petite impression ronde et assez profonde. Les antennes sont d'un beau noir, et leur extrémité est quelquefois brunâtre; le corselet est rugueux sur toute sa partie supérieure, et plus lisse postérieurement; l'écusson est finement pointillé et paraît lisse. Les élytres sont couvertes d'une ponctuation très serrée sur toute leur étendue avec deux fines élévations longitudinales; elles offrent chacune une tache assez large d'un jaune fauve, qui varie de grandeur, et qui se dirige obliquement de la pointe de l'écusson au milieu du bord extérieur. Assez souvent cette tache n'est indiquée que par un petit trait oblong, et quelquefois même elle a disparu entièrement. Tout le dessous du corps est entièrement noir ou noirâtre, quelquefois cependant il offre deux taches rougeâtres entre l'articulation de la seconde paire de cuisses, et deux autres plus petites sur le premier segment de l'abdomen; les pattes sont noires avec les tarses brunâtres; chez quelques individus les jambes sont rougeâtres.

Brésil, Cayenne. — Coll. Dupont.

D'après M. Lacordaire (*Mémoire sur les habitudes des insectes de l'Amérique méridionale*, *Ann. des Sciences naturelles*, tom. XX), le *Megaderus stigma* se trouve communément à la Guiane et aux environs de Rio-Janeiro sur les feuilles de plusieurs arbres; il vole bien, fréquemment à l'ardeur du soleil; il est surtout remarquable par l'odeur forte qu'il exhale, et qui ne ressemble en rien à aucune de celles des autres Coléoptères de la même famille.

2. M. bifasciatus. *Dejean*. Pl. 141, f. 2.

Ater elytris fasciis duabus luteis, pedibus nigris, tibiis tarsisque dilute testaceis.

Dejean, Cat., 3ᵉ édit., p. 344.

Longueur, 11; largeur, 3 1/2 lignes.

Cette belle espèce est plus parallèle que la précédente; la tête est de la même couleur, proportionnellement plus petite; les antennes sont noires, ainsi que le corselet; celui-ci est rugueux à sa partie supérieure et aussi plus lisse postérieurement; il est un peu plus arrondi sur les côtés, un peu plus plane, et la pointe qui est à chaque bord latéral, près de l'étranglement postérieur, est notablement plus saillante et plus arrondie. L'écusson et les élytres sont également noirs; ces dernières offrent chacune deux bandes d'un jaune-fauve assez vif : la première à la base interrompue par l'écusson, qui est noir; la seconde, qui est interrompue par la suture, et un peu oblique et moins large, est placée vers le milieu. Les élytres ont en outre, à l'angle huméral, une épine assez forte; leur surface est légèrement chagrinée et offre, comme dans le *Stigma*, deux petites élévations longitudinales, mais plus lisses. Le dessous du corps est entièrement d'un noir obscur, avec les jambes fauves ainsi que les tarses.

Mexique. — Coll. de M. le comte Dejean.

II. LISSONOTUS. Dalman.

CERAMBYX et CALLIDIUM *auctorum veterum.*

Presternum deplanatum, transversim bisulcatum.
Mesosternum latum, antice quadratum, a presterno remotum.
Caput breve, latius.
Antennæ serratæ, *maris* corpus æquantes, *feminæ* breviores, 11-articulatæ; articulo 1º majori, 2º brevi, sequentibus gradatim dilatatis, ultimo acuto subarcuato.
Mandibula brevia.
Palpi æquales, vel sub-æquales, articulo ultimo obconico.
Thorax levis, lateraliter rotundatus, muticus.
Scutellum sat magnum, triangulare.
Elytra cuneata.
Pedes validi, incrassati, antice longiores, postici mediis breviores; tarsi *maris* valde dilatati, *feminæ* minores, subæquales.

Ce genre a beaucoup de rapports par le *facies* avec les vrais *Trachyderes*, mais il en diffère complètement par la forme du presternum et du corselet.

Il peut se subdiviser en deux sections, selon que l'extrémité des élytres est arrondie ou armée d'une épine.

PREMIÈRE SECTION.

Extrémité des élytres arrondie ou mutique.

1. *flabellicornis.*
2. *spadiceus.*
3. *cruciatus.*
4. *flavocinctus.*
5. *multifasciatus.*

DEUXIÈME SECTION.

Extrémité des élytres armée d'une épine.

6. *equestris.*
7. *corallinus.*
8. *abdominalis.*
9. *bisignatus.*
10. *biguttatus.*

PREMIÈRE SECTION.

1. L. flabellicornis. *Germar*. Pl. 142, f. 1.

Aterrimus, nitidus, immaculatus.

Cerambyx flabellicornis, Germar., Ins. spec. nov., vol. 1, p. 501, nº 670.
Lissonotus morio, Dej., Cat., 3ᵉ édit., p. 345.

Longueur, 8-9; largeur, 2 1/2 à 3 lignes.

Il est entièrement d'un beau noir luisant de part et d'autre. Les six derniers articles des antennes sont d'un noir velouté, plus profond dans le mâle que dans la femelle. Le dessous du corps et les pattes sont parsemés de petits poils roides également noirs. Le dessous des tarses est un peu fauve. Avec une forte loupe on voit, en outre, une ponctuation peu serrée sur tout l'insecte.

Brésil. — Coll. Dupont.

2. L. spadiceus. *Dalman*. Pl. 142, f. 2.

Nitidus niger, thorace supra ferrugineo, elytris modo ferrugineis, modo nigris macula magna ferruginea.

Lissonotus spadiceus, Dalman., Anal. entom., p. 65, nº 52, mâle et femelle.
Cerambyx purpuratus, Germ., Ins. spec. nov., vol. 1, p. 503, nº 669.
Lissonotus rotundipennis, Dej., Cat., 3ᵉ édit., p. 345.
— *spadiceus*, Aud. Serville, Annal. de la Société Ent. de France, tome 3, p. 57.

Longueur, 5 1/2-7; largeur, 2-3 lignes.

Cette espèce, moins grande que la précédente, varie beaucoup pour la couleur et la grandeur. Tantôt elle est

entièrement d'un brun-marron foncé plus ou moins clair et luisant, et tantôt presque entièrement noirâtre. Le plus ordinairement la tête et les antennes sont noires; le corselet est d'un brun-marron assez foncé. Les élytres sont noires ou noirâtres, et offrent chacune près de leur base une tache ovale plus ou moins grande de la couleur du corselet. Le dessous du corps est ordinairement d'un noir obscur; les pattes sont noirâtres, quelquefois rougeâtres. Tout l'insecte est, en outre, couvert d'une ponctuation peu serrée à peine apparente.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nous avons reçu de la Colombie un individu de cette espèce, dont la forme est notablement plus étroite, le corselet plus long, plus rétréci en avant, et dont la ponctuation générale est moins distincte. Du reste, ces différences ne nous ont pas paru suffisantes pour en faire une espèce particulière, et nous nous bornons ici à les indiquer comme une modification purement locale.

3. L. CRUCIATUS. *Dupont.* Pl. 143, f. 1.

Minutissimus ater, elytris luteis sutura fasciaque media nigris.

Longueur, 3; largeur, 1 1/4 lignes.

Cette espèce est jusqu'à présent la plus petite du genre. La tête est noire et entièrement couverte de points enfoncés assez gros. Les antennes sont d'un noir mat dans la femelle, le seul sexe que je connaisse, et elles sont assez grêles jusqu'au sixième article, avec les suivants courts et très dilatés. Le corselet est d'un brun obscur, assez fortement ponctué, avec une tache noirâtre au milieu. L'écusson est noir et parsemé de quelques points. Les élytres sont d'un jaune un peu testacé, légèrement bordées de noir, avec l'angle

huméral et la suture de la même couleur ; elles sont, en outre, traversées un peu au delà du milieu par une bande également noire, plus large vers la suture et qui ne touche pas les bords latéraux. Le dessous du corps est roussâtre et couvert de poils grisâtres. La moitié antérieure des cuisses est roussâtre ; leur extrémité, ainsi que les jambes et les tarses, sont d'un noir profond.

Cayenne. — Coll. Dupont.

4. L. FLAVOCINCTUS. *Dejean*. Pl. 143, f. 2.

Spadiceus nitidus, fascia thoracis geniculisque nigris; coleopteris medio flavo cingulatis.

Dej., Cat., 3e édit., p. 345.

Longueur, 5 ; largeur, 2 lignes.

Il est entièrement d'un beau marron assez clair, tant en dessus qu'en dessous. La tête est ponctuée à sa partie supérieure ; les antennes sont d'un brun plus foncé, sans reflet, avec le premier article luisant et l'extrémité des autres noirâtre. Le corselet est moins long que large, ponctué sur toute son étendue et traversé dans son milieu par une bande noirâtre qui s'arrête aux bords latéraux. On voit en outre, à sa partie postérieure, une impression transversale assez marquée. Les élytres sont traversées dans leur milieu par une bande régulière, jaune, bordée de noir, mais plus visiblement du côté de l'écusson. Le dessous du corps est d'un brun rougeâtre ; les pattes sont de cette couleur, avec l'extrémité des cuisses, des jambes, et les tarses d'un beau noir.

Colombie. — Coll. Dupont.

5. L. MULTIFASCIATUS. *Chevrolat*. Pl. 143, f. 3.

Rufo-castaneus, thorace medio nigro transversim fasciato; elytris parallelis, humeris prominulis, fascia media sinuata flava, antice posticeque nigro latius limbata.

Longueur, 6; largeur, 2 1/2 lignes.

Ce bel insecte s'écarte un peu des espèces congénères par ses antennes un peu plus longues et plus grêles à leur extrémité, comme cela a lieu, du reste, chez toutes celles qui nous sont connues du Mexique ou de la Colombie; mais il s'éloigne en même temps un peu des espèces de ces dernières localités par ses élytres un peu plus parallèles et moins déprimées, avec les angles huméraux plus saillants.

Il est entièrement d'un brun-marron clair en dessus; la tête est de la même couleur et fortement ponctuée à sa partie supérieure, et noirâtre en dessous. Les antennes sont d'un noir mat avec le premier article luisant. Le corselet est court, arrondi, et fortement ponctué en dessus et en dessous; traversé dans son milieu par une bande noire inégale qui s'arrête sur les bords latéraux; l'on voit aussi, de chaque côté, mais presque en dessous, une tache de cette dernière couleur, qui s'unit plus ou moins à la bande transversale. L'écusson est noir et à peine pointillé. Les élytres sont presque parallèles avec les angles huméraux assez saillants, et traversées dans leur milieu par une raie jaune irrégulière, rétrécie vers la suture. Cette bande s'appuie antérieurement et postérieurement sur une bande noire. Elles sont, en outre, fortement ponctuées, ainsi que le dessous de l'abdomen, qui est d'un brun-noirâtre; au milieu de celui-ci, on voit une tache d'un brun-marron clair qui varie de grandeur; la moitié antérieure des cuisses et les jambes sont de la même couleur; la moitié posté-

rieure des premières et l'extrémité des secondes, ainsi que les tarses, sont noirs.

Mexique. — Coll. Dupont.

Cette espèce a été découverte par MM. Vasselet et Sallé, à Soleda, en terre chaude, sur une plante appelée dans le pays *flur-vage*.

DEUXIÈME SECTION.

6. L. equestris. *Dejean*. Pl. 144, f. 1.

Nitidus ater, elytris paulo ante medium rubro succinctis.

Cerambyx equestris, Linn. Syst. nat. Gmel., 1-4, p. 1848, n° 254.
Callidium equestre, Fab., Syst. el., tom. 2, p. 339, no 31.
Cerambyx unidentatus, Ol., Ent., tom. 4, n° 67, page 20, n° 22, tab. 19, fig. 145.
Lissonotus cinctus, Schoen., Syn. ins., tom. 3, p. 364, n° 91.
Lissonotus equestris, Dej., Cat., 3e édit., p. 345.

Longueur, 6-8 ; largeur, 2 3 lignes.

Il est ordinairement d'un beau noir luisant, tant en dessus qu'en dessous; les antennes, moins les cinq premiers articles, sont, ainsi que les tarses, d'un noir mat. Les élytres sont traversées, un peu avant leur milieu, par une bande régulière assez large, d'un beau rouge de corail très finement découpé sur ses bords. Quelquefois cette bande est séparée dans son milieu par la suture. Le corselet est moins ponctué que les élytres.

Cayenne. — Coll. Dupont.

7. L. corallinus. *Dupont*. Pl. 144, f. 2.

Ater nitidus, elytris dimidiatim antice corallinis; pedibus corallinis tarsisque nigris; abdomine obscure rubro.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 2/3 lignes.

Cette belle espèce est de la grandeur de l'*Equestris*, seu-

lement elle est notablement plus longue. La tête, les antennes, le corselet, tant en dessus qu'en dessous, le mésosternum, l'écusson et la moitié postérieure des élytres sont d'un beau noir luisant; la moitié antérieure de celles-ci, l'abdomen et les pattes, sont d'un beau rouge de corail; les tarses sont noirâtres en dessus et un peu fauves en dessous. La ponctuation du corselet est assez éloignée, celle des élytres est sensiblement plus rapprochée.

Colombie. — Coll. Dupont.

Je dois ce bel insecte à l'amitié de M. Barthélemy, directeur du musée de Marseille.

8. L. ABDOMINALIS. *Dejean*. Pl. 145, f. 1.

Ater nitidus, elytrorum macula basali, femorum basi abdomineque rubris.

DEJ., Cat., 3e édit., page 345.
Lissonotus unifasciatus, GORY, Icon. du règne animal, pl. 43, fig. 1.
Lissonotus femoralis, CHEVROLAT, Coll.

Longueur, 8-11; largeur, 2 1/2-3 1/3.

Cette espèce est jusqu'à présent la plus grande du genre. Elle est d'un beau noir luisant; les antennes, moins les cinq premiers articles, sont d'un noir velouté; les élytres offrent chacune, à leur base, une tache oblongue d'un rouge de corail qui s'étend de l'angle huméral à la pointe de l'écusson. Le dessous du corselet, les pattes antérieures et le mésosternum sont entièrement noirs. L'abdomen, ainsi que la moitié des cuisses intermédiaires et postérieures, sont d'un rouge un peu obscur; l'autre moitié des cuisses, ainsi que les jambes, sont entièrement noirâtres. Tout l'insecte est, en outre, couvert d'une ponctuation fine et peu serrée.

Brésil. — Coll. Dupont.

L'*unifasciatus* de M. Gory ne diffère point de cette espèce.

9. L. Bisignatus. *Dupont*. Pl. 145, f. 2.

Ater nitidus, elytris basi macula lutea; abdomine femoribusque posticis et mediis fulvo-rubricantibus.

Longueur, 7; largeur, 2-2/3 lignes.

Il est un peu plus petit que l'*Equestris* et d'un beau noir en dessus. Les huit derniers articles des antennes sont d'un noir mat; le corselet est finement pointillé; les élytres sont très finement ponctuées, et elles offrent chacune, près de l'écusson, une tache fauve un peu oblique et assez éloignée du bord latéral et de la base. Les pattes antérieures, ainsi que le mésosternum, sont noirs; l'abdomen, les cuisses intermédiaires et postérieures sont d'un rouge fauve avec la base noire; les jambes sont aussi de cette dernière couleur.

Brésil. — Coll. Dupont.

10. L. biguttatus. *Dalman*. Pl. 145, f. 3.

Spadiceus, antennis nigris, elytris macula subrotunda paulo ante medium fulva.

Lissonotus biguttatus, Dalman., Schoenn., Syn. ins., tome 3, page 159, nº 219, tab. 6, fig. 4.
Callidium biguttatum, Hoffmansegg. secundum Schneid.
Lissonotus biguttatus, Dej., Cat., 3e édit., page 345.
— *equestris*, Klug., Coll.
— *bisignatus*, Chevrolat, Coll.

Longueur, 7; largeur, 3 lignes.

Il est un peu plus grand que l'*Equestris* et entièrement d'un brun-marron luisant, plus ou moins clair; les antennes, l'extrémité des jambes et le dessous des tarses sont noirs. Les élytres offrent chacune, un peu avant leur milieu, une

tache d'un jaune-fauve, presque rouge, plus rapprochée de la suture que du bord extérieur ; cette tache est en outre largement et inégalement entourée de noirâtre ; la ponctuation qui couvre le corselet, les élytres et le dessous du corps est à peu près comme dans l'*Equestris*.

Brésil. — Coll. Dupont.

III. RACHIDION. *Serville*.

Presternum minutum, inter femora antica angustatum, dentiforme.
Mesosternum minus angustatum, dentiforme.
Caput angustum, postice deplanatum.
Antennæ serratæ, trunco vix longiores, 11-articulatæ, articulis basilaribus subcylindricis, sequentibus compressis gradatim dilatatis.
Mandibula subarmata.
Palpi graciles, subæquales, articulo terminali subcylindrico.
Thorax longior quam latior, antice angustatus postice medio subproductus, lateraliter submuticus.
Scutellum triangulare elongatum.
Elytra subparallela, apice mutica, humeris plicatis.
Pedes mediocres, postici graciliores et longiores; femora antica mediaque clavata ; tarsi postici alteris longiores minusque dilatati.

Ce genre ressemble au premier coup d'œil aux *Lissonotus* ; mais il en diffère beaucoup par les caractères génériques. Dans les *Lissonotus* la tête est courte et large, ici elle est étroite et avancée ; dans les premiers, les élytres sont entièrement lisses et rétrécies à leur extrémité, chez le *Rachidion* elles sont plissées à leur base et presque parallèles ; chez les uns, les pattes sont fortes et robustes avec les postérieures moins longues ; dans l'autre, elles sont moins épaisses avec les postérieures plus longues que les autres ; enfin, chez le *Rachidion*, l'articulation des premières et secondes paires de cuisses est assez rapprochée, tandis que chez les *Lissonotus* elle est notablement plus écartée.

On ne connaît encore qu'une seule espèce de ce genre.

R. NIGRITUM. *Serville.* Pl. 146.

Ater, elytris subnitidis, subparallelis humeris plicatis; femoribus ferrugineis.

AUDINET SERVILLE, Annales de la Société Entomologique de France, tome 3, page 55.
DEJEAN, Cat., 3e édit., page 335.

Longueur, 7 1/2; largeur, 3 2/3 lignes.

Il est entièrement noir de part et d'autre; plus cylindrique et moins rétréci postérieurement que les *Lissonotus*. Les palpes sont ferrugineux; les antennes sont d'un noir mat avec les trois premiers articles d'un noir luisant. Le corselet est finement ponctué, plus abondamment sur le disque, avec deux petites élévations transversales et un petit tubercule qui les sépare à sa partie postérieure. L'écusson est à peine pointillé et un peu convexe. Les élytres sont parsemées de petits points à peine visibles, et l'on voit à leur base, près de l'angle huméral, deux petites élévations assez saillantes. Tout le dessous du corps est noir et couvert de petits poils serrés sur la poitrine, qui lui donnent un aspect velouté; les cuisses sont d'un rouge ferrugineux avec la base et l'extrémité noires; les jambes sont de cette dernière couleur avec les tarses brunâtres.

Brésil. — Coll. Dupont.

IV. NOSOPHLOEUS. *Dupont.*

Presternum integrum, tuberculo valido inter pedes anticos producto, instructum.
Mesosternum a presterno remotum, spina producta inter femora intermedia armatum.
Caput minutum, oblongum, postice punctatum, inter antennas canaliculatum.

Antennæ graciles, 11-articulatæ, subfiliformes, trunco longiores, articulis primo tertioque in *mare* punctatis, in *femina* breviores, crassiores.
Mandibula parva, graciliora, in utroque sexu parum arcuata.
Palpi, articulis brevibus, cylindricis, difficile conspicuis.
Mentum angustum remote punctatum, transversim leviter sculptum.
Thorax latior quam longior, valde gibbosus, octo tubercula gerens, quadriseriata, medio linea elevata divisus, in cavitatibus punctatissimus, postice coarctatus, ad angulos elytrorum fere protensus.
Scutellum minutum, quam longius paulo latius, leviter postice rotundatum.
Elytra parallela, elongata, subcylindrica, postice rotundata, singulo apice bispinuloso.
Pedes graciles gradatim longiores, femoribus postice spinis duabus brevissimis instructis.

1. N. CONCINNUS. *Dejean*. Pl. 147.

Anthracinus, elytris dimidiatim antice, thoracis tuberculis, scutello mesosternoque fulvis; antennis gracilioribus, corpore multo longiores.

DEJEAN, Cat. 3e édit., page 345.

Longueur, 7 lignes 1/2; largeur, 2 lignes 1/2.

La tête est très lisse, d'un noir-d'ébène luisant en dessus, ainsi que les antennes, avec la bouche et la partie inférieure d'un fauve tirant sur l'orangé. Le prothorax est en entier, tant en dessus qu'en dessous de la première de ces couleurs; les intervalles compris entre les tubercules dont il est couvert paraissent finement pointillés. L'écusson et la moitié antérieure des élytres sont aussi d'un fauve-orangé; ces dernières sont assez fortement rebordées latéralement et légèrement ponctuées. En dessous, le mésosternum est d'un fauve-orangé; l'abdomen d'un noir luisant et très lisse; les pattes sont également noires et finement ponctuées.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

BRYAXIS. Bryaxis. *Koch, Leach, Aubé.*

Monsieur,

Pendant mon séjour dans le Daghestan [1], en 1834, j'avais ramassé un Bryaxis plus grand que ceux qui avaient été décrits par M. Reichenbach, et comme ce Bryaxis avait entièrement le fascies du *Psel. sanguineus*, Reich., je présumai qu'il n'était qu'une variété climatérique; plus tard, à mon retour à Saint-Pétersbourg, ayant reçu la Monographie des Psélaphiens de M. Aubé, je plaçai mon espèce avec son *Br. longicornis*, Leach., et c'est sous ce nom que je l'ai reproduite dans une brochure insérée dans les *Mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou.* Une chose seulement me frappa alors dans mon individu du Daghestan, c'est une forte excavation longitudinale placée sous le ventre, que je ne trouvais pas mentionnée dans la description de M. Aubé. Enfin, pendant mon séjour à Berlin, cette année, M. le professeur Erichson, attaché au Musée royal de Berlin, voulut bien me confier, parmi d'autres Psélaphiens, une espèce découverte par lui dans les environs de cette ville, et qu'il avait nommée *Bryaxis laminatum*, à cause d'une forte lame qui devait se trouver au dessous de son abdomen; mais comme l'individu était collé sur du papier, je n'ai pu rien apercevoir, si ce n'est qu'il avait une excavation sous le ventre, comme l'individu du Daghestan, et qu'il était un peu plus petit; et comme je n'avais l'intention de publier mes observations qu'à mon retour en Russie, je ne l'examinai pas de plus près, et le renvoyai à Saint-Pétersbourg, avec d'autres Coléoptères destinés pour ma collection.

Arrivé à Paris, je fis quelques petites excursions dans les environs, et je fus assez heureux pour retrouver, non seulement mon Bryaxis du Daghestan, de la même taille et avec la même excavation au ventre, mais encore d'y découvrir la lame citée par M. Erichson. C'est cette découverte qui m'oblige, Monsieur, à vous prier de vouloir bien insérer dans votre *Magasin zoologique* la note ci-jointe, avec une planche dans laquelle j'ai tâché de démontrer,

[1] On donne le nom de Daghestan à toute la partie montagneuse du Caucase, vers l'orient, du côté de la mer Caspienne.

autant que possible, les différences entre le *B. sanguinea*, le *B. longicornis* et le *B. laminatum*. Pour cette dernière espèce, je conserve le nom donné par M. Erichson, jusqu'à ce que j'aie examiné plus attentivement les individus du Musée de Berlin et celui du Daghestan.

On sera peut-être surpris qu'un étranger vienne à Paris pour décrire les insectes indigènes; mais on le sera plus encore en apprenant que c'est un des Bryaxis les plus communs des environs. Si cette découverte a échappé à MM. les Entomologistes de Paris, c'est que j'ai remarqué chez eux un procédé fort vicieux de récolter les petites espèces, c'est celui de les piquer avec des épingles; car, en les perçant, non seulement on est obligé de détruire ou de déformer une partie du corps de l'insecte, mais encore l'épingle empêche souvent de voir en dessous; il arrive aussi que, par l'influence de l'acide et de l'air, le métal s'oxyde et détruit entièrement l'insecte.

Cette lettre n'ayant d'autre but que celui de vous faire connaître la cause qui a fait naître la Notice ci-jointe, je laisse à d'autres les débats sur les moyens de récolter les insectes.

Je suis, etc. T. Victor de M.

Paris, 12 août 1836.

Notice sur les Bryaxis de M. Aubé, par T.-Victor de M.

Les difficultés qu'on a eu de distinguer le *Bryaxis sanguinea* du *B. longicornis* m'ont obligé de faire figurer encore une fois ces deux espèces avec toute l'exactitude possible, et de leur en adjoindre une troisième, très ressemblante au premier abord aux deux précédentes.

Mes lecteurs auront toujours à s'en tenir à la planche et à la Monographie de M. Aubé; la description ci-jointe n'étant qu'une diagnose très courte destinée à mieux faire ressortir les différences qui existent entre ces espèces, si voisines entre elles.

B. SANGUINEA. *Reich.* (Pl. 171, fig. 1.)

Longueur, 2 millim.; largeur, 3/4 millim.

Nigra, subpubescens, elytris rubris, antennis pedibusque rufo-ferrugineis; palpis tarsisque testaceis; antennis dimidii corporis longitudine; tibiis anticis planis.

Il est très commun dans presque toute l'Europe.

B. LONGICORNIS. *Leach.* (Pl. 171, fig. 2.)

Longueur, 2 millim. 1/2; larg., 1 millim.

Subelongata, convexa, nigro-picea, elytris rubris, antennis pedibusque pallido-castaneis, palpis pallidioribus; abdomine subtus elongato-impresso; tibiis anticis in medio intus excavatis; antennis dimidio corpore multo longioribus.

Il est un peu plus grand que le précédent, plus lisse, avec le corselet un peu plus bombé et les impressions moins marquées. Assez rare aux environs de Paris.

B. LAMINATUM. *Erichson.* (Pl. 171, fig. 3.)

A præcedente tantum, sed abdomine subtus valde excavato; metathorace lamina recurvata, depressa, bidentata armato.

Longueur, 2 1/2 millim.; largeur, 1 millim.

Cet insecte est un peu plus grand que le précédent, auquel il ressemble du reste; mais l'excavation très prononcée de l'abdomen et la lame du sternum l'en distinguent suffisamment. Il se trouve communément aux environs de Paris. Peut-être est-ce la femelle du *B. longicornis*; mais ce qui en fait douter, c'est que cette espèce est fréquente à Berlin, pendant qu'on n'y a pas rencontré le *B. longicornis.*

Comme les impressions du corselet varient beaucoup dans les Bryaxis, et que les épines aux cuisses ne seraient qu'une différence sexuelle, si l'on juge par analogie avec le *Tyrus mucronatus*, il me semble qu'on pourrait les ranger dans les deux divisions suivantes :

1. Ceux qui ont le corps bombé, le corselet presque aussi long que large, ce qui le fait paraître un peu sphérique; avec une tête un peu petite, relativement au corps, et aux espèces de la division suivante; les yeux sont moins saillants; les pieds sont un peu plus longs et plus courbés, et les antennes presque filiformes ou d'une construction toute particulière. Les espèces de cette division préfèrent les lieux humides, non loin des marais ou des eaux stagnantes, et vivent dans l'herbe au pied des arbres, quelques unes se trouvent même sous l'écorce des vieux troncs d'arbres.

1.	*Bryaxis laminatum*. Erichson.		5.	=	*hœmatica*, Reichb.
2.	=	*longicornis*, Leach.	6.	=	*antennata*, Aubé.
3.	=	*sanguinea*, Reichb.	7.	=	*impressa*, Panz.
4.	=	*nodosa*, mihi[1].	8.	=	*juncorum*, Leach.

2. Ceux qui ont le corps plus ou moins déprimé, le corselet plus ou moins transversal, à peu près comme celui des *Necrophorus*, avec une tête à yeux bien saillants, les pieds plus courts et les antennes plus fortes. Les Bryaxis de cette section aiment plus les lieux ombrageux au pied des arbres.

9.	*Bryaxis spinicoxa*, mihi.		15.	=	*Lefebvrii*, Aubé.
10.	=	*fossulata*, Reichb.	16.	=	*Goryi*, Aubé.
11.	=	*abdominalis*, Dej.	17.	=	*tomentosa*, Dej.
12.	=	*furcata*, mihi.	18.	=	*gallica*, mihi[2].
13.	=	*xanthoptera*, Reichb.	19.	=	*depressa*, Aubé.
14.	=	*rubripennis*, Aubé.	20.	=	? *dresdensis*, Illig.

Du reste, les Bryaxis en général sont plus lents et plus faciles à trouver que les Bythines. Je voudrais bien aussi dire quelque chose de ces derniers, mais la difficulté qu'il y a d'obtenir des types de cette famille me force d'y renoncer pour le moment. Je regrette infiniment que les types des Psélaphiens décrits par M. Reichenbach se soient perdus.

[1] *Mém. de la Soc. imp. des Nat. de Moscou.*
[2] Il sera décrit dans une prochaine livraison.

T. Victor de M.

V. DESMODERUS. *Dejean.*

Presternum transversim leviter subemarginatum, ad insertionem *maris* pedum anticorum spina obsoleta instructum.
Caput mediocre.
Antennæ glabræ, *feminæ* corpus æquantes, *maris* illo longiores, 11-articulatæ, articulo primo subpyriformi, secundo parvo, cyathiformi, alteris subcylindricis, subcompressis, apice incrassatis, interneque spina brevi instructis, ultimo ad apicem coarctato et articulum duodecimum mentiente.
Mandibula arcuata, parum externe tuberculata.
Palpi breves subæquales.
Thorax lateraliter dilatatus bituberculatusque, disco tuberculis quinque aspero.
Elytra subparallela, ad apicem sensim angustiora, humeris prominulis.
Scutellum triangulare angustum.
Pedes breves, femoribus clavatis, basi gracilibus.

1. D. variabilis. *Dupont.* Pl. 148.

Anthracinus elytris concoloribus, vel anthracinus elytris totis apiceve testaceis, sutura dimidiatim postice dehiscente albida; antennarum articulis mediis fulvis, apice nigris, tribus basilaribus atris, quatuor ultimis fulvis.

Longueur, 12 à 14; largeur, 3 1/2 à 4 1/2 lignes.

Variété : *D. eximius.* Dej.

Cet insecte varie beaucoup pour la couleur; tantôt il est entièrement d'un noir luisant; tantôt le corselet, la tête, l'écusson et la base des élytres sont d'un roux testacé, et quelquefois la totalité des élytres est de cette dernière couleur. Dans tous les cas, l'extrémité de ces dernières est un peu déhiscente, et la moitié postérieure de la suture est liserée

de blanchâtre. Outre cela, l'angle huméral est saillant et précédé, du côté de la suture, d'une crête élevée qui s'oblitère avant d'atteindre le milieu de l'élytre. Le corselet offre sur son milieu, sans compter les pointes latérales, cinq tubercules aigus disposés sur deux lignes transversales. Le corps est lisse. Les trois premiers articles des antennes sont noirs, les quatre suivants sont d'un jaune testacé, avec le sommet noir; les quatre derniers sont entièrement d'un jaune testacé. Les pattes sont noires, souvent avec la base des cuisses d'un roux testacé.

Coll. Dupont et coll. de M. Dejean.

VI. PHÆDINUS. *Dupont.*

Presternum canali transverso tenui signatum, antice marginatum, spina porrecta verticali ad insertionem pedum anticorum instructum.

Mesosternum hastatum acute antice productum.

Caput minutum, inter antennas rugosum, postice crebre punctatum; oculi minuti.

Antennæ feminæ compressæ, corpore longiores 11-articulatæ, articulis subæqualibus, ultimo brevissimo.

Mandibula brevia, subarcuata, subinermia.

Palpi maxillares subcompressi, articulo ultimo alteris longiore vix ultra mandibula protenso; labiales subbreviores.

Mentum transversum, rugosum, subplicatum.

Thorax nodulosus, tuberculis ultra medium transversim locatis alteroque laterali in spinam desinente, instructus.

Scutellum triangulare, longius, angustum, in medio impressum.

Elytra elongata, sensim ad apicem angustiora, mucrone tenui armata.

Pedes longi subcompressi, antici et intermedii æquales, postici autem longiores.

1. P. TRICOLOR. *Dupont*. Pl. 149.

Elongatus, subparallelus, ater; thorace supra rubro, tuberculis transversim biseriatis, lateribus subspinoso; elytris tenue punctulatis, antice dimidiatim sulphureis; scutello nigro.

Longueur, 14; largeur, 4 lignes.

Cette espèce est entièrement glabre et luisante. La tête est petite, noire, ridée entre les antennes, avec une fine élévation longitudinale entre les yeux, et la partie postérieure couverte d'une ponctuation assez forte et assez serrée; les mandibules sont vaguement ridées à leur côté externe; les palpes sont noirs, avec la base et l'extrémité de chaque article brunâtres. Les yeux sont petits, noirs et peu saillants. Les antennes sont en entier d'un noir mat, à l'exception du premier article, qui est luisant, ponctué et marqué d'une impression longitudinale assez prononcée. Le corselet est d'un rouge-carmin foncé, avec le presternum et les bords antérieur et postérieur d'un noir plus ou moins profond; il est rugueux en dessus et en dessous, à l'exception des tubercules, qui sont très lisses et luisants. L'écusson est d'un beau noir, également luisant. Les élytres dans leur première moitié sont d'un beau jaune soufre, et d'un noir luisant et comme vernissées dans le reste de leur étendue; elles sont entièrement couvertes d'une ponctuation assez prononcée. Le dessous du corps et les pattes sont noirs et parsemés de petits points rares et peu distincts; les jambes intermédiaires et postérieures sont garnies à leur côté interne de poils courts et très serrés; les tarses sont d'un noir brunâtre en dessous.

Ce bel insecte paraît très rare; je l'ai reçu de Cayenne et je n'en ai vu aucun individu ailleurs que dans ma collection.

VII. CHARINOTES. *Dupont.*

Presternum spina brevi obsoleta ad insertionem pedum anticorum instructum, mesosterno arcte junctum.
Mesosternum longitudinaliter striatum.
Caput mediocre.
Mentum antice marginatum, rugosum, tenue transversim excavatum.
Antennæ feminæ 12-articulatæ, corpore longiores, articulis compressis gradatim dilatatis, primo crassiori, secundo minutissimo, tertio, quarto, quinto, sextoque subæqualibus, sequentibus etiam æqualibus, sed magis dilatatis, ultimo præcedentibus breviori.
Mandibula brevissima, sed valde arcuata, subinermia.
Palpi maxillares mandibulis vix longiores.
Thorax non longior quam latior, tuberculis duobus minutis semicirculo elevato cinctis instructus; spina laterali utrinque sat valida.
Scutellum acutissimum, elongatum, subulatum, elytris quasi liberum.
Elytra subparallela, sublongiora, subconvexa, lateraliter marginata.
Pedes antici et medii subæquales, femoribus tenue incrassatis; postici longiores et graciliores,

1. C. FASCIATUS. *Dupont.* Pl. 150.

(Femina.) *Niger, thorace velutino, punctulato, dorso rubiginoso quinque tuberculato, lateribus tuberculo magno subspinoso; elytris castaneis, apice, sutura margineque pallidioribus, medio fascia lata transversa lutea; antennis basi nigris, apice luteis; femoribus castaneis basi rufis, tibiis tarsisque luteis.*

Longueur, 7; largeur, 2 3/4 lignes.

Je ne connais que la femelle de cet insecte, qui est entièrement glabre et luisant en dessus. La tête est d'un brun noirâtre, ainsi que les quatre premiers articles des antennes; les autres articles de ces dernières sont d'un jaune testacé.

Le corselet est également noirâtre, luisant, avec les intervalles des tubercules un peu mats. L'écusson, ainsi que les élytres, sont de la même couleur; l'extrémité de celles-ci est beaucoup plus claire que le reste, et presque d'un jaune pâle; elles sont traversées dans leur milieu par une bande commune, d'un beau jaune, assez régulière, et finement dentelée sur ses bords. Le dessous du corps est d'un noir rougeâtre, à l'exception du dernier segment de l'abdomen, qui est ferrugineux. Les pattes sont brunes, avec la base des cuisses et des jambes ferrugineuse; les tarses sont de cette dernière couleur.

Il a été rapporté de la province de Minas Geraes, au Brésil, par M. Auguste Saint-Hilaire, et fait partie de ma collection.

VIII. DENDROBIAS. *Dupont.*

Presternum transversim emarginatum, spina brevi, obtusa, justa collare tuberculoque cuneiformi subprominulo inter femora antica, instructum.

Mesosternum subconicum.

Caput productum in utroque sexu crassum, subquadratum, antice perpendiculare incisum, foveolisque longitudinalibus sat profundis, inter antennas sculptum, interstitio elevato striato.

Mentum transversum, angustum, antice rugosum, inæquale, in utroque sexu canali transversim exaratum.

Antennæ maris corpore duplo longiores: articulo primo brevi valido, secundo minuto, sequentibus elongatis, subæqualibus, ultimo longiori apice acuto.

Oculi mediocres, valde emarginati, infra rotundati.

Mandibula maris producta, apice bifido, supina, arcuata, basi dente crasso munita subtus tantum saliente, subrecta; *feminæ* brevissima, apice simplicia.

Palpi subcompressi; maxillares vix labialibus longiores, omnium articulo ultimo præcedentibus una sumptis æquali.

Thorax capite major, elytris angustior, supra tuberculo transverso irregulariter sinuato bipartitus, spina sat valida in utroque latere armatus.

Scutellum elongatum triangulare, lateraliter sinuatum.

Elytra subelongata, sensim ad apicem angustiora, apice quadrata absque emarginatura, angulo humerali impressa.
Pedes subæquales, mediocres femoribus incrassatis.

1. D. QUADRIMACULATUS. Pl. 151, f. 2.

Niger, angustior, tibiis, antennarum annulis, elytroque singulo maculis duabus, una antica subquadrata, altera postica elongata, luteis; mandibulis maris *subexsertis brevioribus arcuatis.*

Trachyderes quadrimaculatus. KLUG. Collect.

Trachyderes sartorius. HOPFNER.

Longueur, 12; largeur, 3 à 3 1/2 lignes.

Il est au moins un tiers plus petit que le *Mandibularis*, auquel il ressemble beaucoup au premier coup-d'œil. La tête est un peu plus petite, plus fortement rugueuse; les mandibules sont proportionnellement beaucoup plus courtes, un peu plus arquées et plus rugueuses. Le corselet est notablement plus long, un peu moins rebordé en avant avec l'élévation transversale beaucoup plus sinuée et comme interrompue. Les élytres sont proportionnellement plus longues, plus étroites et moins dilatées aux angles huméraux; la tache jaune située entre la base et le milieu n'atteint jamais le bord latéral ni la suture, comme du reste cela a lieu dans quelques variétés du *Mandibularis*.

Il se trouve au Mexique, et il pourrait bien n'être qu'une variété du *Mandibularis*.

Coll. Dupont.

2. D. mandibularis. *Dupont*. Pl. 151, f. 1.

Niger, interdum rufo-piceus, tibiis, antennarum annulis, elytroque singulo maculis duabus, una antica transversali, altera postica elongata, luteis; mandibulis maris *exsertis apice arcuatis.*

Var. A. rufo-piceus, elytro singulo fascia lata longitudinali lutea. Puncto centrali rufo-piceo.

Longueur, 14 1/2 ; largeur, 4 1/2 lignes.

Les deux sexes sont ordinairement d'un noir peu brillant, quelquefois d'un brun rougeâtre, plus clair sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen. La tête est légèrement ponctuée et rugueuse, surtout sur les côtés ; les trois premiers articles des antennes du mâle sont de la couleur du corps ; les suivants largement annelés de jaune à leur base, ou plutôt jaunes avec l'extrémité noire. Le corselet est lisse, coupé carrément à sa partie antérieure et à sa base, qui sont toutes deux légèrement rebordées ; l'élévation transversale est interrompue à ses extrémités, et forme deux tubercules placés obliquement en avant de l'épine latérale ; la base est précédée d'un enfoncement parallèle qui se perd sur les côtés. L'écusson est lisse et brillant. Les élytres offrent deux grandes taches, d'un jaune-testacé clair ; la première placée à quelque distance de leur base, et n'allant pas tout à fait jusqu'au milieu, grande, presque carrée, sinuée à sa partie inférieure, et touchant quelquefois, mais rarement, le bord extérieur ; la seconde, large, placée au dessous de celle-ci, plus près de la suture que du bord externe, et atteignant l'extrémité de l'élytre. Ces deux taches varient beaucoup pour la grandeur ; le plus ordinairement elles sont séparées entre elles par un intervalle notable, et

alors le noir domine sur les élytres; quelquefois elles sont réunies par une partie de leurs bords, et alors le jaune occupe presque toute la surface des élytres. Les cuisses sont noires ou rougeâtres; les tibias presqu'entièrement fauves, ou mi-partis de cette couleur et de noir.

La femelle diffère du mâle, en ce que les caractères de la tête et du corselet sont moins prononcés chez elle que chez celui-ci, et en ce que les taches des élytres sont constamment plus petites; quelquefois même la seconde disparaît presqu'entièrement.

Var. A.—Elle ne diffère de la précédente qu'en ce que sa couleur est constamment d'un brun rougeâtre, et que les taches des élytres sont réunies de manière à former une bande longitudinale, marquée à sa partie centrale d'un point assez gros, touchant quelquefois la couleur de la suture, ou d'une petite bande transversale à peine marquée. Cette variété paraît assez commune.

Mexique. — Coll. Dupont.

3. D. TESTACEUS. *Dupont*. Pl. 152, f. 1.

Testaceo-ferrugineus, tibiis antennarumque annulis luteis; elytris luteis basi margineque ferrugineo-testaceis; *mandibulis maris exsertis, apice arcuatis.*

Longueur, 14; largeur, 4 lignes.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété du *Mandibularis*, et se rapproche extrêmement de la variété A, dont elle diffère par la teinte plus claire et par l'absence complète du point noir du milieu de chaque élytre, qui, chez cette dernière, est le vestige de la bande transverse qui, dans le type de l'espèce, sépare les deux taches jaunes.

Cette différence s'étant représentée fidèlement chez un certain nombre d'individus, j'ai cru pouvoir provisoirement en faire une espèce particulière.

Mexique. — Coll. Dupont.

4. D. maxillosus. *Dupont.* Pl. 152, f. 2.

Testaceus, thoracemaculis tribus nigris; elytris lividis immaculatis, nervis tribus longitudinalibus pallidioribus; antennis rufo fuscoque variegatis; femoribus obscuris apice nigris, tibiis tarsisque testaceis.

Trachyderes nigriventris. Chevrolat. Coll.

Longueur, 8 1/2; largeur, 2 3/4 lignes.

Il est d'un jaune-testacé clair en dessus, plus foncé sur la poitrine, avec l'abdomen, les cuisses, la base des mandibules, les trois premiers articles des antennes et l'extrémité des suivants d'un brun-rougeâtre clair. Dans le mâle, les mandibules sont proportionnellement plus courtes que dans le *Mandibularis*. La tête est lisse avec l'excavation du front plus prononcée. L'élévation transversale du corselet offre une tache noire à chacune de ses extrémités; l'enfoncement placé entre elle et la base est moins profond. L'écusson est plus allongé et plus étroit. Les élytres sont plus étroites et plus arrondies en dessus. On voit sur chacune d'elles trois lignes plus claires que le fond, partant de la base et se dirigeant vers l'extrémité, où elles sont plus prononcées. Les jambes et les tarses sont testacés.

Martinique. — Coll. Dupont.

IX. DICRANODERES. *Dupont.*

Presternum transversim valde emarginatum, juxta collare processu perpendiculari, inter pedes anticos linea cruciformi, instructum.
Caput validum, paulo longius quam latius, antice semicirculariter impressum, fronte inter antennas quinque-sulcato foveolisque duabus linea elevata divisis, signata.
Antennæ 11-articulatæ, corpore longiores, articulis primis, brevi-

bus, obtusis, secundo minimo, sequentibus æqualibus, ultimo duplo longiore antennæ feminæ breviores.

Mandibula maris crassa, valida, producta, *feminæ* minora, supra rugosa, subtus lævia, singulo apice bifido.

Mentum latissimum, transversim profundius impressum, lateraliter ultra mandibula protensum.

Thorax latior quam longior, subplanatus, utrinque bifide emarginatus.

Scutellum magnum triangulariter elongatum; modo subsinuatum.

Elytra elongata, deplanata, subparallela, irregulariter sinuata, marginata.

Pedes mediocres, femoribus ultra basin incrassatis compressisque.

1. D. ANNULATUS. *Dejean*. Pl. 153.

Depressus, niger, capite breviter quinque-sulcato, linea elevata postica; thorace inæquali transversim bisulcato lateribus dilatato; elytris impariter bifoveolatis apice truncatis; antennis nigris, apice annulisque luteis; pedibus nigris.

Longueur, 15 1/3; largeur, 4 1/2 lignes.

Il est de la taille du *Trachyderes succinctus*, entièrement glabre et d'un noir profond et luisant tant en dessus qu'en dessous. La tête est forte, beaucoup plus grosse dans le mâle que dans la femelle, avec deux impressions assez profondes sur le vertex, séparées par une petite élévation longitudinale, bifide antérieurement, et deux autres à la base de chaque antenne; les mandibules sont robustes, surtout dans le mâle, et bifurquées à leur extrémité. Le menton est très large; les deux premiers articles des antennes sont noirs, les suivants sont d'un jaune clair dans leur moitié antérieure; le dernier est entièrement de la même couleur. Dans une femelle que je possède, les quatrième, cinquième, sixième et septième articles sont entièrement noirâtres. Le corselet est court, une fois aussi large que long, et les tubercules latéraux sont bifides. L'écusson est de grandeur médiocre et concave. Les élytres sont pa-

rallèles, fortement et irrégulièrement sinuées, et elles ont chacune, près de l'angle huméral, deux petites lignes saillantes et une assez forte impression. Le dessous du corps est finement ponctué, avec la poitrine revêtue de poils courts et grisâtres. Le dessous des tarses est d'un gris-jaunâtre plus ou moins obscur.

Brésil. — Coll. Dupont.

X. TRACHYDERES. *Dalman.*

Presternum valde transversim emarginatum, spina plus minusve longior juxta collare, tuberculoque longitudinali valde prominulo inter pedes anticos instructum.
Caput mediocre.
Mandibulæ in utroque sexu fere consimilia.
Mentum basi corneum, apice membranaceo.
Antennæ 11-articulatæ; articulis *maris* longis subcylindricis *feminæ* deplanatis.
Thorax nodulosus sæpius longior quam latior, rarius latior quam longior.
Scutellum magnum triangulare.
Elytra lævia, subcuneata modo apice mucronata.
Pedes sat validi modice elongati, femoribus apice clavatis.

Ce genre, établi par Dalman dans le tome 3 de la *Synonymia insectorum* de Schonherr, est sans contredit l'un des plus naturels de la nombreuse famille des Longicornes. Tous les insectes qui le composent se distinguent au premier coup d'œil par leur corselet couvert de tubercules en dessus et muni en dessous de deux pointes saillantes séparées par une gouttière profonde, et par le dernier article des palpes, qui est obconique. Ces caractères n'avaient point échappé à la sagacité du savant Dalman; mais nous croyons qu'il a commis une erreur en disant que les mâles avaient les antennes composées de douze articles, et les femelles de onze : en effet, les mâles ou au moins la plupart

paraissent avoir douze articles, mais c'est le dernier qui est très allongé et qui présente dans son milieu un petit renflement transversal que nous regardons comme une fausse articulation.

Ce genre, propre, comme tous ceux de la tribu, au nouveau continent, renferme aujourd'hui une assez grande quantité d'espèces provenant, pour la plupart, des découvertes faites récemment par les voyageurs français; aussi n'en trouve-t-on qu'un petit nombre de décrites ou de figurées par les anciens auteurs.

Pour faciliter l'étude de ce genre, nous y avons établi plusieurs divisions basées sur la forme générale de l'insecte et principalement sur celle du corselet. Nous eussions pu prendre également la disposition des couleurs, mais nous serions arrivé à des rapprochements moins justifiables et moins naturels.

Ces divisions, au nombre de sept, nous paraissent assez tranchées, cependant plusieurs laissent encore beaucoup à désirer, et il est telle espèce qui semble presque appartenir autant à l'une qu'à l'autre, comme du reste cela a lieu dans les genres les plus naturels, où tous les individus se lient intimement les uns aux autres et forment pour ainsi dire une chaîne non interrompue.

PREMIÈRE DIVISION.

Thorax muni de chaque côté de deux tubercules à peu près égaux; fortement ponctué en dessous dans les mâles. Extrémité des élytres mutique.

1. *T. elegans*,
2. — *Reichei*,
3. — *succinctus*.
4. — *cayennensis*.
5. — *transversalis*.
6. — *intermedius*.
7. — *rubripes*.
8. — *subfasciatus*.
9. — *interruptus*.

DEUXIÈME DIVISION.

Thorax transversal, entièrement couvert de poils courts

et serrés ; premier article des antennes très gros dans les mâles. Élytres plissées irrégulièrement dans les deux sexes.

10. *T. thoracicus.*

TROISIÈME DIVISION.

Thorax notablement plus large que long. Un peu aplati avec les deux tubercules des bords latéraux plus saillants.

11. *T. Germarii.*
12. — *strigatus.*
13. — *proximus.*
14. — *striatus.*
15. — *lineolatus.*

QUATRIÈME DIVISION.

Thorax manifestement plus long que large. Extrémité suturale des élytres, ainsi que celle des cuisses intermédiaires et postérieures, armée d'une dent aiguë.

16. *T. Tæniatus.*
17. — *scapularis.*
18. — *dimidiatus.*
19. — *conformis.*
20. — *notatus.*
21. — *bicolor.*

CINQUIÈME DIVISION.

Thorax plus large que long, rétréci en avant, plus aplati, ses deux premières pointes latérales à peine apparentes ; les secondes au contraire notablement plus grandes, plus obliques et plus aiguës.

22. *T. Fabricii.*
23. — *gloriosus.*
24. — *variegatus.*
25. — *Audouinii.*
26. — *nigrofasciatus.*
27. — *Boisduvalii.*
28. — *zonatus.*
29. — *Latreillei.*
30. — *Lacordairei.*
31. — *nigripes.*
32. — *ebeninus.*
33. — *rufipes.*
34. — *testaceus.*

SIXIÈME DIVISION.

Thorax plus long que large et plus convexe, offrant près du col, à ses bords latéraux, un tubercule de plus, et très prononcé.

35. *T. signatus.*

SEPTIÈME DIVISION.

Thorax à peine tuberculé, aplati et plus ou moins chagriné. Elytres longues, parallèles et toujours arrondies à leur extrémité.

36. *T. Dejeanii.*
37. — *Solieri.*
38. — *Dupontii.*
39. — *Olivieri.*
40. — *puncticollis.*
41. — *bilineatus.*
42. — *Vauthieri.*
43. — *Dorbignyi.*
44. — *nigripennis.*
45. — *signaticollis.*
46. — *omoplatus.*
47. — *cruentatus.*
48. — *cardinalis.*
49. — *simplicipennis.*

Première division.

1. T. ELEGANS. *Klug.* Pl. 154, f. 1.

Rufo-castaneus dilutior, capite antice in medio fossulæ punctato, tuberculo transverso lævigato; elytris subparallelis postice sensim sub-angustioribus, apice truncatis, in medio fascia transversa, pallide lutea, latiori, sinuata, utrinque nigro limbata, lateribus dilatata ad basin excurrente, signatis; abdomine castaneo pectore obscuriori; articulo primo antennarum maris basi punctato subrugoso; pedibus ut in sequentibus.

Longueur, 8 à 15; largeur, 3 à 4 lignes.

Il a beaucoup de rapport avec le *Succinctus*; mais il en est bien distinct. Sa couleur est d'un brun marron beaucoup plus clair; les antennes sont proportionnellement plus grêles, notablement plus longues, annelées de rouge, avec les trois premiers articles noirs, finement ponctués dans les mâles, plus lisses chez les femelles; l'extrémité des articles suivants est de cette même couleur, excepté celle des derniers, qui quelquefois prend une teinte brunâtre. La

tête est plus forte, plus rugueuse en avant, fortement ponctuée au dessous des yeux. Le corselet est sensiblement moins sinué, entièrement velu et ponctué en dessous, dans les mâles, lisse chez les femelles. Le tubercule latéral est aussi plus long et plus aigu que dans le *Succinctus*. La bande jaune qui traverse les élytres est toujours moins régulière, de largeur plus variable, atteignant de même le bord marginal, mais se prolongeant en un filet de sa couleur, qui remonte jusqu'à l'angle huméral. Les pattes sont à peu près semblables, seulement le noir qui couvre l'extrémité des cuisses est moins profond.

Commun au Mexique.— Coll. Dupont.

2. T. Reichii. *Dupont*. Pl. 155.

Nigro-castaneus, thorace transversim carinato, lateribus tuberculis duobus inæqualibus maculaque flava signato; elytris subparallelis postice sensim subangustioribus, in medio fascia latiori transversa maculaque communi apicali, pallide luteis; abdomine rufo segmentis nigris; antennis nigris testaceo annulatis, articulo primo valde incrassato; pedibus nigris femorum basi tibiisque testaceis.

Longueur, avec les mandibules, 13 1/2; largeur, 4 1/2 lignes.

Cette belle espèce ressemble, au premier coup d'œil, au *Succinctus*, mais elle en diffère beaucoup par des caractères très prononcés.

Comme le *Succinctus*, celui-ci est en dessus et en dessous d'un brun marron foncé. Les antennes sont annelées de la même manière, mais leur premier article est extrêmement court, déprimé et gros, de forme irrégulière, avec une impression longitudinale profonde à la partie supérieure et une cavité presque ronde avoisinant en dessous le bord postérieur; il est, ainsi que les deuxième et troisième, entièrement rugueux et noir. Les mandibules sont plus avancées,

plus droites et surtout moins courbées à leur extrémité. La tête est notablement plus forte, plus large et plus creusée en avant, entre les yeux. Le corselet est moins large et n'a pas, comme celui du *Succinctus*, le premier tubercule latéral aussi saillant, tandis que le second, au contraire, l'est beaucoup plus. On voit, à sa partie supérieure, trois sillons transversaux très prononcés, qui se trouvent séparés par ses irrégularités, tandis que chez le *Succinctus* il n'y en a que deux. Chaque bord latéral offre en outre, près des angles huméraux, une grande tache d'un jaune pur qui le borde jusqu'à l'articulation des premières cuisses. Les élytres sont à peu près de même forme; seulement la bande jaune qui les traverse est moins large, rétrécie dans son milieu, et leur extrémité est terminée par une tache d'un jaune plus obscur, qui recouvre l'angle de la suture; celle-ci est assez bien indiquée par une ligne de la même couleur. Tout le reste du corps est à peu près comme dans le *Succinctus*.

Para. — Coll. Dupont.

3. T. SUCCINCTUS. Pl. 154, fig. 2.

Obscure castaneus, thorace transversim carinato, lateribus tuberculis duobus inæqualibus instructo; elytris subparallelis, postice sensim subangustioribus, apice truncatis in medio fascia lata, transversa pallide lutea, in marginem utrinque excurrente, singulatim signatis; abdomine nigro, ano rufo; antennis nigris testaceo annulatis, articulo primo maris tuberculato; pedibus nigris, femoribus basi tibiisque medio pallide testaceis.

Longueur, 10 à 14; largeur, 4 à 5 lignes.

Cerambyx succinctus. LINNÉE, *Syst. nat.*, p. 627, n. 32.
C. succinctus. FAB., *Syst. el.*, t. 2, p. 274, n. 40.
C. succinctus. OLIV., *Ent.*, t. 4, tab. 7, fig. 43, A. B.
C. succinctus. VOET., t. 2, p. 9, tab. 6, fig. 16, et tab. 7, fig. 17.
C. succinctus. DRURY, *Insectes*, t. 1, tab. 39, fig. 2.

Trachyderes succinctus. Latreille, *Gen. cr. et ins.*, t. 3, p. 39.
T. succinctus. Dalman., *Analecta Entomologica*, p. 63.
T. succinctus. Schoen., *Syn. ins.*, t. 3, p. 364, n. 1.
T. succinctus. Dejean, *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Cette espèce, la plus commune du genre, et la plus abondante dans les envois que l'on reçoit du Brésil et de Cayenne, varie beaucoup pour la taille et la couleur.

Le plus ordinairement, elle est d'un brun-marron foncé, quelquefois plus clair et quelquefois presque noir. Elle est toujours entièrement glabre, luisante et comme vernissée. Les trois premiers articles des antennes sont noirâtres, ponctués dans les mâles et plus lisses dans les femelles. Ceux du centre ont les deux tiers inférieurs d'un jaune testacé, et le sommet d'un noir terne. Souvent les septième, huitième et neuvième sont entièrement noirâtres, et quelquefois, dans l'un et l'autre sexe, le noir s'efface plus ou moins, et n'offre plus qu'une teinte brunâtre. La tête est rugueuse, ponctuée en avant et plus lisse en arrière. Le corselet est ponctué en dessous dans les mâles, et entièrement lisse dans les femelles.

Les élytres sont très finement et à peine pointillées, traversées à peu près dans leur milieu par une bande d'un jaune pâle plus ou moins large, finement découpée sur ses bords ; cette bande est plus ou moins transversale et quelquefois un peu oblique. Tout le dessous du corps est d'un beau noir luisant ; les pattes sont ferrugineuses, avec l'extrémité des cuisses noire et renflée.

Très commun au Brésil et à Cayenne, plus rare aux Antilles.

J'ai reçu de mon excellent ami, M. le docteur l'Herminier[1], de la Guadeloupe, une variété de cette espèce venant de la Colombie, chez laquelle l'abdomen est roux.

[1] Naturaliste instruit, auquel on doit plusieurs travaux, entre au-

D'après M. Chevrolat, les individus qui viennent de la Guadeloupe (Pointe-à-Pître) devraient former une espèce particulière; il se fonde sur ce qu'ils n'ont pas la même manière de vivre et qu'ils exhalent une odeur différente. Malgré l'opinion de cet entomologiste, je n'ai cependant pu me résoudre à l'admettre, et un examen attentif ne m'a pas permis d'en faire une espèce distincte.

La seule différence que j'aie remarquée dans les individus provenant de cette localité, c'est qu'ils n'ont jamais les septième, huitième et neuvième articles des antennes entièrement noirs, et qu'ils sont au contraire presque toujours annelés de rouge comme les autres articles.

4. T. CAYENNENSIS. Pl. 156, f. 1.

Obscure castaneus vel rufo-castaneus, thorace antennisque ut in Succincto; *elytris subparallelis, postice sensim subangustioribus, apice truncatis, in medio fascia angustiori, transversa, pallide lutea, tenue sinuata, suturam non attingente, singulatim signatis; abdomine pectoreque dilute rufis, pedibus rufis, geniculis nigris.*

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.
Cerambyx succinctus. OL., *Entom.*, t. IV, n° 67, pl. 7, fig. 43, *a*, *b*.

Longueur, 7 à 12; largeur, 2 1/2 à 3 1/2 lignes.

Ce Trachydère, que beaucoup d'entomologistes regardent comme une variété du *Succinctus*, c'est à dire de l'espèce à large bande transversale jaune, et à abdomen noirâtre, nous paraît, ainsi qu'à M. Dejean, constituer une espèce bien caractérisée.

La figure du *Cerambyx succinctus* d'Olivier semble se rapporter à cette espèce, mais la description qu'il en donne

tres des *Recherches sur l'appareil sternal des oiseaux*. Paris, Desbeausseaux, 1828.

ne lui convient qu'imparfaitement, puisqu'il dit que le ventre est noir, tandis qu'il est constamment roux dans le *Cayennensis*. La plupart des auteurs ont évidemment confondu ces deux espèces, et Dalman lui-même, dans ses *Analecta*, a décrit le *Cayennensis* pour le *Succinctus*.

On le distinguera constamment du *Succinctus* par les caractères suivants : la bande transverse jaune des élytres est deux ou trois fois plus étroite, généralement moins régulière, presque toujours bordée de noir antérieurement; l'abdomen est constamment d'un roux-marron très clair, tandis qu'il est noir chez le *Succinctus*. Outre ces différences constantes, on ne rencontre jamais d'aussi grands individus de *Cayennensis* que de *Succinctus*.

Ils se trouvent communément, l'un et l'autre, à Cayenne et à la Guadeloupe, et plus rarement au Brésil.

Les individus de la Guadeloupe diffèrent de ceux de Cayenne et du Brésil, en ce que les anneaux des antennes sont d'un rouge testacé plus obscur ; du reste, ils sont conformes en tout avec l'espèce typique. — Coll. Dupont.

5. T. transversalis. *Dupont*. Pl. 156, f. 2.

Castaneus, thorace capiteque ut in Succincto ; *elytris subparallelis, postice sensim angustioribus apice subtruncatis, in medio fascia transversa, angustiori, pallide lutea, tenue sinuata, nigro marginata, marginem lateralem non attingente, singulatim signatis; abdomine pectoreque dilute rufis, pedibus testaceis, geniculis fuscis.*

Longueur, 5 ; largeur, 1 3/4 lignes.

Il a beaucoup de rapports avec le *Cayennensis*, mais nous croyons, avec MM. Dejean et Solier, qu'il offre des caractères assez constants pour pouvoir constituer une espèce propre.

La couleur n'offre pas de différences notables ; le corselet est un peu plus étranglé postérieurement, et son élévation transversale est un peu moins prononcée ; les élytres sont plus longues, sensiblement plus rétrécies à leur extrémité ; la bande jaune qui les traverse est encore un peu plus étroite, et n'arrive jamais jusqu'aux bords latéraux ; elle est souvent, en outre, bordée de noir. Le dessous du corps est comme dans le *Cayennensis* ; les pattes et les antennes sont aussi à peu près semblables.

Cayenne. — Coll. Dupont.

6. T. INTERMEDIUS. *Solier*. Pl. 157, f. 1.

Dilute castaneus, capite thoraceque ut in Succincto ; *elytris subparallelis vix apice subangustioribus, apice subtruncatis, in medio fascia transversa haud sinuata, subangustiori, pallide lutea, nigro limbata, singulatim signatis ; abdomine pectoreque pallide testaceis, pedibus testaceis, geniculis nigris.*

Longueur, 8 1/2 ; largeur, 2 1/2 lignes.

Nous l'avions primitivement confondu dans notre collection avec le *Cayennensis ;* mais, après un examen attentif, nous lui avons trouvé des caractères assez constants et assez tranchés pour former une espèce particulière.

Il est toujours beaucoup plus petit, moins rétréci postérieurement, plus cylindrique, plus parallèle et d'une couleur beaucoup plus claire. Les antennes sont à peu près semblables, sauf le premier article qui est plus court, rugueux et ponctué ainsi que tout le devant de la tête. Le corselet est proportionnellement plus allongé, plus étroit, plus étranglé postérieurement, et finement ponctué en dessous dans les mâles. Les élytres sont visiblement plus ponc-

tuées dans toute leur étendue, légèrement chagrinées vers la base; la bande qui les traverse est tout à fait droite, nullement sinuée, nettement coupée sur ses bords et bordée de noir, au moins antérieurement. Le dessous du corps est d'une teinte rougeâtre, plus claire que dans le *Cayennensis*. Les pattes sont comme chez cette espèce, sinon que le noir de l'extrémité des cuisses occupe moins d'étendue.

Cayenne. — Coll. Dupont.

7. T. rubripes. *Dupont.* Pl. 157, f. 2.

Subelongatus, parallelus, dilute castaneus; thorace obscuriori, postice valde angustato; elytris impunctatis vix apice truncatis, singulo in medio macula transversa pallide lutea notato; abdomine pectoreque fuscis, pedibus totis testaceis.

Longueur, 11; largeur, 3 1/2 lignes.

Il a beaucoup d'analogie avec le précédent, mais il offre des différences bien tranchées. Il est proportionnellement plus allongé et plus parallèle que les autres espèces du même groupe. Les anneaux noirs des antennes sont moins larges que dans les espèces voisines. La couleur est à peu près comme dans le *Cayennensis*, mais elle devient insensiblement beaucoup plus claire à l'extrémité des élytres. La tête et le corselet sont plus étroits et plus allongés. L'écusson est proportionnellement plus petit. La bande jaune qui traverse les deux élytres est remplacée par deux petites taches transversales de la même couleur, à peine sinuées, qui ne touchent ni la suture ni les bords latéraux. Le dessous du corps est d'un brun-noirâtre; les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé très clair, ce qui n'a lieu dans aucune autre espèce connue de la même section.

Cayenne. — Coll. Dupont.

8. T. SUBFASCIATUS. Pl. 158, f. 1.

Rufo-castaneus, capite, thorace, antennis, pedibus, pectore, abdomineque ut in Succincto; *elytris postice sensim angustioribus, subtiliter punctatis, apice subtruncatis, in medio fascia transversa nigra singulatim signatis.*

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 13; largeur, 4 1/2 lignes.

Cette rare espèce ressemble par la forme au *Cayennensis*. Sa couleur est à peu près la même, sans cependant être aussi luisante; les antennes ainsi que la tête sont semblables; le corselet est notablement plus long et moins sinué; les élytres se rétrécissent plus brusquement à leur extrémité, et sont traversées dans leur milieu par une petite bande noire interrompue, qui ne touche ni la suture ni le bord marginal, et qui remplace chez cette espèce la bande jaune qui existe dans les autres. Cette bande noire offre, comme chez l'*Interruptus*, deux petites taches transversales détachées. Le dessous du corps diffère peu de celui du *Cayennensis*, mais les cuisses sont proportionnellement plus renflées.

Cayenne. — Coll. Dupont.

9. T. INTERRUPTUS. Pl. 158, f. 2.

Obscure castaneus, thorace, capite, ut in Succincto; *elytris subparallelis, postice sensim subangustioribus, apice truncatis, in medio fascia angustiori transversa, pallide lutea, sinuata, medio interrupta, in marginem utrinque excurrente, singulatim signatis; abdomine fusco, pedibus testaceis, geniculis nigris.*

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Trachyderes succinctus, var. LATR., *Voy. de Humboldt et Bonpland*, t. I, pl. 22, fig. 5.

Longueur, 11 1/2; largeur, 4 1/3 lignes.

Il se rapproche, par sa forme, du *Cayennensis* et des es-

pèces voisines, mais sa couleur est un peu plus foncée. Les troispremiers articles des antennessont noirâtres; lepremier est rugueux, les suivants sont annelés par moitié de noir et de brun marron. Le corselet est plus allongé, plus étroit, avec l'élévation transversale qui avoisine la tête beaucoup plus sentie; la cavité située sur chaque bord latéral, près l'angle postérieur, est notablement plus profonde et plus évasée. L'écusson est proportionnellement plus petit; la bande jaune transverse est tout à fait irrégulière et semble être formée par deux petites taches transversales, inégales, toujours séparées, ou interrompues à peu près au milieu de la largeur des élytres; la ponctuation de celles-ci est un peu plus prononcée, et paraît aussi plus éloignée; le dessous du corps est semblable à celui des *Trachyderes Cayennensis* et *transversalis*, c'est à dire d'une teinte rougeâtre; les pattes n'offrent pas de différence, mais les antennes diffèrent en ce que les septième et huitième articles sont annelés au lieu d'être entièrement noirs, comme dans les deux espèces citées.

Cette espèce, qui paraît être assez rare, a été rapportée, par M. de Humboldt, de l'Amérique équinoxiale. J'en possède plusieurs exemplaires, trouvés par M. Isabel, à Saint-Léopold, province de Rio-Grande-do-Sul.

DEUXIÈME DIVISION.

10. T. THORACICUS. Pl. 159.

Ater luteo-velutinus, thorace rugoso sub-bispinoso; elytris levibus viridibus, apice truncatis; antennis ferrugineis, nigro annulatis.

Cerambyx thoracicus. OL., *Ent.*, t. 4, pl. 12, fig. 85.
— *morio.* FAB., *Syst. Eleut.*, t. 2, p. 273, n° 34.
Trachyderes morio. SCHOEN., *Syn.*, t. 3, p. 36, n° 3.
— *thoracicus.* DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.
— *Beskii.* GERM.

Longueur, 10 à 14; largeur, 3 à 5 lignes.

Il ressemble assez, pour la forme, au *Succinctus*, mais il est ordinairement un peu plus grand. La tête est noire et couverte de poils fauves, avec une impression longitudinale; la lèvre supérieure est fauve dans le mâle, et noire chez la femelle. Les antennes sont d'un jaune ferrugineux, avec les trois premiers articles et l'extrémité des autres d'un noir obscur; le premier est très gros, très rugueux, aplati en dehors et sensiblement creusé en dedans. Chez les femelles, les antennes sont d'un jaune plus clair, et leur premier article est notablement moins gros. Le corselet est noir, déprimé en avant, muni de chaque côté de deux petits tubercules coniques peu saillants, et recouvert, tant en dessus qu'en dessous, d'un duvet fauve très épais. L'écusson est noirâtre, et recouvert d'un duvet jaunâtre dans le mâle, glabre et luisant chez la femelle. Les élytres sont vertes, tronquées à leur extrémité, avec trois impressions longitudinales très peu marquées. Le dessous du corps est d'un brun marron plus ou moins foncé, recouvert de poils soyeux, d'un jaune luisant. Les pattes sont d'un brun-marron, avec l'extrémité des cuisses et des jambes noirâtre; les tarses sont fauves.

Brésil. — Coll. Dupont.

Troisième division.

11. T. Germarii. Pl. 160, f. 1.

Luteo-ferrugineus, thorace tuberculato, nigro punctato ; antennis pallidioribus ferrugineo annulatis ; elytris levibus, nigro quadrilineatis ; abdomine geniculisque nigris.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.
Trachyderes octolineatus, Schoen.

Longueur, 9 à 12 ; largeur, 2 1/2 à 4 lignes.

Il est ordinairement un peu plus grand et plus parallèle que le *Succinctus*, et sa couleur est, de part et d'autre, d'un jaune ferrugineux luisant. La tête est ponctuée antérieurement, lisse postérieurement, et marquée d'un point noir; l'extrémité des mandibules et les yeux sont également noirs. Les antennes sont d'un jaune plus pâle que le reste du corps, avec le premier article et l'extrémité des autres d'un jaune ferrugineux. Le corselet est aussi large que long, un peu arrondi en avant, marqué de deux dépressions transversales, et de onze points noirs, dont un sur le milieu, et cinq de chaque côté, placés chacun sur un petit tubercule saillant. L'écusson est noir à l'extrémité, avec une petite impression triangulaire à sa base. Les élytres sont presque parallèles, marquées chacune de quatre raies longitudinales d'un noir profond et luisant, commençant en pointe vers la base, et s'élargissant un peu au milieu. La seconde de ces lignes est souvent interrompue, et vient s'unir en angle aigu à la première, un peu avant l'extrémité; la troisième est un peu plus courte que les autres; enfin la quatrième est parallèle au bord antérieur, et arrive au même point que les deux premières; l'extrémité des élytres est tronquée. Le dessous de la tête est marqué d'un point noir; celui de la poitrine de deux taches noires transversales séparées par un point de leur couleur. L'abdomen

est noir, avec le dernier segment roussâtre. Les pattes sont de la couleur générale de l'insecte, avec l'extrémité externe des cuisses marquée d'une tache noire allongée.

Brésil. — Coll. Dupont.

12. T. STRIGATUS. Pl. 160, f. 2.

Fusco-ferrugineus, antennis concoloribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris levibus ferrugineo obsolete quadristrigatis; abdomine geniculisque nigris.

DEJ. *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 9 à 13; largeur, 3 à 4 lignes.

Il a la même forme que le précédent, et se rapproche du *Striatus*, avec lequel beaucoup d'entomologistes le confondent.

Il est d'un jaune ferrugineux un peu plus obscur et moins luisant que le *Germarii*. Sa tête est comme dans cette espèce, mais sans point noir à sa partie postérieure en dessous; les antennes sont de la couleur générale, avec les trois premiers articles ponctués dans les mâles, et seulement les deux premiers chez les femelles. Le corselet est à peu près de la même forme que dans le *Germarii*, mais notablement plus rétréci que dans le *Striatus*, et marqué de chaque côté de trois taches noires, dont une beaucoup plus petite et ponctiforme. On en voit souvent, en outre, une septième, très petite, placée au milieu de l'impression transversale postérieure. L'écusson n'offre aucune tache. Les élytres sont un peu moins parallèles que chez le *Germarii*, mais sensiblement moins rétrécies que dans le *Striatus*; elles sont marquées de quatre raies longitudinales d'un ferrugineux obscur, commençant au tiers de leur longueur, réunies, ou plutôt confondues à leur extrémité, et sé-

parées dans toute leur longueur par quatre lignes d'un jaune plus pâle que la teinte générale, de sorte que l'on pourrait dire que les deux tiers postérieurs des élytres sont d'un ferrugineux obscur, avec quatre lignes parallèles d'un jaune ferrugineux, qui, du reste, sont beaucoup moins nettes que dans le *Striatus*. Le dessous de la tête est à peu près comme dans le *Germarii*, sauf qu'il n'y a pas de point noir; celui de la poitrine est marqué de chaque côté d'une grande tache noire interrompue. L'abdomen est noir, avec le dernier segment roussâtre, et la base marquée d'une grande tache semi-lunaire, d'un jaune ferrugineux. Les pattes sont comme dans le *Germarii*.

Brésil. — Coll. Dupont.

13. T. PROXIMUS. *Solier*. Pl. 161, f. 1.

Fusco-ferrugineus, antennis pallidioribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris levibus, flavo quadristrigatis; geniculis fuscis; pectore nigro variegato.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 1/2 lignes.

Il a beaucoup de rapports avec le *Striatus*, et à la première vue on pourrait le prendre pour une variété de cette espèce. Il en diffère par les caractères suivants : la tête est proportionnellement plus petite; le corselet est aussi plus petit, proportionnellement plus étroit, avec les deux pointes latérales moins saillantes, et il n'offre que onze points noirs au lieu de treize; ces points sont notablement plus gros que dans le *Striatus*. L'écusson est plus court, plus large à sa base, marqué de même de deux points noirs. Les élytres paraissent un peu plus parallèles, moins rétrécies à l'extrémité; les deux lignes jaunes extérieures ne se réunissent point à l'extrémité, comme dans le *Striatus*, mais la troisième se réunit à la seconde vers sa base.

Le reste des caractères est à peu près comme chez le *Striatus*.

Brésil. — Coll. Dupont.

14. T. STRIATUS. Pl. 161, f. 2.

Fusco-ferrugineus, antennis pallidioribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris flavo quadrilineatis; pectore abdomineque nigro variegatis.

Cerambyx striatus. FAB., *Syst. el.*, t. 2, p. 275, n. 42.
C. striatus. OLIV., *Ent.*, t. 4, tab. 5, fig. 31, et tab. 10, fig. 71, A. B.
Trachyderes striatus. SCHOËN., *Syn. ins.*, t. 3, p. 365, n. 4.
T. striatus. DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 8 à 12; largeur, 2 1/2 à 3 1/2 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Rufipes*, auquel il ressemble assez pour la forme. Sa couleur est d'un jaune ferrugineux assez foncé de part et d'autre, avec les élytres sensiblement plus obscures. La tête est rugueuse en avant, presque lisse dans les autres parties, avec une ligne longitudinale noire sur le vertex : l'extrémité des mandibules est de cette dernière couleur; les yeux sont d'un brun-noirâtre; les antennes sont un peu plus pâles que la teinte générale, avec les trois premiers articles ponctués, mais plus fortement dans les mâles que chez les femelles. Le corselet est un peu moins long que large, marqué de treize points noirs de grosseur inégale, placés pour la plupart sur les parties saillantes, et disposés ainsi : un sur le milieu et six de chaque côté. On voit, en outre, dans l'échancrure présternale, deux taches de la même couleur; l'écusson offre à sa base, et souvent aussi à son extrémité, une petite tache d'un brun-noirâtre. Les élytres ont chacune quatre lignes longitudinales d'un jaune pâle, savoir : une oblique suivant

la direction de l'écusson, les trois autres presque parallèles, et allant de la base presqu'à l'extrémité, où les deux extérieures se réunissent; le rebord marginal de chaque élytre est aussi d'un jaune-pâle dans sa moitié antérieure, et semble, comme dans les espèces voisines, former une cinquième ligne. La poitrine est marquée de cinq taches noires, une au milieu, et deux de chaque côté. L'abdomen est d'un ferrugineux roussâtre, avec une série de taches noires placées de chaque côté, près du bord latéral des élytres. Le premier segment est ordinairement marqué d'une tache noire de la même couleur, mais qui manque souvent chez les femelles. Les pattes sont de la couleur de l'abdomen, avec la base des cuisses et l'extrémité des jambes plus claires.

Brésil. — Coll. Dupont.

15. T. lineolatus. *Dupont*. Pl. 161, f. 3.

Rufo-ferrugineus, antennis pallidioribus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris castaneis levibus, flavo dimidiatim basi quadrilineatis.

Longueur, 9; largeur, 3 lignes.

Il a aussi de grands rapports avec le *Striatus*, mais il me paraît bien distinct. Il est toujours moins grand, avec les élytres d'une couleur beaucoup plus obscure, qui approche du brun-marron foncé. Les antennes ont les premiers articles moins scabres, et les trois derniers d'une couleur noirâtre, mais seulement dans les mâles. La tête est un peu plus longue et plus étroite. Le corselet est beaucoup plus allongé, moins large, avec les tubercules moins saillants, la ponctuation moins serrée; l'impression transversale antérieure est droite, et non sinuée en arrière, comme chez le *Striatus*. L'écusson est sensiblement plus long et plus rétréci à sa base, marqué de deux taches noires un peu plus

grandes, mais dont celle de la base manque souvent dans les femelles. Les élytres ont chacune quatre lignes longitudinales jaunes, un peu plus fines que dans le *Striatus*, et qui disparaissent ordinairement vers la moitié postérieure de chaque élytre, ou au moins deviennent à peine visibles. Les taches de la poitrine sont comme dans le *Striatus*. L'abdomen est d'un brun-noirâtre, avec le bord des anneaux d'un jaune-roussâtre. Les pattes sont de la même couleur avec l'extrémité des cuisses d'un brun-noirâtre.

Missions du Brésil, Rio-Grande. — Coll. Dupont.

QUATRIÈME DIVISION.

16. T. TÆNIATUS. Pl. 162, f. 1.

Pallide testaceus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris vitta laterali nigra.

Cerambyx tæniatus, GERM., *in nov. coleopt. Species*, p. 512.
Trachyderes tæniatus, DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 10; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est entièrement d'un beau jaune testacé de part et d'autre : la tête est marquée de deux taches noires au dessous du menton, à demi cachées par le col, et d'une ligne interrompue de la même couleur sur le vertex; l'extrémité des mandibules est également noire. Les antennes sont entièrement du même jaune que la teinte générale, avec le premier article marqué d'une tache brune en dessous. Le corselet est un peu plus long que large, et marqué de treize points noirs, dont un sur le milieu et six de chaque côté. L'écusson offre à sa base une petite tache noirâtre. Les élytres ont chacune une bande marginale, d'un noir luisant, assez large, très régulière, n'arrivant qu'à environ une ligne de la base, et ne touchant pas tout à fait le bord latéral. La poitrine est

de la même couleur que les élytres, avec trois points noirs placés en demi-cercle, de chaque côté. L'abdomen, moins la moitié du premier segment, qui est jaune, est d'un noir luisant. Les pattes sont de la couleur des antennes.

Brésil. – Coll. Dupont.

17. T. scapularis. Pl. 162, f. 2.

Testaceus, thorace tuberculato nigro punctato; elytris vitta laterali sutura coeunte nigris.

Dejean, *Cat.*, 3e édit., p. 345.
Trachyderes militaris, Mannerheim.

Longueur, 8; largeur, 2 1/2 lignes.

Il ressemble un peu au *Tæniatus*, mais il est constamment plus petit et proportionnellement moins allongé; les antennes sont de la même couleur, avec les deux derniers articles noirâtres; les points noirs du corselet sont notablement plus gros.

La bande marginale des élytres est plus large, plus pointue à sa base, moins parallèle, et elle se perd, vers le quart postérieur, dans le noir qui recouvre toute l'extrémité des élytres. La suture est largement noire depuis la base de l'écusson jusqu'à l'extrémité, où elle s'élargit de manière à couvrir entièrement les élytres.

Les pattes sont d'un jaune testacé, avec la moitié inférieure des cuisses noire; mais seulement aux deux dernières paires.

Brésil. — Coll. Dupont.

18. T. DIMIDIATUS. Pl. 163, f. 1.

Testaceus, thorace tuberculato nigro punctato, elytris vitta laterali extremoque nigris.

Cerambyx dimidiatus. Fab., *Syst. eleut.*, t. 2, p. 276, n. 45.
Cerambyx dimidiatus. Oliv., *Entom.*, t. 4, tab. 14, fig. 96.
Trachyderes dimidiatus. Schoen., *Syn.*, t. 3, p. 366, n. 8.
Trachyderes dimidiatus. Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 8 1/2; largeur, 2 3/4 lignes.

Il a à peu près la même forme que le *Rufipes,* mais il est généralement plus petit. Sa couleur est d'un jaune testacé de part et d'autre. La tête est marquée, sur le vertex, d'une ligne médiane noire interrompue. Les antennes sont d'un jaune testacé, avec les quatre derniers articles d'un brun noirâtre dans les mâles, et seulement l'extrémité du dernier chez les femelles. L'extrémité des mandibules et les yeux sont noirâtres. Le corselet est à peine plus long que large, et marqué de treize points noirs inégaux, dont un sur le milieu. L'écusson offre une tache noire à son extrémité, et souvent aussi à sa base; mais cette dernière est ordinairement moins marquée dans les mâles que chez les femelles. Les élytres ont toutes l'extrémité d'un noir profond, comme chez le *Conformis*, et cette couleur remonte de même de chaque côté, pour former une bande marginale; mais elle remonte beaucoup moins haut sur la suture. La poitrine est marquée, de chaque côté, de trois petites taches noires. La moitié postérieure de l'abdomen est d'un noir profond, avec l'extrémité du dernier segment d'un jaune roussâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé, avec l'origine des cuisses noire, et une tache de la même couleur sur leur côté interne.

Brésil. — Coll. Dupont.

Olivier considère cette espèce comme étant peut-être une variété du *Cerambyx bicolor* de Fabricius, ce qui n'est pas admissible, car elle ne s'en rapproche par aucun caractère spécifique.

19. T. conformis. *Dupont.* Pl. 163, f. 2.

Ruber, thorace tuberculato; elytris abdomineque nigris, antice rubris.

Longueur, 7 1/2; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est intermédiaire entre le *Dimidiatus* et le *Notatus*, et d'un jaune testacé de part et d'autre. La tête est marquée, sur le vertex, d'une petite ligne noire et d'un point de la même couleur en arrière de chaque œil. Les antennes sont de la couleur de la tête, avec l'extrémité plus obscure. Le corselet est plus long que large, marqué de onze points noirs plus petits que dans le *Scapularis*, dont un plus gros sur le milieu. L'écusson est triangulaire, noir à sa base et à sa pointe.

Les élytres ont l'extrémité d'un noir profond, et cette couleur remonte de chaque côté, pour former une bande marginale, comme dans le *Tæniatus* et le *Scapularis*, et qui de même n'arrive pas tout à fait jusqu'à la base. La couleur remonte aussi pour former une bande suturale, comme chez le *Scapularis;* mais ici cette bande ne dépasse guère la moitié des élytres, tandis que, dans le *Scapularis*, elle monte jusqu'à la base de l'écusson. La poitrine est marquée de quelques petites taches noirâtres. La moitié postérieure de l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec le milieu de chaque segment d'une teinte peu claire. Les pattes sont de la teinte générale, avec l'extrémité des cuisses noirâtre.

Brésil.—Coll. Dupont.

STAPHYLIN. Staphylinus. *Linnée.*

S. odorant. *S. olens.* Lin. Fab.

Larva. *Corpore longo angustoque; capite lato, fusco-nigro fulgente; antennis flavis; corporis quatuor primis annulis, colorem capitis habentibus; octo annulis extremis cinereis villosis; ultimo parvulo, supra duos tubos villosos, infra tuberculum ferenti, quo insectum sicut pede utitur.*
Nympha. *Corpore omnino flavo-nitenti.*

Larve : longueur, 28 à 30 millimètres ;
Nymphe : longueur, 18 millimètres.

Larve (fig. 1). Le corps est long et étroit ; la tête est grande, large, très aplatie, d'un brun-noirâtre brillant, presque carrée antérieurement et arrondie postérieurement ; les mandibules sont fortes, un peu plus pâles que la tête et peu arquées. Les palpes sont d'un jaune-grisâtre très pâle. Les antennes sont composées de cinq articles, dont le premier très petit ; leur couleur est la même que celle des palpes. Les quatre premiers anneaux du corps sont de la même couleur que la tête, et d'apparence cornée ; le quatrième est un peu moins foncé que les précédents ; le premier, beaucoup plus grand que les autres, est plus étroit en avant qu'en arrière ; les huit anneaux de la partie postérieure sont d'un gris cendré et un peu velus ; le dernier est très petit et porte en dessous un tubercule qui sert de patte à l'insecte, et en dessus deux tubes très minces, un peu velus, dont on ne connaît pas l'usage. Le vaisseau dorsal est apparent dans les huit anneaux postérieurs, et paraît d'un gris clair. Les pattes sont longues, très propres à la course et légèrement velues. Les tarses sont munis de quelques épines.

Nymphe (fig. 2). Le corps est épais à sa partie antérieure, mince à sa partie postérieure et d'un jaune légèrement orangé. La tête est repliée contre le thorax ; on aperçoit les élytres et les ailes, qui sont fixés sur les parois du mésothorax et

du métathorax. Les pattes sont intimement repliées contre l'abdomen, qui est arrondi en dessous. La partie supérieure du corps est très déprimée, le dernier anneau tant soit peu bifide. Sur la région dorsale on aperçoit une raie longitudinale de couleur un peu plus foncée que le reste de la nymphe.

Cette larve est essentiellement carnassière ; elle est souvent errante pour chercher sa proie et ne se réfugie jamais que sous les pierres. Elle est très courageuse ; car, lorsqu'on la prend, loin de chercher à fuir, elle s'arrête, redresse sa tête et l'extrémité de son abdomen, ouvre ses larges mandibules, et cherche ainsi à pincer celui qui veut s'en saisir.

Ces larves se dévorent quelquefois entre elles : l'une attaque l'autre, la provoque et la saisit, non pas à telle ou telle partie du corps, mais toujours à la jonction de la tête avec le premier anneau, de manière que la victime ne puisse faire usage de ses défenses ; alors elle la perce de ses mandibules acérées, la suce ensuite, et ne laisse qu'une dépouille inanimée, pour revenir quelque temps après, et manger les parties les plus solides jusqu'à ce qu'il n'en reste plus aucun vestige.

On rencontre ces larves très communément depuis le mois de novembre jusqu'à la fin de mai, époque à laquelle elles subissent leur transformation. Peu de temps avant cette époque, elles deviennent entièrement stationnaires, creusent sous une pierre un trou oblique, et placent la tête du côté de l'ouverture. Peu de jours après, elles se changent en nymphe, pour rester dans cet état quinze à seize jours : au bout de ce temps, l'insecte est parfait ; mais, en sortant de son enveloppe, il est jaunâtre, et ne devient entièrement noir qu'au bout de vingt-quatre heures.

On ne rencontre jamais ces larves l'été, et on ignore où elles passent cette saison, puisque, comme je l'ai dit plus haut, on ne les voit qu'à la fin de l'automne, époque à laquelle elles sont presqu'à leur taille.

Émile Blanchard.

MONOGRAPHIE du genre Pambore,

Par M. H. Gory.

Lorsque le célèbre entomologiste Latreille établit le genre Pambore, il ne connaissait qu'une seule espèce; plus tard M. le comte Dejean ne décrivit que cette même espèce dans son *Species* et son *Iconographie;* M. Brullé, dans son *Histoire naturelle*, n'augmente pas non plus ce genre; ce fut M. Boisduval qui publia une seconde espèce, sous le nom de *Morbillosus*, dans le *Voyage autour du monde* de l'*Astrolabe*. M. de Laporte, dans ses *Études entomologiques*, décrivit en même temps le même insecte, qu'il dédia à M. Cunningham; enfin dans le *Magasin de zoologie*, je fis paraître une troisième espèce, que je dédiai à mon ami M. Guérin. Dernièrement je me suis enrichi de deux nouvelles espèces, et je me décide à publier la monographie de ce genre; mais je crois à propos de rapporter en tête de ce petit travail tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour. Je commencerai par énoncer les caractères assignés par Latreille. Voici comment il s'exprime, dans son premier volume des Crustacés, Arachnides et Insectes, p. 408 et 409. « Les mandibules sont arquées, fortement dentées dans toute leur longueur, et l'extrémité latérale et extérieure des deux premières jambes est prolongée en une pointe. Le dernier article de leurs palpes extérieurs est demi-ovale, longitudinal, avec le côté externe arqué; les palpes maxillaires internes sont droits, avec le dernier article beaucoup plus grand que le premier et presque ovoïde. L'échancrure du menton est peu profonde. Tels sont les caractères des Pambores. »

Dans le *Species* de M. le comte Dejean, t. 2, p. 18, les caractères des Pambores sont : « Tarses semblables dans les deux sexes ; dernier article des palpes fortement sécuriforme ; antennes filiformes ; lèvre supérieure bilobée ; mandibules peu avancées, très courbées, fortement dentées intérieurement ; menton presque plane, légèrement échancré antérieurement ; corselet presque cordiforme ; élytres en ovale alongé. »

« Le genre *Pamborus* a été formé par Latreille sur un insecte de la Nouvelle-Hollande, qui se rapproche un peu des *Carabus* par son facies, mais s'en éloigne beaucoup par ses caractères génériques. La tête est assez alongée, plane en dessus et rétrécie postérieurement ; la lèvre supérieure est bilobée antérieurement, à peu près comme dans les Carabes ; les mandibules sont peu avancées, très courbées et très fortement dentées intérieurement ; le menton est assez grand, presque plane, rebordé et légèrement échancré en arc de cercle ; les palpes sont très saillants ; leurs premiers articles vont un peu en grossissant vers l'extrémité, et le dernier est très fortement sécuriforme, un peu alongé et un peu ovale ; les antennes sont filiformes, et un peu plus courtes que la moitié du corps ; le corselet est assez grand et presque cordiforme ; les élytres sont un peu convexes et en ovale alongé ; les pattes sont à peu près comme celles des Carabes ; mais les jambes antérieures sont terminées par deux épines un peu plus fortes, surtout l'intérieure, et l'échancrure entre les deux épines se prolonge un peu sur le côté interne ; les tarses sont semblables dans les deux sexes. »

Enfin, dans l'*Histoire naturelle des insectes* de MM. Audouin et Brullé, t. 4 *bis*, *Coléoptères*, p. 436, voici ce que M. Brullé dit des Pambores : « Les beaux insectes qui rentrent dans ce sous-genre nous offrent une particularité qui leur est commune avec les précédents (les Brachygnates), c'est que les tarses des mâles paraissent être semblables à

ceux des femelles. Celles-ci ne différeraient des mâles que par leurs proportions un peu plus larges. Les Pambores ont le dernier article des palpes conformé à la manière des Téflus et des Brachygnates; leur lèvre supérieure, courte, large et échancrée au milieu, n'est séparée du chaperon que par une simple suture, ce qui pourrait faire croire qu'elle est grande et avancée; leurs mandibules sont munies de dents aiguës et acérées, et leur extrémité est plus recourbée que dans aucun des autres groupes de cette famille; leur menton est tout à fait sans dent et presque sans échancrure. »

Les cinq espèces composant ce genre n'ont été trouvées jusqu'ici qu'à la Nouvelle-Hollande; ce sont de fort beaux insectes, qui ont un peu l'aspect des Carabes, mais sur lesquels je ne possède aucun détail de mœurs; je pense cependant qu'ils doivent vivre à la manière de ces derniers.

P. VIRIDIS. Gory. (Pl. 166, f. 2).

Niger; elytris viridibus, sulcatis; interstitiis granulatis; mandibulis antennisque ferrugineis.

Nouvelle-Hollande. — Cabinet de M. Gory.

Largeur : 30 millim. Longueur : 11 millim.

D'un noir brillant; palpes labiaux, mandibules et antennes d'un brun obscur; tête aplatie, peu rétrécie en arrière des yeux; ceux-ci noirs et peu saillants; corselet le double plus large que la tête, un peu plus long que large, très peu rétréci postérieurement, un peu échancré antérieurement et plus en arrière, couvert de petites rides transversales, seulement visibles à la loupe; il offre une

ligne longitudinale au milieu et une autre un peu oblique et plus élargie, de chaque côté de la base, qui atteint presque le milieu ; à sa partie antérieure se trouve une petite côte transversale dans laquelle prend naissance la ligne longitudinale du milieu ; il a ses bords latéraux relevés et rebordés ; écusson large, court, en forme de triangle très obtus.

Elytres d'un vert un peu noirâtre, plus larges que le corselet, ovales et alongées, avec sept côtes élevées sur chacune, sans comprendre la suture et le bord externe; elles se réunissent à l'extrémité, elles sont lisses et d'un vert très foncé qui les fait paraître noires; entre chacune il y a une petite rangée longitudinale de points assez élevés; mais, entre la dernière et le bord externe, ces points sont plus nombreux et irrégulièrement placés.

Cette espèce est facile à distinguer de l'*Alternans*, d'abord par sa couleur et la forme de son corselet, et ensuite par ses côtes non interrompues.

P. ELONGATUS. Gory. (Pl. 166, f. 2.)

Niger; thorace nigro-viride, elytris nigris, marginibus subviolaceis sulcatis, sulcis granulatis; interstitiis elevatis, postice interruptis.

Nouvelle-Hollande. — Cabinet de M. Gory.

Longueur : 34 millim. Largeur : 10 millim.

D'un noir brillant; tête aplatie, assez rétrécie en arrière des yeux; ceux-ci assez saillants et roux; corselet plus étroit et plus alongé que dans le *viridis*, assez échancré à sa partie antérieure, allant en se rétrécissant sans être en forme de cœur, très échancré à sa partie postérieure, avec les côtés très fortement rebordés, surtout aux

angles postérieurs ; il est couvert de petites rides transversales, a dans son milieu une forte ligne longitudinale et une impression un peu oblique de chaque côté de la base; et celle-ci a les bords latéraux d'un vert bleu; écusson court, large et couvert de petites rides; élytres presque parallèles, arrondies à l'extrémité, avec sept côtes longitudinales moins arrondies que dans l'espèce précédente, surtout les deux dernières, qui sont très faibles; la deuxième est peu interrompue, la quatrième l'est un peu plus, la sixième l'est dans toute sa longueur; les intervalles de ces côtes sont criblés de très petits points rangés longitudinalement; elles sont d'un noir violet très foncé, plus clair et plus brillant aux côtés externes.

P. ALTERNANS. Latreille. (Pl. 166, f. 3.)

Niger; thorace nigro-cyaneo; elytris nigro-æneis, sulcatis, sulcis granulatis; interstitiis elevatis, postice interruptis.

Pamborus alternans. Latreille, *Encycl. méthod.*, t. 8, p. 678, n° 1.
— — Latreille, *Crustac. et Insect.*, 2e édit., t. 1, p. 409.
— — Guérin, *Iconographie du règne animal de Cuvier, Ins.*, pl. 7, fig. 4.
— — Dejean, *Species génér. des Coléopt.*, t. 2, p. 19, n. 1.
— — Dejean et Boisduval, *Iconog. des Coléopt. d'Eur.*, t. 1, p. 268, pl. 29, fig. 4.
— — Boisduval, *Voyage autour du monde (l'Astrolabe)*, *Entom.*, t. 2, p. 26, n. 1.
— — Audouin et Brullé, *Hist. nat. des ins.*, t. 3 bis, *Coléopt.*, p. 436.

Nouvelle-Hollande. — Cabinet de M. Gory.

Longueur : 30 millim. Largeur : 11 millim.

Tête noire, alongée, plane en dessus, lisse, avec deux

enfoncements entre les antennes, rétrécie en arrière; yeux brunâtres; les quatre premiers articles des antennes noirs, les autres obscurs et pubescents; corselet une fois plus large que la tête, un peu plus long que large, presque en cœur, peu échancré à sa partie antérieure, un peu plus à la postérieure, couvert de petites stries transversales; sur le milieu, une ligne longitudinale et une autre un peu oblique assez élargie de chaque côté de la base; il a en outre, près de la partie antérieure, une impression transversale dans laquelle commence la ligne longitudinale du milieu; les bords latéraux sont rebordés, un peu relevés, et les angles postérieurs se prolongent un peu sur les élytres; il est d'un noir bleuâtre, surtout sur les côtés et à la base; écusson large, court, en forme de triangle très obtus; élytres d'un rouge cuivreux, verdâtres près de la suture, ovales, alongées, avec sept côtes élevées sur chacune, qui se réunissent à l'extrémité; les deuxième, quatrième et sixième interrompues, les intervalles de ces côtes entièrement couverts de petites aspérités.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

P. morbillosus. Boisduval (Pl. 167, f. 1.)

Niger; thorace nigro-cyaneo; elytris cupreis, sulcatis, sulcis granulatis; interstitiis elevatis, postice interruptis; antennis testaceis basi nigris.

Pamborus morbillosus. Boisduval. *Voyage autour du monde (l'Astrolabe), Entom.*, t. 2, p. 27, n. 2.
P. Cunninghamii. Delaporte, *Études entom.*, p. 156.

Nouvelle-Hollande. — Cabinet de M. Gory.

Longueur : 30 millim. Largeur : 10 millim.

Cette espèce est voisine de la précédente; cependant on la distinguera facilement par sa taille plus petite, son cor-

selet moins long et beaucoup plus en cœur ; tête aplatie et lisse ; corselet d'un noir bronzé, très élargi antérieurement, se rétrécissant beaucoup à sa partie postérieure, avec une forte ligne longitudinale dans son milieu, une impression profonde de chaque côté de la base, et ses bords latéraux très rebordés et relevés.

Ecusson petit, large, en forme de triangle obtus.

Elytres d'un rouge cuivreux brillant, ovales, avec sept côtes élevées sur chacune, qui se réunissent à l'extrémité, dont les deuxième, quatrième et sixième sont interrompues ; les intervalles de ces côtes entièrement couverts de petits points élevés.

P. Guerinii. Gory. (Pl. 167, f. 2.)

Niger ; elytris viridi-obscuris, sulcatis, sulcis granulatis.

Pamborus Guerinii. Gory, *Magasin d'entom.*, 1830, cl. IX, pl. 26.

Nouvelle-Hollande. — Cabinet de M. Gory.

Longueur : 20 millim. 1/2. Largeur : 8 millim.

Noir ; tête aplatie, assez avancée, rétrécie en arrière; corselet deux fois plus large que la tête, plus long que large, un peu échancré à sa partie antérieure et très fortement à celle postérieure, les bords latéraux relevés et rebordés ; il est couvert de petites rides transversales, a une ligne longitudinale au milieu, et une assez forte impression de chaque côté de la base, les angles postérieurs très prolongés ; écusson petit, en triangle très obtus ; élytres striées, ponctuées, avec trois côtes qui se trouvent régulièrement interrompues par des points enfoncés ; elles sont d'un vert obscur sur le disque, et qui passe plus ou moins au vert doré à mesure qu'il se rapproche des côtés latéraux. Tous

les points qui interrompent les côtes sont d'un vert doré.

M. Hope a formé dans sa collection, sur cet insecte, un genre auquel il a assigné le nom de *Callimosoma;* mais comme il n'en a publié nulle part les caractères, et que le seul individu que je possède a les parties de la bouche brisées, je le laisserai jusqu'à plus ample information dans le genre Pamborus.

Gory.

Février 1836.

NOTICE

sur les Métamorphoses des Coléoptères du genre *Téléphore*.

La Mormologie coléoptérique est réellement une des branches de l'Entomologie qui sont encore les plus inconnues, à cause des difficultés que l'on a pour étudier et élever les larves.

Les insectes, à leur premier état, sont beaucoup plus intéressants par leurs mœurs, que lorsqu'ils sont parvenus à leur état parfait, auquel ils ne semblent arriver que pour se reproduire (terme de leur vie)! A cet état de larve, ils se construisent des terriers, des galeries et des cocons pour défendre leur vie, qui est continuellement menacée par des êtres plus forts, parce que leur enveloppe est généralement peu consistante, et que la plus légère blessure, si elle ne les fait pas périr sur-le-champ, cause inévitablement leur mort, à l'époque de leur métamorphose; aussi ces insectes sont-ils très curieux à observer, à cause des moyens qu'ils mettent en œuvre pour conserver leur existence, tandis qu'à leur état parfait, revêtus d'une enveloppe solide, ils se trouvent naturellement préservés des atteintes de leurs ennemis et n'ont d'autre occupation que de dévorer les insectes plus faibles qu'eux lorsqu'ils les rencontrent sur leur passage, ou de se nourrir des plantes au pied desquelles ils éclosent. D'ailleurs leur vie ne dure que quelques jours, tandis que leur premier état avait duré quelquefois plusieurs années.

De Géer, Latreille, et de nos jours les Anglais, ont décrit et figuré les larves de quelques espèces de Coléoptères; mais la plupart ont échappé à leurs investigations; aussi nous nous proposons d'ajouter des larves encore inconnues à celles qui ont été signalées par eux, au fur et à mesure que nous pourrons en trouver et les élever.

G. TELEPHORUS. Schœf. De Géer.

Larvæ. *Corpus crassum; caput depressum atque quadratum; palpi graciles; mandibulæ robustæ, parum curvatæ, annuli inflati; ultimo, præcedentibus breviore, tanquam pede insectum utitur. Pedes parum longi, licet tamen ad cursum aptissimi.*

Larves. Corps épais; tête déprimée, carrée; palpes grêles, allongés; mandibules robustes, peu courbées; antennes minces, anneaux renflés; les onze premiers égaux entre eux, le dernier seul plus court, plus épais que les autres; l'insecte s'en sert comme d'une septième patte. Pieds peu longs, quoique propres à la course.

TELEPHORUS FUSCUS. *Lin.* (Fig. 3 et 4.)

Larva *unciam longitudinis habet, corpus omnino nigrum, villosum, fereque glabrum. Caput ejus quoque nigrum, parvum est, fulgens, depressumque. Mandibulæ robustæ atque parum curvatæ, fusco-nigro colore. Antennis fulvis, primi undecim annuli similes, solus ultimus brevior. Pedes fusci et nonnihil longi.*

In terra larva vivit, ubi parvulis insectis vescitur. Hæc in nympha mutatur, circa quindecim maïum.

Nympha VII *vel* VIII *lineas longitudinis habet; omnino minio colore. Oculi nigri; insectum* XII *aut* XV *dies post primam metamorphosim, conditionem perfectam assequitur.*

Larve. Elle a environ un pouce de longueur; tout le corps est d'un beau noir velouté et complètement dépourvu de poils. La tête est petite et déprimée, d'un noir brillant

antérieurement, plus mat postérieurement. Les mandibules sont fortes, peu arquées et d'un brun noirâtre; les palpes sont d'un fauve clair, les antennes courtes et de la même couleur. Les onze premiers anneaux sont à peu près semblables entre eux ; le dernier seul est beaucoup plus court, plus étroit et plus massif.

Quelques lignes longitudinales, tant soit peu plus claires que le reste de l'insecte, se font très faiblement apercevoir sur la partie dorsale, depuis le premier anneau jusqu'au onzième inclusivement. Les pattes de couleur brune ne sont pas très longues. Les cuisses et les jambes sont lisses, et les tarses épineux.

Ces larves se métamorphosent vers le 10 ou 15 mai ; dès le mois d'août, elles sont parvenues à leur maximum d'accroissement. N'ayant pu me procurer ces larves en sortant de l'œuf, il m'est impossible de déterminer le temps de leur vie; mais il est à présumer, par le long intervalle qui existe entre la fin de leur croissance et leur métamorphose, qu'elles restent fort long-temps sous cette première forme.

De Géer, qui a connu ces larves, en a donné une bonne description, *histoire des Insectes, tom.* 3, *pag.* 63 *à* 70, et une figure grossière, quoique exacte, *pl.* 2, *fig.* 5 *à* 11. Cet auteur ayant vu à différentes époques ces larves répandues sur la neige, il s'égare dans des conjectures de la plus grande invraisemblance, car il présume que, par un phénomène inexplicable, ces insectes étaient tombés avec la neige, et il se refuse à croire qu'ils étaient précédemment dessous ; Latreille pense qu'ils étaient transportés au loin par les vents. Mais ces deux versions paraissent également erronées.

Ces insectes, qui vivent dans les entrailles de la terre, viennent rarement à sa surface; cependant il est certain que, lorsque de grandes pluies inondent leurs terriers, ils seraient infailliblement noyés s'ils n'en sortaient au plus

vite. On peut en dire autant de la neige qui, en recouvrant la terre, les priverait d'air; de là vient qu'à ce moment on peut en apercevoir un plus grand nombre que de coutume. J'ai eu l'occasion de vérifier ce fait ayant déjà élevé beaucoup de larves. Elles forment un trou dans la terre, toujours sous une pierre qui en masque la présence, et creusent ainsi irrégulièrement jusqu'à une grande profondeur; elles viennent placer la tête à l'orifice pour épier les petits insectes au passage; elles se dévorent quelquefois entre elles, et mangent indistinctement tous les insectes ou annelides qui se trouvent sur leur chemin; mais pendant l'hiver elles demeurent dans un état complet d'engourdissement et sans presque donner aucun signe de vie, tant que dure le froid; ce n'est qu'au commencement du printemps qu'elles recommencent à manger pour pouvoir se métamorphoser à l'époque ci-dessus indiquée, ayant soin de pratiquer une ouverture pour que l'insecte parfait puisse facilement sortir.

La nymphe (fig. 2) est longue d'environ huit lignes, d'une couleur minium tendre lavé de jaune. Les yeux paraissent noirs surtout quelques jours après la transformation. Les anneaux de l'abdomen se font apercevoir. Ces nymphes se remuent et se retournent très vite lorsqu'on les touche, éclosent environ douze ou quinze jours après leur première métamorphose; les insectes, lorsqu'ils en sortent, sont beaucoup plus frais et plus brillants que lorsqu'ils ont long-temps erré dans les champs. Ils sont très pâles et très mous pendant vingt-quatre heures, alors ils prennent insensiblement la consistance et la couleur qu'ils doivent conserver jusqu'à leur anéantissement.

Telephorus lividus. *Lin.* (Fig. 1 et 2.)

Larva x *lineas longitudinis habet; corpus fusco-violaceo colore, glabrum atque villosum est, capite parvo, depresso, fulgente-nigro. Mandibulæ fuscæ nigræ; antennæ fulvæ; forma simile primi undecim annuli; solusque ultimus brevior est; in omnibus annulis aliquæ maculæ nigræ sparsæ sunt. Pedes parum longi. Sicut species præcedens vivit, atque transfigurat.*

Nympha vi *lineas longitudinis fere habet. Omnino minio colore.*

Larve. Elle a neuf à dix lignes de longueur et deux lignes de largeur dans la partie la plus large, qui est le milieu du corps, car elle s'amincit un peu tant antérieurement que postérieurement. Tout le corps est lie de vin noirâtre et velouté. La tête est petite, très déprimée, carrée, d'un noir très brillant antérieurement, et d'un noir mat postérieurement. Les mandibules sont de même couleur, un peu plus rousses à l'extrémité, fortes et un peu arquées; les palpes sont grêles et roussâtres, et les antennes de la même couleur. Sur tous les anneaux sont répandus des petits traits minium, et sur le premier anneau deux petites lignes noires longitudinales et deux autres transversales; les second et troisième portent chacun deux taches noires en forme de larmes. Les pattes sont roussâtres.

Cette larve vit de la même manière que l'espèce précédente, se nourrit de même, se métamorphose à la même époque.

La nymphe (fig. 4) est de couleur minium, un peu plus petite que celle du *Telephorus fuscus*, mais tellement semblable qu'il est presque impossible de les distinguer.

De Géer n'a pas connu cette espèce et elle n'a même pas encore été décrite ni figurée.

M. Watherouse a publié la larve du *Telephorus rufus*, dans *The transactions of the entomological society of London*, *vol.* 1, *part the first*, *pag.* 3, *plate* 3, *fig.* 3; mais cette larve a encore échappé à mes recherches.

E. Blanchard.

Février 1836.

MÉLOÈS. Meloe. *Linnée.*

M. collégial. *M. collegialis.* Audouin.

Nitida nigra, elytris brevissimis maculis, 2 baseos citreis et altera apicis aurantiaca; abdomine utrinque vitta latiori, aurantiaca nitida.

Longueur : 23 millim. Largeur : 6 millim.

Je réunis depuis long-temps des matériaux pour une monographie de la famille entière des Cantharidies, et je n'en aurais pas distrait, afin de la décrire isolément, l'espèce nouvelle dont il s'agit, si cette espèce, qui offre des particularités curieuses, ne m'avait été donnée dans l'alcool, conservant encore ses vives couleurs; j'ai craint qu'un plus long séjour dans ce liquide ne les lui fît perdre, et je me suis décidé à en publier le dessin.

Description.

La tête, les antennes, le thorax, la poitrine et les pattes sont d'un beau noir de jayet brillant, et ne tirant pas sur le violet; les élytres, qui ne dépassent pas en longueur le premier anneau de l'abdomen, et qui sont assez étroites pour ne pouvoir pas se croiser sur la ligne moyenne, présentent cela de remarquable, que leur fond noir est orné de deux taches d'un jaune-citron à leur base, et d'une autre tache, beaucoup plus grande, orangée, située à leur extrémité.

L'abdomen est mou et d'une belle couleur orangée, principalement sur les côtés, où l'on remarque la série des stigmates, d'autant plus visibles que leur péritrême (c'est

ainsi que j'ai nommé le petit anneau corné qui les entoure) est d'une couleur noire foncée.

Tout le long du ventre et en dessus, sur la ligne moyenne, il existe une bande d'un beau noir, et la même bande se retrouve à la même place en dessous; seulement, elle est plus large.

A ces particularités frappantes, et qui ne permettront pas de confondre cette espèce avec aucune de celles qui ont été décrites et figurées, j'ajouterai quelques autres caractères.

Les antennes sont assez longues, filiformes, grêles, et on ne voit pas qu'aucun de leurs articles soit renflé plus que les autres; sous ce rapport elles ont de l'analogie avec celles de notre *Meloe autumnalis*, et avec les Cantharides proprement dites, ou les *Lytta;* elle se rapproche encore de ce genre par la gracilité des pattes.

La tête qui est petite, mais cependant plus large que le prothorax, offre plusieurs impressions qui sont encore plus sensibles sur celui-ci; les élytres sont minces et sans aucun enfoncement ni pointillement; elles recouvrent deux moignons de petites ailes très courtes, mais qu'il est facile de reconnaître à l'aide d'une loupe, et à cette occasion je ferai remarquer qu'on s'est trop avancé en disant que, dans les Meloès, il n'y a aucune trace d'ailes postérieures; le fait est que celles-ci existent dans un état plus ou moins rudimentaire, suivant les espèces, ainsi que cela se voit chez les espèces de Carabes *aptères*.

Cette nouvelle espèce offre quelques traits de ressemblance avec le *Meloe excavatus* que M. Leach a décrit et figuré dans son intéressante Monographie (1).

[1] *Mém. de la Soc. linn. de Londres*, t. xi, p. 35 et p. 242, pl. 18, fig. 3. M. Leach observe qu'il est très douteux que cette espèce soit d'Allemagne, ainsi que l'indique l'étiquette de la collection de M. Francillon, où elle se trouve.

Notre espèce est originaire de l'Amérique méridionale; elle m'a été donnée par mon savant ami M. Boussingault, qui a occupé pendant plusieurs années, en Colombie, le poste important de directeur en chef des mines; elle provient des Cordillières de Quito et a été trouvée à une petite journée au sud de cette ville, à la hauteur de 3,160 mètres, par une température de 13 degrés centigrades, au pied du Cotopaxi et dans l'*Hacienda de Callo*, localité célèbre par les restes d'un ancien temple des Incas qui s'y voient encore; elle marchait lentement sur un sol sablonneux.

Les habitants du pays, qui prétendent qu'on la rencontre rarement, la nomment *Collegial*, à cause de la ressemblance que la couleur de son abdomen lui donne avec le costume que portent les enfants qui fréquentent les colléges, et qui consiste en une sorte de tunique orangée avec une banderolle noire sur le dos.

Nous lui conserverons ce non caractéristique. Le Méloès Collégial, *Meloe Collegialis*, le seul individu qui m'a été donné, est déposé dans la collection du muséum.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Méloès vu en dessus; — 2, de profil; — 3, en dessous; — 4, élytre détachée; — 5, tarse avec les ongles profondément bifides; — 6, palpe maxillaire isolé; — 7, Antenne.

Audouin.

Novembre 1835.

Nota. Depuis la communication qui a été faite de cette note à la Société d'histoire naturelle (en septembre 1830), quelques entomologistes, et entre autres MM. Brandt et Erichson, ont fait connaître plusieurs nouvelles espèces de Méloès. Ces deux savants en ont décrit une, entre autres, le *Meloe Klugii*, qui se rapproche à quelques égards de notre espèce. Nous en connaissons aujourd'hui plusieurs de l'Amérique méridionale qui se font remarquer par la vivacité des couleurs répandues sur les élytres ou qui ornent l'abdomen. Elles ont été rapportées par M. d'Orbigny.

DESCRIPTION

d'un Carabus de Porto-Ricco

par A. Chevrolat.

Les auteurs rapportent au genre *Carabus*, nettement distingué par Bonelli, le *Splendens* de Fabricius [1], insecte qui, d'après ce dernier, a la Jamaïque pour patrie. La découverte présente prouverait, jusqu'à un certain point, que l'on a pu faire erreur en transmettant ce nom à l'espèce des Pyrénées. Souhaitons que des recherches bien dirigées nous mettent à même d'éclaircir ce doute, et que d'habiles naturalistes puissent explorer toutes les Antilles, dont les produits entomologiques sont encore peu connus.

L'espèce nouvelle a plusieurs singularités, 1° d'appartenir à la division du *Carabus auronitens*; 2° d'avoir le corselet de l'*Hispanus*, et enfin les élytres du *Splendens* de Dejean.

CARABE. Carabus. *Fabricius.*

C. royal. *C. basilicus.* Chevrolat.

Affinis lineato Dejeanii. Elongatus, niger, supra viridisplendens. Caput longum, antice longitudinaliter elevatum et bisulcatum. Thorax subquadratus, lateribus postice sinuatus, rimulis transversis, linea dorsali impressa, marginibus nigris. Elytra elongato ovata, punctulata, sex lineis nigro-azureis.

Longueur, 23 millim.; largeur, 6 millim.

D'un cuivreux doré très brillant en dessus, noir en dessous. *Tête* allongée, aplatie en devant; le milieu antérieur élevé longitudinalement, d'un rouge cuivreux; un sillon sur

[1] Fabricius, dans la description de cette espèce, dit que les élytres ont la suture rouge, caractère que je n'ai remarqué sur aucun des individus venant du midi de l'Europe, que j'ai été à même d'examiner.

chaque côté ; crevasses irrégulières, fines et transverses. *Palpes* allongés, dernier article des maxillaires en cône renversé, celui des labiaux sécuriforme. *Mandibules* noires, grandes, planes, contournées en dessous, unidentées à la base. *Labre* transverse, déprimé au centre, et comme bilobé, un point profond sur chaque extrémité. *Chaperon* ayant en devant une échancrure luniforme déprimée, un point enfoncé de chaque côté, et le rebord qui est au dessus des antennes, noir. Les quatre premiers articles des antennes d'un noir foncé, les suivants pubescents, noirâtres ; elles atteignent le milieu de l'élytre. *Yeux* petits, saillants, ronds, livides. *Corselet* de forme presque carrée, cependant plus large au dessous des côtés antérieurs, rétréci et sinueux par derrière, ayant la base droite au milieu, avancée en s'arrondissant au dessous de l'angle; presque droit sur la tête ; rebord supérieur renflé, très abaissé près de l'angle antérieur, ligne dorsale régulièrement enfoncée ; il est aplati et il a des crevasses transverses; toute la bordure est noire, assez élevée, ronde; un point enfoncé sur le milieu latéral de la marge. *Ecusson* noir, en forme de triangle transverse. *Elytres* en ovale long, élargies au delà du milieu, assez planes, quoiqu'un peu convexes, à peine sinueuses au delà du sommet extérieur de la marge, à pointillé épars peu profond ; chaque étui avec trois lignes d'un noir bleuâtre, interrompues, surtout vers le bout, par quelques points enfoncés ; l'extrémité est noire, mince; rainure interne d'un cuivreux plus brillant, au fond de laquelle sont des cannelures transverses à points impressionnés à leur base. *Epipleures* noirs, larges et obliques, minces par le bout, et à plis transverses à partir de l'abdomen. Dessous du *corps* et *pattes* noirs.

Je dois ce précieux insecte à mon ami, Ferdinand L'Herminier, qui a déjà enrichi ma collection d'un si grand nombre d'insectes; il l'a reçu de Mayagnès, dans l'île de Porto-Ricco.

RECHERCHES

SUR LA CAUSE ORDINAIRE DE LA PHOSPHORESCENCE MARINE, ET DESCRIPTION DU NOCTILUCA MILIARIS,

PAR M. SURIRAY, D. M. P.

Le mémoire qui suit a été présenté à l'Académie des sciences en avril 1810, et n'a point été publié depuis; aussi le genre des animaux qu'il fait connaître n'a-t-il été adopté par un petit nombre de naturalistes, et connu seulement que par quelques renseignemens fournis, d'après nous, par de Lamarck, dans son *Système des animaux sans vertèbres.* Les naturalistes qui se sont occupés du Noctiluque n'ont pas tous été d'accord sur la place qui devait lui être assignée dans la série des animaux, et plusieurs de ceux qui l'ont observé après nous lui ont appliqué des noms nouveaux que nous ne croyons pas devoir adopter.

M. de Blainville, qui a donné les renseignements les plus exacts sur le curieux animal qui va nous occuper, en parle en ces termes dans son excellent *Traité d'Actinologie*, pag. 141, et *Dict. des sciences nat.*, t. 60, p. 128.

« Quoique je range provisoirement le Noctiluque dans cette section (3e section du groupe des Diphyes), je suis loin de croire que ce soit sa véritable place; il me semble, en effet, avoir beaucoup de rapports avec le zoophyte dont MM. de Chamisso et Eysenhardt ont fait leur genre Flagellum, et que MM. Quoy et Gaimard ont aussi désigné sous une dénomination particulière.

» Ne serait-ce pas un animal voisin des Cucubales et des Capuchons, dont les organes natateurs seraient réduits à l'enveloppe membraneuse? »

Depuis la présentation de mon mémoire à l'Académie,

j'ai constamment observé les mêmes phénomènes de phosphorescence générale et particulière dans nos mers pendant la saison, c'est à dire en été. Cependant, il y a eu interruption dans les eaux de la Manche, qui nous avoisinent, pendant que le choléra-morbus régnait au Havre et aux environs (mai, juin, juillet).

Plusieurs naturalistes de la capitale, qui viennent de temps en temps visiter notre port, n'ont plus remarqué cette phosphorescence qui attirait précédemment leurs regards, et qui, depuis, s'est produite de nouveau.

A la même époque, tous les habitans de la ville ont été témoins de la mortalité subite et presque générale des poissons retenus dans nos triples fossés d'eau saumâtre. Toutes les *Anguilles* et les *Pleuronectes* venaient mourir sur les rives.

J'ai soumis au microscope quelques gouttes de cette eau devenue un peu putride, et j'ai reconnu que sa couleur, légèrement sanguinolente, dépendait d'un développement d'infusoires de diverses espèces.

Je laisse aux savants physiologistes le soin de nous expliquer cette interruption dans la phosphorescence de nos bassins et de notre rivage, ainsi que la mort presque générale des poissons des fossés, coïncidant avec le choléra dans les environs.

Les jeunes Noctiluques que j'ai observés depuis la rédaction de mon travail, et au printemps seulement, ne sont que le quart ou le tiers des adultes; leur tentacule est proportionnellement plus long, plus épais; la membrane externe plus remplie de nervures, et beaucoup moins claire, ce qui est le contraire dans les animaux microscopiques des eaux douces et salées : plus ceux-ci sont jeunes, plus ils sont transparents et faciles à étudier.

L'intérieur du Noctiluque n'est pas constant, quelquefois on ne rencontre que peu de gemmules ou corps ronds; d'autres-fois il y en a tant, que l'on dirait des grappes pres-

sées les unes contre les autres (pl. 2, fig. 10). Des naturalistes dont l'opinion est d'une grande prépondérance, pensent qu'il y a dans ces cas un mélange d'estomacs remplis de nourriture un peu opaque, et d'ovules plus ou moins avancés vers leur maturité.

Constamment on observe, à la base du tentacule, un rudiment d'œsophage, et ensuite une cavité stomacale plus ou moins enfoncée, qui se remplit en quelque temps de liqueur colorée.

La fig. 11 de la pl. 2, indique un estomac et quelques uns de ses vaisseaux annexes, remplis d'encre en peu d'heures après que l'animal fut plongé dans cette liqueur, qui n'avait pas tardé à le faire périr.

Juin 1836.

RECHERCHES

SUR LA CAUSE ORDINAIRE DE LA PHOSPHORESCENCE MARINE, PRÉSENTÉES A L'INSTITUT DE FRANCE, PAR M. SURIRAY, D.-M., LE 1er AVRIL 1810.

> .... Ita cum natura humana comparatum est rationes phœnomenorum explicare satagemus, veram eorumdem et distinctam notitiam acquirere supersedentes; facilius enim mirari et commentari, quam vera dignoscere et definire. (Muller.)

De tous les phénomènes de la phosphorescence, en général, celui qui nous occupe maintenant a le plus piqué la curiosité des observateurs, d'autant plus multipliés, qu'il se reproduit très souvent et sur toutes les mers : on dirait que la nature, qui cache la plupart de ses secrets dans une profonde solitude, aurait eu dessein de laisser étudier et pénétrer celui-ci, en le multipliant sur une aussi grande sur

face de notre globe. La plus grande partie des navigateurs a été saisie d'étonnement, en voyant s'étendre la lumière ou plutôt une espèce de feu sur un élément qui lui est si contraire, et s'est contentée d'admirer; un petit nombre a voulu expliquer ce qu'il n'a point approfondi, quoique pourvu de tout ce qu'il fallait pour parvenir à la vérité.

Cependant, je ne sache pas que les physiciens se soient occupés sérieusement de notre phénomène avant le dernier siècle, depuis ils ont présenté des mémoires ou annotations, fruits de leurs recherches, mais que des circonstances particulières ne leur avaient pas permis sans doute de pousser jusqu'à leur *nec plus ultra*.

C'est pourquoi, du conflit de leurs opinions, on ne voit qu'incertitude, et, après le résumé de leurs systèmes, on est encore réduit à se faire les questions suivantes :

Première Question.

L'immensité de l'Océan est-elle imprégnée d'un fluide lumineux *sui generis* plus ou moins apparent, suivant l'état de l'atmosphère ?

Deuxième Question.

La phosphorescence de la mer est-elle due seule aux animaux ?

Troisième Question.

Y a-t-il deux phosphorescences combinées, l'une due à des animalcules phosphoriques, l'autre aux influences de l'électricité ou de quelque autre agent qui nous est inconnu ?

Quatrième Question.

La putréfaction des êtres organisés ne fournit-elle point une espèce particulière d'huile phosphorique qui vient brûler à la surface, et se régénère continuellement ?

Ayant plus été à portée de consulter la nature que les livres, j'ignore si les naturalistes ont proposé d'autres

systèmes; quant à moi, je ne présente que des faits auxquels j'ai donné toute l'attention possible, et seulement ceux qui sont les plus concluans, et dont l'harmonie peut éclairer ce point de la science en litige depuis long-temps.... *quelle est la cause ordinaire de la phosphorescence de la mer?*

Pour parvenir à la solution de ce problème, j'ai suivi une marche qui m'a paru nouvelle; l'idée m'en a été suggérée par M. Péron, dont j'ai eu l'avantage de faire la connaissance lors de son excursion scientifique sur nos côtes maritimes, et dont les avis ont été pour moi des traits de lumière... Voici le plan.

1°. Tenir un journal exact de la phosphorescence qui avait lieu dans les bassins du port et sur le rivage.

2°. Comparer celle de l'été à celle de l'hiver.

3°. Noter les influences atmosphériques, électriques, celles des vents et du calorique.

4°. Suivre les grands phénomènes de la mer lumineuse.

5°. Étudier comparativement la phosphorescence en détail et en petit.

J'ose me flatter que cette méthode, quoique la plus longue, m'a conduit au but, et je me trouverai bien dédommagé de mes peines, si je puis espérer offrir quelque chose de neuf, après plusieurs années d'observations et d'expériences.

J'omets de parler des phosphorescences particulières, telles que celles des Pennatules, des Néréides, des Aphrodites et des petites Méduses : diverses macérations des parties de poisson m'ont aussi présenté la production lumineuse; mais tous ces phosphores diffèrent de celui de nos Polypes noctiluques, dont la réunion plus ou moins grande ainsi que le degré de force vitale suffisent pour expliquer tant de résultats divers. . . . . . .

Je considérerai d'abord la phosphorescence en grand, et puis en petit, afin que ceux qui n'ont été témoins ni de

l'une ni de l'autre puissent s'assurer que les expériences, faites en petit dans mon cabinet, sont en rapport avec celles faites en grand et au large.

Phosphorescence en grand.

Il ne faut pas que l'énorme quantité de nos animalcules, nécessaire pour expliquer la phosphorescence qui s'étend sur le vaste Océan, soit une objection; quelques naturalistes modernes conviennent que les Polypes en général sont les êtres les plus nombreux de la nature, ceux qui ont le moins de facultés, et qui, cependant, offrent des phénomènes de la plus grande importance.

D'après le rapport unanime des navigateurs, il paraît que la phosphorescence est la même sur toutes les mers, plus considérable dans celles de la zone torride, où elle se présente quelquefois avec un tel éclat qu'un vaisseau semble passer au travers des flammes; en y plongeant un mouchoir, on le retire tout gluant et scintillant. Il est rare que l'on observe sur nos côtes cet appareil phosphorique aussi développé. Dans la saison du maquereau, nos pêcheurs rencontrent, à cinq ou six lieues au large, la mer, recouverte dans une très grande étendue, et par sillons irréguliers, de couches de matière jaunâtre et gluante qu'ils prennent pour le frai de ce poisson; ils m'ont assuré que la mer n'est jamais plus lumineuse que dans ces endroits et à cette époque; elle le devient beaucoup moins dans le courant de l'année, et il faut qu'elle soit agitée par une cause quelconque.

Je sais que des physiciens, tout en accordant que la mer peut être scintillante par l'effet des petits animaux phosphoriques, ne veulent point confondre cette lumière avec celle du sillage d'un navire, ou les apparences laiteuses produites quelquefois à trois ou quatre pieds de profondeur, sous une surface tranquille et que l'on attribue à la diversité des courants; plusieurs d'entre eux pensent que c'est un phénomène électrique ou dépendant d'un autre

fluide de la nature, qui nous est inconnu jusqu'à ce jour. Remarquez que les observateurs, du moins ceux que j'ai pu consulter, regardent comme condition nécessaire pour le développement des nuances lumineuses les frottements ou l'agitation de l'eau ; un léger mouvement ondulatoire suffit, le plus souvent, ce qui coïncide avec des faits qui se sont reproduits fréquemment à mon examen : en effet, qnoique le concours des circonstances fût le plus propice, j'ai toujours observé que l'eau prise dans la rade conservait une grande obscurité lorsqu'elle était dans un repos parfait, exempte de petits animaux capables de la troubler. Il me paraît donc du plus grand intérêt d'éclaircir la troisième question, pag. 4. Je rapporterai les expériences qui pourront y avoir du rapport, afin que l'on juge si une seule cause préside à plusieurs phénomènes diversement modifiés, mais nullement contraires.

Lorsque la température est élevée de 18 à 20° (therm. de Réaumur) et que le temps est très orageux, j'ai aperçu distinctement, en nageant ou en plongeant dans une eau très limpide et dont le fond était sablonneux, une quantité considérable de globules brillants ; les uns roulant sur la surface, les autres se précipitant de plusieurs pieds, et formant une masse d'un faible éclat, semblable à celle de la fumée d'un morceau de phosphore qui vient de brûler lentement.

En agitant brusquement, après une heure de repos, un grand bocal rempli d'eau, et ne contenant que sur la surface des Polypes en pleine vigueur, la lumière pénètre toute la masse du liquide et fait même appercevoir le fond du vase ; si l'on met à sa partie supérieure une bordure opaque, l'œil placé de côté ne verra point d'étincelles, mais seulement cette clarté qui s'évanouit bientôt lorsque l'agitation cesse. Cette même eau filtrée conserve son obscurité naturelle, quoiqu'on l'agite et qu'on l'imprègne à plusieurs reprises du fluide galvanique, n'ayant pas plus de rap-

port avec la phosphorescence de la mer que l'électricité, qui m'a paru agir sur l'eau douce distillée comme sur l'eau salée. Ces deux espèces de lumière ci-dessus sont bien moins tranchées lorsque l'eau est vaseuse et sale; que dis-je? on n'en voit même qu'une qui ne se modifie qu'à la surface; il faut aussi la réunion de la chaleur, du calme et de beaucoup de Polypes : alors la chute d'une petite pierre ou de quelques gouttes d'eau fait naître à l'instant de larges plaqnes irrégulières, dont la lumière peu durable approche de celle du soufre dans sa combustion lente. Si des insectes ou des petits poissons viennent à traverser horizontalement cette couche d'animalcules, ils tracent un sillon brillant, souvent tortueux, tel que l'on croirait voir nager des anguilles phosphoriques : le dégagement spontané des bulles d'hydrogène n'est pas moins agréable à la vue.

Chaque partie d'un grand bassin offre des résultats divers, suivant la quantité et la position de nos globules animés : sont-ils éparpillés sur une surface calme, une très légère secousse produit un effet analogue à ceux de quelques tableaux de l'appareil électrique. En effet, l'équilibre étant rompu par la chute d'une ou de deux gouttes d'eau, les étincelles s'étendent instantanément du centre à une circonférence de dix à douze pieds de diamètre, sous la forme de portions de cercles concentriques ou de rayons irréguliers.

J'ai vu quelquefois survenir des bouffées d'un vent médiocre qui recouvraient successivement les parties qu'elles touchaient d'une faible lueur toute particulière et ressemblant à de la gaze; mais, si le vent devient plus fort et continu, les vagues se résolvent en bandes argentées plus ou moins larges, qui changent de dimension selon les obstacles. Pour que ces observations se présentent avec le plus d'intérêt, il faut que le spectateur profite d'une soirée très obscure, la mer étant pleine, et les autres conditions réunies : lorsque les vents favorables changent tout à coup et

passent au nord ou nord-ouest, et sont accompagnés de pluie, la mer cesse peu à peu d'être lumineuse, soit que nos sphéroïdes s'enfoncent assez profondément pour n'être plus aperçus, soit qu'un ballottement continuel ait épuisé momentanément leur phosphorescence, qui se ranime cependant un peu, en vidant sur la vague un flacon plein d'un acide concentré quelconque : je présume que c'est la dernière cause qui contribue davantage à rendre à l'eau marine toute son obscurité.

On sera peut-être surpris de retrouver, pendant la saison la plus froide, la mer quelquefois étincelante, mais à un moindre degré. L'abaissement de l'eau et de l'air diminue peu l'irritabilité de nos Polypes, puisque je les ai vus luire par la percussion ; le thermomètre de Réaumur marquant à l'air $\frac{0}{5}$, le même, plongé dans l'eau de la mer, montait à $\frac{3}{0}$. J'observe que, d'après mon journal, la température moyenne et ordinaire, pendant l'hiver, est de 5 à 6° au dessus de zéro. La plupart des Mollusques, testacés ou nus, la classe des insectes comprenant les plus volumineux, disparaissent à l'approche des premiers froids, s'enfoncent dans la vase en gagnant le large, tandis que plusieurs Polypiers, presque tous les vrais infusoires, les plus petits insectes, parmi lesquels se trouvent abondamment les Cyclopes, vivent et paraissent pleins de vigueur, même sous la glace de nos bassins : ainsi Fabricius, dans sa *Fauna groenlendica*, a trouvé la mer phosphorique dans le détroit de Davi, ce qu'il attribue à des myriades de Cyclopes brévicornes : pour moi, quelques recherches que j'aie faites, je n'ai rencontré aucun individu de cette famille nombreuse qui jouisse de cette propriété.

Après avoir exposé ce que j'avais observé de la phosphorescence étendue dans de grandes masses de son liquide natal, je vais la considérer circonscrite dans de petits vases transparents, même dans une goutte d'eau, les yeux armés d'un bon microscope.

Phosphorescence en petit.

Convaincu qu'elle ne provenait que d'une multitude considérable d'animalcules s'agitant diversement et confondus, il s'agissait de déterminer, par une espèce d'analyse de cette masse animée, ceux à qui l'on devait attribuer la principale cause de la scintillation. Après avoir filtré la plus grande partie d'une eau très lumineuse, je n'ai pu y reconnaître, avec une forte lentille, que des Monades et autres très petits infusoires qui avaient traversé le papier. Malgré la plus grande agitation, cette eau est toujours restée obscure ; il n'en était pas de même de celle qui restait sur le filtre ; je la versai dans un verre à vin, et après demi-heure de repos, le plus léger souffle me fit apercevoir, seulement sur la surface, des points scintillants : je reconnus, à la faveur d'une loupe et d'une forte lumière dirigée de bas en haut, des globules aussi diaphanes que le plus beau cristal, paraissant immobiles, et plus entassés vers les parois que dans le milieu du vase ; dans le reste du fluide, je découvris facilement des Monocles, des Brachions, des Vorticelles et autres infusoires qui me paraissent inconnus ; j'en pris quelques uns avec un tube capillaire, moyen très simple par lequel on les obtient individuellement, et je le mis dans une eau marine parfaitement filtrée ; malgré l'irritation du vinaigre ou d'un stylet, aucun ne me parut phosphorescent, tandis que, réitérant les mêmes essais sur nos globules, j'obtins autant d'étincelles qu'il y avait d'individus ; je m'empressai d'en soumettre quelques uns aux numéros 3, 2, 1 de mon microscope Delbarre, je vis des Sphères animées, hyalines et pourvues d'un seul tentacule. (*Voyez* nos planches.)

J'omets de parler de plusieurs tentatives qui ne m'avaient point réussi, et qui ne peuvent offrir d'intérêt ; si j'avais différé mon travail de quelques mois, une circonstance imprévue et assez rare m'aurait épargné des essais aussi

difficiles que délicats, je veux parler de la phosphorescence extraordinaire du 7 juin dernier et jours suivants; par le vent sud-ouest et un temps pluvieux, l'eau du petit quai et celle d'un bassin furent recouvertes par de grandes plaques, d'une teinte semblable au mélange de lie de vin et de cidre; je crus, avec plusieurs personnes, qu'elle provenait de vidanges de quelques cuves de teinture, j'y donnai d'abord peu d'attention; mais le lendemain au soir, vers le crépuscule, outre cette couleur permanente, j'observai que le choc des rames et le sillonnage des nacelles développaient de larges zones bleuâtres qui avaient près d'une minute d'existence : la chute d'une grosse pierre produisait un centre lumineux d'où jaillissaient des gouttes phosphorescentes qui s'attachaient aux corps voisins. Je n'avais jamais eu occasion de jouir d'un appareil de phosphorescence aussi lumineux, même dans la nuit la plus profonde : je crus qu'il fallait profiter de cet heureux hasard, pour me livrer aux détails d'observation. Des matelots enfoncèrent plusieurs seaux dans un grand banc de ces animaux marins, banc épais de trois ou quatre pouces sans compter ceux qui se trouvaient éparpillés inférieurement : en transvasant le plus doucement possible, on ne voyait pas d'eau, mais une masse phosphorique; si on y plongeait la main, on l'en retirait toute gluante : en froissant légèrement le pouce contre l'index, on éprouvait la sensation d'une friabilité *sui generis*, approchant de celle produite par la crevasse d'une membrane vésiculeuse élastique. La propriété glutineuse est assez forte pour que ces animalcules se collent aux doigts et aux parois du papier à filtrer, au fond duquel on ne pourrait parvenir à les concentrer; ils peuvent encore donner des traces de lumière vingt-quatre heures après la filtration, quoique le papier ait conservé très peu d'humidité; mais il faut les écraser avec les doigts, ce qui m'a fait distinguer la phosphorescence passive de l'active.

Le 8, à dix heures du soir, le vent avait formé, dans un

angle du bassin, un grand banc en forme de trapèze, sur lequel une douce pluie développa une belle phosphorescence étoilée; les autres parties du bassin, quoique leur équilibre fût rompu par la même cause, restèrent obscures. Je remplis, au centre de la lumière même, un long tube de verre de deux pouces de diamètre, et le portai dans mon cabinet; bientôt les trois quarts supérieurs furent occupés par une masse rougeâtre, demi-opaque et paraissant tout enflammée dans l'obscurité, chaque fois qu'on lui communiquait une légère secousse. Après une demi-heure de repos parfait, la surface était seulement recouverte d'un anneau lumineux de deux lignes d'épaisseur, dont le brillant était entretenu par le mouvement plus libre et plus prompt des tentacules à la surface que dans les parties inférieures : le lendemain, cette masse inanimée se précipita au fond du vase, et avait perdu toutes ses propriétés : si une moindre quantité de Polypes avait été disséminée dans une plus grande étendue de liquide, elle aurait pu luire pendant dix à douze jours, en ayant soin de l'agiter rarement.

Le 9, un vent nord-ouest souffla fortement, et dispersa nos globules, qui reparurent le 12, presque en aussi grand nombre, mais ce fut pour la dernière fois. Je voulus examiner de plus près comment se comporterait cette lumière, dont l'intensité augmente selon la réunion de plusieurs circonstances.

Après quelques instants de repos dans une parfaite obscurité, afin de disposer mes yeux à être plus sensibles à une faible lumière, puisqu'une partie devait être absorbée par les verres, j'examinai dans le champ d'une lentille de deux lignes de foyer plusieurs globules très scintillants, et je reconnus deux lumières très distinctes : la première était faible, annulaire et presque permanente; la deuxième, plus vive, plus fugace et centrale, pouvait être comparée à une étincelle électrique; lorsqu'elle était simul-

tanée dans plusieurs individus, elle pouvait seule faire reconnaître leur forme; mais il fallait que la force vitale ou l'irritabilité fût portée au plus haut degré, soit par la chaleur, soit par l'irritation mécanique ou chimique.

Après ces observations ténébreuses et microscopiques, je soumettrai à l'examen celles qui ont été faites au grand jour, et donnerai une anatomie oculaire de notre animalcule, la plus satisfaisante qu'il m'a été possible; mais, au préalable, je crois utile de donner un parallèle succinct de mes expériences avec celles de quelques auteurs, et de diviser la propriété phosphorique de mon Noctiluque en

phosphorescence active	annulaire et faible; centrale et vive;
phosphorescence passive	par une forte irritation; par froissement, quelques heures avant la mort.

Expériences et opinions de quelques observateurs.	*Les miennes propres.*
1°. Vianelli, qui a été suivi de M. Nollet et de Griselini, a prétendu que les points lumineux de la mer sont des vers luisants dont il a fait dessiner et graver la figure.	1°. N'ayant pu consulter ces gravures, j'ignore si elles se rapportent au dessin que j'ai tracé; ceux qui ont étudié sur le rivage maritime savent que les vers luisants sont en trop petit nombre pour expliquer un phénomène général.
2°. M. Leroy, médecin à Montpellier, n'ayant jamais pu découvrir sur le filtre de trace d'animaux, ne pouvant d'ailleurs concevoir comment ils ne pouvaient être lumineux que par la percussion, en nie l'existence.	2°. Si ce médecin avait eu occasion de les observer dans la saison la plus favorable, il les aurait vus briller quelquefois spontanément sans la plus légère percussion.
3°. Il croit que c'est une matière phosphorique qui brûle et se détruit à la surface en se régénérant continuellement; qu'un grand nombre de liqueurs l'a fait déflagrer; qu'elle est de nature huileuse ou bitumineuse, et que ne pouvant passer au travers des	3°. La phosphorescence que nous examinons a lieu sans le contact de l'air atmosphérique, même à plusieurs pieds au dessous de la surface de l'Océan; il n'est pas facile, je crois, de déterminer jusqu'à quelle profondeur.

filtres, elle n'est que suspendue dans l'eau de mer.

4°. D'autres physiciens non moins recommandables ont aussi adapté la phosphorescence aux animaux d'après les deux faits suivans : 1° en mettant différents poissons dans de l'eau de mer qui n'était point lumineuse, la putréfaction commence dans les vingt-quatre heures, et la surface devint sensiblement lumineuse pendant six à sept jours; 2° on répéta l'expérience avec le même succès avec de l'eau douce dans laquelle on avait fait dissoudre du muriate de soude dont les proportions sont indiquées.

4°. Ces expériences sont très positives, et méritent qu'on les discute. Il eût été important d'abord de savoir si l'eau avait été bien filtrée; celle qui ne l'est point perd souvent sa qualité phosphorique par un ballottement plus ou moins long, et ne la recouvre qu'après quelques heures de repos, lorsque l'irritabilité de notre Polype est régénérée. Des faits multipliés m'ont appris qu'il y a une distinction très essentielle à faire entre la phosphorescence produite par la putréfaction des poissons dans l'eau salée naturellement, ou artificiellement, et celle qui fait le sujet de ce mémoire. La première est permanente pendant plusieurs jours, d'un aspect laiteux; l'eau qui la contient est louche, fétide; passée au filtre ordinaire, elle conserve encore sa clarté, ce qui n'arrive jamais à l'eau de mer. La deuxième ne peut coïncider avec cette première, qui tue en peu de minutes, et détruit la qualité phosphorescente des polypes les plus actifs.

Pour peu que l'on veuille examiner ces deux phosphorescences, l'on verra facilement qu'elles diffèrent autant dans leurs causes que dans leurs résultats.

Description du Noctiluque marin.

Sa grosseur est à peu près celle d'une tête de petite épingle, son tentacule est invisible; vu leur grande diaphanéité, quelques individus peuvent échapper à l'œil le plus clairvoyant; il est nécessaire d'en réunir un grand nombre au moyen d'un long tube de verre que l'on remplit d'eau marine dans les jours les plus avantageux, alors nos Polypes se réunissent à la surface, d'où ils descendent quelques lignes, et où ils remontent bientôt après une légère secousse :

c'est dans ce déplacement qu'on les distingue facilement avec une loupe ordinaire. Le tentacule ne sert point au mouvement d'ascension, mais seulement à celui du léger balancement que l'animalcule exécute quelquefois. Je ne sais si l'on doit attribuer la faculté de descendre ou de monter à la modification qu'il prend souvent; tantôt il est sphérique ou elliptique, tantôt cordiforme ou bien oviforme.

Il est rare de trouver deux individus dont l'organisation, tant interne qu'externe, soit la même; ils n'ont de ressemblance que dans leur tentacule et leur membrane externe remplie de nervures apparentes : lorsqu'ils sont en contact avec de l'eau douce ou celle qui est salée et putride, ils se dépouillent en peu d'heures de cette membrane, qui commence par se rider, et disparaît entièrement avec le tentacule; c'est alors qu'ils deviennent tellement diaphanes, qu'on a peine à les distinguer de l'eau; ils perdent toute leur propriété phosphorescente.

Les parties internes de ces corps hyalins, qui se sont conservées dans leur intégrité, offrent des différences : tantôt ce sont de petits globules isolés, jaunâtres et renfermant un point brun ou d'un rouge intense, tantôt des grappes dont le pédicule se confond avec la base du tentacule.

Je ne dois pas omettre de faire observer que, dans une profonde obscurité, la *Néréide phosphorique*, étincelant vivement, peut paraître ronde comme notre Polype, et que l'un et l'autre, dans cette circonstance, paraissent beaucoup plus volumineux : il suffit d'examiner l'eau contenue dans du verre mince, pour reconnaître l'origine des étincelles, et il faut avoir recours à une bonne loupe et à un jour convenable.

Les animaux dont je donne le dessin, ont été vus au n° 2 du microscope Delbarre; un seul, représenté par la fig. 3, a été dessiné à la lentille n° 1er, la lumière traversait directement le porte-objet. Si on rend celui-ci noir et opaque, et que l'on se serve du miroir métallique de ré-

flexion, alors les parties intérieures paraissent blanches pour la plupart, et les ovaires ou les œufs sont tantôt de couleur d'ambre, tantôt de beau carmin : ce sont ces derniers qui donnent à une couche épaisse de ces animalcules, une légère teinte de vin, à la vue simple, tandis que quelques individus séparés de la masse ne paraissent que blancs et diaphanes.

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. I. Fig. 1, 2, 3. Noctiluques miliaires pourvus de leur membrane externe.

1 *a*, légère dépression; *b*, centre demi-opaque, d'où part la tentacule; *t*, tentacule.

2. Individu cordiforme ayant le tentacule abaissé.

3. Noctiluque grossi à la lentille d'une ligne de foyer; on voit les nervures de la membrane externe, et au milieu du tentacule une ligne longitudinale qui peut servir de canal.

Fig. 4, 5, 6. Noctiluques offrant seulement les parties internes.

4. Individu offrant plusieurs cavités qui contiennent un ou deux points opaques, communiquant au centre de l'animalcule par des tubes plus ou moins gros.

5. Individu offrant en *e* une espèce d'œsophage qui se voit rarement, et qui se réunit à la base du tentacule.

6. Autre individu présentant un organe oviforme, d'où partent les ovaires ramifiés; le tentacule ne dépasse point le limbe. Le Polype paraît sphérique.

Pl. II. Fig. 7, 8, 9. Polypes morts depuis quelques heures, et dépourvus de leur membrane externe et de leur tentacule.

7, O. OEufs en grappe ayant un pédicule commun.

8, O. OEufs réunis, plus volumineux que les précédens, chacun contenant un point très opaque.

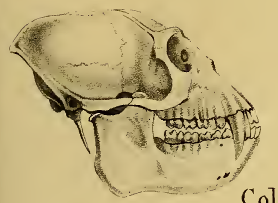
9, V. Vésicule diaphane renfermant un globule rouge demi-opaque.

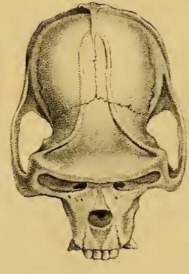
Fig. 10. Nouveau dessin d'un Noctiluque, accompagnant l'addition de juin 1836.

11. *Ibid.*, offrant un individu mort et ayant les organes digestifs remplis d'encre.

Paris, juin 1836.

1/10. gr. nat.





Colobus *guereza* Rüppel.

Gavard sc. N. Rémond imp.



Viverra indica, Geoffroy S. Hilaire

Wemer pinx. N. Rémond imp. Lebrun sc.

3/4 gr. n

B

A

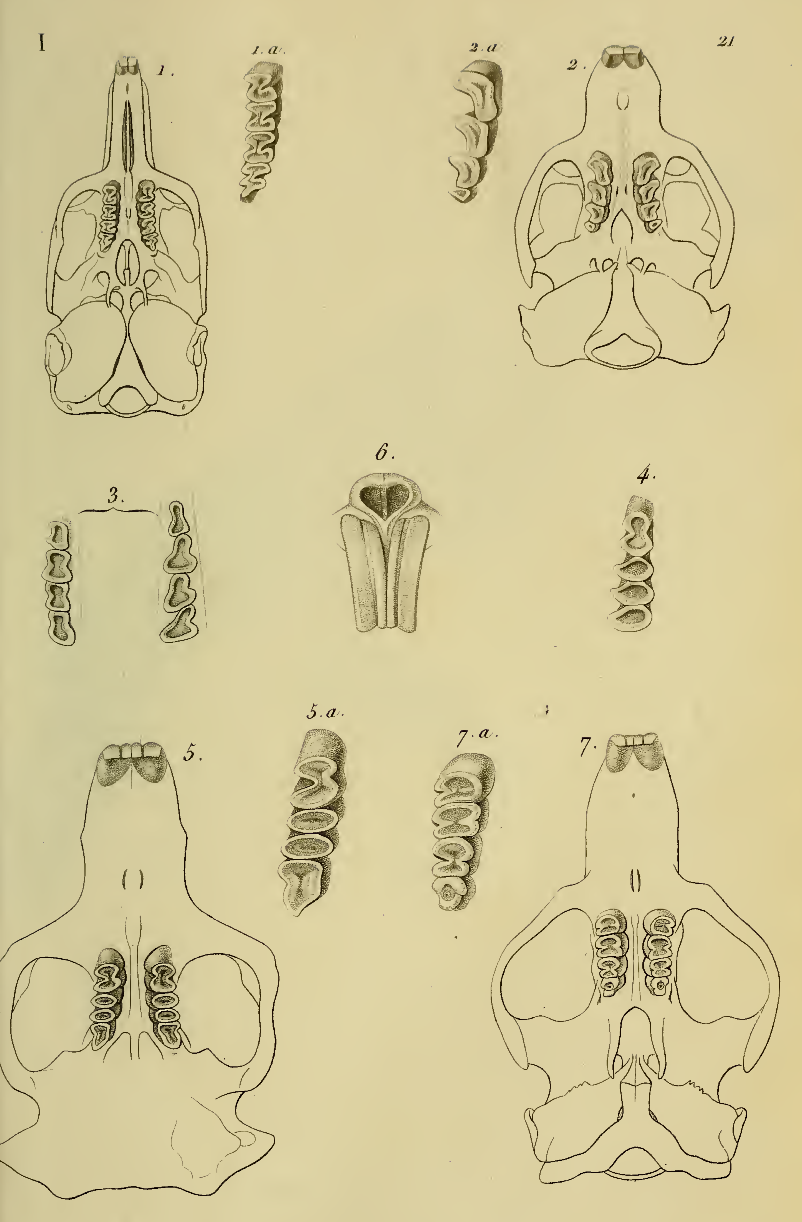
Pæphagomys *ater*, *Fr. Cuvier*.

J. G. Prêtre p^t

N. Rémond imp.

Lebrun sc.





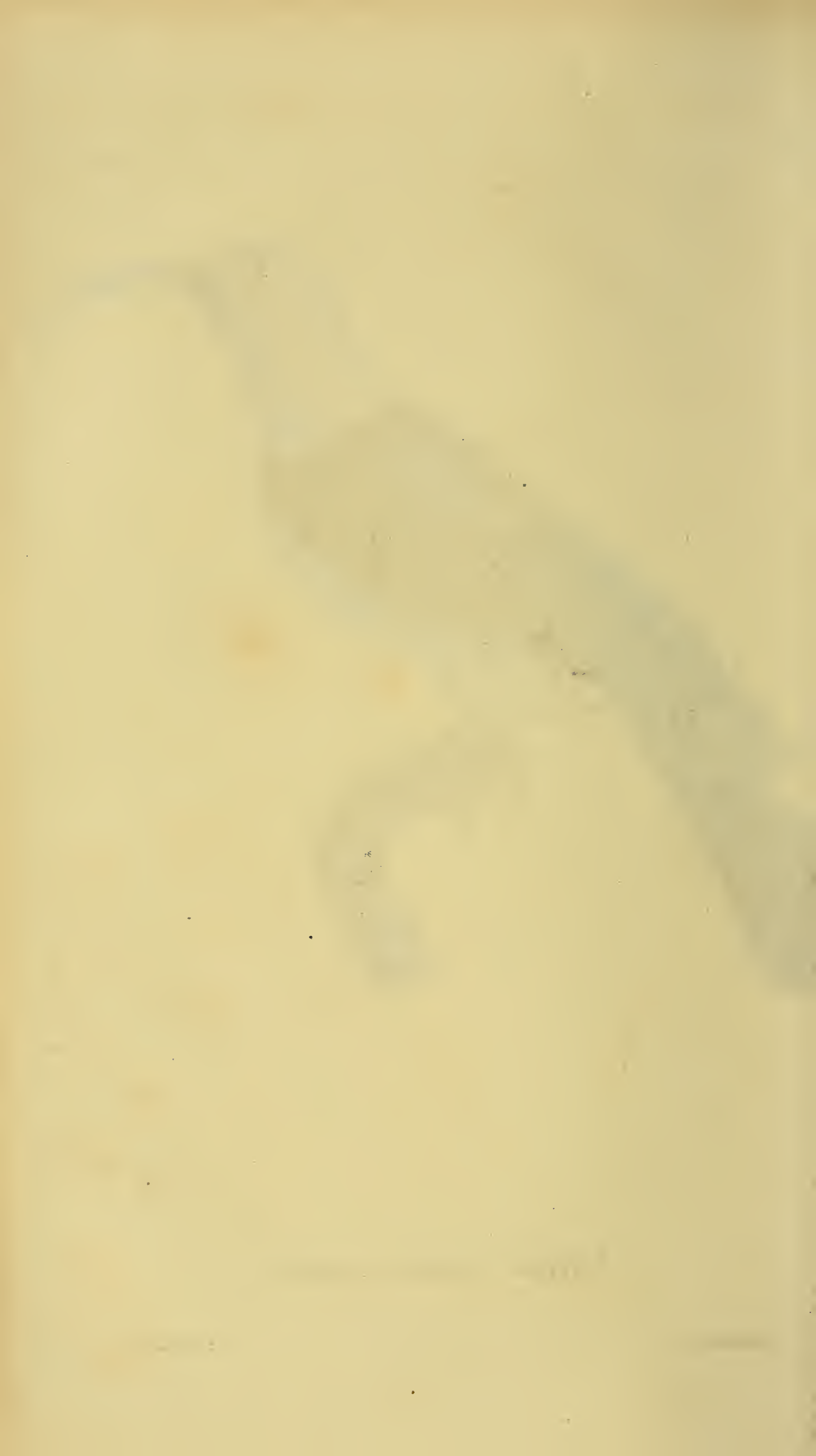
Oryctomys.

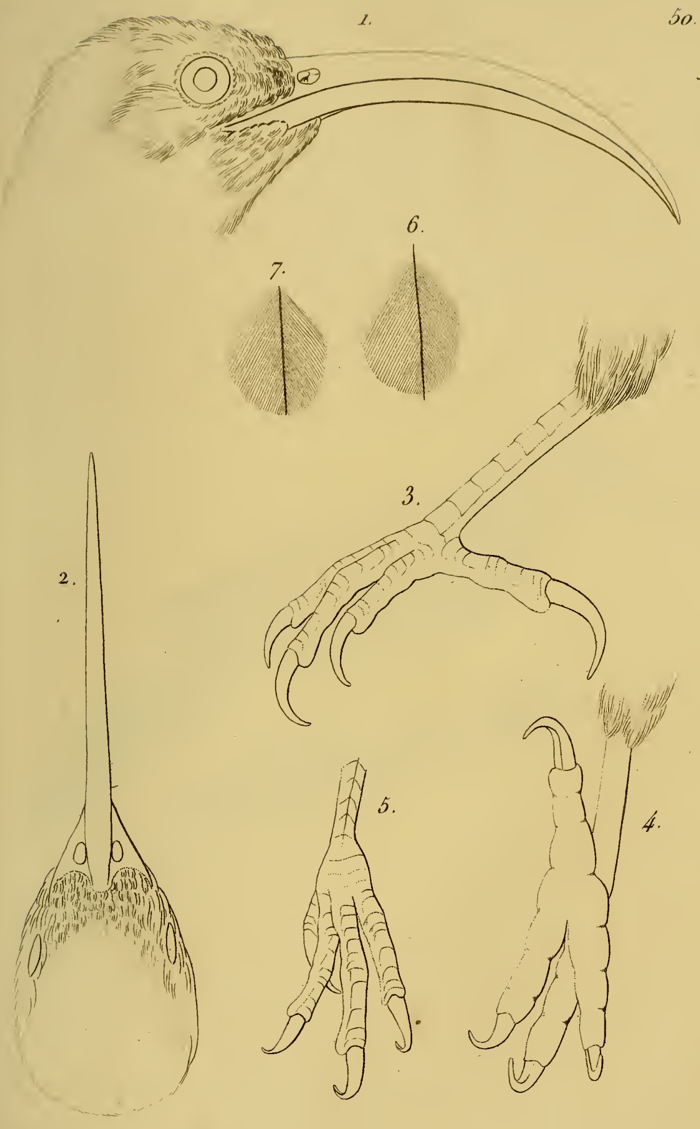
J. G. Prêtre p.t N. Rémond imp. Lebrun sc.



Falculia *palliata*, *Isid. Géoff. S.t H.*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*





Falculia *palliata* Isid. Geoff. S^t. H.

Annedouche sculp. N. Rémond imp.



Orthotomus *sepium*, *Horsfield*.

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sculp.*



gr. nat.

Orthotomus *Bennettii*, *Sykes*

E. Traviès pinx. *N. Rémond imp.* *Lebrun sculp.*



Nid de l'Orthotomus *Bennettii*, *Sykes*.

E. Traviès pinx *N. Rémond imp.* *Lebrun sculp.*



Sylvia *miniata*, *Lafresnaye*

Prêtre pinx *N. Rémond imp* *Annedouche sculp.*



Turdus *cinnamomeiventris*, *Lafresnaye*.
(Mâle).

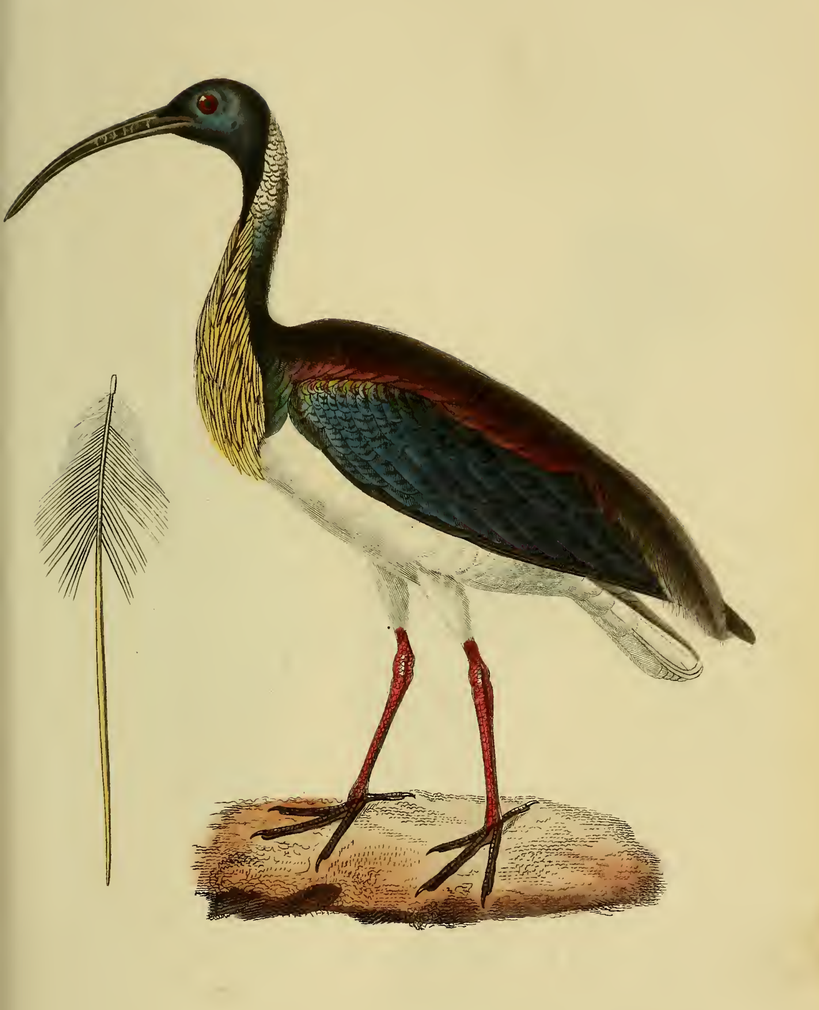
Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Giraud sculp.*





Turdus *cinnamomeiventris*, *Lafresnaye*.
(Femelle)

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Giraud sculp.*



Ibis *lamellicollis* Lafresnaye

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Giraud sc.



II. 58.

2/3 gr. nat.

Certhiláuda *albo-fasciata* Lafresnaye.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Oudet sc.

2/3. gr. n.

Certhilauda *rufo-palliata* Lafresnaye.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Oudet sc.



Micropogon *sulphuratus*, Lafresnaye.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.





gr. nat. 15 pouces.

Lanius *melanoleucus*, Smith.

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche*



Tyrannus *gutturalis*, *Eyd. et Gerv.*

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Lebrun sculp.*





2/3

Turdus *Albo-specularis.* ♂ *Eyd. et Gerv.*

E. Travies pinx. *N. Rémond imp.* *Wolf sculp.*





Turdus *Albo-specularis*. ♀ *Eyd. et Gerv.*

E. Traviès pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sculp.*





Turdus *occipitalis*, Temm.

Prévost pinx. N. Rémond imp. Lebrun sc.





Anthus *variegatus* ♀ *Vieill.*

A. Prevost pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sculp.*





Pipra *Laplacei*, *Eyd. et Gerv.*

E. Traviès pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sculp.*



Fringilla *diuca*, *Molina.*

E. Traviès pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sculp.*



Passerina *guttata*, *d'Orb. et de Lafr.*

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sculp.*





Emberiza *luctuosa*, *Eyd. et Gerv.*

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sculp.*



1/3. gr. nat.

Corvus *Beecheii*, *Vigors*

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Giraud sc.*



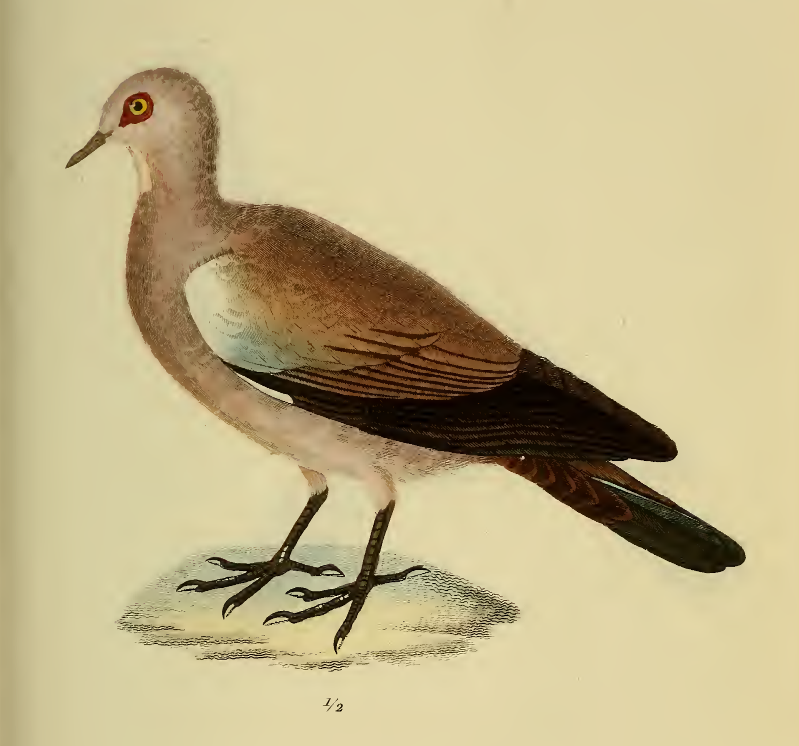
Muscicapa *regia*, Buff

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Lebrun sc.



Alcedo *Vintsioides*, *Eyd. et Gervais*

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Giraud sculp.*



1/2

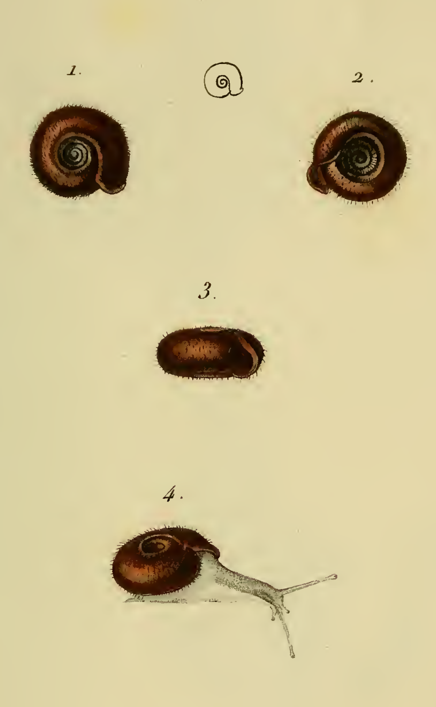
Columba *Boliviana*, *d'Orb. et De Lafr.*

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Lebrun sculp.*



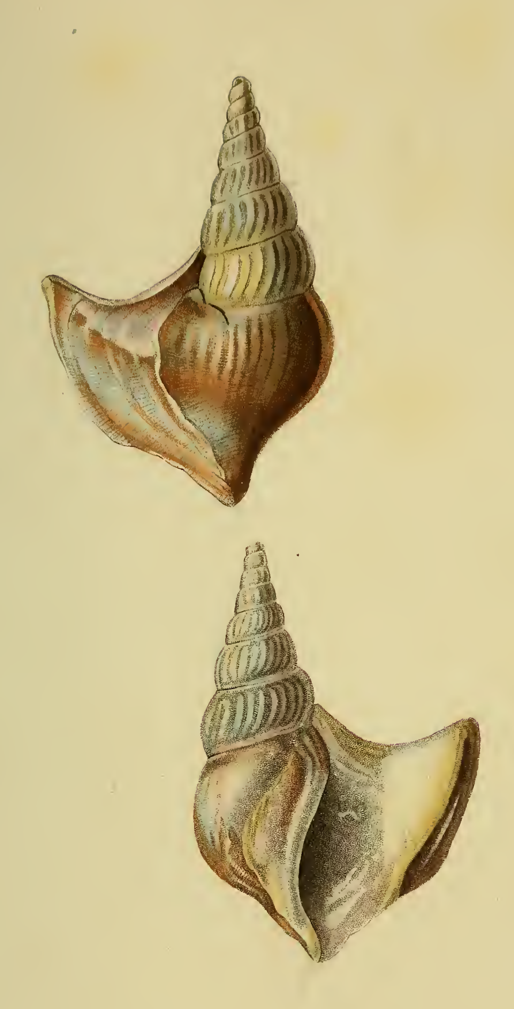
Columba *viridis*, *Lath.*

E. Traviès pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sculp.*



Drepanostoma *nautiliformis*, *Porro*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*



Rostellaria *occidentalis*, *Beck*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*





Marginella *Cleryi*, Petit.

Annedouche sc. N. Rémond imp.

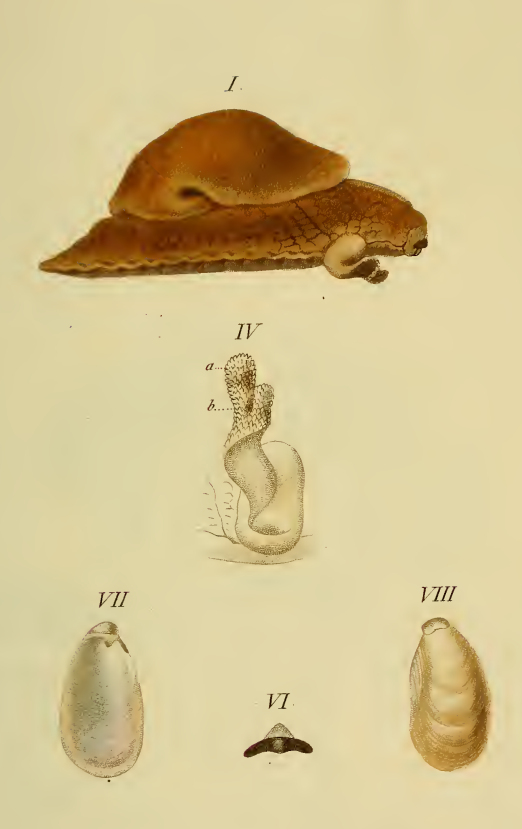






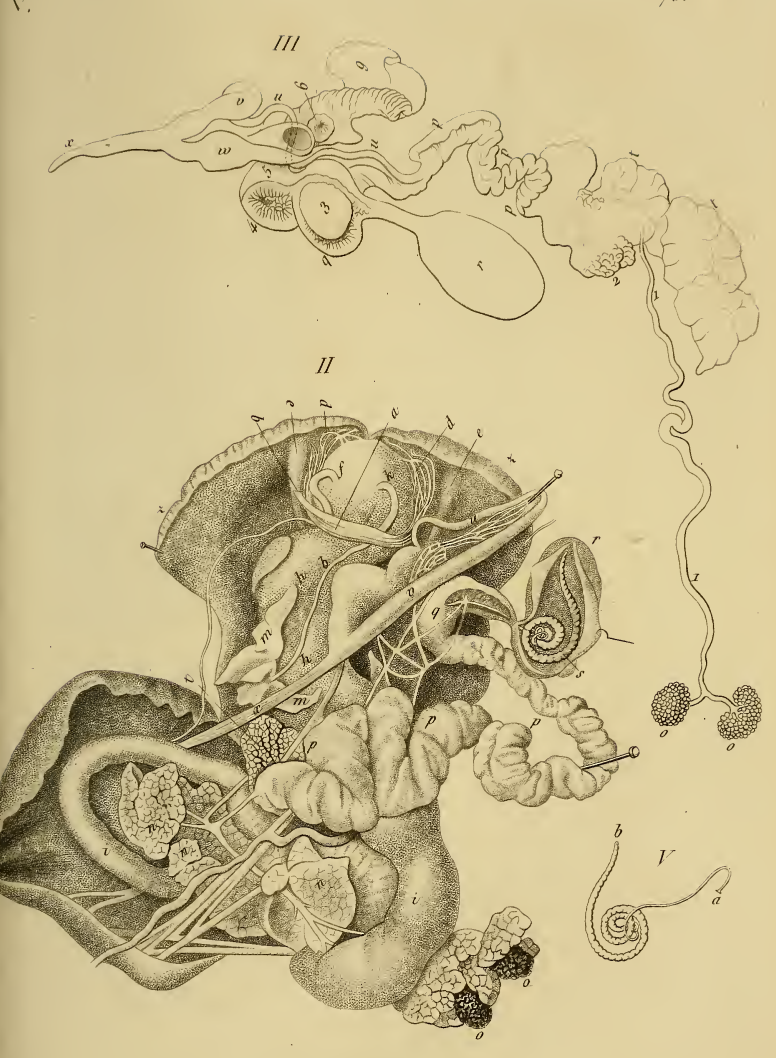
Helix *Poeyi*, Petit.

Annedouche sc. N. Rémond imp.



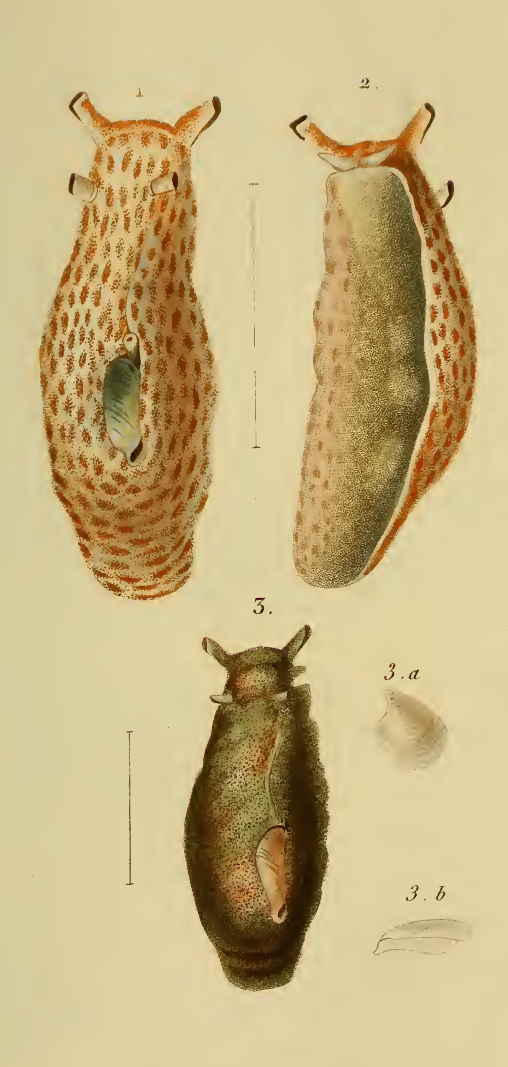
Parmacella *Valenciennii*, Webb. et Vanbeneden.

Lebrun sc. N. Rémond imp.



Parmacella *Valenciennii* Webb et Vanbeneden.

Lebrun sc. N. Rémond imp.



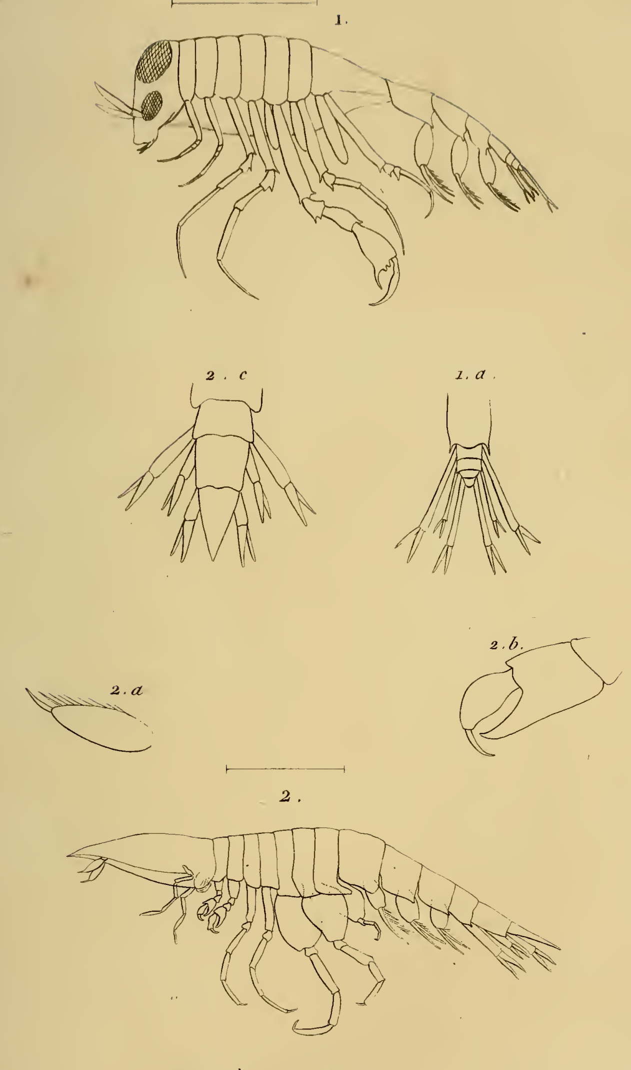
1.2. Aplysia *Brugnatellii* } *Robb et Vanbeneden*
3 ——— *Webbii*

Robb et Vanbeneden del. *N. Rémond imp.* *Lebrun sc.*



1. Primno. 2. Hieraconyx. 3. Pronoe. *Guérin.*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*



1. Phronima *atlantica*, *Guérin*.

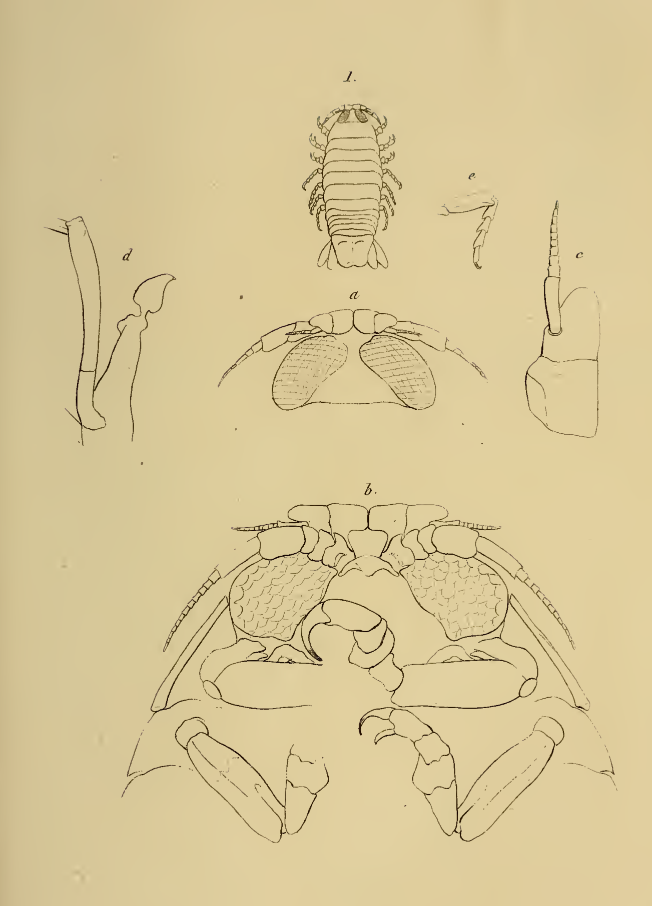
2. Oxycephalus *oceanicus* *Guérin*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*



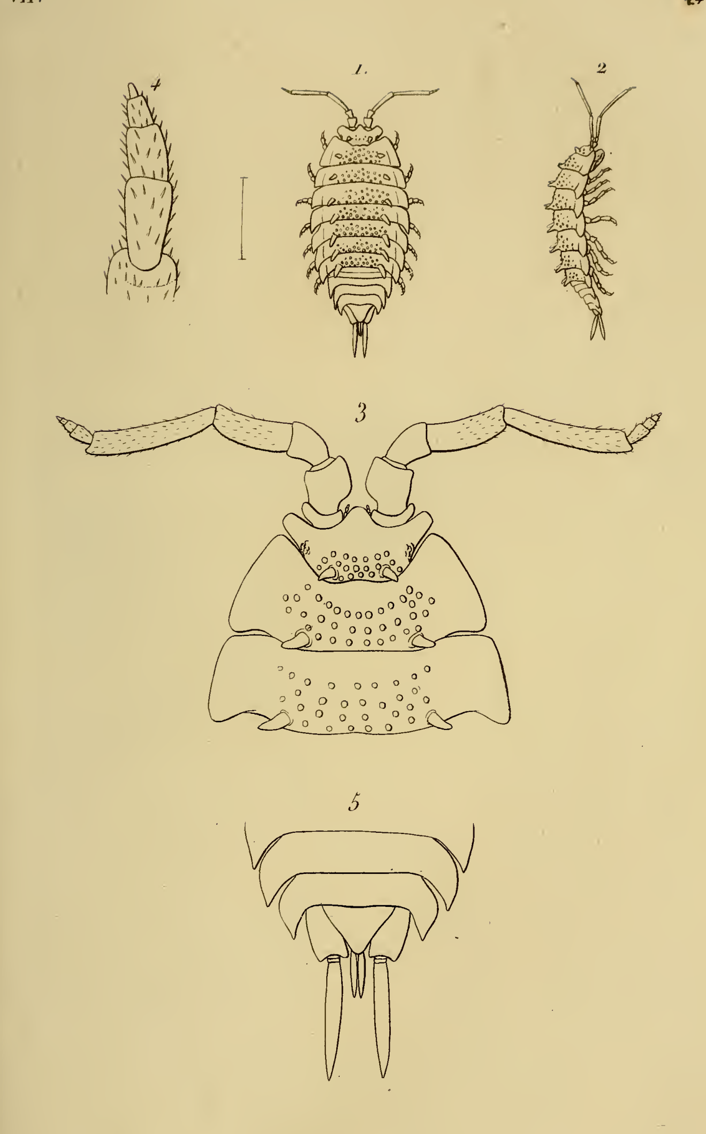
Phlias *serratus*, *Guérin*.

Annedouche sc *N.Rémond imp.*



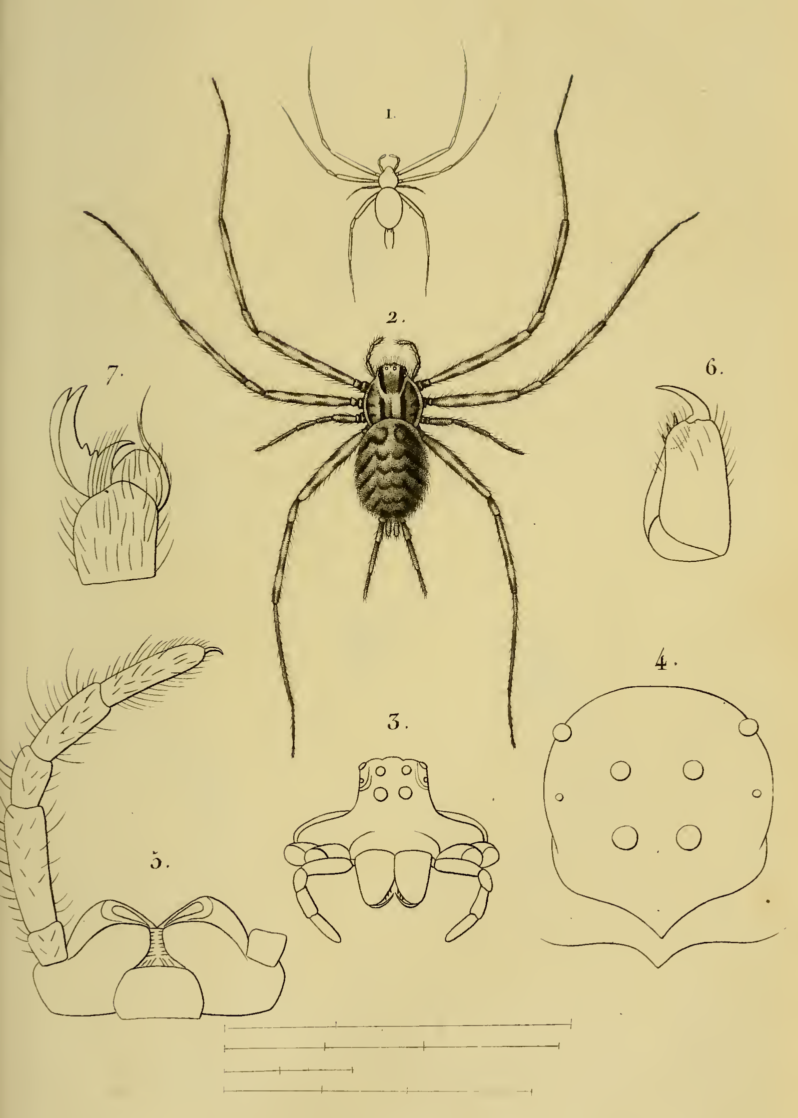
Pterelas *Webbii*, *Guérin*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*



Deto *echinata*, Guer.

Lebrun sc. N. Rémond imp.

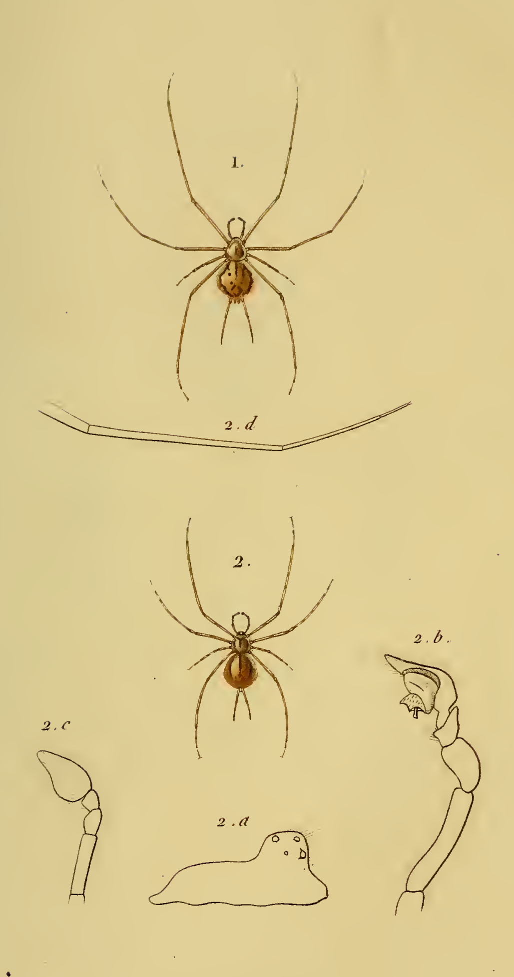


Hersilia *caudata* *Savigny.*

Lebrun sc.

N. Rémond imp.

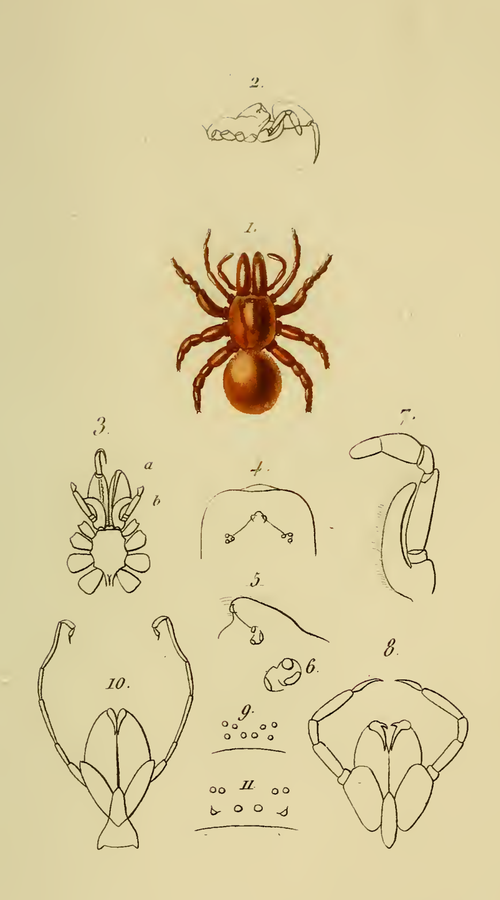




Hersilia.

1. H. *Savignyi*, *Lucas*. 2. H. *Indica*, *Lucas*.

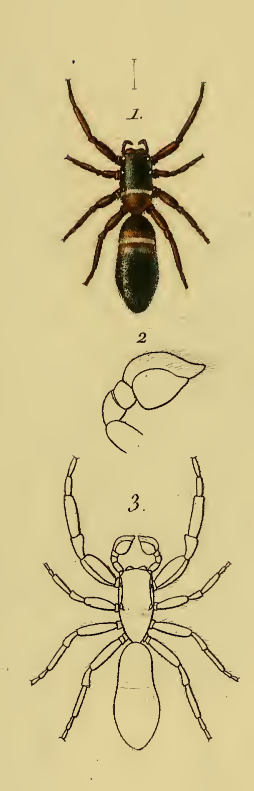
Lebrun sc. *N. Rémond imp.*



Pachyloscelis.

1. à 7. P. *fulvipes*, Lucas. 8. 9. P. *rufipes*, Lucas.
10. 11. P. *nigripes*, Lucas.

Lebrun sc. N. Rémond imp.



Attus *venator*, *Lucas*

Lebrun sculp. *N. Rémond imp.*



Scaraboeus *anubis*, *Chevrolat*.
(*Mâle.*)

Annedouche sc.

N. Rémond imp.



Scarabœus *anubis* Chevrolat
(*Femelle.*)

Annedouche sc. N. Rémond imp.





Megaderus

1. M. *stigma*, Lin. 2. M. *bifasciatus*, Dejean

Lebrun sc. N. Rémond imp.







Lissonotus

1. L. *flabellicornis*, Germ. 2. L. *spadiceus*, Dalm.

Pierre sc. N. Rémond imp.



Lissonotus

1. L. *cruciatus*, Dup. 2. L. *flavocinctus*, Dej.
3. L. *multifasciatus*, Chevr.

Pierre sc. N. Rémond imp.



1



2



Lissonotus

1. L. *equestris*, *Dej*. 2. L. *corallinus*, *Dup*.

Pierre sc. N. Rémond imp.

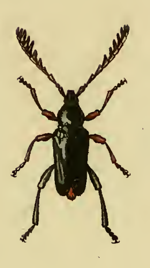


Lissonotus

1. *Abdominalis*, Dej. 2. *Bisignatus* Dup.

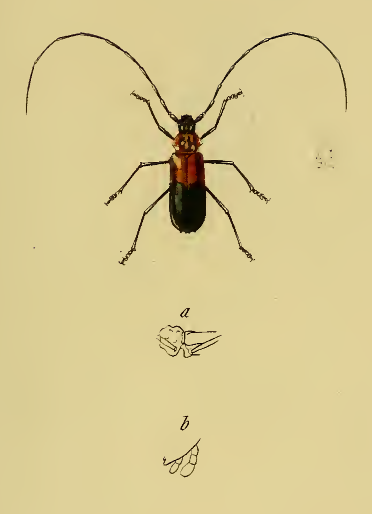
3. *Bigullatus*, Dalm.

Lebrun sc. A. Rémond imp.



Rachidion *nigritum*, Serville

Lebrun sc. N. Rémond imp.



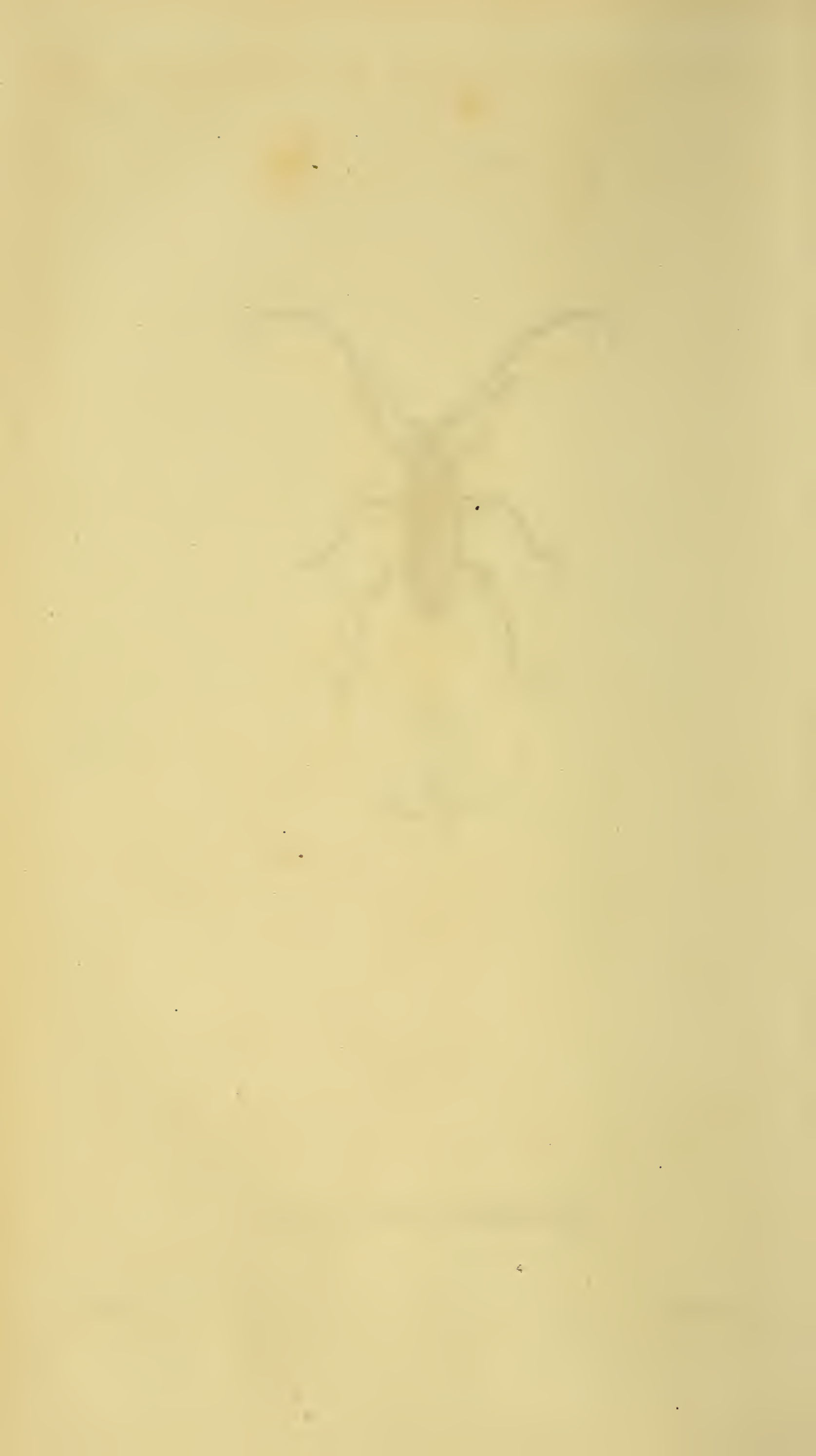
Nosophlæas *coccineus*, *Dejean*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*



Desmoderus *variabilis* *Dupont*

Annedouche sc. N. Rémond imp.





Phœdinus *tricolor*, *Dupont*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*



Charinotes *fasciatus*, *Dupont*.

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*



Dendrobias

1. D. *mandibularis*, Dupont. 2. D. 4-*maculatus*, Klug.

Annedouche sc. N. Rémond imp.

1



2



Dendrobias

1. D *testaceus, Dupont.* 2. D. *maxillosus, Dupont.*

Annedouche sc. N. Rémond imp.



Dicranoderes *annulatus*, *Dejean*.

Wolf sc. N. Rémond imp.



Trachyderes

1. T. *elegans*, *Klug.* 2. T. *succinctus*, *Linn.*

Annedouche sc. N. Rémond imp.





Trachyderes *Reichii*, Dupont

Pierre sc. N. Rémond imp.

1



2



Trachyderes

1. T. *Cayennensis*, *Dej.* 2. T. *transversalis*, *Dupont*.

Annedouche sc. N. Rémond imp.



Trachyderes

1. T. *intermedius*, Solier. 2. T. *rubripes*, Dupont.

Lebrun sc. N. Rémond imp.



Trachyderes

1. T. *subfasciatus*, *Dej.* 2. T. *interruptus*, *Dej.*

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*

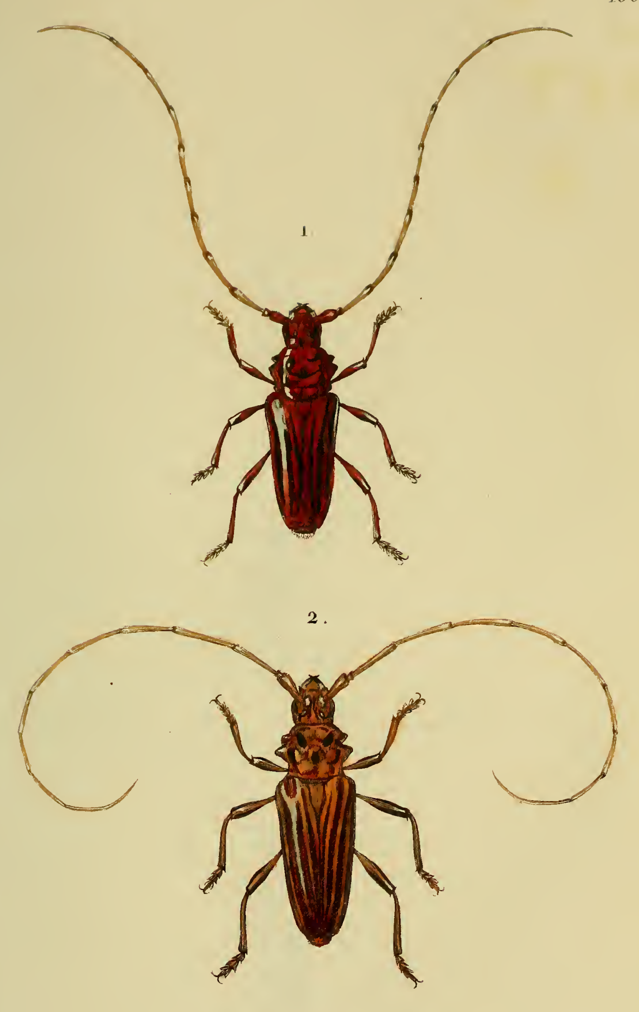




Trachyderes *thoracicus*, Dejean.

Wolf sc. N. Rémond imp.



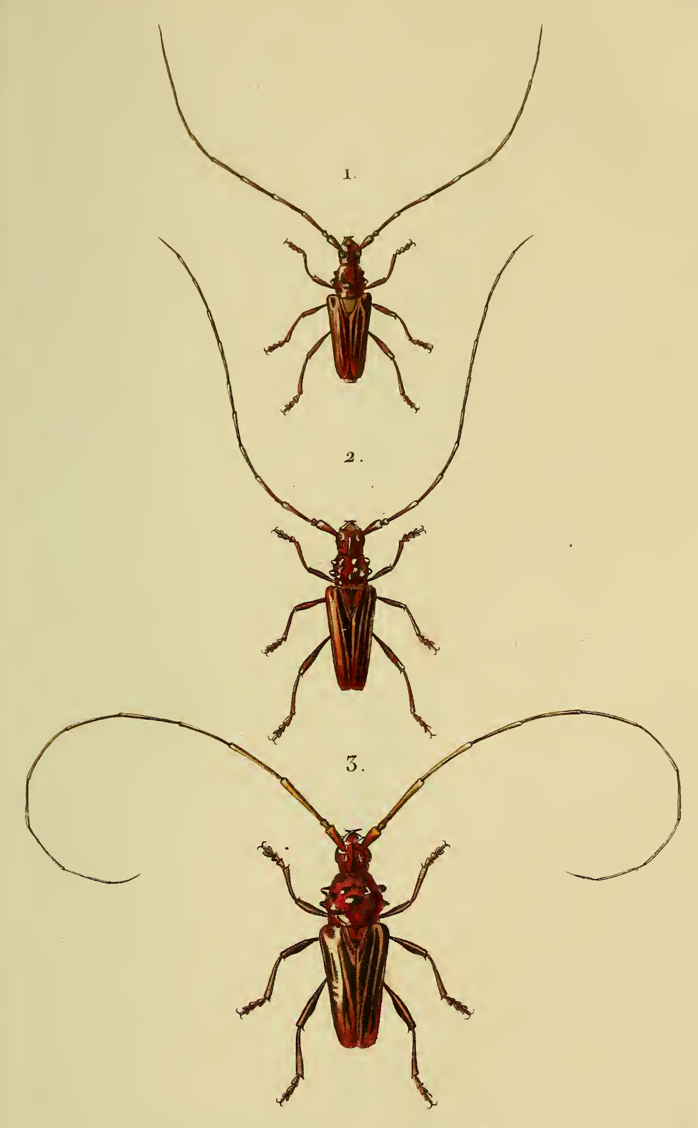


Trachyderes

1. T. *germarii*, Dej. 2. T. *strigatus*, Dejean

Wolff sc. N. Rémond imp.



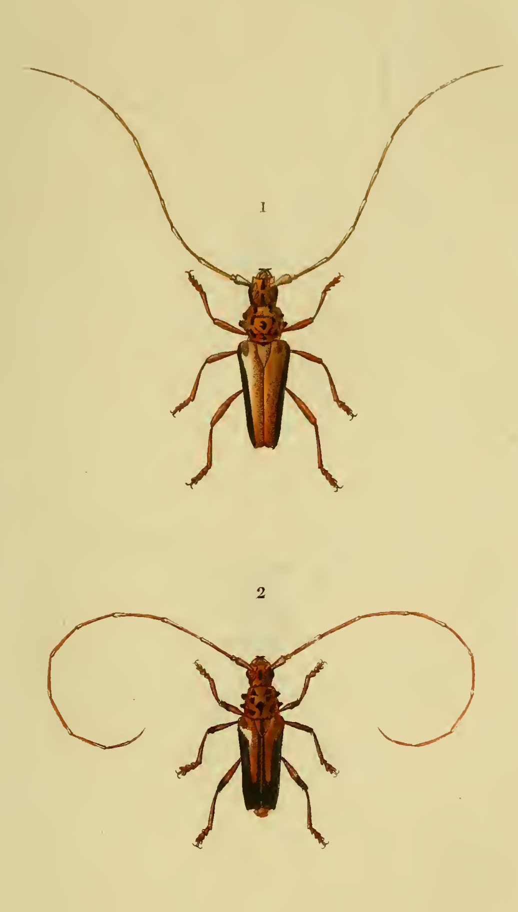


Trachyderes

1. T *proximus*, Solier   2. T. *striatus*, Fab.   3. T. *lineolatus*, Dupont

Pierre sc.   N. Rémond imp.





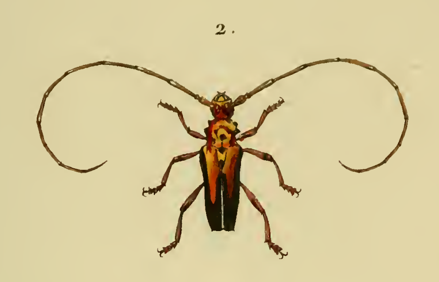
Trachyderes

1. T. *taeniatus*, Germar. 2. T. *scapularis*, Dejean

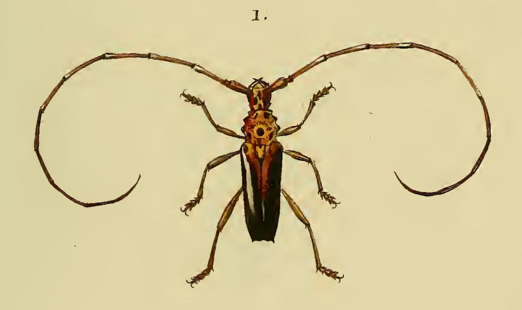
Pierre sc. N. Rémond imp.



2.



1.



Trachyderes

1. T. *dimidiatus*, *Fabr.* 2. T. *conformis*, *Dupont.*

Wolff sc. N. Rémond imp.





Trachyderes

1. T. *notatus*, Dejean   2. T. *bicolor*, Dupont

Wolff sc.   N. Rémond imp.

1



2



Staphylinus *olens*, *Fab.*

E. Blanchard pinx. *N. Rémond imp.* *Pierre sc.*

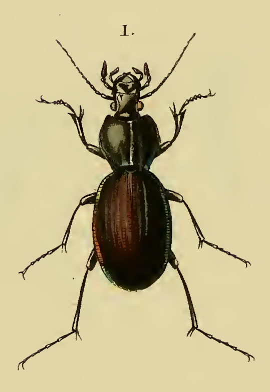


Pamborus.

1. P. *viridis*, Gory 2. P. *elongatus*, Gory
3. P. *alternans*, Latr.

Lebrun sc. N. Rémond imp.





Pamborus

1. P. *morbillosus*, *Boisd.* 2. P. *Guerinii*, *Gory.*

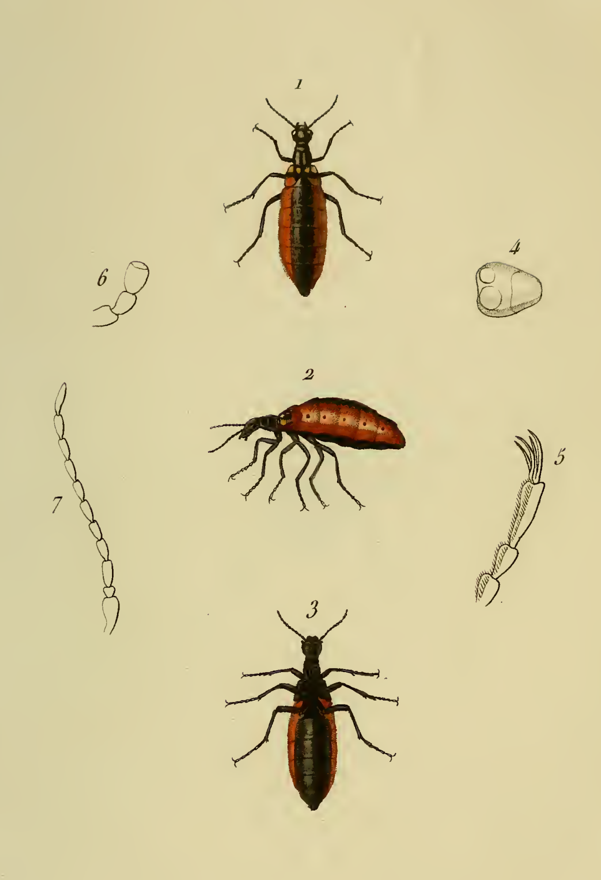
Lebrun sc. *N. Rémond imp.*



Téléphores.

1.2.T. *lividus* 3.4.T. *fuscus*.

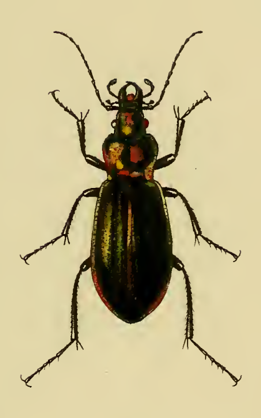
E. Blanchard pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Meloe *collegialis*, *Audouin*.

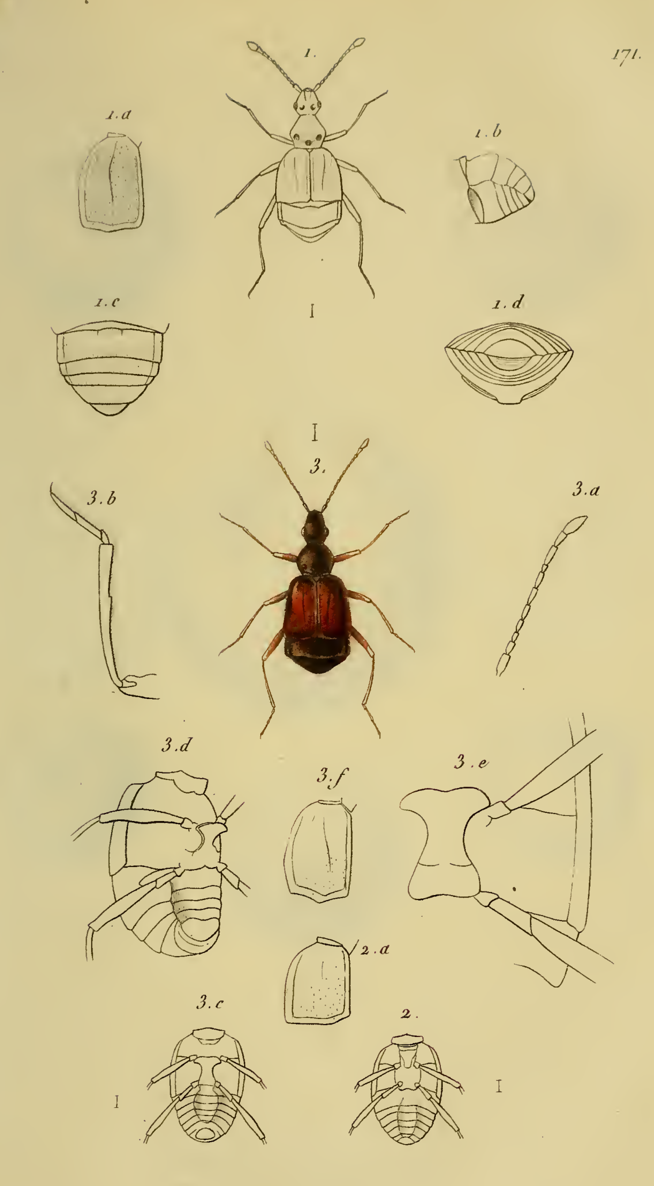
Giraud sculp.

N. Rémond imp.



Carabus *basilicus*, *Chevrolat*.

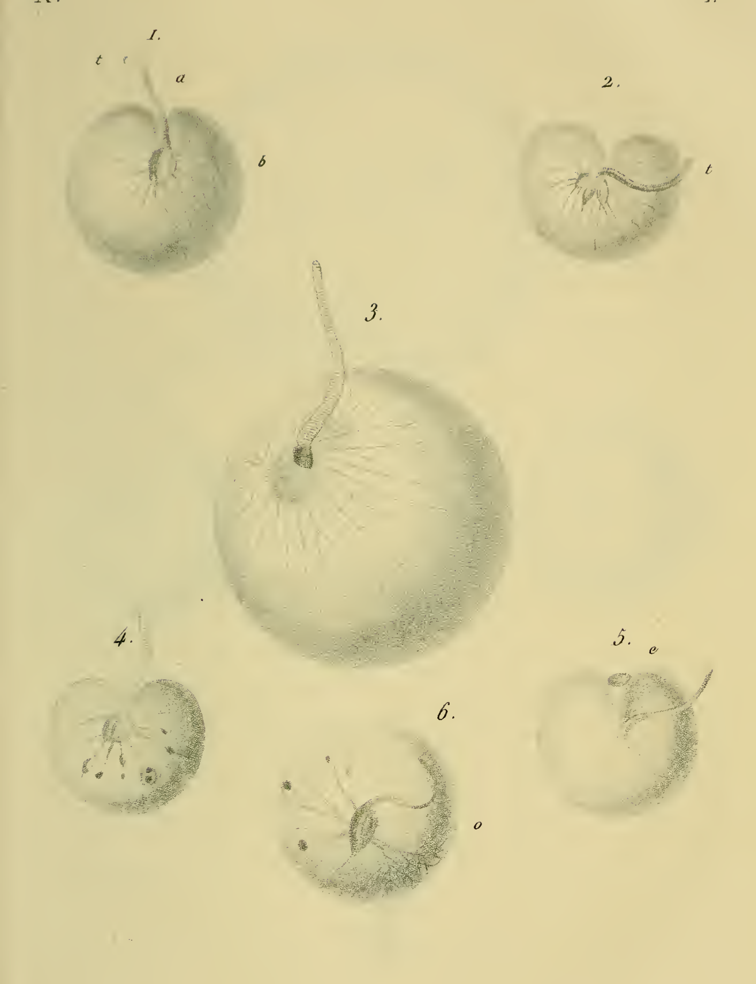
Lebrun sc. *A. Remond imp.*



Bryaxis.

Lebrun sc. N. Rémond imp.

X. 1.



Noctiluca *miliaris*, *Surrirai*.

Surriray del. *Pierre sc.* *N. Rémond imp.*







10.



9. 8. 7.



11.



Noctiluca *miliaris*, Surrirai.

Surriray del. *Pierre sc.* *N. Rémond imp.*

FK

